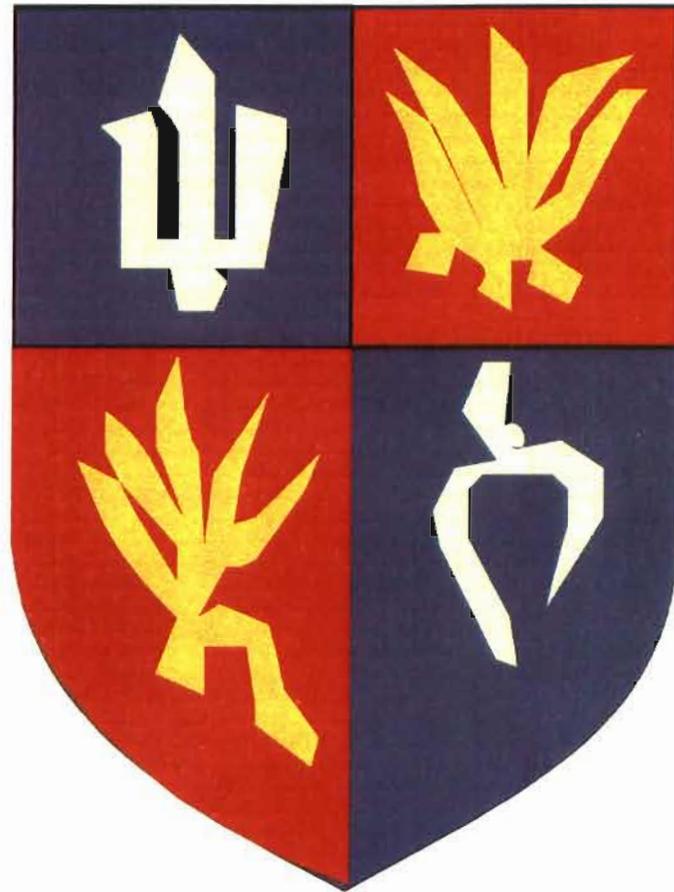
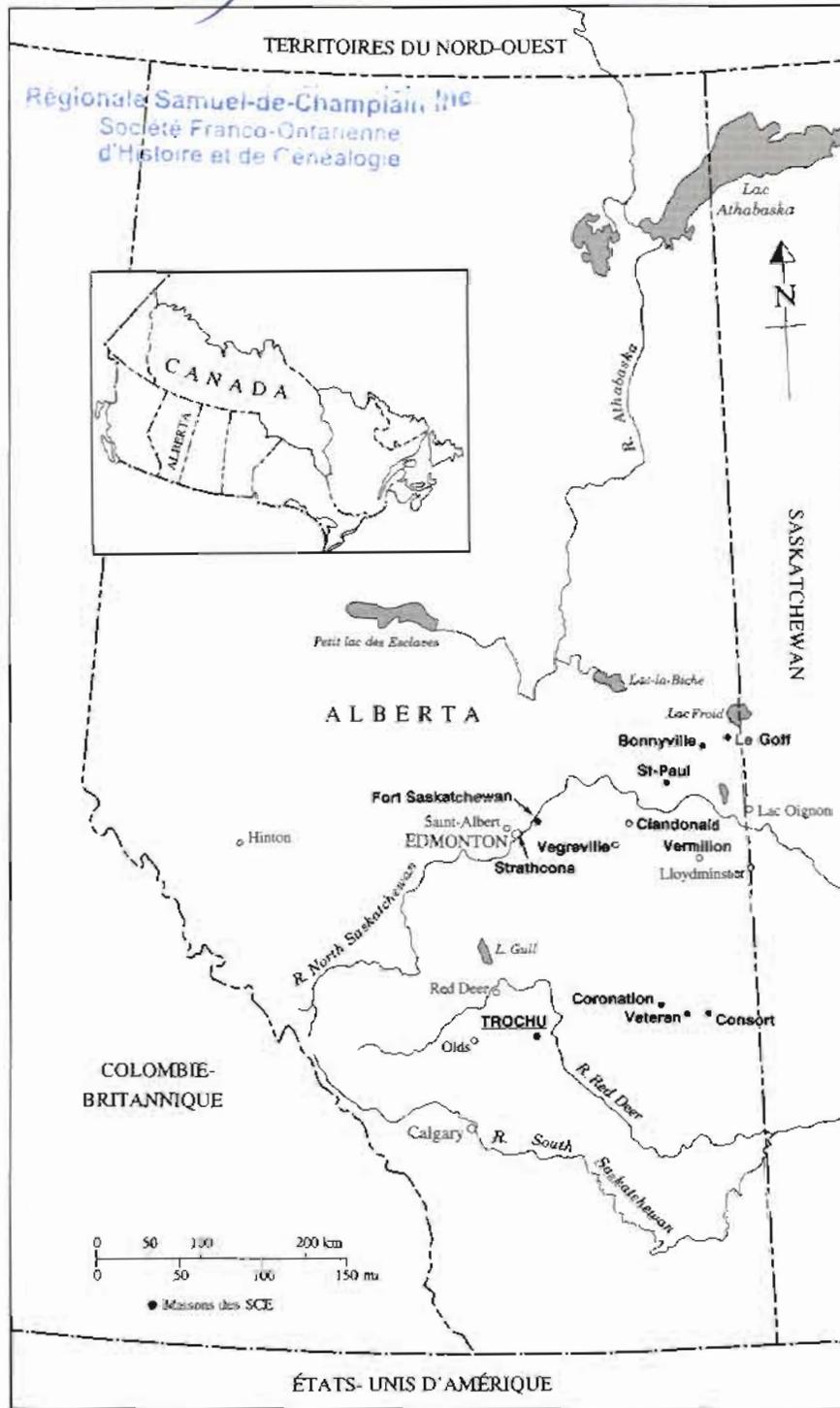


MAJOR
EST CARITAS



*Soeurs de la Charité N. D. d'Evron
au Canada*

Don de: Jean Pousseau
(2002)



90 ANS DE SERVICE AUX PAUVRES :
LES SOEURS DE LA CHARITÉ DE NOTRE-DAME
D'ÉVRON
AU CANADA, 1909 – 1999

Jean Pariseau

**90 ANS DE SERVICE AUX PAUVRES :
LES SOEURS DE LA CHARITÉ DE NOTRE-DAME
D'ÉVRON
AU CANADA, 1909 - 1999**

**SCNDE
Edmonton, Alberta
2000**

Données de catalogage avant publication (Canada)

Pariseau, Jean, 1924-

Titre : 90 ans de services aux pauvres : les Soeurs de la Charité de Notre-Dame
d'Évron au Canada, 1909-1999

ISBN 0-9684479-1-0

Comprend des renvois bibliographiques ainsi que des illustrations et des cartes

1. Histoire des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, en Alberta et Saskatchewan, 1909-1999
2. Communauté de religieuses françaises au Canada
3. Service hospitalier, Alberta et Saskatchewan, 1910-
4. Enseignement en Alberta et Saskatchewan, 1910-

Dépôt légal : 2^e trimestre 2000 Bibliothèque nationale du Canada

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de la Supérieure provinciale des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, Résidence Notre-Dame, 8521 – rue Marie-Anne Gaboury, Edmonton (AB) T6C 3N1.

Une adaptation anglaise existe sous le titre : *90 Years of service to the Poor : The Sisters of Charity Notre-Dame d'Évron in Canada, 1909-1999.*

Imprimerie Beauregard
373 Chemin Coventry
Ottawa, Ontario. K1K 2C5

PRÉFACE

La parution de ce livre me remplit d'émotion en tant que supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, Évron : petite ville de l'Ouest de la France. Sa lecture nous retrace les faits et gestes de nos sœurs dans l'Ouest canadien de 1909 à aujourd'hui et nous fait revivre une très belle page de notre histoire. Je suis remplie d'admiration et d'action de grâces pour ces sœurs pionnières et celles qui œuvrent encore aujourd'hui. Tout au long de ce siècle, au milieu des vicissitudes de la vie quotidienne et au travers de choix difficiles à faire, elles ont su, en fidélité à leur vocation religieuse, demeurer à l'écoute des besoins de leur société qui a connu de grands changements durant ce siècle finissant.

Ami lecteur, peut-être connaissez-vous déjà les Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron ? Peut-être avez-vous été témoin ou bénéficiaire de leur vitalité pour œuvrer au service du royaume de Dieu ? Vous avez sans doute perçu leur volonté de cheminer au rythme de l'histoire et des évolutions de sociétés. Cette histoire est déjà vieille : plus de 300 ans en France, 90 ans sur les terres de l'Ouest canadien et sur celles du Royaume-Uni, et 40 ans en Afrique.

En 1909 quelques religieuses de France quittent leur pays pour se rendre en Alberta. Rapidement leur présence et leur activité rayonnent. De jeunes femmes, désireuses de suivre Jésus Christ, se regroupent autour d'elles. Très vite elles se trouvent à l'aise avec le charisme de Madame Thulard, la Fondatrice (1654-1735) : « Servir Jésus Christ pauvre en la personne des pauvres ». Leur compétence, leur ingéniosité dans le service ont toujours été soutenues et nourries par un grand esprit de foi et un don d'elles mêmes sans limites. C'était et c'est encore pour elles la meilleure façon de vivre l'Évangile et d'en témoigner. À leur manière et à leur place elles remplissent le service de charité de l'Église pour notre monde.

Écrire l'histoire de ce groupe c'est pour nous, Congrégation, contribuer à la mission de l'Église locale et de la société canadienne. Nos sœurs ont d'abord fait appel au père Marie-Antoine Bugeaud, omi. Très doué pour l'enseignement, il avait poursuivi ses études afin de se familiariser dans l'art de transmettre ses connaissances à ses élèves. De l'université de l'Alberta, à Edmonton, il a obtenu un baccalauréat en éducation, suivi d'une maîtrise à l'université de Seattle, aux États Unis. En plus il a accumulé une maîtrise en sociologie et en psychologie, avec un intérêt tout spécial pour l'histoire de l'antiquité et l'archéologie. Il

travailla comme vice-postulateur des causes de canonisation de Mgr Vital Grandin et du Frère Antoine Kowalszyk. Entre autres activités, le Père Bugeaud se constitua chroniqueur et éditorialiste d'un périodique bilingue qu'il intitula *La Croix Oblate*, distribué dans dix-neuf pays à travers le monde.

Le chroniqueur se fait aussi historien. Junioriste à Edmonton il avait fait la connaissance de nos sœurs qui autrefois étaient responsables du service domestique de l'institution. Marie-Antoine a profité de leur dévouement. Mû par un sentiment de gratitude, il accepte l'idée de collaborer à la publication d'un ouvrage racontant l'histoire de notre communauté au Canada. Invité à Évron pour la retraite annuelle et quelques conférences, il en profite pour consulter les archives de la Communauté. Pour l'aider dans sa tâche d'historien il sollicite l'aide de son compagnon de classe et ami intime, l'historien Jean Pariseau, docteur ès Lettres en histoire, Université Paul Valéry III, à Montpellier. Né à Montréal en 1924, il avait fait ses études dans la région de Rivière-de-la-Paix et au juniorat Saint-Jean à Edmonton. En 1943, en pleine guerre, Jean Pariseau s'enrôla comme volontaire dans l'Aviation royale du Canada et plus tard fit carrière dans l'armée canadienne avant de se recycler comme historien militaire. À partir de 1974, il pratique son métier dans la fonction publique, mais toujours au ministère de la Défense. En 1981 il soutient une thèse sur *Les forces armées et le maintien de l'ordre au Canada, 1867-1967*. Comme le père Bugeaud, il avait fait connaissance avec nos sœurs au juniorat Saint-Jean, mais aussi avec celles de la Maison-mère à Évron. Il accepte d'emblée de collaborer à l'œuvre de son ami, le père Bugeaud. Ce dernier, reconnu par ses frères comme un "intime" de Dieu et animé d'un grand zèle apostolique ne put, hélas, donner sa participation que pour les deux premiers chapitres de ce livre. Hospitalisé d'urgence, il n'eut que quelques jours pour préparer son grand départ. Il décédait le 16 août 1996.

C'est alors que Jean Pariseau accepte généreusement de poursuivre seul la tâche importante de recherches de documents et d'historien. Je tiens à lui exprimer toute notre reconnaissance d'être entré dans ce qui fut la vie des sœurs auprès des malades, d'enfants à scolariser et dans les paroisses, d'avoir fait revivre dans un style dynamique une portion d'histoire de l'Ouest canadien.

Nos sœurs du Canada ont contribué d'une façon indirecte mais efficace à l'élaboration de ce livre. Elles ont proposé et sélectionné des documents tirés des archives, ce que fit avec beaucoup de cœur sœur Claire Dargis, l'archiviste de la Province. Elles ont su exprimer en toute simplicité, au fil de la conversation avec chacun des historiens comment, aujourd'hui comme hier, une sœur de la Charité

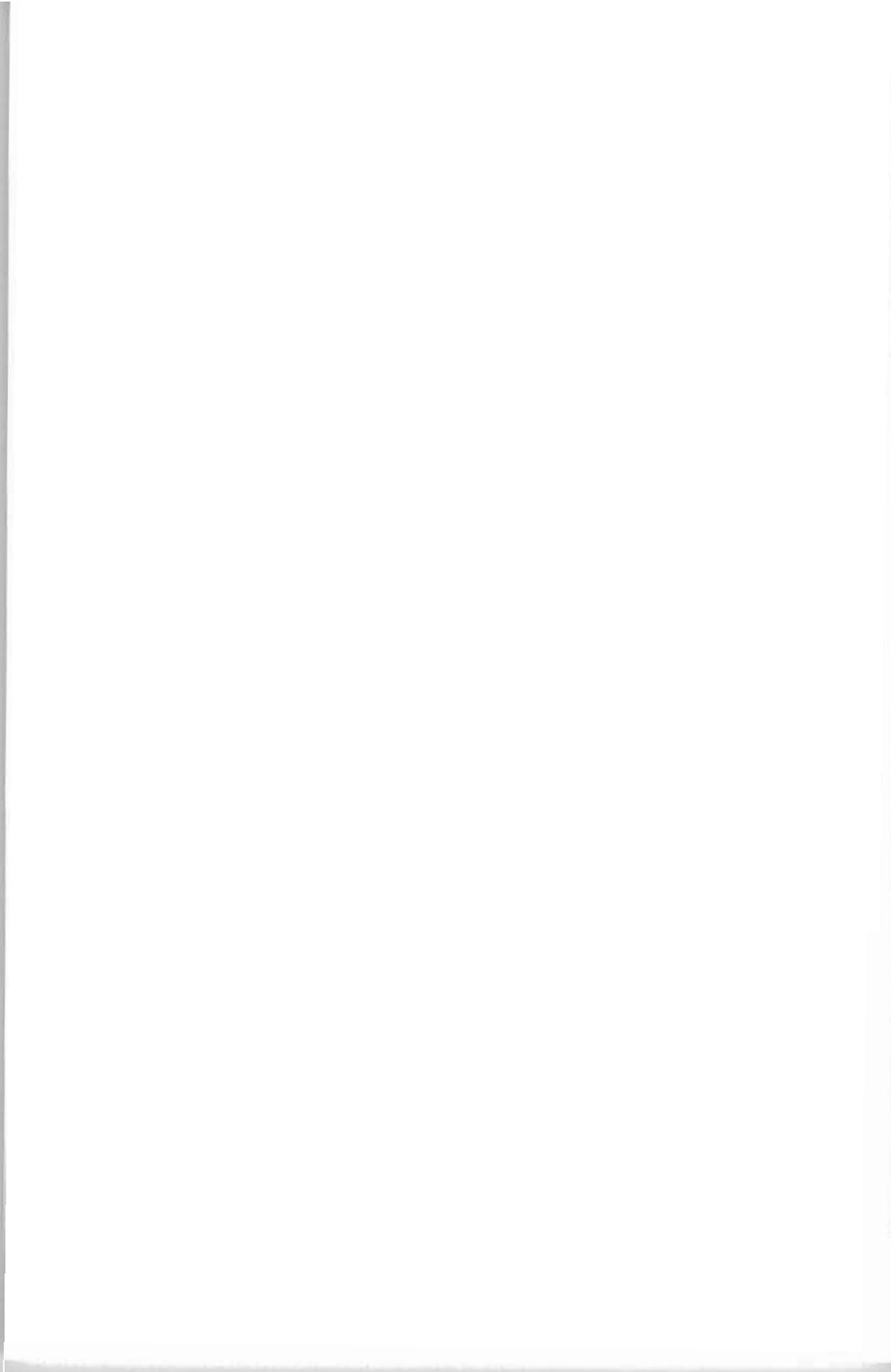
s'engage à vivre l'Évangile, à être « servante de Jésus-Christ pauvre en la personne des pauvres ».

Ainsi, ce livre relate l'histoire des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron vue comme un service auprès des enfants et des jeunes dans leurs écoles et dans leurs collèges, auprès des Amérindiens dans une réserve et encore auprès des malades soignés dans leurs hôpitaux. Attentives aux évolutions de leur société, elles n'ont pas manqué de rénover régulièrement leurs établissements scolaires comme leurs maisons de santé. Toujours prêt à faire corps avec l'ensemble de la Congrégation et à répondre aux appels de l'Église, ce petit groupe de religieuses n'a pas hésité à laisser partir deux d'entre elles pour la mission en Côte d'Ivoire. Elles ont déjà plus de 25 ans de présence dans ce pays d'Afrique!

Aujourd'hui, l'activité apostolique de nos sœurs se diversifie en service paroissial, service d'aumônerie en hôpital, à la prison, dans une maison pour handicapés. Tâches multiples, variées sans doute, mais tâches où la foi en Jésus Christ s'exprime: «Les pauvres sont nos Maîtres », rappelait souvent saint Vincent de Paul. Eux aussi ont droit au respect et à la promotion de leur dignité. Ils sont images de Dieu et nos frères et sœurs en humanité. Aussi, quel que soit le service rendu par les sœurs qu'évoque ce livre, leur foi en Dieu et en toute personne humaine a été et demeure le moteur de leur action. Cette foi elle-même a affiné leur sens des responsabilités au bénéfice de la société et de l'Église.

L'histoire que vous découvrirez, celle des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron en Alberta et en Saskatchewan, vous offre une lecture riche en événements et forte en initiatives. Cette histoire vous concerne, vous qui vous intéressez au passé de votre pays, à la place de la femme dans votre société et dans votre Église ; vous aussi, jeunes, qui pouvez entendre aujourd'hui encore l'appel à construire l'avenir de l'Église avec, et pourquoi pas dans, une congrégation dont les membres ont su, jour après jour, risquer et vivre dans un service simple l'aventure de l'amour de Dieu et des autres.

Sœur Madeleine Bouttier
Supérieure générale



Remerciements

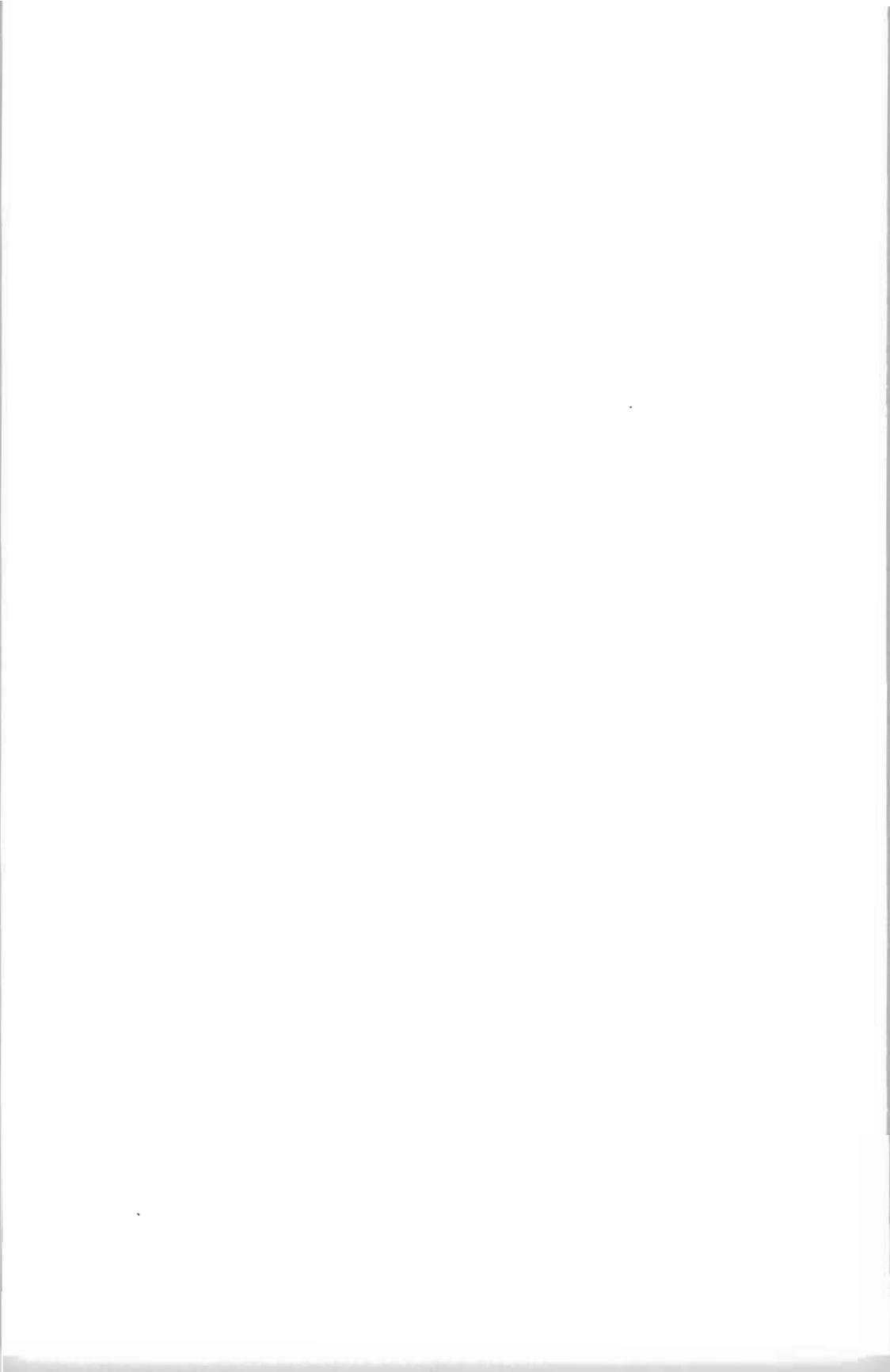
Nous sommes des plus reconnaissants au Conseil général, et particulièrement à soeur Madeleine Bouttier, supérieure générale, et à soeur Marie-Hélène Olivereau, archiviste générale, qui nous ont gracieusement reçus à la Maison-Mère d'Évron dès les débuts de nos travaux de recherches. Ces courtes visites ont aidé à nous mettre dans l'ambiance d'une partie importante de l'histoire que nous allions rédiger.

À monsieur Eugène Trottier qui a passé sa jeunesse à Saint Denis d'Anjou, en Mayenne, avant d'émigrer à Edmonton, Alberta, en 1952, merci d'avoir encouragé les Soeurs d'Évron en Alberta à écrire leur histoire.

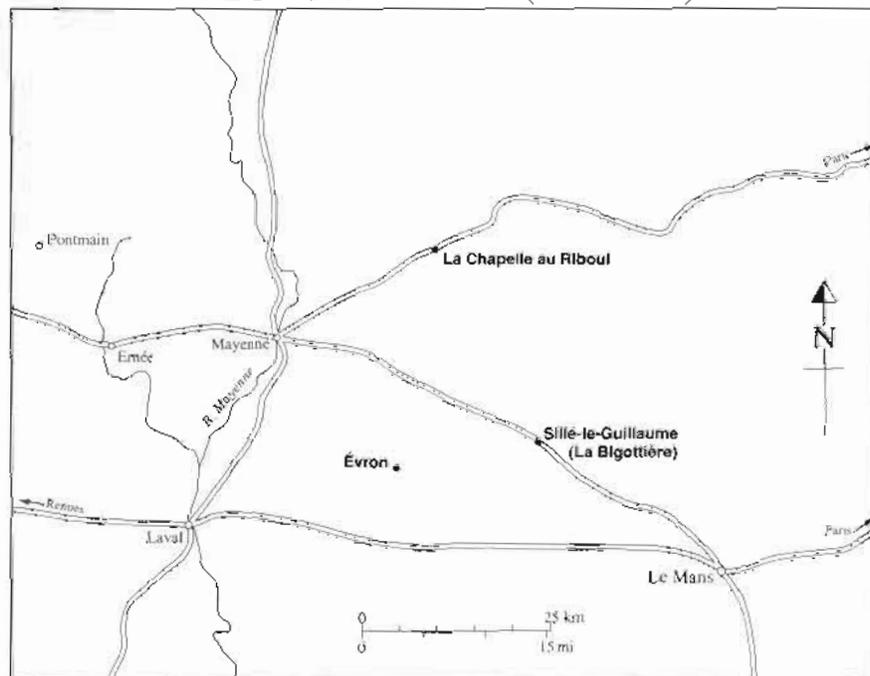
Un tel travail, cependant, n'aurait pas été possible sans la participation active des deux soeurs provinciales Marie Thérèse Laberge (1990-1996) et Mary Ellen O'Neill (1996-), de soeur Claire Dargis, archiviste provinciale, et de soeur Thérèse Verrier, spécialiste en informatique. Nos sincères remerciements à ces 'boureaux de travail', à monsieur W. Constable qui a tracé les cartes, ainsi qu'au professeur d'histoire Guy Laperrière, de l'Université de Sherbrooke, qui a bien voulu relire notre manuscrit et offrir d'excellentes suggestions en vue d'en améliorer le texte.

Enfin, notre reconnaissance s'adresse à monsieur Pierre Carpentier de l'Imprimerie Beauregard d'Ottawa pour son excellente collaboration.

J.P
Ottawa, le 1er mars 2000



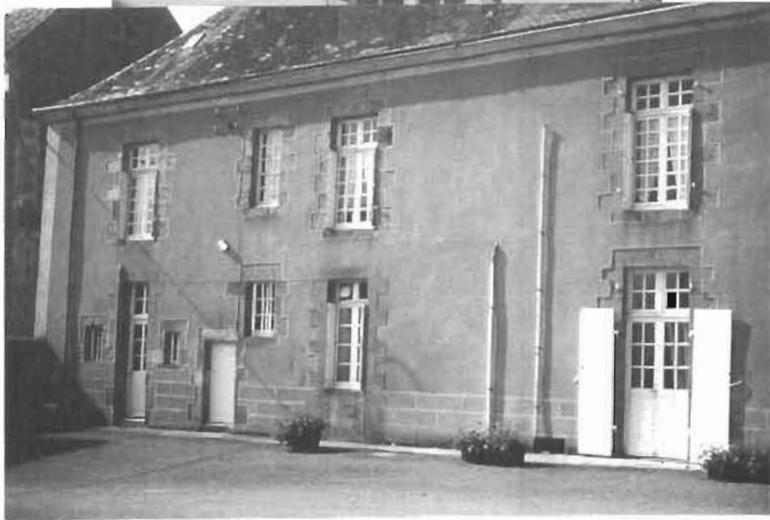
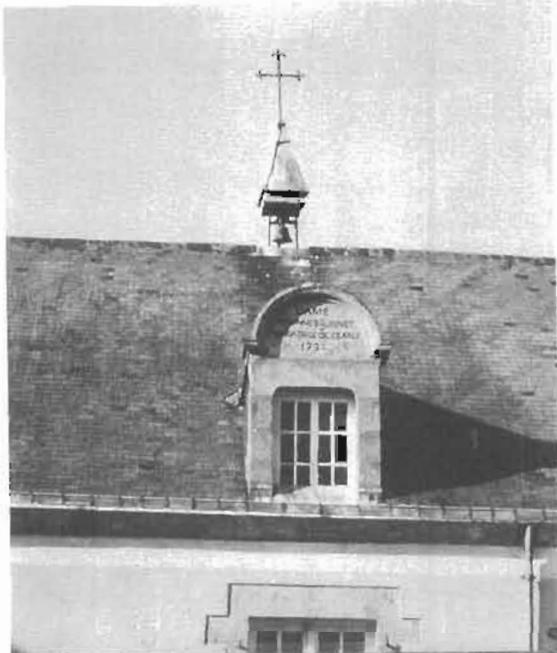
RÉGION D'ÉVRON (FRANCE)





Madame THIBAUD

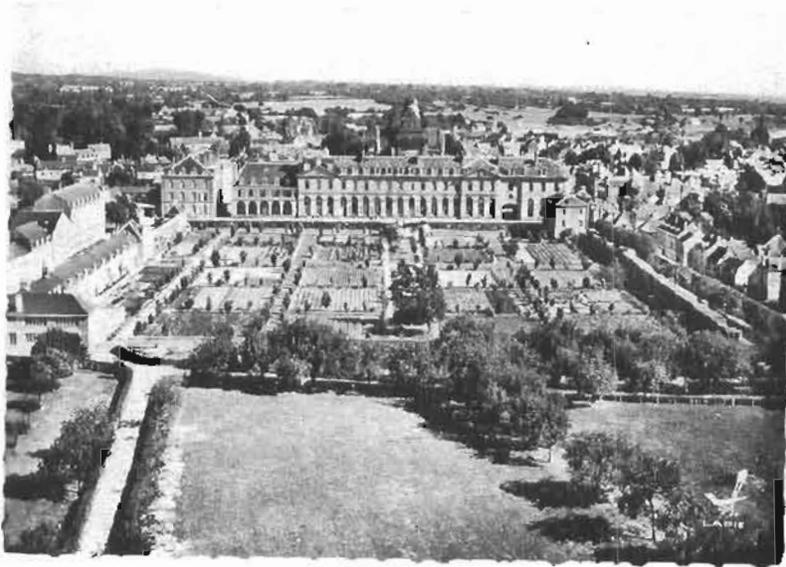
*Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité
de Notre-Dame d'Évron.*







BEATA VIRGO MARIAM FRANCISCA TRICE MARITIMAM VERON
FRANCISCA MARIAM MATE GILIBERTI DUCIS SAMBUCI
AB CHRISTIANO SPOUSAM ET POTITAM



CHAPITRE PREMIER: BREF HISTORIQUE DES SOEURS DE LA CHARITÉ DE NOTRE-DAME D'ÉVRON EN EUROPE

Cet historique a pour but d'initier les lecteurs canadiens à l'histoire d'une congrégation religieuse française : les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron¹.

Nous verrons que, à la suite d'une persécution religieuse lors de la Révolution française à partir de 1793, et de la législation anticongréganiste de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, elles furent forcées de cesser tout enseignement et furent même chassées de leurs maisons. Après avoir tenté en vain de s'établir en Belgique, à l'approche de la Première Guerre mondiale, elles trouvèrent refuge en Angleterre et au Canada.

Origines et premières initiatives à partir de 1692

C'est dans le petit hameau de La Bigottière que naquit Perrine Brunet, le 6 novembre 1654. Déjà, la famille compte trois enfants : Jean, né le 20 novembre 1645, François, né le 25 novembre 1648, et Marie, née le 19 septembre 1652. Perrine, la benjamine, fut accueillie avec joie par ses parents, Jacques Brunet et Jeanne Bouvier, qui la présentèrent au baptême quelques heures après sa naissance. Pauvres, mais foncièrement chrétiens, les parents Brunet croyaient qu'une bonne éducation constituait le meilleur héritage souhaitable. Voyant que Perrine manifestait un vif intérêt pour savoir et apprendre, ils s'empressèrent de l'envoyer prendre des leçons chez une voisine avide de partager ses connaissances avec cette petite fille précoce.

À l'époque, le choix d'un état de vie exigeait une longue réflexion prenant sa source dans la prière et l'avis de son confesseur. Perrine se sentit appelée à la vie religieuse. À sa grande surprise, toutefois, ses parents s'opposèrent à une telle vocation et lui signifièrent clairement qu'elle devait accepter une demande en mariage de la part du notaire René Thulard. Autre temps, autres mœurs ! Perrine se soumet à la volonté de ses parents et devient Mme Thulard à l'âge de 19 ans. Dans ses moments libres, elle fait volontiers de *L'introduction à la vie dévote*, de François de Sales, son livre de chevet. Une telle ferveur stimulait son époux de sorte que ce couple chrétien vivait en parfaite

¹ Tiré en grande partie de l'oeuvre magistrale du R.P. Eugène Baffie, omi, *Aperçu historique sur la congrégation des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron*, Mayenne (France), Imp. Lechevrel, 1920, 426 p.

harmonie dans le respect mutuel, l'entraide et le dialogue enrichissant. D'autre part, le notaire Thulard, installé au hameau des Châteliers à Trans, s'attache à sa femme de tout son cœur tout en l'initiant au sens des affaires.

La paroisse de La Chapelle-au-Riboul comptait 226 foyers en 1664. D'après les «Cahiers de doléances» présentés au Roi en mars 1789, le village de La Chapelle-au-Riboul était situé dans une zone agricole très rocheuse et pauvre. Le petit peuple avait peine à survivre et était surtaxé au point qu'un tiers des habitants vivaient de charité. C'est dire que René Thulard ne pouvait pas faire fortune dans ce milieu, pourtant sympathique, sans ajouter à son titre de notaire celui de marchand. La plupart des notaires devaient, pour atteindre une certaine aisance, cumuler ainsi deux métiers. Et c'est ainsi que ce jeune couple coulait une vie paisible en attendant le bonheur d'avoir un enfant. Toutefois, après six ans de mariage seulement, René Thulard meurt subitement, lors d'un voyage d'affaires à Chartres. Les détails de cette tragédie nous manquent, mais, en notaire averti, René Thulard avait rédigé son testament en passant au Mans, à l'occasion de son dernier voyage terrestre. Voilà qu'à vingt-six ans Perrine se retrouve veuve et sans enfants! Ce serait mal connaître cette âme forte de penser qu'elle va s'apitoyer sur son sort et végéter le reste de ses jours.

Libre des liens du mariage, Perrine se retire à La Bigottière où elle fait de fréquentes visites à un petit oratoire, afin de découvrir les voies de Dieu. Elle songe plus que jamais à réaliser son rêve d'autrefois en devenant religieuse. Toutefois, son ardente charité ne peut demeurer oisive.

Se souvenant de sa propre enfance où elle profita des leçons d'une voisine, elle se charge de l'éducation des jeunes filles de son milieu. Avidé de savoir, les fillettes, accourent à ses classes au point que Perrine doit réclamer l'aide d'amies qui ne tardent pas à s'adonner aux soins des malades après la classe. Malgré ce zèle déployé auprès des filles illettrées, Perrine veut toujours se consacrer à Dieu dans un monastère. À cet effet, elle prie et consulte son confesseur. Ce dernier, à son tour, recherche l'avis de l'abbé Pierre Thulard, nouveau curé à La Chapelle-au-Riboul et beau-frère de la jeune veuve. Sans hésiter, l'abbé Thulard déclare à sa belle-sœur qu'elle se rendra plus utile à l'Église et à la société en continuant «d'instruire et d'édifier». Il lui confie son projet de former une petite Société «pour guérir l'esprit de l'ignorance et apporter des remèdes aux maux du corps». Perrine se soumet à ce nouveau plan de Dieu sur elle, et, aidée de Marie Château, sa première compagne, elle poursuit son apostolat auprès des jeunes filles et des malades.

Pour donner plus de crédibilité à son projet, l'abbé Thulard décide d'envoyer Perrine se perfectionner «dans le gouvernement des petites écoles et le soin des malades». Perrine quitte sa paroisse pour se rendre à l'école des Ursulines au Mans. Aussitôt après ce stage, elle se rend à Saint-Calais pour s'y instruire dans «l'art de gouverner les malades» sous la direction de Mme Moreau, une infirmière et excellente pharmacienne. Après deux ans, Perrine, sereine et confiante, revient chez-elle où elle retrouve ses quatre compagnes de la première heure. Et l'école rurale reprend de plus belle !

Modeste dans ses débuts, cette œuvre de charité suscita bientôt des demandes venant des paroisses voisines. L'abbé Thulard et sa belle-sœur résolurent de procurer les mêmes services aux paroisses voisines en fondant à La Chapelle-au-Riboul «une pépinière de ces vierges qui se consacraient à l'utilité des pauvres de la campagne dans tous les lieux où elles seraient demandées». Mais il faut une maison pour ces bénévoles auprès des illettrés et des malades. Madame Thulard emploie la petite fortune héritée de son mari pour construire une maison centrale à La Chapelle-au-Riboul où elle s'installe avec ses quatre premières compagnes. Réunies sous un même toit et mues par un même idéal de charité, ces jeunes femmes sentaient le besoin d'un règlement commun. Aidée de son curé, Perrine Thulard rédigea le premier règlement qui régissait les activités de ces Filles de la Charité. Malgré son humilité vraie, elle accepta la charge de «supérieure» de cette petite société. Ajoutons que le supérieur ecclésiastique, selon les normes du diocèse du Mans, était un théologien nommé par l'évêque.

Cependant, il fallut attendre l'an 1692 pour que l'acte officiel de fondation en faveur de la maîtresse d'école à La Chapelle-au-Riboul ne soit rédigé. En effet, le 5 septembre 1692, Messire Pierre Salin, ancien curé de La Chapelle-au-Riboul, exécute les dernières volontés de Messire Mathurin Peslier qui considérait «qu'il n'est rien plus nécessaire pour le salut des âmes que l'instruction de la jeunesse tant de l'un que de l'autre sexe, particulièrement quant aux mystères de notre religion et de la doctrine chrétienne». Il lègue donc 50 livres de rentes pour une maîtresse d'école qui instruira les filles dans le bourg et paroisse de La Chapelle-au-Riboul, qui sera fille ou veuve pourvu qu'elle n'ait enfant chez elle et qu'en l'une ou l'autre condition elle ait renoncé au mariage «sans pourtant être obligée d'en faire vœu solennel». Les qualités requises pour cette maîtresse d'école sont précisées : «elle sera de bonne vie et mœurs, n'aura jamais été scandaleuse. Il faudra qu'elle ait du moins vingt et quatre ans, ny

pourra être admise aucune qu'elle ait atteint le dit âge, ne pourra tenir ni retenir chez-elle aucun homme ny garçon, fut-ce son père ou enfant ou frère, pas même aucune fille si ce n'est pour les instruire en la doctrine chrétienne à lire et à écrire, pas même ses sœurs ny autre parent à autre fin».

À la suite de Messire Peslier, plusieurs bienfaiteurs, surtout des anciens curés, contribuèrent à la survie et à l'expansion de la petite Société par des legs substantiels. Toutefois, pour que ses filles gardent l'esprit communautaire, pour «ne pas laisser passer à d'autres la grâce faite pour nous», selon sa propre expression, Mère Thulard exigeait que toutes les sœurs se rencontrent à la La Chapelle-au-Riboul pour une retraite annuelle.

Voyons maintenant comment la congrégation se développe, tant dans ses oeuvres que dans le nombre et la qualité de ses sujets.

L'expansion de la communauté jusqu'à la mort de Mère Thulard (1735)

La nouvelle communauté, à laquelle s'ajoutèrent de nombreuses recrues, n'avait pas de clôture, suivant les statuts des Soeurs de la Charité rédigés par Saint Vincent de Paul et approuvés par l'archevêque de Paris en 1655, soit quelques mois à peine après la naissance de Perrine Brunet. A titre d'enseignantes, les soeurs devaient «agir avec affabilité et impartialité» ; quant au soin des pauvres et des malades, elles devaient le pratiquer avec «empressement et joie».

Des obstacles de tout genre se dressèrent devant Madame Thulard qui désirait fonder un institut basé sur la charité et l'humilité : l'absence des ressources, l'hostilité sourde du public, et même la divergence de vues entre ses premières compagnes. Malgré tout, son oeuvre d'instruction des filles et de charité envers les pauvres et les malades grandit, grâce en partie à une pléiade de prêtres qui l'aidèrent et l'encouragèrent en mettant à son service leur expérience et leurs ressources.

Citons, à titre d'exemple, les noms des seuls curés de La Chapelle-au-Riboul : Pierre Sabin, Pierre Thulard (le beau-frère de la fondatrice), Jacques Jouannault, Henri de Moré et Michel Pichereau.

Le règlement, établi par Mère Thulard avec l'assentiment de ses supérieurs ecclésiastiques, subit plusieurs modifications au cours des années, ce

qui le rendit plus pratique et efficace. Soumis à Mgr Louis de Lavergne du Tressan, il reçut sa sanction le 12 février 1709.

La Société de La Chapelle-au-Riboul, comme elle s'appelait alors, cherche aussi à obtenir la reconnaissance de l'État. On s'adresse à Madame la princesse de Conty qui lui offrit une maison à Sillé-le-Guillaume digne d'être le centre des opérations de ladite communauté².

La princesse qui devint officiellement la protectrice de l'Institut auquel elle donna le nom de «Soeurs de la Charité de Sillé-le-Guillaume», obtint du roi Louis XV les lettres patentes en septembre 1721. Celles-ci furent enregistrées au Parlement de Paris le 22 mai 1722. A partir de ce temps l'oeuvre de l'Institut était solidement assise.

M. l'abbé Pichereau, curé de La Chapelle-au-Riboul depuis 1717, fut alors chargé par l'évêque du Mans de le représenter auprès de Mère Thulard au moment où elle «commençait à sentir le poids de l'âge, les fatigues du travail et [...] des responsabilités morales». Il établit que les soeurs ne vivraient jamais isolées dans une paroisse mais qu'elles seraient toujours au moins deux. Les supérieures auraient toujours le droit de les rappeler à la maison-mère ou de les attacher à une autre maison.

En 1730 tous les bâtiments de La Chapelle-au-Riboul furent détruits par un violent incendie. En moins de deux ans, grâce à la générosité de deux vicaires généraux du Mans, un nouvel édifice fut construit. C'est là que, le 9 novembre 1735, Mère Thulard rendit l'âme, à l'âge de 82 ans.

On pouvait dès lors compter pas moins de 23 écoles de filles, fondées par l'Institut, dont celle d'Évron ouverte en 1720. Selon M. l'abbé Angot «nulle paroisse du bas-Maine, peut-être, n'a été autant favorisée que [La Chapelle-au-Riboul] au cours du XVIII^e siècle, par la présence de personnages dévoués à l'éducation de l'enfance³».

² La maison de La Chapelle-au-Riboul n'en demeure pas moins la maison-mère.

³ Angot, Abbé A., *L'instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790*, Laval (France), Alphonse Picard, 1890, p. 59-60.

Situation de l'instruction primaire en Sarthe et en Mayenne

Sous l'Ancien Régime, plus de la moitié des paroisses en Sarthe étaient pourvues d'écoles primaires ou de collèges, largement dotés pour la plupart. Dans les autres localités et dans les villages pauvres le clergé, secondé par des instituteurs privés, dispensaient l'instruction et obtenaient les meilleurs résultats.

À titre d'exemple, avant la Révolution, 321 écoles avaient été établies dans les 274 communes du diocèse de Laval. Dans celui du Mans, on comptait pas moins de 176 écoles de garçons et 114 écoles de filles. En Sarthe, on trouvait 290 écoles, sans compter celles dues à l'initiative privée. Selon Mgr de Goussane, plus de trois quarts des Soeurs de la Charité étaient établies dans son diocèse de Mayenne, en 1784.

Les Soeurs de la Charité sont dispersées pendant la Révolution (1789-1794)

La famille spirituelle de Mère Thulard comptait plus de deux cents membres lors du déclenchement de la Révolution française en juillet 1789. Depuis la mort de Mère Thulard jusqu'à l'élection de Mère Mailay, six supérieures générales avaient successivement gouverné la Congrégation. Éluë en 1784, Mère Mailay fut maintenue en charge jusqu'en 1805. Femme énergique, elle fut capable de porter le poids de grandes fatigues comme celui de grandes douleurs. Les soeurs de tout âge qui seront dispersées lui resteront attachées et unies entre elles, malgré tout.

Nous ne saurions tenter de résumer ici toutes les difficultés de la congrégation des Soeurs de la Charité de La Chapelle-au-Riboul, mais nous tenons à mentionner quelques décrets (entre autres) de l'Assemblée constituante qui marquèrent cet Institut :

- le 26 août 1789 : adoption de la Déclaration des droits (la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression);
- le 2 décembre 1789 : spoliation des biens de l'Église de France;
- le 13 février 1790 : abolition de tous les ordres religieux et des congrégations qui prennent les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance;
- le 10 avril 1790 : nationalisation des biens du clergé;
- le 27 novembre 1790 : tous les ecclésiastiques en fonction officielle devront prêter le serment de fidélité à la Constitution;

- le 17 avril 1791 : sont déclarés déchus de leurs fonctions les ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment civique.

Les vexations contre les Soeurs de La Chapelle-au-Riboul n'avaient pas encore commencé car, rappelons-le, les soeurs n'étaient pas cloîtrées, n'ayant pas prononcé les voeux de pauvreté, chasteté et obéissance. Ce n'était que partie remise. Le 30 août 1791, le procureur de la commune de Martigné partit en guerre contre les soeurs enseignantes. Selon lui, celles-ci semaient la désunion en prononçant des opinions contraires au sens de la Révolution, avaient refusé de prêter le serment civique et n'assistaient qu'à des messes célébrées par des prêtres réfractaires (non-assermentés). Il demande donc l'autorisation de les déloger et les forcer à quitter la paroisse dans les trois jours. Pourtant, le 9 novembre suivant, dans une adresse aux citoyens de Mayenne, il recommande la tolérance et la liberté individuelle consacrées par la Constitution, invoquant le fait que «les services rendus par ces soeurs hospitalières militent en leur faveur».

Curieux revirement, lorsque les municipalités de La Chapelle-au-Riboul, de Champion et d'Hardanges demandent que les Soeurs de la Charité conservent leurs maisons afin de pouvoir continuer leur ministère auprès des enfants et des malades, le même procureur refuse⁴.

Combien d'autres exemples pourrions-nous citer. Les autorités civiles cherchaient surtout à forcer les religieuses à prêter le serment constitutionnel, ce à quoi, sauf quelques rares défections, elles s'objectaient. L'archevêque Boisselin d'Aix, sollicite le pape Pie VI d'accepter la Constitution civile. Après avoir tergiversé pendant trois mois, ce dernier déclare la loi «hérétique et schismatique, frappant de suspense tout ecclésiastique qui a prêté serment, à moins qu'il ne se rétracte dans un délai de quarante jours». L'Assemblée riposte en annexant le Comtat-Venaissin à la France, en même temps qu'Avignon, en septembre 1791. Les relations entre la France et le Saint-Siège seront rompues jusqu'en 1801⁵.

Les Soeurs de La Chapelle-au-Riboul portèrent leur costume jusqu'au 31 juillet 1793. Dépouillées de celui-ci, elles restèrent fidèles à leur vocation et à leurs promesses : l'amour de Notre-Seigneur dans la personne des enfants pauvres et des malades abandonnés. Enfin, le 8 août suivant, les commissaires

⁴ Bate, *op. cit.*, p. 94-102.

⁵ Adrien Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, Flammarion, 1965, p. 67-71.

du district de Mayenne firent l'inventaire des effets de la maison de La Chapelle-au-Riboul, geste qui précédait l'expulsion. Bien qu'on ait promis à chaque soeur une pension (qui ne leur fut jamais remise) on exigeait un remboursement de la nourriture qu'elles consommaient.

Plusieurs religieuses furent réduites à la plus extrême misère, maltraitées et même emprisonnées. Soeur Pelouin, emprisonnée à Evron le 31 juillet 1794, y demeura séquestrée pendant cinq mois. Soeur Françoise Tréhet avait été guillotinée le 13 mars 1794 à Ernée avec douze autres personnes, pour avoir refusé de prêter le serment. Une semaine plus tard Soeur Jeanne Véron, atteinte d'hydropisie, avait été transportée à la guillotine en civière avant d'être exécutée avec cinq autres personnes. Marie L'huillier et Françoise Mézieres subirent le même sort. Les reliques de ces «martyres de 1794», enterrées à Saint-Pierre-des-Landes, furent exhumées et enterrées à nouveau dans un cimetière bénit, en 1814⁶.

Au point de vue humain, l'oeuvre de Mère Thulard semblait anéantie, en 1794 : immeubles confisqués et vendus, oeuvres d'instruction terminées, personnel dispersé et réduit à se cacher. Mais tel «le sang des martyrs anciens avait été une semence de chrétiens», tel celui des religieuses de la famille de Mère Thulard apporta de merveilleux résultats, si bien que leur nombre devint huit fois plus nombreux au cours du XIX^e siècle.

Les Soeurs de la Charité se regroupent à Évron

Après la tourmente révolutionnaire, le préfet du Mans, tout comme le sous-préfet de Mayenne, engagèrent un duel administratif visant à reconstituer l'Institut dans leur propre juridiction. Mère Mailay, conseillée par Mgr de Pidoll, évêque du Mans, opta pour la Mayenne où les autorités civiles lui promettaient les bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine en remplacement de la maison-mère de La Chapelle-au-Riboul⁷. Avec une nouvelle énergie et inspirée par le charisme de la fondatrice, Mère Mailay s'installe à Évron le 21 décembre 1803. Elle regroupe ses filles dispersées et l'Institut reprend vie, portant dorénavant le nom de Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron. À ce

⁶ E. Baffie, *op. cit.*, p. 188-120. Le 19 juin 1955 ces religieuses et d'autres personnes furent béatifiées par le pape Pie XII.

⁷ Le restant de ce récit s'appuie surtout sur *La Congrégation des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron* (par «une religieuse de la maison-mère» Mère Ernestine Godefroy), Paris, Oeuvre des Orphelins-apprentis d'Auteuil, 1933, 351 p.

moment la congrégation comptait 143 soeurs, y compris 28 novices, dont cent étaient réunies à Évron. Napoléon concédait définitivement l'ancienne abbaye bénédictine à la Congrégation en 1808 et approuvait les statuts de l'Institut le 13 novembre 1810. Vers ce temps, soixante-dix maisons avaient été rouvertes dans la Sarthe, la Mayenne et l'Orne. Les Soeurs purent enfin ré-occuper la maison de La Chapelle-au-Riboul le 3 août 1824.

Le 24 juin 1838, Mgr Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans, approuve de nouvelles Constitutions et Règles pour la Congrégation. Il s'agit d'un nouvel envoi pour les religieuses qui, au nombre de 143, prononcèrent les vœux perpétuels, alors que 229 contractèrent un engagement quinquennal, prélude à la profession perpétuelle. Deux jours plus tard, Mère Anne Françoise Julienne Poussier fut élue supérieure générale, poste qu'elle occupa durant dix-huit années au cours desquelles elle fonda 78 autres maisons.

Le 11 août 1843, le pape Grégoire XVI répondant à une demande de Mgr Bouvier, déclara l'Institut «très louable» sans cependant en approuver les constitutions. En 1855 la maison d'Évron fut transférée du diocèse du Mans à celui de Laval, nouvellement créé.

Au cours de la Guerre franco-prussienne (1870-1871), la mère supérieure Houdayer offrit d'abord l'asile à de nombreux «mobiles» recrutés localement, qui installèrent leurs tentes dans les jardins; quelques semaines plus tard, la maison-générale devint un hôpital rempli de blessés, de typhiques et de varioleux. D'autres maisons de la Congrégation offrirent des services semblables.

Consécration de la Congrégation au Sacré-Coeur

La dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, reconnue officiellement le 6 février 1765 par le pape Clément XIII, fut étendue à toute l'Église. Un siècle auparavant, Marguerite-Marie Alacoque (1648-1690) avait reçu la révélation de cette dévotion au cours de quatre apparitions, dont la plus importante se situait dans l'octave de la Fête-Dieu 1675.

Le 25 mars 1874, Mère Aimée Morinière, supérieure générale, annonce aux soeurs son projet de consacrer la Congrégation des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron au Sacré-Coeur de Jésus. Ce projet, déjà approuvé par le

Très-Saint Père [Pie IX], fera l'objet d'une fête organisée par l'évêque de Laval⁸.

Une nouvelle tempête s'annonce

De nouvelles épreuves s'abattent sur les communautés religieuses de France à partir de 1880, après l'arrivée au pouvoir des républicains dont plusieurs s'inspirent des doctrines maçonniques. Une lutte décisive s'engage contre les écoles congréganistes. Le 28 novembre 1882 le gouvernement interdit l'enseignement religieux en France. En 1901 la Congrégation compte 318 maisons et 1660 religieuses, y compris les novices et les postulantes. Les soeurs d'Évron enseignent à 30 000 élèves et soignent plus de 3 000 malades dans leurs hôpitaux.

Le 7 juillet une nouvelle loi stipule que «l'enseignement de tout ordre et de toute nature est interdit en France aux congrégations» religieuses. À mesure que leurs écoles sont fermées par les gendarmes, les soeurs se réfugient à la maison-mère d'Évron. Mère Coupris, la supérieure générale, leur disait :

«Je ne saurais trop vous inviter à cette confiance inébranlable dans le Sacré-Coeur de Jésus, car je suis intimement convaincue qu'il nous sauvera et que sa chère famille d'Évron ne s'éteindra pas⁹». Puisque l'apostolat semblait devenir impossible en France, la supérieure générale cherche ailleurs. Mère Cousin fait appel à Mgr Heylen, évêque de Namur en Belgique, qui accepte la Congrégation avec plaisir et lui permet de s'installer dans un château à Sohier, dès 1903; celui-ci deviendra le point de ralliement d'autres établissements fondés par après.

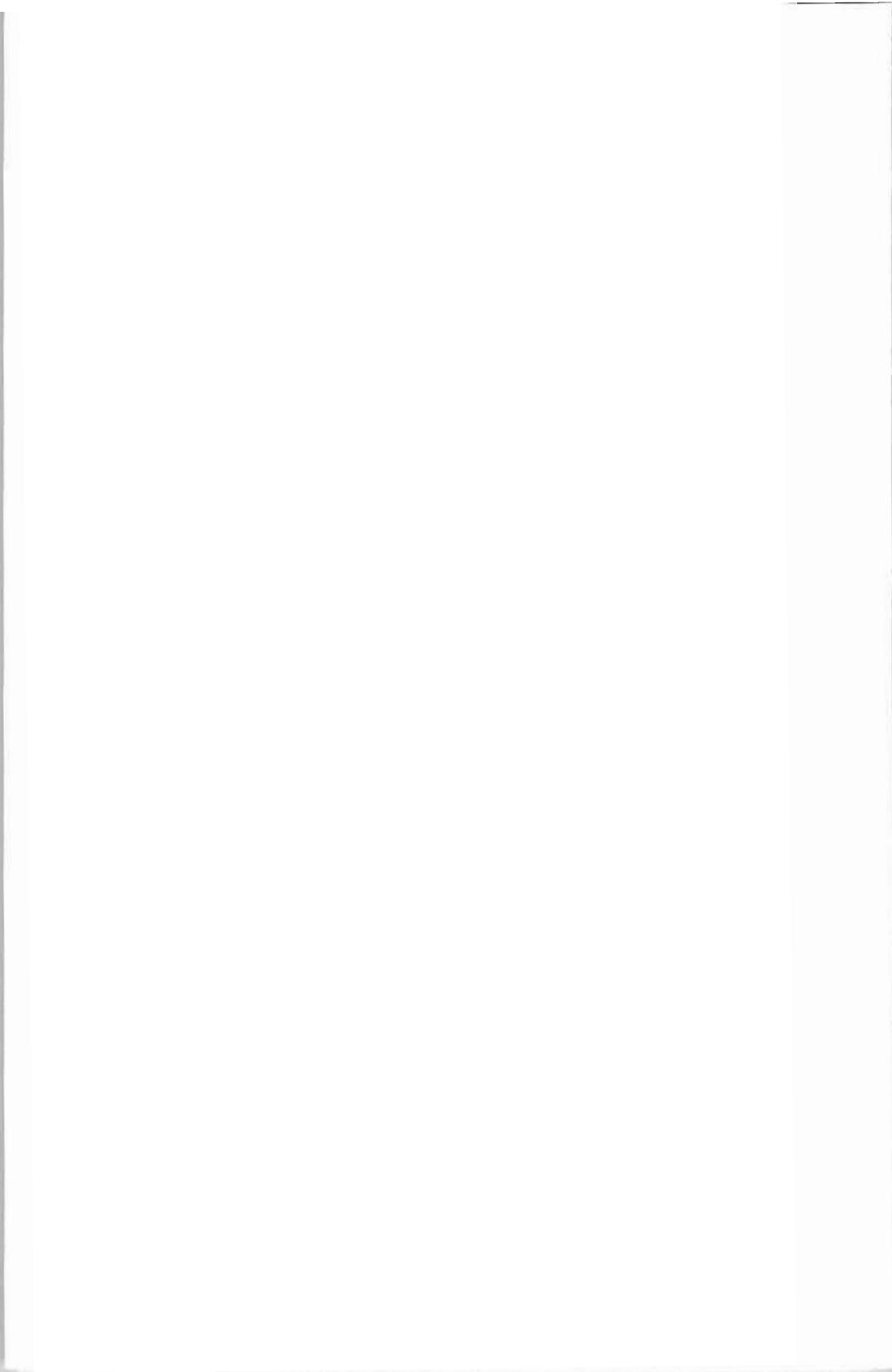
L'année suivante, grâce à l'intervention d'un bénédictin, originaire de la Sarthe, les soeurs d'Évron s'installèrent à Filey, au Yorkshire (Angleterre). En 1912 elles ouvraient une deuxième maison à Romiley, près de Manchester.

⁸ *Dictionnaire de la vie spirituelle* sous la direction de Stefane de Fiore et Tullo Gofi, adaptation française par François Vial, Paris, Les éd. Du Cerf, 1983, p. 97, AG SCE, Lettres circulaires 1856-1908, 25 mars 1974.

⁹ Maison-mère (Évron), Circulaire du 17 janvier 1903. Tout lecteur qui désire en savoir plus au sujet de la crise en France qui força de nombreuses congrégations religieuses à s'expatrier, en particulier au Canada, aurait avantage à lire la trilogie du professeur Guy Laperrière : *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914*. Québec, P.U.L. 1998-1999.

Ainsi, les filles de Mère Thulard, chassées de France, contribuèrent à la grande mission de l'Église «d'aller enseigner toutes les nations».

Dans le prochain chapitre nous verrons que la Congrégation, loin de s'éteindre, va relever un autre défi de taille en s'installant à Trochu, en Alberta, en 1909.





MÈRE MARIE LOUISE BECTON
Première Supérieure Provinciale du Canada.



CHAPITRE 2 : L'IMPLANTATION EN ALBERTA

L'impulsion des missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Les qualités morales, spirituelles et intellectuelles des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron étaient bien connues de certains missionnaires Oblats qui œuvraient dans le vaste territoire du Nord-Ouest canadien depuis 1845. Mentionnons, en particulier, NN.SS. Vital-Justin Grandin et Émile Grouard qui étaient cousins et respectivement natifs de St-Pierre-sur-Orthe (Mayenne) et de Brûlon (Sarthe). Lorsque Mgr Émile Legal succéda à Mgr Grandin, le 3 juin 1902, il garda comme vicaire général le père Hippolyte Leduc qui connaissait très bien le pays et ses besoins. Né à Évron même, le 30 avril 1842, ce dernier avait étudié à Précigné et Mayenne avant d'être envoyé comme missionnaire au Canada en 1864. La qualité de l'œuvre d'enseignement et des soins aux malades et aux pauvres, prodigués par les Soeurs d'Évron, lui était donc connue de première main. Or, Mgr Legal le chargea non seulement de l'aider à administrer son diocèse mais aussi de veiller, entre autres choses, à la construction de la cathédrale à Saint-Albert, puis de l'église Saint-Joachim, à Edmonton, avant de transférer le siège métropolitain à la capitale le 30 novembre 1912¹.

À partir de 1903 quelques officiers et aristocrates français, fuyant la persécution contre l'Église de France et les communautés religieuses, et sans doute affectés par l'Affaire Dreyfus, vinrent s'installer sur des ranches au sud-est de Red Deer. Une colonie, formée près du *Saint Ann Ranch*, prit le nom de Trochu en l'honneur du colonel Armand Trochu, neveu du général qui avait été chargé de défendre Paris au cours de la Guerre franco-prussienne. Le père Pierre Bazin, prêtre de Sainte-Marie de Tinchebray (psm) -- une communauté fondée dans l'Orne, au nord d'Évron, et dont quelques membres s'étaient installés au centre de l'Alberta en 1907 -- prit la colonie en charge et y bâtit une église².

Or, le père Leduc, retourné à Évron avec Mgr Grandin en 1879, puis à nouveau en 1893, avait parlé aux religieuses à propos des missions oblates

¹ Baffie, *Aperçu*, p 287-311. *La Congrégation*, op. cit., p 322-337. Abbé Augustin Ceuneau, *Un compagnon de Mgr Grandin Le R.P. Alphonse-Hippolyte Leduc, o.m.i. [1842-1918]*, Rennes, Imp. Le Nouvelliste de Bretagne, 1942, pp 66-71. Gaston Carrière, omi, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie Immaculée au Canada*, T. II, Éd. de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1977, p. 288-289.

² Voir "Trochu" et "Tinchebray" dans *Place Names of Alberta*, Ottawa, Imp. du Roi, 1929, p 125-127. Lt-colonel Rousset, *Histoire générale de la Guerre Franco-Allemande [1870-1871]*, Paris, Lib. Tallandier, ca 1911, Tome I, p.364 *et seq.* ; la photo du général Trochu en p. 375. Voir aussi 'Origines de Trochu' à l'Appendice F.

implantées dans l'Ouest canadien et de la nécessité d'avoir des soeurs enseignantes et hospitalières. Mère Cousin, munie d'une lettre de recommandation du père Jean-Baptiste Lemius, apôtre du Sacré-Cœur à la basilique de Montmartre, écrivit à Mgr Legal pour lui offrir l'envoi en Alberta d'un groupe de sa congrégation.

Désirant se renseigner davantage sur la situation à Trochu, Mère Cousin s'adresse à Madame Philomène Butruille. Voici la réponse de cette dame qui aura l'honneur d'accueillir les fondatrices, à leur arrivée :

Trochu Valley, 21 octobre 1908
Ma Révérende Mère,

Je tiens à vous exprimer d'abord ma reconnaissance pour la confiance que vous voulez bien me témoigner. L'Alberta est grand, et il y a beaucoup à faire comme pensionnats, mais surtout comme hôpitaux. J'ai le plus grand désir de voir s'installer une communauté ici, où nous formons déjà un centre assez important pour qu'un hôpital soit bien placé avec un grand rayon d'action et à 50 milles d'une ville. La condition principale pour l'installation de religieuses, c'est l'anglais ; il faut que deux sur quatre sachent parler couramment l'anglais, car les français sont rares ici, et l'anglais est la langue adoptée par la population cosmopolite qui habite le pays.

C'est Mgr Legal qui est évêque d'Alberta, nous avons eu l'honneur de sa visite au mois de septembre, et je lui ai même fait part de notre désir, de voir un hôpital s'installer ici. J'ai bien compris dans sa réponse qu'il se réserve le droit de décider, et qu'il veut surtout créer des centres là où il a intérêt à la chose ; en un mot, il enverrait des religieuses qu'il tient à sa disposition, si on lui assurait le terrain, le local et une somme pour marcher, mais si on n'offre rien de tout cela, il laisse suivre la marche du pays et place des hôpitaux où il veut, car il considère qu'un petit hôpital, commençant avec trois ou quatre religieuses le dirigeant à leurs frais et pour leur propre compte, rapporte de l'argent, il y a toujours des malades, des accidents et la ville étant très loin, on a la chance de voir tout ce monde là s'installer à l'hôpital.

D'après ce que je crois, je ne sais si Mgr Legal aimerait voir s'installer en Alberta une nouvelle communauté. Quand vous

m'aurez fait savoir si vos religieuses parlent l'anglais, je pourrai m'en informer d'une façon précise. En tout cas, c'est à lui qu'il faudrait s'adresser pour cela car ici, nous avons deux Pères de l'ordre de Tinchébray qui sont deux frères, les Pères Bazin, l'un est curé de Trochu Valley et l'autre missionnaire pour la région.

Si ce n'est pas ici que vous désirez vous installer, l'évêque pourrait vous renseigner sur ce qu'il peut faire pour vous. Quant à nous qui formons une colonie française et catholique, nous avons à soutenir les frais du culte catholique et l'entretien du Père ; la Société qui possède des terrains ici pourrait vous offrir gracieusement le terrain et on pourrait quêter pour vous aider dans la bâtisse. C'est tout ce qu'on pourra faire ; je vous parle très franchement, le pays est pauvre -- jusqu'à l'arrivée du chemin de fer qui peut encore se faire attendre deux ans -- et nos ressources ne nous permettent pas d'en faire davantage.

Si vous vous décidiez à venir visiter le pays il faudrait venir au printemps prochain, vers avril ou mai ; le climat est délicieux l'été, et très froid l'hiver, les appareils de chauffage excellents, et le pays très sain. Il n'y a pas d'arbres, c'est une immense prairie vallonnée, coupée de mille petits cours d'eau ; d'autres régions sont boisées, près des Rocheuses. La vie n'est pas chère quand on ne désire pas des mets délicats. Vous pouvez cultiver tous les légumes que vous voulez dans un potager ; les fruits sont plus difficiles à avoir, mais on en reçoit chaque semaine de la ville.

Ici, à Trochu Valley, nous formons un centre qui se compose d'une église catholique, une autre presbytérienne, un hôtel, un grand store dont nous avons la direction, une école, une écurie de louage, menuisier, boucher, charron, ferblantier et dix à douze maisons habitées par des familles. Peu de catholiques dans la région. un peu plus de cent. Le reste est presbytérien, baptiste, etc., tous très militants. Le pays est très sûr, les femmes sont très respectées et on aime beaucoup les hôpitaux tenus par les religieuses. Les Soeurs de la Sagesse sont installées un peu partout ici ; elles ouvrent en ce moment un pensionnat à Red Deer, qui doit devenir hôpital quand elles auront les fonds ; mais là il y a déjà une ville plus importante -- le centre a été choisi par le père Voisin qui s'est chargé des frais d'installation et en aura

la direction -- c'est une autre affaire. Pour les frais de voyage, vous pourriez vous renseigner auprès de Bernu Péron et Cie à Paris, Boul^d Haussmann.

Voilà, ma Révérende Mère, ce que je puis vous dire pour vous renseigner. Il faut de l'énergie, de la patience, se priver de bien des choses au début, mais vous aurez une oeuvre et une fondation pour vous qui est d'un bon rapport, tout le monde le sait, et qui par la suite peut être agrandie d'un pensionnat, si vous le voulez. Je ne vois qu'un obstacle, c'est la langue anglaise.

Je serai très heureuse de recevoir de vos nouvelles, ma Révérende Mère ; je vous fais un tableau vrai et exact des choses, aussi bien au point de vue de l'oeuvre que de l'argent, je regrette de ne pouvoir faire davantage pour vous et suis prête à vous donner tout mon dévouement et mon aide dans le cas où vous aimeriez à poursuivre votre idée ; tout ce dont je puis vous assurer, c'est que vous seriez les bienvenues dans le pays, que vous auriez beaucoup de bien à faire et que tous béniraient votre arrivée ici.

Veillez agréer, ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments respectueux

(signé) P. Butruille.

PS. Nous avons ici deux docteurs, un français, l'autre anglais qui seront pharmaciens en même temps³.

À Évron, malgré des incertitudes, les sœurs se préparent au grand départ qui aurait probablement lieu au cours de l'été de 1909. La visite de Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, et de son vicaire général, «laissa de part et d'autre, avec les meilleures impressions, des gages sérieux d'espérance pour l'avenir ». Voici la réponse tant attendue de Mgr Legal :

³ Archives Maison générale des SCE (AG SCE), *Chroniques* 1908, p. 11-15. Pour un historique des origines de Trochu, voir le récit reproduit à l'Appendice F.

St-Albert, Alta Janv. 11 1909
Ma très Révérende et bien chère Mère,

Merci de votre bon souvenir conservé de ma visite à votre belle Communauté. Merci de vos bons souhaits et des prières que vous voulez bien offrir à Dieu en ma faveur. Veuillez bien croire que, de mon côté, je souhaite bien sincèrement que le Bon Dieu vous protège, protège vos personnes et vos œuvres et qu'il vous permette de vous étendre et d'élargir encore votre champ d'action, puisque ce sera augmenter votre influence pour le bien.

Assurément, je ne demande pas mieux que de voir cette extension atteindre le diocèse de St-Albert, car tout ce que je connais de votre Institut me fait désirer de le voir nous prêter son concours. J'ai différé un peu de répondre à votre lettre du 29 novembre, afin de prendre quelques renseignements et d'avoir l'opinion du prêtre qui s'occupe de desservir Trochu Valley, au sujet d'un établissement de votre communauté dans cet endroit. D'après ce que je connais, la localité de Trochu Valley n'est pas encore très considérable, mais on a grand espoir de lui voir prendre rapidement de l'importance. Ce qui semblerait requis et réalisable, en ce moment, ce serait je crois, un petit hôpital, sans prétention. L'école catholique aussi pourrait être confiée aux sœurs, si vous en aviez quelqu'une capable d'enseigner l'anglais aussi bien que le français, et munie de diplômes acceptables ici. Comme je vous le dis, Trochu n'est pas encore une grande ville, loin de là ; mais si, avec les renseignements que vous pouvez avoir par ailleurs, vous désirez venir y fonder un premier établissement, vous pouvez être sûre d'être très cordialement accueillies par moi, et j'espère bien que ce premier établissement sera suivi de bien d'autres, dans un avenir assez restreint.

Donc, je considère l'affaire comme décidée en principe ; il y a seulement à régler les questions de détails, pour le nombre de soeurs à envoyer, l'époque du départ, etc.. Vous avez dû sans doute recevoir quelques propositions de la part de quelque résident de Trochu. On pourrait vous donner au moins gratuitement le terrain ; mais avant de venir, peut être serait-il plus prudent d'avoir ce transfert du terrain en bonne et due forme, à vous personnellement ou à moi-même, avec l'obligation

que j'assumerai volontiers, de vous le transférer de nouveau, dès que vous aurez conquis le droit de posséder comme communauté, par ce que l'on appelle ici un acte d'incorporation.

Donc soyez bien persuadée, ma bien chère Mère, que vos filles seront parfaitement accueillies, et si vous pouviez vous-même les amener, et vous rendre compte par vous-même de la situation et des conditions du pays, ce serait encore ce qu'il y aurait de mieux.

Me recommandant bien aux prières de toute votre pieuse communauté, que je bénis bien affectueusement, je demeure,

Ma Très Révérende et bien chère Mère,

Votre tout dévoué en N.S. et M.I.,
+Émile J. Legal, Év. de St-Albert
O.M.I.⁴

Et dans le but de faciliter l'arrivée d'un tel groupe le père Leduc acheta du colonel Trochu, pour la modique somme de deux dollars, sept acres [2,83 hectares] adjacent au terrain de l'église de Trochu⁵.

Voyage d'exploration

Ces conditions plurent à Mère Cousin et à son conseil général. Aussi, décida-t-elle d'aller explorer la situation en Alberta avant de procéder à une décision plus définitive. Accompagnée de sœur Claire Roimier, maîtresse des novices, ainsi que de l'aumônier, M. le chanoine A. Lemanceau, Mère Cousin quitta Paris le 24 février 1909. Le groupe fut rejoint à Liverpool par sœur Marie-Louise Recton qui avait passé une couple d'années en Angleterre afin de se perfectionner dans la langue de Shakespeare. Cet atout lui permettrait, au besoin, de servir d'interprète tout au cours du voyage transatlantique. Arrivé par train à Calgary, le 14 mars, le groupe fut accueilli chaleureusement par le père Leduc qui l'accompagna en train jusqu'à Strathcona, et de là à Saint-Albert afin que les religieuses puissent rencontrer l'évêque. Puis le père Leduc conduisit le groupe à divers endroits où il y aurait possibilité d'ouvrir des maisons, y compris Trochu.

⁴ Archives, Maison générale des SCE, *Chroniques*, 1909, p. 38-41.

⁵ Baffie, *Aperçu*, p. 287-291 Lettre, H. Leduc à M. l'abbé Lemanceau, aumônier, 29 mai 1909, APA.

Dès le retour en France des visiteuses, le père Leduc écrivait à Mère Cousin :

La fondation de Trochu sera certainement pour vous le commencement d'une série de fondations plus importantes. Depuis votre passage chez-nous, non seulement de nouvelles églises ont été ouvertes au culte dans le diocèse de Saint-Albert, mais sur les frontières même du diocèse, un nouveau vicariat apostolique [Yukon] et un nouveau diocèse régulier [Calgary] vont incessamment être érigés. Revenez dans quelques années, et vous verrez avec bonheur combien vos chères Filles auront déjà poussé de profondes racines dans notre sol canadien⁶.

Ces remarques démontrent la rapidité avec laquelle les changements s'effectuaient dans l'Ouest canadien mais aussi la justesse des prédictions du bon père Leduc, comme le révélera d'ailleurs cette partie de l'histoire de la congrégation des Soeurs d'Évron.

La semence

De retour à la maison-mère, la supérieure générale, avec son conseil général, prend la décision ferme d'envoyer des soeurs au Canada. Le départ est prévu pour la fin de juillet. Mais avant que la lettre de Mère Cousin ne soit parvenue à Mgr Legal, le père Leduc avait écrit à celle-ci pour lui annoncer une modification importante qui aurait pu affecter la décision de fonder un établissement à Trochu. La société des chemins de fer du Grand Tronc, qui construisait alors une seconde ligne reliant Calgary à Edmonton, avait décidé de ne pas inclure Trochu sur le trajet. Ceci remettait en cause le projet d'y construire un hôpital régional. En échange, le père Leduc suggérait la construction d'un dispensaire et d'un petit pensionnat. Puis, ajoutait-il, lorsqu'une sœur recevrait son diplôme d'enseignante en Alberta, elle pourrait prendre la direction de l'école publique de Trochu.

Mère Cousin et son conseil acceptèrent la suggestion du père Leduc et maintinrent le projet d'installation à Trochu. Le groupe de huit, non sans appréhension, mais avec confiance en Dieu, quitta Évron pour l'Amérique le 29 juillet, tel que prévu⁷. Personne n'aurait pu prédire, alors, qu'une vingtaine de

⁶ Abbé Augustin Ceuneau, *Un compagnon*, op. cit., p. 68-70.

⁷ Correspondance, AG SCE

maisons seraient fondées en Alberta et en Saskatchewan au cours des prochaines 90 années.

Les fondatrices : un profil

Arrivées par train à Calgary le 16 août, les soeurs furent accueillies par le père Ciron, psm, originaire, lui aussi, d'Évron et curé de Carstairs. Il les reconduisit en voiture automobile jusqu'à Trochu où elles arrivèrent à 20 heures.

Le groupe des fondatrices comprenait les soeurs Marie-Louise Rector, supérieure, Marie-Joseph Rondo, Marie-Joseph Laigre, Léontine Reboux, Marie-Victoire Bruhay, Joséphine Boisseau, Marie-Augustine Buttier et Cécile Février. Voici un profil de ces héroïques pionnières.

Quand on approchait sœur Marie-Louise **Rector** on se sentait subjugué par on ne sait quel charme, discret comme sa personne, mais d'une réelle attirance. Par-dessus tout, on distinguait chez elle tant d'esprit surnaturel que non seulement on l'aimait, on la respectait, mais on la vénérait. Elle fut nommée Visitatrice au Canada le 19 septembre 1912, puis supérieure provinciale le 25 janvier 1913, et passa plus de 20 ans à Trochu où elle s'éteignit le 22 août 1930.

Sœur Marie-Joseph **Rondo**, pour sa part, mit tous ses talents au service de la communauté et de la paroisse. Première conseillère et secrétaire provinciale, elle assumait plus que sa part de responsabilités : enseignement, peinture, musique, couture, buanderie, ménage, défrichage et jardinage. C'est à elle que fut confiée la charge très importante du noviciat ouvert à Trochu le 8 septembre 1914, et dont elle s'occupa, sous indult, avec zèle et compétence pendant 42 ans. Elle succéda à Mère Marie-Louise, comme supérieure provinciale, de 1930 à 1954. Sans cesse préoccupée du bien spirituel, intellectuel et matériel, elle manifesta beaucoup de fermeté et de tendresse à la fois. Elle mourut le 7 octobre 1968, âgée de 90 ans.

Bretonne d'origine, sœur Marie-Joseph **Laigre**, appelée sœur Marie-Thérèse afin d'éviter toute confusion avec la précédente, avait été le boute-en-train au cours du voyage. Destinée à l'enseignement, elle fut mise à l'étude de l'anglais à l'université de l'Alberta tout en logeant chez les Fidèles Compagnes de Jésus, une congrégation religieuse installée à Edmonton. En 1930, elle fut nommée supérieure locale de Trochu, responsabilité qu'elle conserva jusqu'en 1938, avant de retourner en France à titre de 4^e Assistante générale.

Sœur Léontine **Reboux**, naturellement distinguée, affable et de bonne éducation, fut sacristine, portière et réglemmentaire. Elle passa 50 ans à Trochu avant de mourir à l'âge de 82 ans.

Sœur Marie Victoire **Brubay** fut, dès son arrivée, responsable du dispensaire. Elle n'y resta que peu de temps car elle fut choisie pour ouvrir l'hôpital de Vègreville.

Sœur Joséphine **Boisseau** fut nommée infirmière de «l'hôpital de la Coulée». Cherchant toujours à mieux servir, elle accepta d'aller passer quelques semaines à l'Hôpital Sainte-Croix (*Holy Cross*) de Calgary, dirigé par les Soeurs Grises de la Charité de Montréal, dans le but de se familiariser avec la langue anglaise. Elle devint, par la suite, une excellente maîtresse de formation, soit comme directrice de l'École des infirmières à Vègreville, soit comme supérieure, et mourut le 26 septembre 1959.

Sœur Cécile **Février**, destinée elle aussi à l'infirmierie, passa quelques semaines à Calgary en compagnie de sœur Joséphine. Elle réussit à la longue à se débrouiller en anglais. « Que les récréations se passent à parler l'anglais la moitié du temps » avait ordonné la Mère générale.

Sœur Marie Augustine **Buttier**, la plus jeune du groupe, ressentit beaucoup de peine à quitter sa famille. Malgré tout, elle fut « ni la moins joyeuse ni la moins généreuse » dans son travail de cuisinière effectué, au début, avec un minimum d'ustensiles fournis par les habitants. Située à l'arrière de la maison, la cuisine était des plus rudimentaires. Sœur Marie Buttier déploya beaucoup d'énergie à s'acquitter de sa besogne et dut lutter contre la tuberculose avant de rendre son âme à Dieu le 8 juillet 1929⁸.

La fondation à Trochu dans la coulée

Ici, cédon la plume à la chroniqueuse :

Les soeurs furent reçues dans la Coulée par les familles Butruille, Eckenfelder, de Chauny, de Reinach et plusieurs autres personnes, réunies pour la circonstance. Elles furent introduites dans le local provisoire [ancien *stopping-place*] nettoyé et aménagé par des mains charitables qui laissaient deviner des cœurs sympathiques et remplis de délicatesse. Les

⁸ "Les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron", MS, s.a., s.d., 19 p. AP SCE. Extraits de Lettres. Dossier Trochu, AG SCE.

dames de la colonie avaient pensé à tout, et le Crucifix placé dans chacune des pièces présentait un cachet tout particulier : ces dames s'étaient servies de l'image du Journal "LA CROIX" gracieusement encadrée et surmontée d'une branche de rameau bénit. Ce geste aussi pieux que délicat, trouva le chemin des cœurs. Les soeurs sentirent de suite la bienveillance dont elles étaient entourées⁹.

Dès le lendemain, les religieuses s'occupèrent activement à leur installation. À peine quelques jours s'étaient-ils écoulés que plusieurs accidentés sollicitèrent comme une faveur d'être soignés à l'hôpital. Les Soeurs s'en défendirent autant qu'elles purent, car le local n'était pas vraiment en état de recevoir des malades, mais il fallut céder aux instances des intéressés et du docteur Milne, qui trouvait que tout était parfait du moment qu'il avait des « *Nurses* qualifiées » pour s'occuper des malades.

Deux chambres furent donc préparées à la hâte. Il n'y avait pas de menuisier sur place, les pères Bazin, Anciaux et Ciron p.s.m. firent leur possible pour y suppléer et réussirent à transformer en salle d'hôpital des pièces qui avaient jusque-là servi de graineries. En même temps une chambre dans la maison principale fut disposée en chapelle.

À la demande de plusieurs familles, les soeurs se chargèrent également de l'éducation de quelques enfants ; pensionnaires et externes furent acceptés dans la mesure où les locaux le permettaient.

Grâce à l'initiative et au dévouement du père Bazin, une école fut aménagée. Elle comprenait, au rez-de-chaussée, deux salles dont la plus grande servait de salle de classe. À l'étage deux dortoirs et deux petites chambres pour les pensionnaires et leurs maîtresses.

Cette première école fut plus tard transportée sur la colline dans l'enclos des soeurs où avait été construit l'hôpital Sainte-Marie. Puis en 1912 elle fut à nouveau déménagée ; cette fois ce fut sur le terrain actuel de l'école. Elle venait d'être légalement reconnue sous le nom de *Pontmain School*¹⁰. Jusqu'alors les religieuses avaient prêté bénévolement leur concours puisqu'elles ne possédaient pas les diplômes requis pour fonctionner officiellement. Sœur Marie-Gabrielle

⁹ "Arrivée des Soeurs d'Évron à Trochu" in *Bulletins semestriels*, No. 1, AG SCE. Voir *Les origines de Trochu*, à l'appendice F.

¹⁰ Le nom de Pontmain évoque l'apparition de la Vierge Marie à des enfants dans le village du même nom, en Mayenne, en 1871.

Guerrier, arrivée en septembre 1911, puis un peu plus tard Sœur Marie-Thérèse Laigre, ayant obtenu les qualifications nécessaires, se partagèrent l'enseignement.

Ainsi, sous d'autres cieux, les religieuses se retrouvaient officiellement près des chers enfants qu'une loi inique avait arrachés de leurs mains dans leur propre patrie. Malgré toutes les attentions dont elles étaient l'objet de la part des prêtres et du groupe si sympathique des paroissiens, elles eurent en ces premières années d'exil de nombreuses occasions de faire abnégation d'elles-mêmes.

Elles ne manquèrent jamais du nécessaire, même si elles se passèrent souvent de ces mille petits riens auxquels elles étaient habituées au doux pays de France. De ces jours bénis, les huit premières religieuses d'Évron dans l'Ouest canadien garderont à jamais le meilleur souvenir.

*Il fut bien doux, ce cher Bethléem
Et sa Pauvreté, son Humilité
Firent de leurs cœurs la vraie félicité
Dans le froid réduit de l'humide "Coulée"¹¹*

Le docteur Milne, médecin du lieu, fut comblé d'avoir à son service, dès le début, des infirmières diplômées. Sur le plan routinier, les sœurs souffraient, comme tout le monde d'ailleurs, de l'absence d'eau courante, du service d'égouts et d'électricité, y suppléant par l'abnégation et le travail supplémentaire. Les installations effectuées par le père Bazin n'étaient que temporaires. Mère Marie-Louise ne tarda pas à préparer plans et devis pour le futur hôpital et couvent Sainte-Marie. Comme la voie ferrée ne passait pas encore à Trochu, le transport des matériaux de construction causa de nombreux problèmes qui furent réglés malgré tout. Le père Leduc choisit lui-même l'emplacement du nouvel édifice : il fallait le construire sur la colline, près du chemin de fer à venir, non dans la coulée. Venu célébrer le premier anniversaire de l'arrivée à Trochu des religieuses, le 16 août 1910, il repartit peu après pour un voyage en France, ce qui lui permit de revoir sa sœur aînée, à Évron. Religieuse de la Sainte-Famille au Basutoland [Lesotho] depuis 43 ans, elle rencontrait son frère pour la première fois depuis le départ de ce dernier pour le Canada. Les deux s'acheminèrent vers Rome où ils furent reçus par SS le Pape Pie X¹².

¹¹ *Bulletins semestriels. No. 1, AG SCE.*

¹² Abbé A. Ceuneau, *Un compagnon de Mgr Grandin*, p. 73.

C'est au père Jean-Baptiste Lemius, omi, apôtre et ancien chapelain de Montmartre, cependant, que revint l'honneur de bénir la première pierre de la maison Sainte-Marie, le 30 octobre 1910. Ami de la congrégation, ce dernier était venu participer au congrès eucharistique tenu à Montréal du 6 au 16 septembre¹³ et avait insisté, avant de repartir, pour venir rendre visite aux religieuses qu'il avait encouragées à s'expatrier pour la gloire de Dieu. L'hôpital Sainte-Marie fut officiellement ouvert en 1911.

Pendant ce temps, un deuxième groupe de religieuses était arrivé de France à Trochu : les soeurs Victorine Perlemoine, Baptistine Cottereau, Angèle Bouhours, Marie-Louise Martigné et Marie Doisneau¹⁴.

À l'été de 1912, au grand plaisir des soeurs, Mère Marie Cousin, accompagnée de sa 1^{ère} Assistante Mère Marie Bourgouin, et de M. l'aumônier Lemanceau, revint visiter ses Filles, non seulement à Trochu mais aussi à Vègreville et Strathcona.

Vers la fin de juillet eut lieu la bénédiction de la cloche du couvent, don du père Bazin. Ce dernier en fut le parrain et Mère Cousin la marraine, alors que la cloche reçut les noms de Marie - Anne - Perrine - Julienne. [Voir l'Appendice H]

¹³ Lors de ce congrès eucharistique tenu en l'église Notre-Dame de Montréal, le 10 septembre 1910, Mgr Bourne, archevêque de Westminster, qui s'était longuement entretenu la veille avec Mgr Michael Fallon, évêque de London (Ontario), prit la parole. Il évoqua de façon élogieuse le fait que la langue française avait été si longtemps l'expression unique de la religion catholique, de la civilisation et du progrès au Canada. Avec le temps, ajouta-t-il, les circonstances avaient changé et une autre langue – l'anglais – avait pris une importance supérieure dans les choses ordinaires de la vie. Or si tout le Canada, voire l'Amérique toute entière, devait être gagné à l'Église catholique, il fallait que cela s'accomplisse dans la langue anglaise.

Henri Bourassa, fondateur du journal *Le Devoir* (janvier 1910) répondit à Mgr Bourne. Après avoir évoqué les droits des ouvriers catholiques et ceux de l'éducation chrétienne, non seulement dans les écoles et collèges mais dans toutes les institutions de haut-savoir, il réclama la plénitude des droits des francophones dans tout le pays. Il rappela aussi l'effort apostolique accompli par des missionnaires venus du Québec, non seulement auprès du Canada anglais mais aux États-Unis et dans de nombreux autres pays.

"Enfin, dit-il, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles [...] Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai. Mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses [...] Montons jusqu'au Calvaire, et là, [...] apprenons la leçon de tolérance et de la vraie charité chrétienne [...]". Cette citation fut tirée de *Hommage à Henri Bourassa*, numéro-souvenir publié par *Le Devoir*, Montréal, 25 octobre 1952, p. 97-114. Voir aussi Robert Rumilly, *Henri Bourassa : La vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1953.

¹⁴ Registre des Nominations, AG SCE.

Parmi le petit groupe de Français qui formaient le noyau de la future paroisse, on comptait les de Beudrap, de Chauny, de Reinach, Butruille, Devilder, Figarolle, Papillard, Trochu, etc. Mais à l'approche de la guerre, en 1914, la plupart furent rappelés au service de la patrie et durent quitter. Leurs terres furent occupées par des gens venant de la Pologne, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ukraine, de Hongrie, etc., chacun avec sa culture propre et ses croyances. Les barrières linguistiques ne les gênaient pas, semble-t-il, dans cette province à majorité anglophone. Les religieuses acceptèrent de se familiariser avec la langue anglaise, tant à l'école qu'à l'hôpital, sans pouvoir y changer grand-chose.

Au cours des années, elles virent grandir la petite graine de senevé semée dans la coulée, de même que le culte de la Vierge Marie chez les nouveaux colons¹⁵.

Une récolte abondante s'annonce

À partir du 8 septembre 1914, l'ouverture d'un noviciat à Trochu facilitera le recrutement de postulantes canadiennes. Mais, les fondatrices, ne l'oublions pas, étaient venues de la France. En voici un résumé.

Groupes	Date de départ	Nombre
1	29 juillet 1909	8
2	13 juillet 1910	5
3	1 ^{er} décembre 1910	4
4	13 décembre 1910	2
5	13 septembre 1911	6
6	24 mai 1912	2
7	3 octobre 1912	2
8	9 octobre 1913	1
9	12 mars 1914	2
	Total	32

Il faut ajouter quatre soeurs d'origine française qui ont fait leur noviciat à Trochu.

La congrégation avait accepté de fonder de nouvelles communautés en terre canadienne. Avec l'aide des missionnaires Oblats de Marie Immaculée et

¹⁵ "Trochu Valley-Pays de mission", MS s.a., s.l.; "La dévotion à la Vierge Marie, Mère de Dieu", MS de Sr Annette Labbé, Trochu, post 1963, AG, SCE [envoyé par Sr A. Rocher à Sr M.H. Olivereau en 1987].

des prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray, dont plusieurs étaient originaires de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe, elles avaient ouvert trois maisons en l'espace de trois ans. La semence en terre, il faudra l'arroser et espérer que Dieu envoie son soleil... Voici un résumé des événements majeurs de la période 1909-1917 :

16 août 1909	Fondation de la maison Sainte-Marie à Trochu
4 octobre 1910	Envoi de quatre religieuses à Vègreville
3 avril 1911	Le Couvent Sainte-Marie est déménagé de la coulée à la colline
1er septembre 1911	Ouverture de l'Hôpital-Sainte-Marie (sur la colline).
été 1912	Visite de Mère générale Marie Cousin
1 ^{er} septembre 1912	Ouverture de l'école Pontmain à Trochu
19 septembre 1912	Nomination de sœur Marie-Louise Recton à titre de "Visitatrice" au Canada
9 décembre 1912	Érection canonique, par indult, de la "Province du Canada"
25 janvier 1913	Nomination de sœur Marie-Louise Recton à titre de supérieure provinciale
29 juillet 1913	Décès à Évron de Mère générale Cousin
8 septembre 1914	Ouverture du noviciat par Mgr Legal
12 février 1915	Érection canonique de la paroisse Sainte-Anne-des-Prairies à Trochu, dont la première église avait été construite en 1907.
29 juin 1917	Décès de Sœur Angèle Bouhours, première religieuse française de la Communauté à mourir en terre canadienne.

Bien que la Première Guerre mondiale entrava la venue des religieuses depuis la France, quatre autres sœurs arrivèrent entre 1919 et 1947. De ces 40 sœurs françaises, la majorité étaient originaires de la Mayenne [24], alors que 4 venaient de la Sarthe, 4 d'Île-et-Vilaine, 3 de la Charente, 2 de l'Orne, 2 de la Loire-Inférieure, et une de Paris. À peine six d'entre elles retournèrent en France. Les autres reposent dans le cimetière de la Congrégation, soit à Trochu, soit à Edmonton.

C'est donc l'histoire de ces vaillantes pionnières françaises et de leurs compagnes canadiennes, vouées à l'éducation des enfants et au soin des malades, que nous tenterons de retracer dans les prochains chapitres.

Fondation de La Province du Canada, le 9 décembre 1912

Après l'approbation des Constitutions à Rome, de copies de celles-ci qui furent remises aux sœurs en juin 1911. Ceci donna lieu à une nouvelle organisation dans chacun des trois établissements en place : Trochu, Vègreville et Strathcona. C'est ainsi que dans le cours de janvier 1912 furent créés les Conseils locaux composés de la supérieure de la maison et de deux conseillères. L'administration des fonds, d'autre part, fut confiée à une quatrième sœur portant le titre d'économe.

En septembre 1912, sœur Marie-Louise Recton, supérieure du Couvent Sainte-Marie à Trochu vit ses pouvoirs prorogés pour un second triennat et fut nommée Visitatrice des maisons que la Congrégation avait fondées au Canada jusqu'à ce que l'élection d'une provinciale accorde les pouvoirs à cette dernière. Toutes les religieuses d'Évron au Canada applaudirent à cette décision et accordèrent leur confiance à celle qu'elles aimaient déjà comme une mère.

Selon l'article 240 des Constitutions de 1911, aucune province ne pouvait être érigée sans la permission du Saint Siège. Chaque province devait compter la fondation d'au moins trois maisons et instituer dès que ce serait possible, son noviciat particulier. Par un indult du 9 décembre 1912, la Province du Canada fut canoniquement érigée et sœur Marie-Louise Recton, supérieure de cette nouvelle province, fut autorisée à conserver ses fonctions de supérieure locale de la maison de Trochu¹⁶. Ces nouvelles reçues seulement au début de février 1913 furent accueillies avec joie.

En mars 1913 la Congrégation au Canada fut civilement reconnue en Alberta sous le nom de CORPORATION DES SOEURS DE LA CHARITÉ DE NOTRE-DAME d'ÉVRON et le 25 mars, sous la direction du père Leduc qui, dès les débuts, avait pris avec un dévouement tout paternel envers les intérêts de la chère famille religieuse, les statuts furent adoptés pour la dite Corporation¹⁷.

En 1914 l'on songea à l'érection d'un noviciat dans la province canadienne où les vocations religieuses se dessinaient. Déjà quelques jeunes filles, effrayées à la perspective de faire leur noviciat en France avaient dû songer à entrer dans une autre congrégation. Le 20 mai 1914, la supérieure générale, Mère Marie Bourgoïn, obtint de Rome la faculté d'ériger un noviciat à Trochu. Mgr Émile Legal, archevêque d'Edmonton, fit parvenir l'acte d'érection canonique à la Maison provinciale Sainte-Marie de Trochu, le 25 juin

¹⁶ AP SCE, *Chroniques* de la maison de Trochu, 19 décembre 1912.

¹⁷ Voir l'Appendix A.

suisant, en formulant des vœux pour que ce noviciat se remplisse d'une belle moisson de vocations religieuses.

Suisent, selon l'ordre chronologique, copie de trois documents manuscrits en guise de témoignage : [Voir à l'Appendice A]

1. Lettre de Mère M. Cousin, supérieure générale, Évron, du 25 janvier 1913.
2. Acte d'incorporation des Sœurs de la Charité de N.D. d'Évron (Canada), du 25 mars 1913.
3. Document d'érection canonique du Noviciat des Sœurs de la Charité de N.-D. d'Évron à Trochu, daté de St-Albert, le 25 juin 1914.

* * *









CHAPITRE 3 : L'EXPANSION EN ALBERTA

Trochu, 1915-1999

La vie de la province

L'année 1930 s'ouvrit, pour la Province canadienne, à l'ombre de la croix : la santé de Mère Marie-Louise Recton, la vénérée provinciale, ne cessait de donner de vives inquiétudes. Après plusieurs mois de grandes souffrances Mère Marie-Louise quittait ce monde quelques minutes avant minuit à la fin de l'octave de l'Assomption¹.

La sympathie de la population de Trochu se révéla une fois de plus à l'égard des religieuses si profondément affligées. Les villageois firent les frais du corbillard et la paroisse tint à offrir la croix qui orna la tombe de la chère défunte.

Environ deux mois après le décès de Mère Marie-Louise, les religieuses apprirent la nomination de celle qui devait recevoir la charge de la province : sœur Marie-Joseph Rondo. Avec sa responsabilité de provinciale un indult lui permit de garder celle du noviciat.

La rentrée des classes et du pensionnat eut lieu en septembre 1931, mais hélas ! on dut constater une grande diminution du nombre d'élèves ; celle-ci était due à la crise économique générale qui sévissait depuis 1929, et au départ d'un certain nombre de familles catholiques qui, découragées à la suite de plusieurs mauvaises années, émigrèrent vers le nord de l'Alberta dans l'espoir de mieux réussir.

Au début d'avril 1932 selon les directives de la Mère générale, les soeurs célébrèrent par un pieux triduum le 250^e anniversaire de leur Congrégation. Ce mois d'avril ne se termina pas sans procurer aux soeurs une autre grande joie : la consécration d'un cimetière pour la communauté, dans leur enclos². Pendant les mois de janvier et de février 1934, fut mis à exécution un projet depuis longtemps conçu par Mère Marie-Joseph : celui d'agrandir la chapelle du couvent dont l'exiguïté se faisait vivement sentir, surtout à l'époque des retraites annuelles. Elle assumait elle-même la plus grande partie des travaux de peinture;

¹ Chronique de Trochu

² Voir Appendice G.

le petit sanctuaire se trouva agrandi et renouvelé, tout en conservant le cachet primitif que lui avait donné Mère Marie-Louise Recton. Les paroissiens de Trochu qui aimaient assister aux offices à la chapelle du couvent assumèrent les frais des nouveaux bancs.

La retraite annuelle de 1934, prêchée par le père Chauvin, psm, ami de la première heure, fut suivie d'une petite fête organisée en l'honneur du 25^e anniversaire de l'arrivée des soeurs d'Évron au Canada. Les pères P. Chauvin et Wilfred McNab, anciens curés de Trochu, et le père Joseph W. Burke, curé actuel, présents à la fête de famille, témoignèrent aux soeurs, leur bien vive et sincère sympathie.

Le 21 août s'inaugurait au couvent l'œuvre des retraites pour jeunes filles. Le prédicateur de cette première retraite fut le père Henri Routhier, omi, supérieur du juniorat Saint-Jean d'Edmonton, un grand apôtre de la jeunesse.

Au cours des vacances de 1935, une petite infirmerie fut aménagée dans la maison provinciale, non loin de la chapelle. Mère Marie-Joseph en dirigea tous les détails et rien ne fut épargné pour rendre ce lieu aussi agréable que possible aux chères soeurs qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, devraient en faire leur demeure. C'est dans ce but que des galeries spacieuses furent construites sur la façade occidentale du pensionnat.

Cette infirmerie fut occupée plus tôt que prévu. Vers la mi-juillet 1935 des nouvelles alarmantes arrivaient de Bonnyville concernant sœur Marie Pervis, qui venait d'être atteinte d'un cancer ainsi que sœur Marie-Eugénie Authenac dont la santé altérée demandait aussi des soins et du repos. Mère Marie-Joseph partit aussitôt ; constatant la nécessité de transporter immédiatement les malades, la bonne Mère se constitua l'infirmière pendant le long trajet en car-ambulance, de Bonnyville à Vègreville d'abord, puis à Trochu, où elles n'arrivèrent que le 28 juillet. De suite les chères soeurs furent installées à l'infirmerie qui leur offrait tout le confort désirable. Bientôt sœur Marie-Thérèse Hélie et sœur Marie-Rose Beaudry, toutes deux atteintes de maladies incurables, vinrent les rejoindre. Elles s'unirent à la communauté en partageant les exercices spirituels autant que possible.

Le 21 février 1938, la Province fut grandement attristée par l'annonce du rappel en France de sœur Marie-Joseph Laigre, supérieure de Trochu depuis huit ans. En devenant Assistante générale elle rendrait de précieux services aux

soeurs du Conseil général d'Évron. Si le sacrifice causé par ce départ fut grand pour les soeurs de la province et pour les soeurs de Trochu en particulier, celui que firent les soeurs de Bonnyville, qui perdaient leur supérieure, sœur Eugénie Aucherie, appelée à remplir le poste de supérieure au couvent de Trochu, ne fut pas moindre.

En 1939 il y eut à Trochu, deux retraites, ce qui permit à toutes les soeurs de venir refaire leurs forces spirituelles au couvent Sainte-Marie. Cette même année fit époque dans la vie et le développement de la Province puisqu'elle marqua le 25^e anniversaire de l'ouverture du noviciat de Trochu : vingt-cinq années pendant lesquelles Mère Marie-Joseph dépensa sans compter le meilleur de son cœur et de ses forces à la formation des jeunes soeurs.

Le premier vendredi de septembre 1939 on apprend que la guerre est déclarée. Tous les cœurs se serrent à la pensée des maux effroyables qui vont en résulter. Les soeurs du Canada, n'ayant guère de nouvelles d'Évron, au début de la guerre, sont donc très inquiètes. Pourtant en août 1940, un message arrive de sœur Berthe Germont, supérieure de l'Institut Saint Julien, au Mans. Elle écrit que malgré l'occupation allemande d'un bâtiment de la maison-mère à Évron, malgré un bombardement de la ville qui avait fait 19 victimes, et malgré la destruction complète de l'Asile du Sacré-Cœur, les mères du conseil général et les soeurs de la maison-mère avaient été protégées.

Le 29 juin 1948 commencèrent les travaux d'agrandissement de l'hôpital de Trochu. Comme il y eut un grand nombre d'ouvriers dès le début, les fondements furent vite creusés. La fin de la belle saison, cependant, empêcha la continuation des travaux extérieurs. Le 19 juillet 1950, la construction de l'hôpital étant enfin terminée, Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, vint bénir le nouveau bâtiment et en faire la dédicace officielle. Son Excellence exprima sa satisfaction au sujet de l'œuvre accomplie et loua la bonne entente qui existait à Trochu entre catholiques et protestants qui savaient s'unir pour entretenir une même œuvre de charité.

Le discours d'envoi fut prononcé par M. Jean Frère, que les premières religieuses venues de France avaient connu lorsqu'il était enfant. Il mentionna le dévouement déployé dans la coulée, avant de faire une délicate allusion au travail intelligent de sœur Eugénie Aucherie, supérieure de Trochu, qui avait suivi et dirigé tous les détails de la construction et de l'ameublement. Enfin il eut un souvenir pour la regrettée et si bonne Mère Marie-Louise Recton.

Au début de septembre, on entreprit des travaux de réparation et de modification à l'intérieur de la chapelle du couvent. Il s'agissait d'y ériger un autel liturgique, de repeindre murs et boiseries et de rapetisser le baldaquin.

Quelques changements s'annoncent

Au Chapitre général de 1952 on décida de modifier le costume religieux des sœurs; conformément au désir du pape Pie XII, désir transmis à toutes les congrégations, il fallait un costume plus simple, plus moderne et plus adapté aux besoins actuels³. On décida de remplacer le petit Office de la Sainte Vierge que les sœurs récitaient chaque jour, par l'Office du Livre d'Heures d'Encalcat⁴.

Rome venait de décréter que désormais il n'y aurait plus d'indult pour le maintien des supérieures dans la même maison après un 4^e triennat. Sœur Eugénie Aucherie, supérieure à Trochu depuis 1938, dut donc quitter sa fonction le 26 août 1952 et prit la direction de la maison de Bonnyville, tandis que sœur Anna Keohane devenait la supérieure locale de la maison de Trochu.

Hélas le séjour de sœur Anna dans cette communauté fut de courte durée. Son état de santé était devenu inquiétant et le médecin lui conseilla de prendre le plus de repos possible. Le 26 mars 1954, la malade se rendait à l'Hôpital Général d'Edmonton et l'intervention chirurgicale eut lieu le 6 avril. Jugée à distance, on peut dire qu'elle fut un succès, malgré la paralysie partielle qui en résultat. On proposa à la chère malade de retourner en Irlande, son pays natal, dès qu'elle serait en mesure de faire le voyage.

Le mois d'octobre 1954 amenait l'expiration du 8^e triennat de Mère provinciale Marie-Joseph Rondo. Elle fut remplacée par sœur Eugénie Aucherie, alors supérieure de Bonnyville. Celle-ci revint donc à Trochu et cumula les fonctions de supérieure provinciale et locale.

Une dépêche reçue d'Évron le 9 mai 1955 annonçait la béatification prochaine des quatre sœurs martyres Françoise Mézière, Françoise Tréhet,

³ Voir l'Appendice B.

⁴ Cette expression vient d'une Abbaye française; dorénavant la prière de l'Office se dirait en français plutôt qu'en latin. *Livre d'Heures latin-français*, Dourgne (Tarn), Ed. de l'Abbaye d'Encalcat, 1952, p. 1485.

Jeanne Véron et Marie Lhuilier et invitait la mère provinciale et une compagne à se rendre à Rome pour participer à la cérémonie. Peu après, une lettre demandait que deux soeurs canadiennes fussent nommées pour représenter leur pays. Il fut donc décidé que Mère Eugénie Aucherie, provinciale, sœur Marie-Augustine Mottier, sœur Albertine Bureau et sœur Murielle Beaulieu quitteraient Trochu le 7 juin afin de rejoindre à Paris la délégation des soeurs d'Évron qui devait partir pour Rome.

La Résidence Saint-Joseph

Au début de janvier 1959, Mère Eugénie Aucherie, provinciale, annonça un projet qui répandit la joie dans tous les cœurs. Il s'agissait de la construction d'une nouvelle chapelle en l'honneur du 50^e anniversaire de l'arrivée des soeurs d'Évron au Canada. Rien ne fut épargné pour embellir simplement cette maison de prière : On étudia les plans de la future construction ; voyages de documentation à Edmonton et Calgary, longues séances avec les architectes et entrepreneurs, choix minutieux des matériaux. Après le dégel, les travaux de construction débutèrent : des terrassiers avec leur puissantes machines firent disparaître, non sans regret, carragans, lilas et chèvrefeuilles.

Le 25 juin avait lieu l'inauguration de la Résidence Saint-Joseph. Ce corps de bâtiment comprenait, avec la nouvelle chapelle, des appartements pour l'évêque et le prédicateur, une salle de conférence, etc. Le 15 juillet vit l'arrivée des stations du chemin de croix destinées à la nouvelle chapelle, le grand crucifix qui surmontera le tabernacle ainsi que des vitraux aux couleurs vives. Enfin le 29 septembre, Mgr Anthony Jordan, omi, procéda à la bénédiction et à l'érection du chemin de croix dans la nouvelle chapelle. Le lendemain, dès 10h, son Excellence bénit la nouvelle chapelle et y célébra la première messe, assisté des prêtres Gerald Doyle et Vincent Hartman et entouré d'une douzaine de confrères, amis, anciens curés ou vicaires de Trochu. Parmi les invités se trouvaient, entre autres l'architecte, M. Peter Rule, et son épouse. La magnifique lampe du sanctuaire, qu'il avait offerte, arriva juste à temps pour la belle fête qui fut sans ombre.

Le dimanche, 1^{er} mai 1960, fête de Saint-Joseph ouvrier, patron du Canada, avait été choisi pour la bénédiction de la Résidence Saint-Joseph. L'ouverture officielle n'avait pas encore eu lieu. On la fit donc coïncider avec la fête de Saint Jean-Baptiste, patron spécial des Canadiens français, afin de marquer davantage ce grand événement.

Sœur Marie Cécile Clermont fut nommée supérieure locale de Trochu en 1960. Après sa nomination à titre de supérieure provinciale en 1966, sœur Albertine Landry lui succéda comme supérieure locale. Cette dernière fut remplacée par sœur Ruth Wirachowsky en 1970. À partir de 1973 les fonctions de supérieure locale n'incluaient plus l'administration de l'hôpital, laquelle fut d'abord confiée à sœur Mary Ellen O'Neill puis, en 1975, à sœur Helen Levasseur. De 1977 à 1979 cette dernière doubla comme supérieure locale. Depuis lors l'administration de l'hôpital est effectuée par un laïc.

L'École Pontmain et le camp Notre-Dame-des-Champs

L'après-midi du 30 septembre 1959 fut témoin de l'ouverture officielle de la nouvelle École Pontmain. Le programme musical de la soirée, en l'honneur du cinquantenaire de l'arrivée des sœurs à Trochu, fut présenté par les Gais Troubadours, une trentaine de jeunes étudiants du collège Saint-Jean d'Edmonton, sous l'habile direction du père Edmond Douziech, omi.

Profitant d'une température assez clémente pour permettre de travailler dehors, les menuisiers du couvent ajoutèrent une galerie à la nouvelle infirmerie, qui rejoignait les deux ailes du côté sud du couvent Sainte-Marie.

En juillet 1963 le camp Notre-Dame-des-Champs, situé à l'ouest de la Résidence Saint-Joseph, devint une réalité. Pour inaugurer les vacances, l'abbé John Hesse, curé de la paroisse, procéda à la bénédiction de la statue de Marie «Notre-Dame-des-Champs», et du camp lui-même. Au cours des vacances, les sœurs viendront dorénavant, en petits groupes, prendre quelques jours de détente; le lieu est propice au calme, à l'oubli momentané des soucis de l'emploi. Bien souvent, pendant la belle saison, la communauté vient au camp pour un repas champêtre qui se termine habituellement par une prière à la Vierge, gardienne de ces lieux.

La Résidence Notre-Dame

Le 25 mai 1967 Mgr Jordan présida à l'ouverture officielle et à la bénédiction du nouvel édifice appelé la Résidence Notre-Dame, et célébra la messe dans la nouvelle chapelle. Cette maison offrirait désormais des locaux appropriés pour le provincialat et le noviciat.

L'année 1969 marqua le 60^e anniversaire de l'arrivée des huit premières soeurs d'Évron au Canada. La supérieure générale, Mère Odette Blin, et son Assistante, Mère Berthe GERMONT, en visite canonique, se joignirent aux célébrations de cet anniversaire le 11 octobre.

Le soir du 8 août 1972 les soeurs Aline Vachon et Marie Jenkins prononcèrent leurs vœux perpétuels. Mgr Jordan, célébra la messe, assisté du prédicateur, l'abbé Jean Papen, de l'abbé Ted Rozmahel, curé de Trochu, du père Gérard Lassonde, omi, curé de Bonnyville, du père Joseph Goutier, omi, de Gurneyville, de l'abbé Alfred Houle, curé de Fort Kent, et du père Gérard Van Vynckt, psm, curé de Tisdale (Saskatchewan).

Avant de prononcer leurs vœux, les deux professes allumèrent chacune leur cierge au cierge pascal et les déposèrent sur l'autel. Les offrandes furent portées à l'autel par Monsieur Vachon et sœur Aline, sœur Marie et une dame amie de Bonnyville. À la fin de la messe les deux professes montèrent à l'autel pour signer le registre sur lequel Mère Odette Blin, sœur Marie-Cécile Clermont, provinciale, et ses deux conseillères apposèrent également leur signature. Cérémonie très émouvante malgré sa simplicité⁵.

Dès son arrivée à Trochu en 1946, le docteur A.J. Stewart Hay s'était dévoué pleinement comme médecin local, et s'intéressa à l'éducation des enfants, les poussant à découvrir leurs talents naturels et à chercher leur vocation propre. Il cherchait à aider les moins privilégiés et à les valoriser. En un mot il fut très apprécié des gens de Trochu et des alentours. Il travailla jusqu'à sa dernière heure, mourant sur la brèche après une journée bien remplie. Le mercredi 30 mai 1973, on le trouva mort sur son lit. Ce fut le grand deuil au village. Même s'il n'était pas catholique il eut droit à un service dans l'église Sainte-Anne des Prairies, tellement il y avait foule.

Le 15 août 1974, sœur Mary Ellen O'Neill, administratrice de l'Hôpital Sainte-Marie à Trochu, recevait l'autorisation officielle du gouvernement de l'Alberta de rénover et d'agrandir l'hôpital. Une ombre au tableau : la démolition du couvent Sainte-Marie après 63 ans de service ! Le déménagement, source de fatigues et d'émotions, avait débuté le 3 juillet⁶. Les soeurs aînées du couvent occupèrent temporairement les chambres du rez-de-chaussée de la Résidence

⁵ Chronique du Couvent Ste Marie.

⁶ Chronique de la Résidence Notre-Dame.

Saint-Joseph alors que la communauté continua à habiter les chambres du premier étage de la Résidence Notre-Dame⁷.

Tant de meubles ou d'objets divers ne pouvant être utilisés dans le nouvel immeuble, on décida d'organiser une vente qui eut lieu le 10 janvier 1975, à Sainte-Marie. Malgré un froid intense il y eut foule toute la journée. Nombreux furent ceux et celles qui vinrent témoigner de leur amitié, revoir les lieux qu'ils avaient aimés et en rapporter un souvenir. Plus de 60 années d'histoire ont été remémorées le 2 février 1975, lorsque les soeurs ont de nouveau ouvert toutes grandes leurs portes à ceux qui désiraient faire une dernière visite au couvent Sainte-Marie. Pour la dernière fois, le vieux Couvent-Hôpital a pu revivre en esprit les heureux jours où une cinquantaine d'enfants, garçons et filles de localités éloignées, étaient autrefois venus comme pensionnaires suivre, avec les enfants de Trochu, les classes de l'école Notre-Dame de Pontmain : les salles de musique qui autrefois résonnaient des accords des élèves de sœur Marie-Francis Lyons ; les salles de dessin, où étaient exposés des tableaux aux riches couleurs, peints par sœur Marie-Joseph Rondo ; le réfectoire, la salle de jeux, le dortoir, les salles de malades, les vestiges de la première chapelle : tout avait une histoire personnelle à faire revivre. Quelques visiteurs sonnèrent la cloche, silencieuse depuis longtemps. Plus de 150 personnes apposèrent leur signature dans le cahier-souvenir avant de se rendre à la cafétéria pour un goûter.

Deux albums de photographies racontaient l'histoire des soeurs depuis le voyage d'exploration au printemps de 1909 jusqu'à ce jour. Au besoin, sœur Eugénie Aucherie, qui avait vécu longtemps à Trochu depuis 1912, la seule survivante des années héroïques de la fondation, était là pour répondre aux questions des visiteurs⁸. Ce fut l'occasion de rappeler de nombreux souvenirs dont les villageois de Trochu étaient redevables aux soeurs : l'instruction donnée aux enfants, les soins apportés à des milliers de malades, les amitiés durables forgées au cours des années.

⁷ Pages Familiales #77, juin 1975.

⁸ *Ibid.*

St. Mary's Hospital, 1978-

Les sœurs entrèrent alors dans une nouvelle phase de leur histoire : elles continuèrent d'administrer le Centre hospitalier, comme elles seules avaient le secret de le faire, tout en recevant du gouvernement les secours financiers nécessaires. Bien que la démolition du couvent Sainte-Marie suscita bien des déchirements de cœur, on devait se rendre compte, comme en bien d'autres circonstances, qu'il fallait passer par la mort pour ressusciter à une vie nouvelle⁹.

Après la démolition du premier couvent-hôpital un nouvel édifice fut construit sur le même site, mais il fut rattaché à l'aile bâtie en 1949-50 alors que celle-ci fut soumise à d'importantes rénovations. Ce nouveau centre, très impressionnant, fut ouvert officiellement sous le nom de *St Mary's Hospital*. On y offrait des soins médicaux immédiats et à long terme ainsi que les services de diagnostic et de soutien aux malades.

La demande initiale pour l'obtention du statut «d'hôpital agréé» fut présentée au conseil canadien d'accréditation en 1978. L'inspection étant favorable, l'accord des hôpitaux fut obtenu pour une période de deux ans. Une seconde inspection fut effectuée en 1981 et cette fois l'accord fut reporté pour une durée de trois ans, la période maximale.

L'année 1979 marqua un tournant dans l'histoire de l'hôpital. Les sœurs se retirèrent de l'administration et le poste d'administrateur fut occupé par un laïc, M. Peter Verhesen. Celui-ci fut remplacé en septembre 1996 par M. Joe MacGillivray.

Avec les années, l'excellente réputation de *St Mary's Hospital* se répandit dans toute la région. On se rendit compte qu'il fallait ajouter les services d'une maison de retraite [*nursing home*]. Au début des années 1980, sous l'habile direction de Peter Verhesen et du bureau des gouverneurs, une demande d'autorisation de construire un édifice de 25 lits fut soumise au ministère de la santé. Une fois le permis reçu, on établit des plans visant à rattacher cette maison de retraite au côté nord-est de l'hôpital.

A la suite de cette expansion, et en conformité aux pratiques courantes, l'ensemble fut nommé *St Mary's Health Care Centre*. Ceci indique que le comité d'administration et le personnel cherchaient à promouvoir la santé au sein de la

⁹ *Ibid.*

communauté (civile) en encourageant les patients, ainsi que les résidents, à pratiquer un style de vie compatible à un état de santé intégral.

Le Centre de Santé Sainte-Marie

Depuis ses débuts en 1909 l'hôpital Sainte-Marie, tel la plupart des hôpitaux appartenant aux communautés religieuses et gérés par elles, était gouverné par le conseil des soeurs en place. Peu à peu, dans le but de favoriser un échange de vues avec le public, les religieuses décidèrent d'inviter des personnes «engagées» auprès de la communauté civile à prendre part aux décisions affectant les services de santé locaux.

Le premier groupe ainsi formé à Trochu en 1946, au nombre de sept personnes, fut connu sous le nom de comité consultatif [*Advisory Board*]. Au cours des 32 années suivantes, de nombreux laïcs dévoués envers la communauté de Trochu siégèrent au sein de ce comité.

À partir de 1978, des membres furent nommés pour une période de temps déterminée par la corporation des soeurs. Le comité consultatif fut dorénavant appelé le conseil administratif [*Governing Board*] et autorisé à prendre les décisions concernant le centre de santé.

Un groupe de personnes de Trochu inventèrent un moyen tout à fait original dans le but de rassembler des fonds supplémentaires pour décorer le nouveau Centre de Santé Sainte-Marie. À partir du bureau d'information rayonnent, d'une part, deux groupes très distincts de chambres ayant chacune sa salle de séjour et, d'autre part, la grande salle pour les diverses activités, cuisinette, cafétéria, etc. Tout a été pensé en fonction des soins à donner, du cachet familial et de l'ouverture à la communication sociale. On fit une vente aux enchères d'aquarelles et de tableaux créés par vingt-six artistes locaux ; quarante-six œuvres ainsi vendues rapportèrent la jolie somme de 8 620\$. Ces œuvres d'art, donnés par les acheteurs, servirent à la décoration des salles du Foyer. Ce projet atteignait ainsi deux buts : il permit de décorer les salles et créa un climat familial puisque plusieurs de ces tableaux représentaient des paysages de la région de Trochu.

Le Foyer ouvrit officiellement ses portes le 21 juin 1985. Après les invocations formulées par le révérend Al Richards, ministre retraité de l'Église Unie, et une présentation sommaire par les élèves de l'école primaire Pontmain,

M. Frank Hoppins, maître de cérémonie, souhaita la bienvenue et présenta les invités d'honneur. Suivirent les discours de félicitations habituels qui ont ceci en commun : faire ressortir la fonction importante que devra remplir cette maison, ainsi que l'esprit de dévouement, de solidarité, de respect qui devra animer tous ses employés. Ces pensées furent ensuite élevées au niveau spirituel par le beau chant «Bénissez cette Maison» exécuté avec entrain par le groupe âge d'or. L'abbé Les Drewicki, curé de la paroisse, dédia la plaque commémorative et procéda à son dévoilement avec le concours de sœur Cécile Goyer, provinciale. Le programme fut interrompu par une présentation surprise de M. Peter Verhesen à M. Frank Hoppins, en reconnaissance de ses nombreuses années de service à la cause hospitalière. On honora aussi les Dames auxiliaires de l'hôpital, dont certaines avaient été membres depuis trente-cinq et même cinquante ans.

Connie Osterman, députée provinciale pour la région Three Hills-Olds, se dit très impressionnée par le climat d'amitié et d'unité qui régnait malgré la diversité d'expression de langue et de religion. La disposition des chambres et les soins de service rendaient unique en son genre ce foyer-logement pour vingt-cinq pensionnaires. Madame Osterman offrit personnellement une plaque des armoiries de la province de l'Alberta et coupa le ruban en signe de son ouverture officielle. Un goûter fut servi et la visite des lieux s'effectua dans la fraternité et la simplicité.

À l'occasion du Congrès annuel de l'Association des hôpitaux de l'Alberta, en 1983, sœur Yvonne Laforge reçut le *Ruth Crawford Award*, au son des applaudissements de ses amis. Ce prix fut présenté à sœur Yvonne par l'Association des Intendantes des hôpitaux de l'Alberta pour son service et sa contribution exceptionnels. Sœur Yvonne fut dorénavant reconnue comme membre honoraire à vie des Directeurs de l'Association.

En 1985, sœur Agnès Knievel, originaire de Trochu, revint au couvent Sainte-Marie à titre de supérieure locale. Elle reçut le titre honorifique de *Nurse of the month* de la part de l'*Alberta Association of Registered Nurses [AARN]*. L'année suivante, elle célébra un demi-siècle de dévouement comme infirmière diplômée d'État. Les dirigeants de la région centrale de l'Alberta furent tout heureux de reconnaître en elle une infirmière remarquable. Ses cinquante années de service hospitalier furent célébrées par la communauté civile et quelques religieuses. La veille de la tenue de leur congrès annuel à Edmonton, un groupe d'infirmières offrit un banquet en son honneur.

Maison de Trochu, 1990-1999

Comme il ne restait plus que quelques religieuses à Trochu, en 1990, la Congrégation fit l'achat d'une maison dans un quartier tranquille de la ville, où celles-ci furent désormais relogées. Cette maison servit aussi de pied-à-terre à d'autres religieuses lorsqu'elles venaient en visite ou pour participer à des cérémonies occasionnelles. Tel fut le cas, entre autres, lorsque la ville de Trochu, la semaine du 24 au 30 juillet 1995, rendit honneur à une cinquantaine de Français, y compris quelques descendants des fondateurs du *Saint Ann Ranch*, immigrés aux États-Unis et venus tout spécialement célébrer le 90^e anniversaire de leur arrivée à Trochu. Sœur Marie-Hélène Olivereau, archiviste à la maison-mère, faisait partie du groupe. Sœur Marie-Thérèse Laberge, provinciale, et sœur Claire Dargis, archiviste, la rejoignirent à Trochu, ainsi que le père Antoine Bugeaud et Jean Pariseau. C'est d'ailleurs le P. Bugeaud qui, à la messe en plein air, fit l'éloge, en français et en anglais, des fondateurs de Trochu et de l'arrivée des Soeurs de la Charité d'Évron. Le gros des familles étaient restées sur place au moment du départ des pionniers français partis défendre leur patrie, en 1914. Aujourd'hui on en compte à peine quelques-unes ; certaines sont retournées en France après la guerre, d'autres ont émigré aux États-Unis. La famille Frère porte encore le flambeau de la francité et de son histoire.

Lorsque la maison de Trochu fut fermée à l'été de 1999 sœur Agnès Knievel rejoignit la communauté de la Résidence Notre-Dame à Edmonton.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Marie-Louise RECTON	1909-1930
Sœur Marie-Thérèse LAIGRE	1930-1938
Sœur Eugénie AUCHERIE	1938-1953
Sœur Anna KEOHANE	1953-1954
Sœur Eugénie AUCHERIE	1954-1960
Sœur Marie-Cécile CLERMONT	1960-1966
Sœur Albertine LANDRY	1966-1970
Sœur Ruth WIRACHOWSKY	1970-1972
Sœur Anna LAFORGE	1973-1977
Sœur Helen LEVASSEUR	1977-1983
Sœur Dolores BEAUDOIN	1983-1985
Sœur Agnès KNIEVEL	1985-1999

Végreville - Presbytère, hôpital provisoire



Végreville. — Hôpital Saint-Joseph.

I. Règlement pour les malades

1. Les malades peuvent être admis en s'adressant

à la Supérieure, avec l'approbation d'un Docteur.

- 2 - Frais: Chambres privées, \$ 3.00, \$ 2.50, \$ 2.00, selon le cas en la Chambre.
Chambres Demi-privées: \$ 1.50
Salles communes: \$ 1.00
Craquement pendant la nuit quand il est prescrit: \$ 2.00
Usage de la table d'opération \$ 5.00
- 3 - Pandorements, bains, sondes, objets pour pandorements, vins, liqueurs, cuisine ménagère, blanchissage, font tout extra-charge.
- 4 - Frais médicaux des malades sont payés d'avance.
Les chambres privées et demi-privées sont strictement payables une semaine à l'avance.
- 5 - Les malades des salles communes ne doivent pas visiter ceux des chambres privées, à moins d'avoir la permission de la Religieuse en charge.
- 6 - L'usage du tabac n'est pas permis dans les salles; il peut l'être dans les chambres si le Dr l'autorise.
- 7 - La lumière doit être éteinte à 9 h.
- 8 - Le régime alimentaire doit être réglé par le Docteur.
- 9 - Le prix des Chambres à "l'Hôpital isolé" est de \$ 2.00

II. Aux Visiteurs

- 1 - Les visites aux malades sont permises chaque jour, excepté le Dimanche matin:
Le matin, de 10 à 11 h.
Le soir, de 2 à 4 h. et de 7 à 8 h.
 - 2 - Les visites ne doivent pas se prolonger au-delà d'une demi-heure, excepté dans les cas extraordinaires.
 - 3 - Les Visiteurs sont priés de donner leurs visites aux Malades qu'ils ont nommés à la porte, une visite générale de l'Hôpital n'étant permise que dans la compagnie d'une sœur.
 - 4 - Les Visiteurs sont priés de confier à la Religieuse en charge ce qu'ils destinent aux malades: gâteaux, fruits, vins, liqueurs, etc.
- Et Les étrangers peuvent visiter l'Hôpital chaque jour de 9 h. à 4 h.



Vergennes
inonde



Vègreville, L'Hôpital Général Saint-Joseph, 1910 –

Le premier essaim à s'envoler depuis Trochu se dirigea vers Vègreville, le 4 octobre 1910. La nouvelle communauté comprenait sœur Marie-Victoire Bruhay, supérieure, et sœur Marie-Joséphine Boisseau, ainsi que les sœurs Marie-Louise Martigné et Marie Doisneau, récemment arrivées de France.

Le père Jean-Baptiste Lemius, omi, qui avait béni la fondation de Trochu, voulut aussi porter ses bénédictions à celle de Vègreville. Il accompagna donc les voyageuses au nombre desquelles fut aussi Mère Marie-Louise Recton. À cause des méandres et des correspondances, le train n'arriva à destination qu'après minuit, le matin du 6 octobre. C'est dire qu'il mit près de 40 heures à parcourir une distance d'environ 200 km.

Les pères Augustin Bernier et Jean Garnier accueillirent les religieuses à Vègreville, avant de les accompagner au couvent des Sœurs de la Providence de Saint-Brieux déjà établies dans la localité. Elles y furent logées pendant quelques jours en attendant l'arrivée de leurs bagages acheminés depuis Stettler. Et lorsqu'elles purent enfin intégrer le presbytère que les pères avaient mis à leur disposition, il leur faudrait beaucoup de patience en attendant que la construction de l'hôpital ne soit achevée. Ce dernier mesurerait 90 par 36 pieds [27,5 x 11 m] et comprendrait le sous-sol, le rez-de-chaussée et deux étages, le dernier servant de couvent. Une souscription de 5 000\$ fut levée pour aider à en défrayer le coût, qui, selon le père Bernier, s'élèverait à 15 000\$, y compris l'installation du chauffage, des bains et des égouts. «J'aurai beaucoup de travail gratuit, ajouta-t-il, et tiens à ce que tout soit très bien pour vous faire connaître favorablement dans le pays ; j'ai promis qu'il ne le céderait en rien à ceux d'Edmonton [l'Hôpital Général et l'Hôpital de la Miséricorde], sauf qu'il ne sera pas si grand¹⁰».

Fondée en 1895 par des Canadiens français venus du Kansas (É-U), la ville tenait son nom du Père Valentin Vègreville, omi, originaire d'Évron, compagnon du père Leduc, arrivé à Saint-Boniface en 1852. Dès 1854 il avait ouvert une mission au Lac Froid [*Cold Lake*] afin d'évangéliser les Montagnais (Chipewyans) de la région. Il mourut à Saint-Albert le 9 juillet 1903¹¹.

¹⁰ Lettre du père Bernier, Vègreville, à Sr. Marie-Louise Recton, Trochu, 25 août 1910. Chronique de Vègreville,

2 sept. . 3 et 6 oct. 1910. AG. SCE, Souvenirs du Cinquantenaire, p. 6-7.

¹¹ *Place Names of Alberta*. Ottawa, KP, 1928, pp 128-9. G. Carrière, omi, *Dictionnaire biographique des O.M.I. au Canada*. Ottawa, Université d'Ottawa, t. III, 1979, pp. 261-2.

En 1910 la ville comptait environ 1200 habitants, dont près du tiers était catholique, et n'était desservie que par un seul hôpital protestant (presbytérien), le *Rolland M. Boswell Hospital*. Lorsque les religieuses s'installèrent dans l'hôpital provisoire, le 17 octobre, les dames apportèrent toute espèce de provisions en signe de bienvenue. On commanda lits, matelas, couvertures, pansements, objets pharmaceutiques, table d'opération, etc., qui furent livrés au jour le jour¹². Il fallait aussi se munir de placards, de paravents, sans oublier la vaisselle et la nourriture, et voir à l'installation d'une buanderie. À partir du 12 novembre, au grand plaisir des sœurs, le Saint Sacrement fut gardé dans une chambre de l'hôpital. Le dimanche, il fallait chausser pardessus et revêtir manteaux afin de se rendre à pied à l'église paroissiale¹³.

Quatre sœurs parties d'Évron le 1^{er} décembre arrivèrent à Vègreville la veille de Noël. Deux autres, parties le 13 décembre, arrivèrent dix jours plus tard. Il s'agissait du groupe destiné à fonder la maison de Strathcona (Edmonton-Sud) mais qui n'avait pu s'y rendre directement, la construction du couvent n'étant pas encore achevée. Elles s'acheminèrent vers Strathcona le 5 janvier, sauf sœur Maria Foucher.

Mgr Legal, accompagné du père Leduc, rendit visite à la nouvelle communauté de Vègreville le 28 décembre. Trois semaines plus tard, un agent du gouvernement vint inspecter les lieux, malgré l'installation temporaire. Cette visite donna d'heureux résultats puisqu'à partir de ce moment certains services hospitaliers furent dorénavant rétribués par le gouvernement¹⁴.

Sur recommandation de la Mère générale, les sœurs embauchèrent un infirmier et une infirmière laïcs. «Le premier est canadien-français, écrit sœur Marie-Victoire Bruhay, la seconde française, une dame Lecerf qui est très bien, elle a beaucoup de savoir-vivre et paraît très active. Elle m'a demandé à venir dire son chapelet et sa prière avec nous chaque soir lorsqu'elle le pourrait ; je le lui ai accordé». Marie, sa fille de 16 ans désire entrer chez les sœurs¹⁵.

À partir de février 1911 le nombre des malades augmenta considérablement. Les travaux de construction, suspendus à cause du froid, furent repris au printemps. Mais un problème surgit. La supérieure s'adressa au

¹² Chronique, 22 et 30 oct. 1910.

¹³ *Ibid.*, 12, 21, 29 nov., 8 déc. 1910.

¹⁴ *Ibid.* 18, 27 déc. 1910, 3, 10, 16, 25 et 31 janv. 1911.

¹⁵ *Ibid.* 31 janv., 7 févr., 5 et 11 oct. 1911.

Père Leduc pour régler les finances ; ce dernier lui répondit de s'en référer à la supérieure de Trochu, laquelle indiqua que «la question est entièrement entre les mains du P. Leduc» . Celle-ci ne sera réglée qu'en juillet lorsqu'un chèque sera envoyé depuis Évron¹⁶.

Récit d'un voyage périlleux

C'était en hiver, le 17 janvier 1913. Depuis de longues semaines, Mère Marie-Louise Rector, supérieure des sœurs de Trochu, était réclamée par ses sœurs de Vègreville pour régler une question épineuse et urgente.

Un voyage à cette époque de l'année, avec des moyens de communications assez rudimentaires, présentait de nombreuses difficultés. Il est vrai que la voie ferrée fonctionnait quelque peu, mais depuis plusieurs jours on attendait vainement à Trochu le passage d'un train qui se dirigerait vers le nord. Le froid était si intense que, ne pouvant se procurer l'eau nécessaire au fonctionnement de la locomotive, son équipe avait laissé celle-ci en panne sur la voie ferrée.

Sur ces entrefaites le père Bazin, qui devait le lendemain, se rendre en voiture dans une mission de l'autre côté de la rivière Red Deer, proposa aux religieuses de partir plus tôt, afin qu'il puisse les conduire, le samedi matin, à Erskine où elles pourraient prendre le train pour gagner Edmonton.

Refuser la proposition aurait retardé le voyage déjà urgent ; elle fut donc acceptée. La température n'était guère engageante, le vent soufflait en tempête et la neige tombait dru. Enfin on prit ses précautions, s'enveloppant de manteaux et couvertures, et bientôt les trois voyageurs furent installés dans le petit traîneau tiré par deux chevaux. Ceux-ci marchèrent bon train sous la neige tombante et vers 14 heures on était déjà à plus de 30 milles (48km) de Trochu.

On fit halte pour se réchauffer un peu et laisser reposer les chevaux. Le père et les religieuses reçurent l'accueil le plus chaleureux dans une famille catholique. La table fut vite et bien servie et un peu avant 16 heures, on se remit en marche, non sans une certaine anxiété que le conducteur n'avouait pas, mais qu'il avait peine à dissimuler.

¹⁶ *Ibid.* 26 févr et 7 juill. 1911.

Il avait compté sur le maître de la maison, mais seule la mère et ses enfants étaient là; elle n'avait pu mettre à la disposition du père que l'aîné de ses fils, âgé de douze ans environ. Cet enfant étant allé préalablement prendre des informations chez un voisin, indiqua ce qu'il croyait être le meilleur chemin pour descendre à la rivière et l'endroit d'où l'on devait en sortir.

Confiants dans les explications données par le jeune garçon, les voyageurs s'avancèrent sur la route de glace que recouvrait une épaisse couche de neige. Les chevaux eurent d'abord quelque peine à s'y faire, mais bientôt ils s'y habituèrent.

Le chemin devenait difficile : d'énormes blocs de glace, charriés par les eaux après un dégel les semaines précédentes, se trouvaient pris les uns dans les autres, formant des aspérités par trop prononcées. Les chevaux avançaient péniblement et le pauvre petit traîneau courait le risque à tout moment d'être mis en pièces. De plus, ici et là des fissures d'où l'eau coulait un peu ne rendaient pas la situation exempte de dangers. Continuer sa route sur la rivière, c'était s'exposer. Enfin la chute d'un cheval fit immédiatement prendre aux religieuses la résolution de retourner sur leurs pas, mais le conducteur ne l'entendait pas ainsi. Il chercha un endroit quelque peu favorable, mais, hélas ! les chevaux, arrêtés par les troncs d'arbres abattus et par les mille et une branches qui leur barraient le passage, ne purent se frayer un chemin. Il fallut dételer, laisser là le traîneau et, tenant les chevaux par la bride, essayer de grimper la colline. Il était 17 heures. On s'arma de courage ; le père conduisit un des chevaux, une des religieuses essaya de faire suivre l'autre, mais bientôt elle dut se résigner à le tenir seulement, en attendant que le père, ayant attaché le sien, vienne à sa rescousse. Cette manœuvre se répéta plus d'une fois, mais on avait l'espoir qu'arrivés là-haut, ce serait le salut. Vain espoir. Arrivés là, c'était la colline à descendre, avec les mêmes ennuis qu'en l'escaladant. Au bas, c'était une vallée blanche de neige, où seuls les pas des loups avaient laissé leurs traces, puis une autre colline en face, plus élevée que la première. Assurément, pensait-t-on, la route était de l'autre côté et l'on continua. Bien des chutes se produisirent, la neige n'était pas dure et les branches croisées dans tous les sens formaient de nombreux obstacles. Parfois on en saisissait une afin de s'élancer un peu et tenter de gagner du terrain, mais la branche se brisait dans la main et la dégringolade s'ensuivait.

Parfois, aussi, la neige traîtresse cachait des trous profonds où l'on s'enfonçait jusqu'aux genoux. Encore un peu de peine et voilà le sommet... Mais

quelle découverte ! ... Nouvelle descente, seconde vallée, troisième colline en regard. Que faire ? Faut-il tenter l'ascension ou retourner sur ses pas ? On en était là, quand le père, très myope, perdit son lorgnon. On essaya d'allumer un feu et de chercher le lorgnon à travers les branches dans la neige; le bois ne donna que de la fumée et celui-ci resta introuvable.

Pendant ce temps les chevaux s'éloignaient; il ne fallait pourtant pas les perdre dans cet épais fourré. Enfin on se décida à gravir la troisième colline, mais bientôt on s'aperçut que la pente glissante n'était qu'un glacier trop à pic pour espérer atteindre le sommet. Force fut donc aux voyageurs de songer à rebrousser chemin. Il était 20 heures, la lune donnait sa pleine lumière, et le froid se faisait si piquant qu'on ne pouvait impunément s'arrêter quelques instants.

Retourner sur ses pas n'était pas chose facile, pourtant on ne pouvait passer la nuit sans abri. Le père était désolé, non pour lui, mais pour les religieuses. Elles, plutôt calmes et confiantes, demeuraient persuadées que l'Étoile de la Mer serait aussi l'Étoile de la Rivière. N'était-ce pas le 17 janvier, date de la mémorable apparition de la Sainte Vierge en 1871, dans le ciel étoilé de Pontmain, aux chers petits enfants qui purent lire son message tracé dans l'azur par une main invisible «Mais priez, mes enfants : Dieu vous exaucera» . Comme alors, la Vierge était encore Mère de l'Espérance, et les sœurs comptaient sur son secours. Ce secours, il leur fut donné d'une façon très inattendue. Vers 22h30, des coups de fusil et des cris retentirent. Ces lieux étaient donc habités ? On écouta et de nouveaux cris se firent entendre. Le père y répondit. Bientôt deux hommes parurent au sommet de la colline. Ils se détachaient si bien, grâce au clair de lune, qu'on les distinguait parfaitement, eux et leurs fusils. Peut-être voulaient-ils faire comprendre aux voyageurs qu'ils étaient armés ; quoi qu'il en soit, ils tirèrent quelques coups en l'air, puis une conversation s'engagea d'une colline à l'autre.

Apprenant que les trois voyageurs ne cherchaient que leur chemin, ils proposèrent de les conduire à une habitation non loin de là. De part et d'autre, on descendit dans la vallée, et vers 23h 30, on arrivait chez des jeunes gens français qui ne savaient comment dire leur surprise et leur bonheur en même temps, de recevoir chez eux, à une heure pareille, des religieuses françaises, accompagnées par le père qu'ils connaissaient déjà très bien. Une chaude réfection, puis un bon lit, firent oublier les fatigues de la soirée.

Il n'était plus question de se rendre à la station d'Erskine le samedi matin, mais bien d'aller chercher le traîneau, dans lequel était restée la chapelle portative du père, ainsi que les différentes autres choses dont on n'avait pu se charger. Pour cette corvée, les jeunes gens, munis de haches et de cordes, partirent avec le père dans la matinée. Pendant ce temps les religieuses, devenues maîtresses de céans, préparèrent le dîner. Il paraît que le rôti est resté légendaire dans ce petit coin, tellement on le trouva cuit à point. Mais il faut dire que le morceau de viande était des mieux choisis et que l'appétit de ces messieurs ne faisait pas défaut.

Vers les 16h, le missionnaire et les religieuses, de nouveau en voiture, se dirigèrent vers une autre habitation située à 6 milles (9 km) de là. Le père était attendu, mais non les sœurs; aussi on ne saurait décrire le cordial accueil qui leur fut fait dans cette famille française. Tous se félicitaient de la mésaventure qui leur avait valu, disaient-ils, l'honneur de recevoir les visiteuses.

Le lendemain, dimanche, les sœurs prirent place dans le grand traîneau de famille, afin de se rendre à 8 milles (13 km) environ pour assister à la sainte messe. Là, dans une école isolée, au milieu de la prairie, se trouvaient réunis avec les jeunes gens de la veille, une trentaine d'hommes venus à cheval de 10 et 12 milles (16 et 19 km) alentours. La froide température avait empêché les dames d'entreprendre cette course.

L'école de campagne, inhabitée pendant ces mois d'hiver, était glaciale. À la fin de la grand-messe, on n'avait pas encore réussi à se réchauffer, malgré un bon feu sérieusement activé. Le froid n'empêcha pas les hommes, non plus que les sœurs, de chanter à pleine voix et sans accompagnement, la belle Messe de Dumont. Cela faisait un peu rêver de la France.

On admira le courage de ces braves catholiques qui n'hésitaient pas, en dépit de la température, à s'exposer aux froids les plus intenses pour assister à la messe qu'un prêtre venait célébrer une fois par mois. Mais que dire du missionnaire qui, lui, s'en allait, non pas une fois le mois, mais chaque semaine, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sans se laisser arrêter par les intempéries des saisons, afin de ne pas priver des secours de la sainte religion tant de catholiques dispersés dans les immenses étendues du Nord-Ouest canadien.

Après une messe matinale et par une température de moins 40 degrés, que le vent rendait plus glacial encore, on conduisit les sœurs, le lundi, à Erskine.

Elles y arrivèrent transies de froid, ne pouvant même articuler un mot pour remercier le cher père qui s'était tant dévoué pour elles. Quelques heures plus tard, elles étaient rendues chez leurs sœurs d'Edmonton, qu'elles quittèrent bientôt pour gagner Vègreville, l'objet du voyage¹⁷.

Vie à l'hôpital : chroniques de 1911 et 1912

Le médecin régulier de l'hôpital, le docteur Couillard, un Canadien français, parti en voyage de noces, avait été remplacé par le Dr Field, un anglo-protestant. Une seconde infirmière laïque, Miss Watson, elle aussi anglo-protestante, avait été engagée parce que les médecins protestants prétendaient qu'il «fallait quelqu'un qui parle très bien [l'anglais]» afin de soigner les malades anglophones. Celle-ci repartit en septembre¹⁸.

Mademoiselle Marie Lecerf, fille de l'infirmière, était arrivée le 3 juin 1911. «Elle est très forte, paraît sérieuse et travailleuse, on lui donnerait plutôt 20 que 16 [ans]». Elle n'attendait que l'approbation officielle pour partir vers la noviciat d'Évron, ce qui arriva le 19 octobre.

Mgr Albert Pascal, originaire de l'Ardèche, évêque de Prince Albert (Saskatchewan), et qui avait connu les «fondatrices» lors de leur voyage au Canada, décida de venir rendre visite à la communauté. Son désir le plus ardent, disait-il, était d'avoir des sœurs de la Charité d'Évron dans son propre diocèse. Il prévoyait déjà leur installation à Tisdale et Zenon Park.

Lorsqu'une épidémie de scarlatine frappa la région, de nombreux enfants furent portés à l'hôpital et une tente montée pour loger les contagieux. Sœur Marie-Louise Martigné se trouva au nombre des malades et y resta jusqu'au 7 août¹⁹. À la suite de cette expérience, pendant laquelle il n'avait cessé de pleuvoir, on décida de faire construire une petite maison privée derrière l'hôpital, qui servirait de lieu d'isolement.

Le 25 mai, les sœurs de Vègreville se joignirent aux Sœurs de la Providence de Saint-Brieux pour leur retraite annuelle. Celle-ci fut prêchée par le père Voisin, venu de Red Deer²⁰.

¹⁷ *Ibid.*, 11 et 30 mars, 11 et 27 avr., 12 sept. 1911.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*, 18 et 26 mai 1911.

En juillet, suivant une coutume déjà établie par le père Bernier, la supérieure, accompagnée d'une autre sœur, se rendit à Edmonton afin de quêter pour aider à la construction de l'hôpital. «Elle n'y a pas recueilli grand-chose si ce n'est des postulantes en échange». Mlle Blanche Couturier, recrutée par le Père Boniface, ofm, supérieur du collège Saint-Antoine d'Edmonton, vint passer quelque temps à aider les sœurs, avant de s'acheminer vers le noviciat à Évron. Peu après, sœur Eugénie Verron arriva de la maison-mère à titre de renfort²¹.

Enfin, l'ouverture officielle de l'Hôpital Général de Vègreville, placé sous le patronage de Saint-Joseph, eut lieu le 4 octobre 1911, en présence de Mgr Legai, du lieutenant-gouverneur, des pères Lacombe et Leduc, du maire, du Dr Goodwin, du député Holden, du père Bernier, curé, de plusieurs médecins et prêtres de la région et d'ailleurs. Le tout débuta par la messe présidée par l'évêque, dans la nouvelle chapelle, suivi de la visite de l'hôpital. Dans l'après-midi on tint une réunion «médicale». Il s'agissait, évidemment, de rappeler l'excellence du service hospitalier fourni par les communautés religieuses en Alberta. Un succulent repas, offert par les dames, clôtura la cérémonie²².

La construction de l'hôpital était presque terminée. Mais l'hôtel de ville refusa de fournir l'électricité à moins qu'un cachet de 5 000\$ -- une somme considérée exorbitante -- ne soit payée d'avance. Mère générale, sur demande, accepta de fournir les 2 000\$ requis pour que l'hôpital ait son installation privée. Les pères Bernier et Garnier avaient dépensé beaucoup de temps à surveiller la construction et à régler le financement, et les religieuses étaient des plus reconnaissantes à ces prêtres lorsqu'elles purent enfin emménager dans le nouvel édifice, le 21 novembre 1911²³.

Dès janvier 1912, cependant, les religieuses s'aperçurent que les médecins protestants déconseillaient aux malades de venir se faire soigner à l'hôpital «catholique». Cet anti-catholicisme se doubla d'un revers anti-français car ces derniers ne voulaient pas non plus collaborer avec le docteur Couillard. En mars, le Dr Field voulut pratiquer une opération. Lorsque la supérieure découvrit le genre d'intervention dont il était question, elle refusa. Le médecin demanda alors pourquoi l'hôpital portait-il le nom de «Général», ce à quoi la

²¹ *Ibid.*, 7 et 26 juill. 1911.

²² *Ibid.*, 28 et 31 août, 8 oct. 1911. Registre des nominations.

²³ Chronique, 5 oct. 1911. Abbé Ceaneau, *Un Compagnon de Mgr Grandin*, p 70-1.

supérieure reprit que l'institution desservait tout le monde, mais rien ne l'obligeait à enfreindre les lois de Dieu et de l'Église²⁴.

Le 19 avril 1912 marque une triste journée pour la communauté. La vaillante supérieure, sœur Marie-Victoire Bruhay, fut prise de la fièvre typhoïde, tout comme l'avait été avant elle sœur Valérie Jeuffrault. À l'examen, le médecin découvrit qu'elle souffrait d'une myocardite. Une troisième sœur, Marie Doisneau, fut également prise de fièvre. Sœur Joséphine Boisseau, qui en fit rapport à la Mère générale, ajouta qu'elle avait pu avoir de l'aide de la maison de Strathcona, en la personne de sœur Marie-Thérèse Hélie. Même les Sœurs de la Providence de Saint-Brieux envoyèrent une ancienne élève pour les aider à faire la lessive, puis elles dépêchèrent une religieuse-infirmière. En plus des trois religieuses malades, il fallait s'occuper de 14 autres malades, dont cinq avaient la fièvre typhoïde²⁵.

À la grande peine de tous, la supérieure eut une rechute, et sœur Maria Foucher une pleurésie. Sœur M. Thérèse Hélie, venue de Strathcona pour aider, contracta à son tour la fièvre typhoïde²⁶.

À la mi-juin, ce fut une grande joie lorsque Mère Cousin, accompagnée de son Assistante et de l'aumônier Lemanceau, venus directement d'Évron, rendirent visite à la communauté de Vègreville, avant de continuer jusqu'à Trochu²⁷. Cette joie fut de courte durée, cependant, car avant même l'expiration de son triennat, la supérieure de l'hôpital fut remplacée «à cause de la défectuosité de son administration», c'est à dire l'accumulation de la dette causée par le non-paiement des comptes dus par les clients. Sœur Marie-Françoise Jouin fut alors nommée la nouvelle supérieure et installée le même jour par sœur Marie-Louise Recton qui était sur place. Après s'être renseignée auprès de divers hôpitaux, et de concert avec le père Bernier, la nouvelle supérieure rédigea un règlement pour l'Hôpital Général²⁸. Il fallait dissiper tout malentendu et surtout régler les faiblesses de l'administration précédente. Pendant quelque temps, les pères Bernier et Garnier, ainsi que le docteur Couillard, discutèrent de ce règlement point par point. Le médecin, surtout, accepta difficilement la nouvelle supérieure comme maîtresse de maison. Celle-ci, en échange, travailla

²⁴ Chronique, 18 oct., 5 et 28 nov. 1911.

²⁵ *Ibid.*, 17 fév., 10 et 30 mars, 12 avr. 1912.

²⁶ *Ibid.*, 10 et 20 mars, 12 avr., 20 mai, 1912.

²⁷ *Ibid.*, 26 juin, 1912.

²⁸ On trouve une copie du règlement avec les documents photographiés.

activement à établir, parmi ses compagnes, l'esprit religieux et la régularité qui avaient été négligés depuis plusieurs mois, ainsi que l'ordre extérieur et la bonne administration. «Au fond, Pères et Docteur sont vexés de ne pas être, comme auparavant, complètement maîtres à l'hôpital». Le père Bernier, voyant ses efforts inutiles pour faire changer le règlement, s'adressa à Mgr Legal et le pria d'intervenir. Mgr envoya alors le P. Leduc faire une visite en règle à l'hôpital de Vègreville.

Arrivé le 27 décembre, le père Leduc parla longuement avec la supérieure, les pères et le médecin. Il qualifia de «niaiseries et petites choses tous les griefs -- une tempête dans un verre d'eau». Tout en conseillant à la supérieure de faire des concessions pour «la forme», il lui recommanda néanmoins de tenir au règlement. Ce dernier fut légèrement modifié, à la demande de Mgr Legal. Or, si la visite du père Leduc aida à ramener la paix au sein de la communauté, elle ne réussit pas pour autant à faire dissiper les relations tendues qui existaient, entre les religieuses, les pères et le médecin.

Fondation d'une École d'infirmières en 1915

Peu après sa nomination, sœur Marie-Françoise créa une École d'infirmières dans le but d'aider le personnel de l'hôpital, mais aussi afin de préparer ce dernier à rendre service dans les campagnes où, sans moyens de transport adéquats, plusieurs familles ne pouvaient se prévaloir des soins essentiels nécessaires à leurs malades. L'École des d'infirmières fut bientôt officiellement reconnue et, avec ses programmes officiels, fut confiée à la direction de sœur Joséphine Boisseau. Elle y dépensa ses connaissances, ses talents et son énergie pendant plus de 40 ans, formant ainsi de nombreuses infirmières²⁹.

Comme toutes les grandes œuvres, les débuts de l'École furent très modestes. Le 4 novembre 1915, les deux premières étudiantes commençaient leur cours ; elles obtinrent leurs diplômes en 1918.

En 1917 la santé du père Leduc laissait de plus en plus à désirer ; en conséquence, il demanda à être déchargé de ses fonctions de chancelier de l'Archevêché, fonctions qui furent confiées au père Bernier, curé de Vègreville. La charge de la paroisse fut alors confiée aux pères de Sainte-Marie de

²⁹ « Souvenirs du Cinquantenaire », p. 18.

Tinchebray, ceux-là même qui avaient accueilli les sœurs d'Évron à Trochu en 1909. En octobre le père Bazin devenait curé de Vègreville avec le père Renut comme prêtre assistant. Ce changement apporta à la communauté le bienfait de la messe presque quotidienne à la chapelle de l'hôpital, d'une petite conférence spirituelle chaque semaine et, de temps à autre, la bénédiction du Saint Sacrement.

1917 : la grippe espagnole

L'épidémie de grippe espagnole, qui sévit de la mi-octobre 1917 jusqu'au mois de janvier de l'année suivante, fit de nombreuses victimes. Pendant de longues semaines les sœurs furent continuellement auprès des mourants et des morts. Les infirmières et les employés se trouvaient malades les uns après les autres. Certaines gardes-malades étaient appelées périodiquement dans leur famille pour prendre soin des leurs atteints de la maladie. Aussi, malgré la bonne volonté de chacune, l'on ne pouvait suffire à la tâche. L'aide de personnes charitables qui venaient chaque jour donner quelques heures de leur temps, qui à la cuisine, qui à la buanderie, qui aux soins des malades, qui à veiller les mourants, fut grandement appréciée.

Le père Paul Lamort, psm, confrère du père Bazin, curé, avait depuis quelques mois seulement transporté sa petite «École apostolique» de Trochu à Vègreville. Il fut frappé de la terrible grippe et succomba avec une rapidité foudroyante. Le cher et regretté défunt, comme toutes les autres victimes de l'épidémie, fut inhumé sans que sa dépouille mortelle ne soit bénite à l'église. La levée du corps se fit à l'hôpital puis on se dirigea directement au cimetière. Quelques personnes seulement formaient le cortège, la loi défendant tout groupement de plus de douze personnes, même pour des sépultures.

Le lendemain la communauté, qui jusqu'alors avait échappé à la maladie, eut aussi sa part d'épreuve. Sœur Marie-Louise Martigné essaya quelques jours de braver le mal. Elle sentait l'embarras dans lequel la communauté allait se trouver si elle-même s'arrêtait, alors que sa compagne d'obédience à la cuisine était déjà malade. Hélas ! Le 1^{er} décembre 1917, avec une température de 104°F (40°C), elle quitta son fourneau pour prendre le lit d'où elle ne devait plus se relever³⁰. Peu à peu le nombre de malades atteints de la grippe espagnole diminua et au début de janvier 1918 les sœurs purent reprendre la vie ordinaire.

³⁰ Chronique de Vègreville.

Au cours de l'année 1922 les pères de Sainte-Marie de Tinchebray, qui desservait la paroisse depuis cinq ans, durent la remettre entre les mains de l'archevêque d'Edmonton, Mgr O'Leary³¹. Ils furent remplacés par un prêtre diocésain d'origine irlandaise, le père Dominic Rowland.

Sous la houlette de Soeur Anna Keohane, 1930-1947

Sœur Anna Keohane, récemment arrivée d'Angleterre, devint supérieure à Vègreville en 1930. Elle donna une nouvelle impulsion aux études poursuivies par les directrices et les étudiantes et améliora les divers services de l'hôpital. En 1933 une aile fut ajoutée à la première construction et une autre en 1937, car les malades devenaient sans cesse plus nombreux. Même si l'École des infirmières fonctionnait à la satisfaction de tous, en haut lieu on parlait de supprimer les petites écoles. C'est alors que la population de Vègreville réagit et montra comment elle tenait à garder la sienne. On forma un comité avec mission de faire, à qui de droit, les représentations voulues pour assurer la survie de l'École, si bien qu'un sursis de deux ans fut accordé³².

En juin 1938 l'hôpital protestant ferma ses portes. On compta alors sur les sœurs pour faire face aux besoins des malades de la localité et du district. Pour faciliter le travail et ménager le personnel, de nouvelles améliorations s'imposaient à la cuisine et à la buanderie. Sœur Anna prépara ses plans qu'elle fit approuver par Évron.

À la fin de l'hiver de 1943, il y eut une grande abondance de neige et au printemps beaucoup de pluie. Bientôt la fonte rapide des neiges amena une inondation plus désastreuse que celle de 1914, et surtout de celle de 1940. Les eaux de la rivière Vermilion n'eurent plus de limites ; en quelques jours ce ne fut plus qu'un lac autour de l'hôpital et il fallut l'énergie et le savoir-faire d'un groupe d'hommes pour empêcher que tout ne soit submergé. L'eau montait au-dessus du pont, si bien que plusieurs malades ne purent arriver à l'hôpital qu'à l'aide d'une barque. La résidence des infirmières fut tout à coup envahie : l'eau entra dans le sous-sol et en moins d'une demi-heure monta à un pied (30 cm) au-dessus du plancher du rez-de-chaussée. La fournaise était disparue sous l'eau. Heureusement sœur Cécile Clermont, qui donnait une leçon et voyait l'eau s'avancer rapidement, fit prudemment évacuer cette partie de la maison. Rien ne

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

fut endommagé sauf les murs. Après plusieurs jours de lutte, d'anxiété et de prières ferventes, le danger disparut. On put même se donner le plaisir de naviguer sur une petite barque, laquelle pouvait passer au-dessus des caragans de la grande allée du jardin.

Pour prévenir ou au moins diminuer les dégâts d'une autre inondation (puisque'on ne pouvait changer le cours sinueux de la rivière), d'importants travaux furent effectués autour de la maison. Les sapins à l'exception de deux furent enlevés; le bas des fenêtres fut entouré d'un muret de ciment; le niveau du sol fut élevé; les pelouses furent refaites; la ville fit construire à ses frais un large trottoir en ciment et le bon fonctionnement des égouts fut assuré. Les caves qui se trouvaient au bout de la maison, du côté de la rivière, et qui n'avaient jamais donné pleine satisfaction, furent comblées et remplacées par un caveau ouvrant sur l'arrière de la cuisine.

Après avoir lutté, travaillé de tout cœur au bien de la communauté de l'hôpital, sœur Anna Keohane fut appelée à remplir un autre poste important. En 1947 ses supérieures lui demandèrent de remplacer sœur Marie-Françoise Jouin à l'Hôpital Sainte-Thérèse, à Tisdale en Saskatchewan. Sœur Anna quitta donc les lieux après 17 ans de dévouement à Vègreville. Sa force d'âme peu ordinaire demeura un exemple pour celles qui l'avaient connue.

Rénovations et anniversaires

Une aile pour la pédiatrie, une nouvelle salle de chirurgie et une chapelle furent construites en 1950 sous la direction de la nouvelle supérieure, sœur Anna O'Donovan. A cette occasion il fut décidé de nommer l'institution Hôpital-Général Saint-Joseph³³.

Le 50^e anniversaire de la fondation de cet hôpital fut marqué, en 1960, par l'ouverture officielle de la nouvelle résidence des infirmières. Celle-ci répondait enfin à un besoin qui se faisait sentir depuis assez longtemps déjà. Désormais, grâce aux commodités dont elles jouiraient, les étudiantes-infirmières seraient à même de pouvoir répondre à toutes les exigences de leur noble vocation³⁴.

³³ *Ibid.*

³⁴ Chronique de Trochu, sep. 1959.

Peu après, on commença à planifier la construction d'un nouvel hôpital qui comprendrait la chapelle et la résidence des sœurs. Une parcelle de terrain appartenant aux sœurs fut vendue pour un dollar à la municipalité *Minburn-Eagle* dans le but de construire un hôpital auxiliaire de 50 lits³⁵.

Le 11 février 1965 avait lieu la bénédiction de l'hôpital. Sœur Eugénie Aucherie, provinciale, et sœur Marie Cécile Clermont, supérieure de Trochu, arrivaient à l'Hôpital Saint-Joseph, la veille de la fête. Mgr A. Jordan, omi, archevêque d'Edmonton, avait promis de consacrer lui-même l'autel de pierre du nouveau sanctuaire, don de l'architecte. Dans une courte homélie, son Excellence loua l'infirmière chrétienne : «elle doit se distinguer, dit-il, par le zèle et la discrétion ; la charité doit la porter à soigner les malades avec beaucoup de dévouement et de respect car elle doit les considérer comme les membres souffrants du Christ». La simplicité et le bon goût firent le charme de la petite chapelle de style très moderne. Située entre la résidence et l'hôpital elle était d'accès facile. Quant à leur nouvelle demeure, les sœurs apprécièrent de se sentir «bien chez elles»³⁶.

Le 5 juin 1965, on fêtait à Vègreville le cinquantenaire de l'École des infirmières, fête qui s'est déroulée dans une ambiance de joie et d'union fraternelle. La journée s'ouvrit par une messe avec chants : sœur Helen Levasseur, supérieure, dirigea le chœur composé des étudiantes qui ont interprété les psaumes avec piété. L'homélie du père Ed. McCarthy, curé, fut inspirée du texte : «Un verre d'eau donné à un pauvre c'est à Notre-Seigneur lui-même qu'on le donne». Le prédicateur démontra la valeur et la beauté du rôle de l'infirmière : la grandeur d'âme qu'elle doit développer dans l'exercice de sa profession et comment elle doit rendre hommage au Christ souffrant dans la personne des malades.

Dans la matinée les «anciennes» furent accueillies dans les locaux de l'École décorée par sœur Madeleine [Murielle] Beaulieu et les étudiantes, après quoi elles visitèrent l'hôpital et la résidence des sœurs. On consulta aussi le livre d'or où les anciennes avaient signé leur nom, suivi de la date de la remise de diplôme. À 16h30 les Dames ukrainiennes catholiques servirent un banquet de 150 couverts aux invités d'honneur. On clôtura la journée à la salle Saint-Martin par une soirée récréative. Sœur Helen avait eu l'heureuse idée d'inviter, pour la

³⁵ Souvenirs de sœur Mary Ellen O'Neill.

³⁶ Chronique de Trochu, févr. 1965.

circonstance, les petits orphelins de Mundare, un village situé à 18 km à l'ouest. Ces petits enfants de 4 et 5 ans exécutèrent une danse ukrainienne si bien réussie que l'assistance, charmée de l'agilité et de l'unité du groupe, lança un vigoureux rappel ; ils recommencèrent avec le même charme et la même simplicité. Il y eut d'autres chants, morceaux de piano et de violon. On clôtura cette belle soirée par le chant : «Je marcherai avec Dieu» , très bien rendu par des infirmières et très apprécié de l'auditoire.

Transformations des années 1970

Depuis plusieurs années, ainsi qu'on l'a écrit ci-devant, il était question de supprimer les petites écoles d'infirmières. On avait temporisé, mais en 1971, au grand regret de tous, celle de Vègreville dut fermer ses portes. Quelque 468 étudiantes y avaient été diplômées au cours de ses 55 ans. Plusieurs raisons furent à la base de cette fermeture : la difficulté de trouver des monitrices qualifiées ; le problème de fournir aux étudiantes le nombre d'heures requises d'expérience pratique ; et enfin les contraintes exercées par le ministère qui désirait centraliser la formation dans de plus grands établissements³⁷.

En 1971 des stages d'entraînement pratique pour les aides-soignantes furent encore organisés à l'hôpital sous la direction de sœur Ursula Whitley d'abord, et plus tard des sœurs Dolorès [Dorothee] Beaudoin et Marie Jenkins. Ces stages se poursuivirent jusqu'en 1980 lorsque le ministère de la Santé discontinua ce programme³⁸.

Au printemps de 1974, les sœurs furent durement éprouvées, lors de la fonte des neiges. Le 17 avril, on annonça à la radio que la rivière Vermilion montait très vite. On construisit à la hâte une petite barricade de sable devant l'hôpital, mais c'était trop peu et trop tard. L'eau continua à monter très vite. Tous les malades ainsi que le personnel furent évacués. L'ingénieur de l'hôpital réussit à obtenir une pompe qui fonctionna sans arrêt pendant deux jours et deux nuits. Deux hommes montèrent la garde pendant ce temps. Tout à coup la barricade de sable s'écroula et bientôt on ne vit plus qu'un grand lac au milieu duquel émergèrent quelques maisons. Une partie du barrage derrière l'hôpital fut démolie pour permettre à l'eau qui recouvrait la cour de s'écouler vers la rivière.

³⁷ Chronique de Vègreville.

³⁸ Notes de sœur Ruth Wirachowsky.

Un lieu d'urgence fut préparé au village pour accueillir les plus grands malades. Les infirmières, à tour de rôle, s'y rendirent pour donner les premiers soins. Pendant ce temps les sœurs demeurèrent dans leur maison, isolées comme des naufragées sur une île. Quand le danger fut passé, il fallut faire un grand ménage à l'intérieur de la maison ; les malades furent ramenés graduellement et la vie reprit son cours. Cette fois des mesures radicales furent prises afin qu'un désastre semblable ne se produise plus.

Depuis la fondation de l'Hôpital Saint-Joseph, la directrice avait toujours été une religieuse. En 1978 il sembla bon de demander à un laïc d'assumer cette tâche. M. Eugene Rudyk, ancien employé des religieuses à l'Hôpital Sainte-Thérèse de Tisdale, Saskatchewan, accepta le poste et vint avec sa famille s'établir à Vègreville. Son dévouement, sa probité, sa loyauté à la mission de compassion des services de santé, furent très tôt reconnus par les citoyens de la ville. Sous sa conduite, de concert avec ses dévoués collaborateurs et collaboratrices, l'Hôpital Saint-Joseph a poursuivi sa mission auprès des malades et des vieillards³⁹.

Le Conseil local des sœurs faisait office de conseil administratif depuis l'ouverture de l'hôpital en 1910. Au début des années 1950 les sœurs réalisèrent l'importance de solliciter l'aide de citoyens qui sauraient exprimer les suggestions des gens de la région, concernant les mesures prises par les services de santé. En 1955 un conseil consultatif fut nommé par les sœurs ; ce conseil joua un rôle important dans l'obtention d'un nouvel hôpital moderne pour Vègreville et fit de fréquentes démarches auprès du gouvernement concernant la question des finances et l'avenir de l'École des infirmières.

En 1960 le conseil d'administration comprenait cinq membres : trois sœurs et deux laïcs. Ce comité avait comme mandat de seconder l'administrateur dans le fonctionnement quotidien de l'hôpital. En 1981 un conseil d'administration fut nommé par la Corporation des Sœurs et le conseil assumait la direction de l'Hôpital Général Saint-Joseph.

Les fêtes de 1985

L'Hôpital Saint-Joseph fêta ses 75 ans de service les 14-15-16 juin 1985. Un grand nombre de personnes vinrent célébrer ce jubilé de diamant. Les témoignages d'amitié et d'appréciation reçus par les sœurs à cette occasion furent

³⁹ *Ibid.*

nombreux et très touchants. Plusieurs infirmières revinrent visiter leur *Alma Mater* de lieux aussi éloignés que l'Ontario, la Californie, l'Oklahoma, les territoires du Nord-Ouest, et la Colombie Britannique.

Au nom des religieuses infirmières, sœur Ruth Wirachowsky remercia le Seigneur pour ces jours de retrouvailles ; rappelant l'engagement des sœurs à continuer à se dévouer au service de l'humanité souffrante, sœur Ruth remercia aussi le personnel de sa générosité. À la fin du banquet sœur Mary Ellen O'Neill, directrice des infirmières à Bonnyville, adressa la parole à près de 800 personnes. Elle retraça, avec beaucoup de verve et d'émotion, l'histoire de l'Hôpital Saint-Joseph, soulignant la compétence et le dévouement des sœurs⁴⁰.

Initiatives récentes

La fermeture de l'École des infirmières en 1971 avait laissé aux sœurs un grand bâtiment vide. Le local fut d'abord loué au ministère de la Santé publique de Vègreville. Lorsque les fonctionnaires quittèrent pour s'établir ailleurs, la maison fut de nouveau inhabitée jusqu'au moment où les sœurs vinrent y établir leur résidence au 2^e étage, en 1985.

En 1986, après beaucoup de recherche et d'échanges avec un groupe de laïcs de Vègreville, le Conseil provincial décida de fonder, dans la partie désaffectée de l'ancienne école, un foyer pour filles-mères. Un comité composé du Conseil provincial et de quelques laïcs se mit à l'œuvre et le **Centre Caritas** fut établi. En 1991 les sœurs durent abandonner ce projet, ne pouvant plus assurer le soutien financier de cet organisme à cause de son coût onéreux.

Un sondage effectué en 1990 révéla le grand besoin d'un local pour une garderie d'enfants. Dans ce but on renouvela la résidence des sœurs afin d'accueillir une cinquantaine d'enfants ainsi que les bureaux de l'administration et des organismes de soutien⁴¹.

La communauté de Vègreville fut réduite à trois religieuses, en 1992, et les sœurs furent les dernières à habiter une partie de l'ancienne École des infirmières. Elles quittèrent ce lieu pour habiter non loin de l'église.

⁴⁰ Chronique de Vègreville.

⁴¹ Notes de sœur Ruth Wirachowsky.

Le 9 novembre 1995 les Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, les membres du bureau des directeurs, les membres de l'administration, le personnel soignant, les membres du clergé, les membres de l'aumônerie de l'hôpital, les dames auxiliaires, les donateurs des différents clubs et organismes se regroupèrent à la salle de réunion afin de célébrer le 85^e anniversaire de l'Hôpital Saint-Joseph. Le révérend Gerry Wallace, de l'Église unie, représentant l'association pastorale de Vègreville, récita la prière d'ouverture. Ses bonnes paroles ont créé le climat fraternel de la soirée. «Au cours de son histoire l'Hôpital a été un lieu de guérisons, de prières, de force spirituelle, un lieu de soutien, de larmes, de rires, un lieu où l'amour du Christ fut toujours présent» .

À l'aube du 21^e siècle, les sœurs, par leur témoignage de fidélité aux paroles évangéliques, poursuivent leur mission à Vègreville: «Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites (Matt 25 : 40)».

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Marie-Victoire BRUHAY	1910-1912
Sœur Marie-Françoise JOUIN	1912-1925
Sœur Marie-Thérèse HÉLIE	1925-1930
Sœur Anna KEOHANE	1930-1947
Sœur Annie O'DONOVAN	1947-1951
Sœur Joséphine BOISSEAU	1951-1955
Sœur Helen LEVASSEUR	1955-1965
Sœur Albertine LANDRY	1965-1967
Sœur Laura CHALUT	1967-1969
Sœur Mary Ellen O'NEILL	1969-1973
Sœur Ruth WIRACHOWSKY	1973-1978
Sœur Marie JENKINS	1978-1980
Sœur Ruth WIRACHOWSKY	1980-1983
Sœur Aline VACHON	1983-1992
Sœur Ruth WIRACHOWSKY	1993-

* * *





Contrat avec les Sœurs de la Charité
de... H. H. d'Errou..

Entre les soussignés:

Les Rev^{es} P^{res} Oblats de Marie Immaculée
d'une part,

et
Les Rev^{es} Sœurs de la Charité de H. H. d'Errou
d'autre part.

Il a été entendu, réglé et approuvé ce qui suit.

Article 1^{er}

Les Rev^{es} P^{res} Oblats désirant avoir des religieuses
pour le soin de leur Juniorat de Strathcona,
Province d'Alberta, Canada, s'engagent:

1^o à mettre ou à faire mettre à la disposition des
sœurs une maison séparée avec les appartements pour les
exercices de la communauté.

2^o à pourvoir aux sœurs tous les secours spirituels
selon les Règles et Constitutions.

3^o à verser à chacune des sœurs la somme de
cinquante piastres (\$ 50⁰⁰) de traitement annuel, et ce
traitement sera payable par trimestre à partir du
15 Janvier 1911.

4^o à pourvoir à l'entretien des sœurs, c'est à dire:
à les nourrir, blanchir et fournir de literie, de linge
de table et de service, de chauffage et d'éclairage et
aussi à solder leurs frais de voyage pour assister à leur
retraite annuelle dans les limites du diocèse de
St. Albert.

Strathcona, 1911-1966 : Couvent, Juniorat Saint-Jean

En 1966, les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, durent quitter leur couvent de briques rouges faute de nouveau personnel, après l'avoir occupé pendant 55 années. L'ancien couvent servit alors de gîte au groupe Francophonie-Jeunesse de l'Alberta et d'école maternelle francophone, avant d'être occupé temporairement par M. Guy Lacombe (de regrettée mémoire). C'est alors qu'il reçut la désignation « Pavillon André Daridon » en l'honneur du fondateur et premier supérieur du Juniorat Saint-Jean ⁴².

Parti en France au début de septembre 1910, le père Hippolyte Leduc, omi, ancien procureur du diocèse de Saint-Albert, s'était promis de ne pas revenir au Canada sans ramener avec lui au moins cinq religieuses d'Évron. Celles-ci n'auraient ni le rôle d'éducatrices, ni celui d'infirmières, mais seraient au service des pères Oblats enseignants et des étudiants du Juniorat Saint-Jean qui serait bientôt établi à Strathcona, sur la rive sud de la rivière Saskatchewan, en face d'Edmonton.

Mère Cousin, la supérieure générale, dut céder aux instances du P. Leduc, mais ne lui accorda que quatre religieuses : les soeurs Alphonsine Hareau (supérieure), Augustine Guesdon, Joséphine Vaillant et Agnès Foucher. Puisque la construction du couvent qui devait les abriter n'était pas encore terminée les soeurs, parties d'Évron le 1^{er} décembre 1910, se rendirent d'abord à Saint-Albert, puis de là à Vègreville où elles passèrent les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec la communauté en place. Revenues à Edmonton la veille de l'Épiphanie, elles habitèrent successivement deux maisons avant d'aménager leur nouveau couvent sis à l'est du juniorat au 8406 - 91e rue ⁴³.

Avant de raconter en détail le genre de service que les soeurs étaient appelées à rendre, quelques explications s'imposent. Fondé en 1908 par le P. André Daridon, originaire de Brest, le juniorat oeuvra d'abord en anglais à Pincher Creek dans le sud de la province. Mais comme ce village était trop éloigné de la population visée, on décida d'aménager à Edmonton, la future

⁴² France Levasseur-Ouimet, *Regards, paroles et gestes*, Edmonton, Faculté Saint-Jean, 1997, p. 94.

⁴³ Lettre, Sr Hareau à Mère Cousin, 22 déc. 1910 et 12 jan. 1911, dossier Strathcona, AG SCE. Souvenirs du Cinquantiennaire, AP SCE, p. 8.

capitale provinciale, dans une maison située un peu au sud de l'église Saint-Joachim, sur la 111^e rue.

Vivant dans une maison louée, voisine du couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, les soeurs devaient préparer la nourriture des pères, des frères et des étudiants. Ce n'était pas une mince tâche car il leur fallait se lever vers 5 heures. Après avoir récité leurs prières et servi la nourriture, elles faisaient la lessive de la literie et du linge personnel, le raccommodage et le repassage. Au début ces travaux étaient effectués à la « mission » -- c'est ainsi qu'on appelait alors l'établissement des pères oblats à Saint-Joachim, et parfois à Saint-Albert -- avec l'aide des Filles de Jésus déjà bien établies et équipées. Cette communauté française de Kermaria, en Bretagne, était arrivée à Edmonton le 22 octobre 1902. À la demande du P. Daridon une d'elles accepta pendant quelques semaines d'enseigner à une des nouvelles arrivées d'Évron à préparer la nourriture « à la canadienne »⁴⁴.

Le 15 mars 1911 les religieuses déménagèrent dans une autre maison louée. Soeur Agnès Foucher s'occupa alors du travail de la cuisine, lequel, dans l'intérim, avait été confié à un frère convers⁴⁵. Le 23 mai les soeurs d'Évron reçurent des copies de leurs nouvelles constitutions, expédiées directement de Rome⁴⁶.

A l'été, le personnel du juniorat déménagea enfin dans le nouvel édifice de briques, installé dans le secteur Bonnie Doon de Strathcona. Cette institution ressemblait à un collège mais son but premier consistait à préparer à la vie sacerdotale et religieuse des jeunes gens désireux d'entrer dans la congrégation des missionnaires oblats de Marie Immaculée. L'édifice fut formellement inauguré et béni par Mgr Émile Legai, évêque de Saint-Albert, le 27 décembre 1911, fête de Saint-Jean l'Évangéliste. Le personnel comptait alors 5 pères, 2 frères et 29 étudiants. L'accent était mis sur la vie religieuse, l'enseignement du catéchisme et des langues – le français, l'anglais, le latin et le grec –, les sciences et les mathématiques, l'éducation artistique – le théâtre, le chant et la musique –, les sports et la discipline personnelle. Ce ne fut, cependant, qu'à

⁴⁴ Chronique des Soeurs, 19 et 31 jan, 8 et 22 fév 1911. Dossier Strathcona, AG SCE. Voir aussi A. Trottier et J. Fournier, *Les Filles de Jésus en Amérique*, Charlesbourg, QC, 1986, p. 190 et seq.

⁴⁵ Chronique, 3, 19, 31 mars, 12, 22 avril 1911.

⁴⁶ Chronique, 26 mai 1911.

l'arrivée du P. Henri Routhier à titre de supérieur, en 1931, que le juniorat s'est vraiment francisé tout en gardant ses deux affiliations ⁴⁷.

Affilié à l'Université d'Ottawa à partir de 1928, le juniorat offrait en français le cours classique, de la Préparatoire à la Rhétorique. On y donnait également en anglais les cours intermédiaire et secondaire prescrits par le ministère de l'Éducation de l'Alberta.

À la fermeture du collège des Jésuites d'Edmonton, en 1942, le juniorat prit le nom de Collège Saint-Jean, adoptant à la fois comme but secondaire la « formation d'une élite laïque, tant dans le domaine des professions libérales que dans celui des différents génies ». Il devenait donc semblable aux petits séminaires du Québec où l'on formait premièrement des prêtres, mais aussi des médecins, avocats, ingénieurs, agronomes, comptables et commerçants ⁴⁸.

Lorsque deux religieuses, dont sans doute la supérieure, se rendirent à Saint-Albert dans le but de rendre visite à Mgr Legal, le P. Leduc en profita pour leur remettre un colis qu'elles ne devaient ouvrir qu'une fois rendues dans leur nouveau couvent. Il contenait « un calice et une patène en vermeil ou cuivre doré » ainsi qu'une biographie de Mgr Vital Grandin et un billet signé par H. Leduc ⁴⁹ où l'on pouvait lire « Prémices de la Chapelle et de la Bibliothèque des Soeurs d'Évron au Juniorat de Strathcona ». Quelle dédicatresse de la part de ce vieux missionnaire qui, à titre de vicaire général des Oblats en Alberta et dans le Nord-Ouest devait s'occuper de tant d'autres choses.

Les soeurs prirent possession de leur maison le 3 juillet 1911, même si les travaux de finition n'étaient pas encore achevés. On peut facilement s'imaginer ce que cela leur a causé d'embarras alors qu'elles tentèrent de s'installer le plus tôt possible avant la rentrée. Elles eurent accès à la nouvelle chapelle du juniorat pendant leur retraite annuelle du 25 août au 29 août ⁵⁰. À partir du 14 septembre l'un des pères célébra l'eucharistie chaque jour dans la chapelle du couvent. Celle-ci était encore meublée très pauvrement mais les soeurs jouissaient de la présence eucharistique. Peu après la rentrée des étudiants, le 5 septembre 1911, elles connurent le bonheur inattendu d'une visite

⁴⁷ *Saint-Jean : Une institution qui s'adapte*, Edmonton, Faculté Saint-Jean, 1983, p. 17-19.

⁴⁸ *Ibid* ; p. 22-25

⁴⁹ Le P. Leduc était originaire d'Évron.

⁵⁰ *Chronique*, 13 et 21 juin, 7 et 23 juillet, 28 août 1911.

de Mgr Émile Grouard, omi, vicaire apostolique d'Athabasca⁵¹. Originaire de Brulon, en Sarthe, un peu au sud d'Évron, il connaissait de première main la réputation de la communauté. Comme ses missions étaient déjà desservis par les Soeurs de la Providence, on pourrait avancer qu'il était satisfait de leur travail et ne fit pas appel aux Soeurs d'Évron, mais ce ne serait que conjecture.

Le 3 octobre, deux autres soeurs, Marie-Thérèse Hélie et Cécile Veillard, s'ajoutèrent au petit groupe⁵². À partir du 6 décembre la routine devint telle que les soeurs purent faire, chaque jour, tous leurs exercices spirituels en plus du travail régulier à la cuisine et à la buanderie. Tout au cours de l'année il fallait prévoir avec le supérieur (en attendant l'arrivée tardive de l'économe) l'achat de provisions à long terme. Au cours de l'été, le grand jardin potager, entretenu par les frères convers, fournissait tomates, laitue, radis, haricots et concombres en abondance, et il fallait de plus mettre des fruits en conserve; l'automne on recueillait des citrouilles et des gourdes, et l'on faisait appel aux étudiants pour aider à ramasser les pommes de terre – une denrée essentielle.

Et si les étudiants avaient la responsabilité de nettoyer les endroits qu'ils fréquentaient le plus souvent – dortoir, salle d'étude, salles de classe, salle de lecture, etc. – c'était les soeurs qui, deux à deux, pendant les heures creuses, nettoyaient les chambres des pères, leur salle de récréation, leur parloir, et le corridor, ainsi que le réfectoire communautaire et leur propre maison. Une des religieuses infirmières affectée de façon permanente à l'infirmierie pouvait, lorsqu'elle n'y était pas de service, aider les autres dans leur travail routinier. Déjà, au moment où la ville de Strathcona fut amalgamée avec celle d'Edmonton le 31 janvier 1912⁵³, la maison des soeurs était considérée comme une « ruche bourdonnante d'activité silencieuse ainsi qu'un havre bienfaisant » toujours ouvert aux soeurs de passage.

Lors de la fête d'ouverture présidée par Mgr Legal, les soeurs servirent 94 convives au dîner et 58 au souper. Peu après, le P. Daridon remit à la supérieure la somme de 75\$ pour le travail des religieuses accompli au cours du trimestre précédent.

⁵¹ Chronique, 5 septembre 1911.

⁵² Chronique, 28 sept et 3 oct 1911.

⁵³ J.G. MacGregor. *Edmonton, A History*, Edmonton, Hurtig, 1967, p. 190.

Le 19 février 1912, le feu prit à la cuisine. Deux soeurs réussirent à s'en sortir indemnes en sortant par les fenêtres avant l'arrivée des pompiers⁵⁴. Le lendemain les soeurs se joignirent aux oblats pour célébrer les noces d'or sacerdotales du P. Leduc et d'un autre père. Après la fête il fallait s'occuper du nettoyage de la cuisine et des réparations. L'infirmière, soeur Marie- Augustine Guesdon, heureuse de ne pas avoir à soigner des blessés, prêta main forte à ses compagnes⁵⁵. Fin avril la supérieure et une autre soeur se portèrent à l'aide de la communauté de Vègreville où deux religieuses infirmières étaient alitées à cause de la typhoïde, et une autre, par suite d'épuisement. Soeur Marie-Thérèse Hélie y resta pendant un certain temps avant de succomber elle-même à la typhoïde⁵⁶.

L'arrivée du P. Pierre Héту, assigné comme économiste au juniorat, signifiait le besoin désormais de composer avec lui en matière d'achat de la nourriture. A l'été, la communauté était au complet, juste à temps pour participer à la retraite annuelle qui fut prêchée par le P. Leduc⁵⁷.

La rentrée de 1912 eut lieu le 4 septembre. On y comptait en tout 56 personnes, dont 40 étudiants, onze d'entre-eux ayant plus de 20 ans. La supérieure demanda une religieuse de plus. En attendant l'arrivée de cette dernière « le gros du lavage se faisait à la mission »⁵⁸.

Le 17 octobre la communauté apprend que soeur Marie-Louise Recton, supérieure de Trochu, vient d'être nommée « Visitatrice » pour le Canada, c'est-à-dire responsable des trois maisons canadiennes auprès de la maison générale à Évrou, ce qui apporte « une grande consolation » à la supérieure locale. Plus tard, soeur Marie-Louise visitera les soeurs du juniorat, accompagnée de deux religieuses – soeur Marie-Françoise Jouin et soeur Marie-Victoire Bruhay. La première continuera jusqu'à Vègreville tandis que la seconde restera au juniorat. Trois religieuses suivent des cours d'anglais auprès d'un professeur laïc engagé au juniorat et qui sera plus tard ordonné prêtre⁵⁹.

Peu après Pâques, en 1913, Mgr Gabriel Breynat, omi, vicaire apostolique du Mackenzie, vient à son tour visiter le juniorat, ce qui est

⁵⁴ Chronique, 19 fév 1912.

⁵⁵ Chronique, 4 et 24 mars 1912.

⁵⁶ Chronique, 13 mai 1912.

⁵⁷ Chronique, 22 et 26 mai, 2 juin, 28 juil, 11 août 1912.

⁵⁸ Chronique, 22 août, 2 et 8 sept 1912.

⁵⁹ Chronique, 12 et 21 oct, 1 nov, 3 déc 1912 Soeur Marie-Victoire était encore au Juniorat en 1938-43 lorsque l'auteur y était étudiant.

l'occasion d'une autre fête ⁶⁰. On peut facilement comprendre la joie que ressentent les vieux missionnaires français, à la vue d'autres religieux et religieuses de France, après avoir passé de nombreuses années auprès de autochtones dans les territoires du Nord où manquait tout confort et la douce langue française.

La communauté souffrit une dure épreuve lorsque la supérieure, soeur Alphonsine Hareau, tomba gravement malade. Même si les médecins persistèrent dans l'espoir de la sauver le frère Antoine Kowalczyck, en apprenant cela, demanda à son supérieur de passer la nuit devant le Saint-Sacrement. Dès le lendemain, la malade se mit à guérir : par conséquent la communauté a toujours attribué aux prières du frère Antoine la guérison de leur supérieure.

Les longues et terribles années de la Première Guerre mondiale mirent la fin à la correspondance trans-atlantique des religieuses, ainsi qu'à l'envoi de renforts depuis la France. L'activité de la communauté reprendra son cours normal peu après la victoire des Alliés, le 11 novembre 1918.

En 1926 soeur Joséphine Vaillant remplaça soeur Alphonsine Hareau comme supérieure. Ayant occupé ce poste jusqu'en 1952 et plus tard de 1958 jusqu'en 1962, soeur Joséphine a pour ainsi dire identifié sa vie avec le juniorat. Tous ceux qui l'on connue s'accordent à dire combien elle a contribué à donner à la communauté le cachet de réserve, de dévouement, de délicatesse et de discrétion qui la caractérisait ⁶¹.

Plusieurs religieuses, surtout celles qui furent affectées au couvent du juniorat entre les années 1911 et 1947 eurent le bonheur de connaître le bon frère Antoine Kowalczyck. C'est au côté de ce saint homme, polonais d'origine, qui jargonait le français et saluait tout le monde par un *Ave*, ce manchot qui s'est fait le plus humble des hommes et qui a accompli les travaux les plus modestes, pour ne pas dire répugnants, que les soeurs d'Évron ont travaillé à leur propre sanctification pendant cette période de 36 années. Il va sans dire qu'il en est de même des pères, de ses confrères oblats ainsi que des étudiants du juniorat. C'est ainsi qu'Antoine Bugeaud, devenu père oblat à son tour, le 25 juin 1950, servit la congrégation avec brio avant d'être affecté à la province oblate Grandin, en Alberta. Il fut nommé vice-postulateur de la cause de canonisation de Mgr Vital

⁶⁰ Chronique, 2 avril 1913.

⁶¹ *Sous l'égide de Notre-Dame*, no 7, juin 1960, p. 156.

Grandin et du frère Antoine Kowalczyk, de 1990 jusqu'à son décès prématuré à Edmonton, le 16 août 1996 ⁶².

Le P. Paul-Émile Breton, omi, ancien rédacteur de l'hebdomadaire *La Survivance* d'Edmonton, raconte dans sa biographie du frère Antoine, l'histoire suivante que nous tenons à répéter ici parce qu'elle fut vécue par les soeurs du temps (lequel n'est pas précisé) et qu'elle ajoute à une meilleure compréhension de l'abnégation du bon frère.

C'était au cours d'une conférence spirituelle aux religieuses chargées du soin de la maison [le juniorat]. Le supérieur était à exposer les aspects divers de la vertu d'humilité.

«Voulez-vous voir de vos yeux, leur demanda-t-il, le modèle parfait d'un religieux humble ? Attendez !» Et il sonne pour appeler frère Antoine alors au travail. Au bout de quelques instants apparaît le religieux en salopettes, la casquette à la main. Sans lui donner la chance d'ouvrir la bouche, le supérieur l'apostrophe d'un ton sec : «Qu'est-ce que vous voulez encore, frère Antoine ? »

« Je croyais que vous m'aviez sonné. »

« Allez-vous en donc à votre travail. Voilà comment vous vous arrangez pour perdre votre temps. »

Une profonde inclination de la tête. Le frère se confond en excuses et se retire comme il est venu... Figure douce et sereine... Un agneau.

Et le P. Breton ajoute :

Au collège Saint-Jean, les religieuses en charge du service domestique ont vu le frère à l'oeuvre durant de longues années. Elles ont rendu hommage à sa haute vertu. Toutes, sans exception, affirment que l'humble

⁶² Antoine Bugeaud était un ami d'enfance et confrère de classe de l'auteur.

frère fut un sujet d'édification, par son dévouement, sa piété, sa dévotion envers la Sainte-Vierge et le Saint-Sacrement, sa foi profonde, son humilité, et le rayonnement d'une vie intérieure intense. Pour elles, frère Antoine est l'incarnation d'une sainteté authentique⁶³.

À la suite de nombreux changements survenus depuis 1943, le service imposé aux religieuses devint excessif. Elles travaillaient presque constamment, sans congé, non seulement durant l'année scolaire mais aussi pendant les vacances d'été, alors que des cours supplémentaires regroupaient professeurs et étudiants.

Accaparées par leurs travaux domestiques, elles pouvaient à peine se ressourcer lors de la retraite annuelle à Trochu. On décida donc de les retirer et de leur substituer du personnel laïc.

En 1966 le collège, sans renier son caractère catholique et français, cessa son affiliation à l'Université d'Ottawa pour s'incorporer à l'Université de l'Alberta à titre de Faculté Saint-Jean⁶⁴.

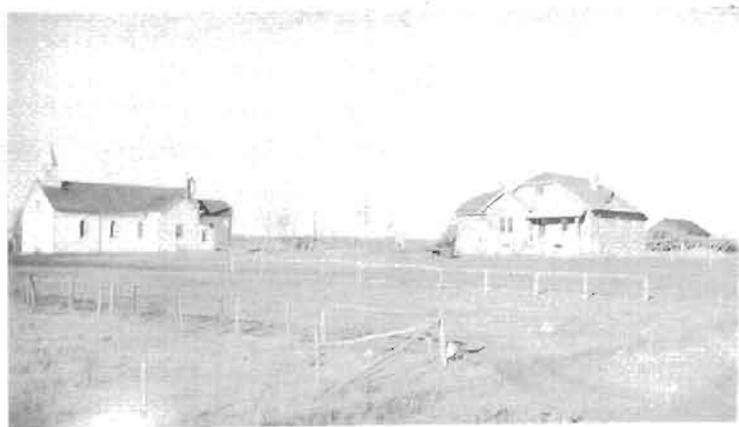
Ce fut donc le 1^{er} juillet 1966 que les soeurs Hélène Fedoruck, Joséphine Vaillant, Henriette Authenac, Jeanette Bureau et Gisèle Beaulieu quittèrent Edmonton pour regagner Trochu.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Alphonsine HAREAU	1910-1917
Sœur Esther LEGENDRE	1917-1923
Sœur Baptistine COTTEREAU	1923-1926
Sœur Joséphine VAILLANT	1926-1952
Sœur Henriette AUTHENAC	1952-1958
Sœur Joséphine VAILLANT	1958-1962
Sœur Hélène FEDORUK	1962-1966

⁶³P.E. Breton, omi, *Forgeron de Dieu, Frère Antoine Kowalczyk, omi, 1866-1947*, Edmonton, Ed. de l'Hermitage, 1953, p. 161 et 205.

⁶⁴ Saint-Jean, Une institution qui s'adapte, op. cit. p. 37.



Convention provisoire
relativo à l'établissement des Sœurs de la Charité de N. D. d'Évron
à la mission S^t Raphaël du Lac Froid.

Le T. R. P. Henri Grandin, provincial des Rév^{ts} Pères Oblats
et la Rév^{te} Mère M. Louise Rector, provinciale des Sœurs de N. D. d'Évron,
ont d'un commun accord rédigé et accepté la convention suivante :

La Rév^{te} Mère Rector enverra au plus tôt quatre Sœurs à la Mission
S^t Raphaël du Lac Froid et ces Sœurs prendront la direction des œuvres
ci-dessous mentionnées, savoir :

- 1^{re} La direction de l'école externe des enfants sauvages de la Réserve autorisée
par le Département Indien.
- 2^{re} Le soin de la Sacristie et de l'Église.
- 3^{re} La cuisine pour les Pères ou Chênes de la Mission qui iront
prendre leurs repas au réfectoire spécial mis à leur usage dans la
Maison de la Communauté.
- 4^{re} Le soin du linge du personnel de la Maison des Pères, où de temps en
temps elles iront mettre un peu d'ordre et de propreté.

En retour, les charges suivantes sont dévolues aux Rév^{ts} Pères Oblats :

- 1^{re} Toutes les dépenses de logement, ameublement, éclairage, chauffage,
nourriture, &c. seront aux frais de la Mission.
- 2^{re} Les Sœurs recevront en outre, de la Mission, \$50⁰⁰ chacune de salaire
annuel, payable trimestriellement, pour subvenir à leurs dépenses
personnelles et à leur propre vocation.
- 3^{re} Chaque année, la moitié d'entre elles pourront se rendre à la retraite annuelle
qui leur sera donnée dans une de leurs maisons de l'archidiocèse d'Édmoncton,
et leurs frais de voyage seront à la charge de la Mission. Il en sera de même
cette année pour les frais de voyage nécessités par le déplacement et

l'installation des quatre premières Sœurs envoyées par la Rev^{te} Mère Sup^{te}.
4^e Le Directeur de la Mission du Lac Frigid, pour subvenir à tous ces frais, percevra l'allocation qu'il tâchera d'obtenir du gouvernement comme rétribution de l'institutrice ou des institutrices de l'école, aussi longtemps que la présente convention, faite à titre d'essai demeurera en force, c'est à-dire jusqu'au 31 Décembre 1917.

Si, à cette époque le Gouvernement a fondé, comme nous l'espérons, et confié aux Sœurs un hôpital pour les sauvages de la Réserve ou encore s'il a transformé l'école externe en école pensionnaire supportée par le Département Indien, avec une allocation suffisante pour que les Sœurs puissent se supporter elles-mêmes, la présente convention sera remplacée par une Convention nouvelle qui permettra aux dites Sœurs d'être parfaitement indépendantes au point de vue du temporel à l'instar des établissements analogues confiés depuis longtemps déjà aux Sœurs des Congrégations religieuses qui les ont précédées dans l'Alberta.

Il est bien entendu que les Sœurs recevront au Lac Frigid, de la part des Sœurs de la Mission, tous les secours spirituels en leur pouvoir et qu'au point de vue de la vie religieuse, la Supérieure a toute autorité et liberté de gouverner sa Maison selon les règles et constitutions de l'Institut.

Fait au Couvent S^{te} Marie, à Trochu, (Alta.)

Le 18^e jour du mois de Moⁱ 1916.

Donné copie conforme

Sœur M^{lle} Ronde

Secr^{te}. Prof^{te}

Signé : H. Crainin

O. M. J. S. J.

Sœur M^{lle} R. R. S. J.
Sœur -



Bonnyville



BONNYVILLE. — *Hôpital Saint-Louis.*







LeGoff, Mission Saint Raphaël 1916 – 1919

Mère Marie Bourgoïn, supérieure générale depuis 1914, acquiesce à la demande des missionnaires oblats lorsqu'elle ouvre une mission chez les Indiens Montagnais [*Chipewyan*] de la réserve près de *Beaver River*, au nord-est de Bonnyville. À cet effet, elle écrivait :

Ce m'est une joie d'ouvrir la première Mission de cette Congrégation chez les Indiens du Canada. Le poste est modeste, mais nous le préférons à d'autres plus en vue. Pour ce qui me concerne, ce m'est une vraie satisfaction de commencer chez les «Montagnais» [*Chipewyan*] les fondations que le Bon Dieu me réserve, (. . .) d'ajouter aux établissements de notre chère famille religieuse⁶⁵.

Une «convention provisoire» entre le père Henri Grandin, vicaire général du diocèse de Saint-Albert, et sœur Marie-Louise Recton, fut signée à Trochu le 18 mai 1916⁶⁶. Cette mission était nommée d'après le père Laurent LeGoff, omi, missionnaire dans l'Ouest canadien depuis 1866 et grand linguiste en langue «Chipewyan».

Les quatre premières religieuses désignées pour ce poste furent les sœurs Marie-Thérèse Hélie, supérieure, Eugénie Aucherie, enseignante, Blanche Couturier, infirmière, et Agnès Foucher, cuisinière. Le 29 mai 1916, les religieuses partant de Trochu pour la mission LeGoff assistèrent à la bénédiction du très Saint-Sacrement. Après l'exhortation du père Paul Lamort, psm, qui leur disait de «partir dans la joie pour être témoins du Christ», elles montèrent à bord du train en partance pour Edmonton, en compagnie de sœur Recton, supérieure provinciale. D'Edmonton, elles allèrent saluer Mgr Legal à Saint-Albert, et lui demander sa bénédiction. Reparties en direction de Lloydminster, elles y mirent pied à 4 heures, le lendemain matin, 31 mai, accueillies à la gare par deux religieuses des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (de Nicolet). Ces dernières étaient accompagnées du père J.M. Dupé, omi, originaire de Frégéac

⁶⁵ Souvenirs du Cinquantenaire, p. 11 Registre des Nominations, p. 2.

⁶⁶ Voir le document ci-joint

[Loire-Atlantique], missionnaire résident à la mission Notre-Dame du Rosaire du lac Oignon [*Onion Lake*], sur la frontière de l'Alberta-Saskatchewan⁶⁷.

Une pluie pénétrante doublée d'un vent froid retardait le printemps. Vers 10h la caravane, formée de quatre voitures hippomobiles, se mit en branle sur la route cahoteuse qui s'étire au nord de Lloydminster. Après deux arrêts, dont un pour traverser par bac la rivière Saskatchewan-Nord, le cortège fut accueilli au couvent des sœurs de l'Assomption. Ces dernières firent tout en leur pouvoir pour rendre le séjour aussi agréable que possible. Après une nuit reposante, les visiteuses célébrèrent la fête de l'Ascension, et ne repartirent que le surlendemain, soit le 2 juin. Cette fois, elles furent accompagnées du frère Adolphe Vanel, omi, venu à leur rencontre depuis LeGoff, ainsi que de quelques Montagnais, dont le chef et son épouse.

Vers 15h, le défilé s'arrêta brièvement près de l'endroit où deux pères oblats, Félix Fafard et Félix Marchand, avaient été tués par des Cris pendant la Rébellion de 1885⁶⁸.

Le convoi s'arrêta à 17h près du lac Grenouille [*Frog Lake*] où le chef indien mit une maison à la disposition des voyageurs. Le frère et les Montagnais couchèrent au rez-de-chaussée, tandis que les sœurs s'installèrent à l'étage. Le lendemain, départ matinal, arrêt pour dîner, puis arrivée à destination vers 14h. Seul, le père Louis Dauphin, originaire de Landivy [Mayenne], les reçut, et pour cause ! Il n'avait convoqué les Montagnais que pour 16h, croyant que les sœurs arriveraient à cette heure-là. À l'arrivée des Montagnais, le père célébra le salut du Saint-Sacrement, puis présenta les sœurs aux Indiens qui semblaient très heureux de les voir et de leur serrer la main. Le lendemain, dimanche, le missionnaire accueillit à nouveau les religieuses, mais cette fois officiellement, rappelant à ses ouailles l'attitude qu'elles devaient avoir envers celles-ci.

Trois semaines plus tard, l'école comptait une cinquantaine d'élèves, garçons et filles.

⁶⁷ Les pénibles débuts de la mission N-D du Rosaire, à Onion Lake, sont décrits dans A. Mignault, *Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet, SASV, 1991, 19-33.

⁶⁸ Voir Jules LeChevallier, omi, *Batoche. Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presses Dominicaines, 1941. Stuart Hughes, *The Frog Lake "Massacre"*, Toronto, McClelland & Stewart, Carleton Library no. 97, 1976, 364 p.

Ces enfants indiens sont loin d'être dépourvus ; ils voient tout, ont l'intuition de beaucoup de choses et en tirent des conclusions d'une justesse incroyable. Ils ne parlaient que le montagnais [Chipewyan] quand ils commencèrent à fréquenter l'école ; quelques mois plus tard, ils comprenaient un peu d'anglais et même quelques phrases de français⁶⁹.

Au début, on venait souvent rendre visite aux sœurs pour des maladies insignifiantes. Mais dans les cas sérieux, les religieuses allaient visiter les malades à domicile. Là, elles découvraient la très grande misère des Indiens qui vivaient dans de pauvres huttes disséminées un peu partout dans la brousse. Ces cabanes, sans meubles, avaient pour tout décor un monceau de couvertures dans un coin et quelques morceaux de pain ou d'autres provisions sur une natte, ou enroulés dans une couverture. Les sœurs devaient se mettre à genoux à côté des malades pour les soigner.

Le représentant du ministère des Affaires indiennes fit parvenir aux religieuses une copie (unilingue anglaise) des *Instructions pour les surveillantes d'hôpitaux dans les réserves indiennes*. Chaque visite, chaque prescription devait être inscrite dans un calepin, sur les lieux, afin d'en faire rapport mensuellement à l'agent indien local⁷⁰.

Les sœurs vivaient de légumes du jardin potager, d'œufs, de volaille et du lait de vache traité par le bon frère. Parfois elles se partageaient un morceau d'orignal ou d'autre viande offerte au missionnaire. À compter du 1^{er} janvier 1918, le salaire annuel de 50\$ payé aux enseignantes fut augmenté à 75\$⁷¹.

En 1917, sœur Eugénie Aucherie fut atteinte de la fièvre typhoïde contractée au cours de ses travaux. L'année suivante les quatre religieuses furent frappées de la grippe espagnole. Aussitôt, les sœurs de Vègreville se portèrent à leur secours, sachant qu'elles ne pouvaient espérer aucune aide d'ailleurs.

⁶⁹ Souvenirs du 50e p 14

⁷⁰ D.C. Scott, Memorandum of Instructors for Field Matrons on Indian Reserves, AG, SCE.

⁷¹ "La semence a grandi" in *Aperçu historique donné à l'occasion du Cinquantenaire*, p. 11-14.

"Mission indienne LeGoff connue aussi sous le nom de Mission indienne du Lac Froid", MS 6 p

Pendant la Première Guerre mondiale, le gouvernement s'était peu intéressé au sort des Indiens, de sorte que, par manque de ravitaillement, la plupart reprirent leurs vieilles habitudes traditionnelles de chasse et de pêche, c'est-à-dire de vie errante. Les enfants accompagnèrent les parents dans leurs déplacements, ce qui mit fin au programme scolaire et présagea le départ temporaire des sœurs de la mission Saint-Raphaël. De toute façon, l'autorité diocésaine réclamaient les sœurs pour un autre poste⁷².

Ainsi, les religieuses de LeGoff, après avoir participé à la retraite annuelle tenue à Trochu, au mois d'août 1919, restèrent sur place en attendant une autre obédience. La maison de la mission Saint-Raphaël fut fermée le 1^{er} octobre «parce que le Gouvernement n'a pas tenu sa promesse de bâtir une école-pensionnat, que la petite école provisoire ne pouvait continuer de fonctionner indéfiniment, et aussi en raison du manque de sujets». Le 15 octobre 1925, le Conseil général décida de considérer comme définitive la fermeture de ce poste⁷³.

* * *

SUPÉRIEURE LOCALE

Soeur Marie-Thérèse Hélié 1916-1919

⁷² AG, SCE., Lettre de Mgr Legal à Sr Recton, s.d.

⁷³ Registre des Nominations, p. 2-3.

Bonnyville

École du village 1919 – 1937
Hôpital Saint-Louis 1919 – 1986
Bonnyville Health Centre 1986

Les origines de Bonnyville remontent au printemps de 1907 lorsque le père Adéodat Thérien, omi, accompagné de trois colons, Albert Dargis, Wilfrid Ouimet et Philorum Ouellette, arriva en traîneau au Lac Orignal (*Moose Lake*). Il avait été missionnaire à Lac-la-Biche et au Lac Oignon, entre autres, avant de fonder Saint-Paul-des-Métis, en 1896, où il était maintenant curé⁷⁴. En 1908, Mgr Émile Legal nomma M. l'abbé François Bonny premier curé résidant de la mission Saint-Louis du Lac Orignal. C'est de ce dernier que Bonnyville tient son nom. Il repartit en 1910, et la mission fut desservie par le père LeGoff et d'autres missionnaires oblats pendant quelque temps. En 1916, M. l'abbé Joseph E. Lapointe, originaire de Saint Janvier au Québec, fut nommé curé ; il y restera jusqu'en 1945.

Dès son arrivée l'abbé Lapointe se préoccupa d'obtenir du secours pour les malades et de faire instruire les enfants. Grâce à son initiative, Bonnyville accueillit en 1918 son premier médecin, le docteur Séverin Sabourin, et en 1919 ses premières religieuses, les sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron. La fondation de l'Hôpital Saint-Louis et de l'école du village s'ensuivit⁷⁵.

Après de nombreuses sollicitations auprès des autorités compétentes, quatre religieuses venant de Trochu, arrivèrent à Bonnyville le 15 octobre 1919 : les sœurs Marie-Thérèse Hélie, supérieure, Maria Foucher, Henriette Authenac et Agnès Foucher. Ces quatre vaillantes pionnières furent bientôt rejointes par les sœurs Eugénie Aucherie, Marcelle Édon et Victorine Perlemoine⁷⁶.

⁷⁴ Gaston Carnère, omi, Dictionnaire biographique des O.M.I. au Canada, t. III, p.224.

⁷⁵ H. Bourgom et R. Girard, éd., *Échos d'autrefois, Histoire de Bonnyville et District*, Bonnyville, Comité du Livre, ca 1984 p.523-526. En 1917, à l'initiative du rév. John E. Duclos, un petit hôpital avait été construit à quelques kilomètres du village de Bonnyville sous l'auspice de la Société des Dames missionnaires de l'Église presbytérienne du Canada.

⁷⁶ Archives du Couvent Saint Louis.

Couvent et hôpital provisoire

Les sœurs s'installèrent dans un local provisoire, l'ancienne église-presbytère laissée à leur disposition par la paroisse. Le presbytère servirait de couvent et l'église d'hôpital. Il fallut transformer le bâtiment. Le rez-de-chaussée servit d'hôpital et comptait huit lits. L'étage servit de dortoir aux pensionnaires et de classes pour les élèves pensionnaires et externes, c'est à dire pour une cinquantaine d'enfants. Les sœurs logeaient sous les combles.

Ce fut au début un dénuement complet, mais les sœurs le supportèrent joyeusement. L'aménagement était simple et réduit. Heureusement, M. l'abbé Lapointe avait laissé à la disposition des sœurs deux lits, quelques couvertures et une partie de sa vaisselle, ce qui aurait sans doute suffi pour quelques jours. Malheureusement les bagages de la petite communauté se firent attendre un long mois ! Beaucoup de choses manquaient, mais cela contribuait à mettre la note joyeuse. Ainsi, pour les repas : sucrier, tasses, petits et grands bols remplaçaient les assiettes à soupe ; point de soupière non plus, la casserole en tenait lieu. Pour faire le pain, sœur Agnès n'était pas très bien montée ; tout lui servait de moules d'occasion.

Pour la nuit, deux sœurs couchaient ensemble dans un grand lit, une autre dans un petit lit et la 4^e sur une grosse couette (matelas de plumes) posée sur le plancher. Les couvertures n'étaient pas suffisantes. On partagea donc et on ajouta manteaux et lainage, car il faisait froid dans cette grande maison !

La première chapelle fut la pièce qu'avait occupé le bureau du curé ; la table de travail servait d'autel et une pauvre boîte recouverte d'un linge blanc servait de tabernacle.

N'ayant ni lits, ni lingerie, les sœurs ne pouvaient rien entreprendre et les gens ne comprenaient pas pourquoi on mettait si longtemps à s'organiser. Sept malades furent refusés à regret mais il était impossible de faire autrement. Les enfants, aussi, attendaient impatiemment l'ouverture du couvent.

Avec le mois de décembre arrivaient les grands froids si bien que le haut de la maison fut abandonné et les sœurs s'installèrent momentanément à la cuisine et dans la pièce à côté qui était l'ancienne sacristie. Pour retenir la chaleur à la cuisine (qui n'avait pas encore de porte) on fixa une grande pièce de coton laissée par M. le curé, et qui tint lieu de portière.

Dès l'année 1920 les pensionnaires furent reçus au couvent et bientôt des enfants du village se présentèrent comme externes. Le petit réfectoire qui servait aussi de classe fut vite trop étroit. Une autre petite salle, une fois achevée, servit donc exclusivement de classe. Les bancs de la chapelle, transportés chaque matin, tenaient lieu de sièges et bientôt on dut y ajouter quelques caisses. Le nombre des écoliers continuait d'augmenter de sorte qu'il fallut refuser des enfants, faute de place.

On peut lire, dans la chronique du couvent, qu'au début de la fondation les sœurs ayant eu un peu de couture à faire pour une dame du village, elles en furent payées largement : un petit pot de crème et une belle poule blanche avec dix-huit œufs⁷⁷. La couveuse fut installée sur 14 œufs, mais il n'y eut que trois poussins à éclore. En juillet 1925, la supérieure de l'hôpital-pensionnat, sœur Marie Thérèse Hélie, vu son état de santé, ne put être confirmée dans sa charge. Après quelque temps passé à Vègreville, elle se retira à l'infirmerie Sainte-Marie, à Trochu.

L'école du village, 1919-1937

La population de Bonnyville voulait à tout prix confier la direction de l'école du village aux religieuses. Les choses s'organisèrent en ce sens : l'école fut officiellement reconnue par le ministère de l'Éducation de l'Alberta et sœur Eugénie Aucherie fut nommée directrice. Bientôt, deux autres religieuses vinrent la seconder⁷⁸. Mais en raison de l'absence d'un consensus entre les contribuables, il fallut attendre jusqu'au 16 septembre 1925 avant qu'un nouvel édifice serve d'école au village : l'ancien hôtel, provisoirement transformé en deux salles de classe pauvrement éclairées et meublées. Dès l'ouverture, les classes furent insuffisantes pour le nombre d'écoliers, celle des petits en particulier qui comptait 24 sièges et 37 élèves⁷⁹.

Le 26 décembre 1925 les commissaires scolaires, réunis en assemblée, approuvèrent une proposition à l'effet que sœur Eugénie fournisse deux institutrices qualifiées pour 1926, afin d'avoir droit à des octrois du ministère⁸⁰. Cette proposition fut renouvelée l'année suivante, alors que la chronique des

⁷⁷ Chronique du Couvent Saint Louis, Bonnyville.

⁷⁸ Échos d'autrefois, p. 547.

⁷⁹ Échos d'autrefois, p. 549.

⁸⁰ Chronique du Couvent Saint Louis, Bonnyville.

sœurs rapporte : «Ouverture des classes. L'inspecteur est mécontent qu'une des deux sœurs ne soit pas qualifiée. Pourtant, quand Mère Marie-Louise Recton faisait sa visite annuelle, elle n'entendait que des éloges au sujet des sœurs dont on admirait le bon esprit, la simplicité et l'endurance⁸¹» .

La rentrée des pensionnaires en septembre 1926 fut beaucoup plus nombreuse que celles des années précédentes. Les classes du village furent donc surchargées. Au lieu d'une soixantaine d'élèves, nombre raisonnable pour les deux salles, il y en eut près de quatre-vingt-dix⁸².

En septembre 1927 un nouveau local qui servirait d'école fut loué, mais la classe des petits fut fermée momentanément, faute de personnel enseignant. Cela causa de grands ennuis et les gens étaient mécontents. Aussi dès le 21 novembre une décision fut prise qui mit le comble à la satisfaction générale. Sœur Eugénie Aucherie, au prix d'un grand surcroît de travail, tout en restant supérieure, prit de nouveau la direction de l'école des petits. La rentrée fut nombreuse : 42 élèves dans les 1^{re}, 2^e et 3^e années du cours primaire. Cet arrangement dura jusqu'en 1929 quand la construction d'un nouvel hôpital fut achevée⁸³.

L'ancien local fut à nouveau transformé et bientôt cinq classes s'y trouvèrent aménagées, car les élèves devenaient de plus en plus nombreux. Tout alla bien pendant les années qui suivirent mais il était facile de soupçonner, dès 1937, que les sœurs d'Évron ne pourraient plus garder longtemps leur œuvre d'enseignement. Le district scolaire se disposait à faire construire un vaste local, avec une dizaine de pièces, ce qui exigerait davantage de maîtres et de maîtresses qualifiés. La maladie d'une sœur institutrice et le départ d'une autre réduisit le personnel enseignant à deux sœurs seulement. Force fut donc aux religieuses d'Évron d'abandonner ce champ d'action.

En cédant leur place d'enseignantes aux Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, les Sœurs d'Évron eurent du moins la consolation de ressentir la sympathie des élèves et de leurs familles. Ce n'était que juste, car elles s'étaient dévouées pendant dix-sept ans dans des conditions très difficiles⁸⁴.

⁸¹ Échos d'autrefois, p. 549.

⁸² Chronique du Couvent Saint Louis, Bonnyville.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Échos d'autrefois, p. 545-552.

L'Hôpital Saint-Louis, 1919-1986

Revenons un peu en arrière. L'ancienne église dans laquelle on construisit des chambres, une salle d'opération et un dispensaire, reçut des malades à partir de novembre 1919. Le 1^{er} décembre, M. le curé vint célébrer une première messe dans la chapelle de l'hôpital. La paroisse fit construire une nouvelle église qui ne fut bénite que le 23 août 1923. En 1927, un comité, présidé par le docteur Sévérin Sabourin, recueillit des fonds dans le but d'aider à la construction d'un nouvel hôpital, plus grand, plus moderne et mieux équipé. Malgré la pauvreté des gens, le but fut atteint, de sorte que les sœurs occupèrent le nouvel hôpital le 16 octobre 1929. Divers services furent organisés : chirurgie, médecine, maternité, pédiatrie, etc. Une tombola tenue par les paroissiens donna la somme de 3 140\$ pour aider à l'achat d'un appareil de radiologie.

Mgr Henry J. O'Leary, qui avait succédé à Mgr Legal en 1920, présida l'ouverture officielle et la bénédiction, le 10 août 1931. Plus tard, l'administration profita d'un organisme de bienfaisance appelé «Les Dames auxiliaires de l'Hôpital Saint-Louis», créé à l'initiative des sœurs. Cet organisme contribua, par des dons, à l'ameublement des salles de malades et à l'approvisionnement de nombreux services⁸⁵.

Le 29 avril 1944, le docteur Sabourin mourait subitement. Combien douloureux fut ce départ inattendu ! Aimé, respecté de tous ceux qui l'avaient connu, c'est dans l'institution où il s'était tant dépensé qu'il quitta ce monde⁸⁶.

Sous la sage administration de plusieurs religieuses, les sœurs Marie Cécile Clermont, Laura Chalut et Florence Verrier, et avec la collaboration et le soutien des laïcs, l'Hôpital Saint-Louis continuait de subvenir aux besoins médicaux de la région. Le nombre de malades augmentait à un rythme accéléré, si bien qu'au début de 1950 il fallut songer à agrandir. Dès le 25 novembre 1953, l'autorité provinciale accédait à la demande d'un agrandissement pouvant accommoder 28 lits de plus. Les travaux débutèrent le 8 mai 1954 ; le 15 avril 1955 l'annexe était prête pour l'aménagement des services. L'inauguration présidée par Mgr Philippe Lussier, cssr, évêque de Saint-Paul depuis 1952, eut lieu le 20 septembre 1955. C'était le résultat de 36 années d'efforts et de travail de la part des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron.

⁸⁵ 60 years of service to Bonnyville District, s.a., s.l., [1979].

⁸⁶ Archives des Sœurs d'Évron de Bonnyville.

Au cours des années 1970-1980 les Sœurs abandonnèrent graduellement les postes de commande de l'hôpital. Ainsi, M. Simon Dallaire devint le premier directeur laïc de l'Hôpital Saint-Louis en 1976. Employé à l'hôpital depuis 1964 celui-ci quitta son poste d'administrateur en 1994 et fut remplacé par M. Clément Johnson jusqu'en août 1997, et Alex Smyl à partir de ce temps.

En 1973, l'administration de l'Hôpital Saint-Louis dut transférer le service de pédiatrie à l'étage supérieur, habité jusqu'alors par les religieuses. Celles-ci se trouvèrent donc dans l'obligation de trouver un autre logis. Depuis lors elles demeurent dans une maison de la ville, non loin de l'hôpital⁸⁷.

Il faut souligner l'oeuvre des conseils de l'Hôpital Saint-Louis en vue du bon fonctionnement de l'institution au cours des années. Un premier conseil de consultation, nommé sur l'invitation des Sœurs de la Charité, tint sa première réunion le 13 mai 1954 avec un groupe de citoyens intéressés au bien communautaire⁸⁸.

Un conseil de l'Hôpital, formé des Sœurs de la Charité de Notre Dame d'Évron, exerçait son autorité de gouverner l'Hôpital Saint-Louis. En 1972 deux membres laïcs furent ajoutés et en 1975 le conseil comptait un troisième membre laïc. En 1977 deux représentants, l'un du conseil de ville et l'autre du conseil de la municipalité de Bonnyville, firent partie du conseil de l'Hôpital.

Le 15 janvier 1979, un conseil d'administration ayant autorité de planifier les services de santé de Bonnyville fut nommé. Sœur Mary Ellen O'Neill, supérieure provinciale des Sœurs de la Charité de Notre Dame d'Évron, confirma sa constitution de neuf membres. Comme le conseil de consultation, formé initialement en 1954, n'avait plus sa raison d'être, il fut supprimé⁸⁹.

Après plusieurs années d'études, de recherches et de délibérations, le conseil d'administration établit un comité de négociation composé de quatre membres : deux de Saint-Louis et deux de Duclos, afin qu'ensemble ils arrivent à une entente concernant l'avenir des deux établissements. L'accord se fit et la fusion des deux hôpitaux fut acceptée de part et d'autre en août 1978. En janvier 1981 le feu vert fut donné pour commencer les travaux d'un nouvel

⁸⁷ Archives des Sœurs d'Évron, Bonnyville.

⁸⁸ Échos d'autrefois, p. 561.

⁸⁹ Ibid.

établissement⁹⁰. Ainsi la construction d'un hôpital ultra-moderne devint un fait accompli. À partir de ce moment le conseil d'administration fut composé de six membres nommés par les sœurs et cinq par le district. Deux des membres nommés par les sœurs devaient être membres de la société Duclos. Le conseil d'administration fut approuvé par un décret-loi du gouvernement de l'Alberta.

Le jubilé de diamant de l'Hôpital Saint-Louis de Bonnyville.

Le 18 octobre 1979 l'Hôpital Saint-Louis de Bonnyville célébrait dans la joie le 60^e anniversaire de sa fondation. Au cours du banquet servi à l'Agriplex, le docteur Jean-Paul Bugeaud, président du corps médical de l'Hôpital Saint-Louis, rappela en quelques mots l'oeuvre des Sœurs d'Évron⁹¹. Il est intéressant de souligner que parmi les personnes invitées à la célébration du jubilé de l'hôpital se trouvaient sœur Eugénie Aucherie, première directrice de l'établissement en 1919 et dernière survivante des six premières religieuses, ainsi que M. Paul Sabourin, fils aîné du premier médecin de l'hôpital⁹².

Bonnyville Health Centre, 1986 –

Le 12 mai 1986, Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse de Saint-Paul, présidait la cérémonie de la bénédiction de la chapelle et du nouvel établissement qui remplaçait l'Hôpital Saint-Louis et l'Hôpital Duclos, désormais connu sous le nom de *Bonnyville Health Centre*. Plus important que la beauté des murs d'une institution, sont le climat créé et l'attitude des gens qui y travaillent. C'est justement ce que les sœurs ont tenté de faire. Elles eurent à réaffirmer leur propre vision chrétienne afin de donner un sens aux demandes toujours croissantes dans le domaine de la santé⁹³. L'ouverture officielle de ce centre eut lieu le 11 juin 1986. Sœur Cécile Goyer, supérieure provinciale, souhaita la bienvenue aux notables et aux personnes présentes⁹⁴. Peu après l'ouverture officielle du Centre de Santé, l'Hôpital Saint Louis fut démoli. Une page d'histoire disparaissait...

Le 31 janvier 1988, au cours d'une touchante cérémonie, le Conseil d'administration rendit hommage à des personnes qui se sont distinguées par un

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Bonnyville Nouvelles*, le 23 octobre 1979. Le Dr Jean-Paul Bugeaud était le frère cadet du père Marie-Antoine Bugeaud.

⁹² *HospitAlta* #10 Vol. XVIII, nov-déc 1979.

⁹³ Archives des Sœurs de Bonnyville

⁹⁴ *Ibid.*

dévouement remarquable au service d'autrui. Notons entre autres sœur Eugénie Aucherie qui, âgée de 98 ans, ne put assister à la cérémonie. On souligna chez cette grande religieuse, la charité, la compassion, le leadership, vertus qui brillèrent chez elle au cours des vingt années qu'elle œuvra à Bonnyville où elle donna toujours le meilleur d'elle-même⁹⁵.

Au début des années 1990, le gouvernement décida d'équilibrer son budget à tous les niveaux. Cette décision a obligé tous les secteurs d'intervention du gouvernement à procéder à des coupures massives dans leurs dépenses et par le fait même à tout repenser en fonction de l'appareil administratif gouvernemental. Le système de soins de santé n'a pas été épargné ; au contraire, c'est tout un bouleversement qui s'est opéré en peu de temps : mises à pied d'infirmières et du personnel de soutien, et contraintes auprès des directeurs d'hôpitaux pour justifier les coûts d'opération⁹⁶.

Vers la fin de 1993, le ministère de la Santé prit la décision d'établir en Alberta des conseils régionaux pour administrer le régime des soins de santé. Les fonds pour gérer ces services proviennent du gouvernement et sont remis aux conseils régionaux qui à leur tour distribuent l'argent aux institutions pour leur installation, leurs équipements et leurs programmes.

Les institutions confessionnelles des soins de santé ont réussi, grâce à l'Association catholique de la santé et de ses membres affiliés, à convaincre les fonctionnaires gouvernementaux que le statut de ces institutions devait être conservé. Des accords ont été signés aux différents niveaux à l'effet que le statut d'autorité et les institutions qui désirent conserver une approche chrétienne dans le service et les soins offerts ont le droit de conserver leur mission et leur système de valeurs. Le sujet de la dispute demeure, à ce jour, étant donné que la disponibilité des ressources financières n'est pas toujours possible. Cependant dans ces institutions se trouvent des membres du conseil d'administration, des médecins, des membres du personnel, des bénévoles qui croient toujours que l'Évangile nous appelle à témoigner de la présence guérissante de Jésus dans notre monde.

De nombreux incidents se sont produits dans le domaine des soins de santé, à partir du début des années 1990 ; ceux qui étaient chargés de la

⁹⁵ Ibid..

⁹⁶ *Le Franco*, 15 février 1990.

responsabilité d'assurer les meilleurs soins possibles aux malades, aux vieillards et aux personnes vulnérables dans nos communautés locales en étaient inquiets.

Les conseils d'administration au centre de santé de Bonnyville, de concert avec le personnel médical, s'interrogeaient sur le sort des malades qui sont acheminés vers un centre urbain qui ne peut pas toujours s'en occuper. Il devient de plus en plus évident que dans les grandes villes les listes d'attentes s'allongent sans cesse, en sus des problèmes qui confrontent les malades et leurs familles : les voyages coûteux, les frais du logement ainsi que la fatigue et l'anxiété causés par une longue attente. Pour pallier ces maux, le conseil d'administration et le personnel soignant ont réussi à recruter plusieurs spécialistes d'Edmonton qui acceptent de venir à Bonnyville régulièrement afin d'offrir aux gens de la localité et des environs, consultation, diagnostic et service chirurgical dont ils auraient besoin. Cette innovation d'assurer les services de santé et de soins sur place, a été hautement louangée par les autorités des soins de santé et s'élargira au fur et à mesure que les besoins apparaîtront.

En 1996, le conseil albertain du cancer a désigné le centre de soins comme étant le *Bonnyville Community Cancer Centre*. Ce nouveau service de chimiothérapie est très apprécié des personnes qui ont besoin d'un traitement et qui, sans cela, seraient forcés de se rendre à Edmonton. Bonnyville possède aussi un service de laboratoire régional, un atout pour les spécialistes et les médecins de la localité.

À l'automne de 1997, le conseil d'administration prit l'initiative de fonder une dotation qui serait gérée par un comité indépendant. Cette organisme prélèverait des fonds pour l'achat de l'équipement et l'élaboration de programmes qui rehausseraient les services de santé présentement offerts à Bonnyville. Le comité, composé du personnel du conseil administratif et de bénévoles dévoués, organisa la première levée de fonds en avril 1998. Le soutien de la communauté fut remarquable, ce qui indique que les citoyens de Bonnyville désirent maintenir et améliorer ce projet. Désormais, chaque année, deux événements importants seront tenus dans ce but.

Que sera demain ? Nul ne le sait. Mais aujourd'hui comme hier, comme il y a trois siècles, les Sœurs de la Charité de Notre Dame d'Évron veulent humblement, dans la persévérance et l'amour, réaliser leur réponse de fidélité, signe de l'Amour de Dieu pour tout son peuple.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Marie-Thérèse HÉLIE	1919-1925
Sœur Eugénie AUCHERIE	1925-1930
Sœur Marie-Thérèse HÉLIE	1930-1936
Sœur Eugénie AUCHERIE	1936-1938
Sœur Maria FOUCHER	1938-1940
Sœur Anna CLERMONT	1940-1943
Sœur Marie-Victoire BRUHAY	1943-1949
Sœur Marguerite Marie MAIGNAN	1949-1952
Sœur Eugénie AUCHERIE	1952-1954
Sœur Marie-Cécile CLERMONT	1954-1960
Sœur Laura CHALUT	1960-1967
Sœur Florence VERRIER	1967-1973
Sœur Marie-Thérèse LABERGE	1973-1983
Sœur Florence VERRIER	1983-1985
Sœur Mary Ellen O'NEILL	1985-

* * *

Les Missions de catéchisme en Alberta

Depuis leur installation à Trochu les Sœurs ont presque constamment aidé les prêtres et missionnaires en offrant des cours de catéchisme aux enfants éloignés de toute école catholique. Parfois ces enfants venaient de Trochu même. Les Sœurs se rendaient donc dans une paroisse quelconque, dans une école, ou encore chez des particuliers, afin d'instruire les enfants dans les rudiments de la religion, et de les préparer à courte ou longue échéance à recevoir la première communion et la confirmation.

Au début des vacances d'été, en 1953, les Sœurs s'installèrent temporairement dans un camp d'été situé à Gull Lake, à l'ouest de Lacombe, soit environ 130 km au nord-ouest de Trochu. Ce camp, placé sous la direction d'un prêtre diocésain, fut baptisé Notre-Dame des Victoires. Deux religieuses, aidées de quelques filles aînées, s'occupèrent d'environ 150 écoliers de la région, dont quelques jeunes garçons. Nous reproduisons ici des extraits de cette première mission de catéchisme en Alberta :

Nous emportions avec nous des tableaux représentant des images découpées dans des calendriers religieux pour décorer la salle où nous devions donner les leçons, et pour fixer davantage dans l'esprit des enfants les différents faits dont nous avions à les entretenir. Une belle carte de Palestine qui faisait la gloire d'une des sœurs catéchistes fut cependant critiquée par la communauté au fur et à mesure que les Sœurs arrivaient en récréation. Seule la chère sœur n'avait pas remarqué qu'un gentil petit bateau ne convenait guère sur la mer Morte, aussi fut-il vite transporté sur la mer de Galilée.[...]

C'est donc dans de bonnes conditions que nous quittions Trochu vers les 14h30 dans une auto conduite par notre pasteur qui, pour nous faire plaisir, offrit un arrêt d'une demi-heure à Red Deer, chez les Sœurs de la Sagesse.

Vers 18 heures nous arrivions à destination. Le site est idéal, un beau grand lac qui s'étend sur une largeur de

plus d'un mille et dont la longueur est, dit-on, de quelque 20 milles. L'accès en est facile, le terrain avoisinant étant très propre et sablonneux.

Nous nous permettons de donner une petite description de l'emplacement : la plus grande des constructions auxquelles on donne le nom général de «cabines» est une grande salle de 75 pieds sur 25. Elle doit servir de chapelle, de réfectoire ; dans un coin retiré est la cuisine. Trois autres cabines destinées aux garçons se présentent gentiment disposées les unes derrière les autres. La surveillance en est confiée à un parent de nos élèves.

Une cabine séparée porte le nom de «couvent» parce qu'elle est réservée aux religieuses. C'est assurément la demeure de Dame Pauvreté, mais cela nous convient très bien : 2 appartements, dont l'un n'a qu'une table de bois brut, l'autre un lit pliant et un autre lit à étage comme ceux que l'on voit dans les cabines de bateaux. Enfin les 3 cabines des fillettes. Dans toutes ces chambres les lits sont superposés.

Peu après notre arrivée, les révérends pères en charge des paroisses avoisinantes amènent leur groupe d'enfants, d'autres élèves sont accompagnés de leurs parents. Tous nous font le meilleur accueil. «Oh ! les bonnes sœurs que vous êtes donc les bienvenues» .

Vers 7 heures, la cuisinière, arrivée depuis 4 heures, avait enfin réussi à mettre un peu de propreté dans sa cuisine et ses casseroles. Chaque enfant avait apporté serviette, assiette, cuiller et fourchette, ainsi qu'un gobelet. L'appétit de tout ce jeune monde paraissait bien aiguisé ; le nôtre aurait dû l'être car il était tard et le dîner pris avant de partir était déjà loin ; cependant la nouveauté de tant de choses, et la fatigue empêchaient de sentir la faim.

Quand tout le monde eut soupé, le R. Père en charge du camp donna ordre aux enfants de s'aligner et chacun fit sa vaisselle dans un large bassin. Quelques garçons trouvant la manœuvre un peu longue s'en allèrent à la pompe. Nous avions apporté avec nous un vieux drap pour les besoins possibles, il se trouva à point pour essuyer cette vaisselle car hélas ! rien n'avait été préparé, ni pour cela, ni pour bien d'autres choses.

Le travail achevé, la récréation commença et nos grandes jeunes filles organisèrent les jeux de ces enfants. Pendant ce temps la famille d'une de nos pensionnaires de Trochu, qui habite non loin du camp, nous emmena à sa demeure chercher pour nous draps et couvertures.

Au retour il était temps, 9 heures du soir, de sonner la cloche pour la prière. Cette première prière en commun fut magnifique. Cela nous redonna un peu de calme à l'âme et nous fit bien augurer les jours suivants. Nos jeunes filles nous aidèrent à l'heure du coucher de nos 64 enfants.

La nuit fut plus que fraîche, car notre cuisinière qui n'avait rien apporté comme literie nous fit pitié; nous lui passâmes une couverture, dont nous aurions eu bien besoin. Mais le temps dur passa comme le reste et, levées à 4h45 le lendemain, nous étions heureuses de pouvoir faire nos prières avant la messe. Notre «livre d'Heures» nous manquait ; pour nous donner l'illusion de prier avec la communauté il nous prit envie de dire en français le Petit Office de la Ste Vierge, mais cela ne marchait pas et force nous fut de reprendre le latin. Ce nous fut quand même un vrai réconfort.

La prière du matin se fit en commun avec nos enfants et la sainte messe dialoguée fut dite à 7 heures.

Le déjeuner suivit et la réunion de tout le personnel, pour une dizaine de minutes, suffit à faire connaître à chacun notre emploi du temps pour la journée. L'horaire fut admirablement suivi et l'obéissance à la cloche faisait penser à la vie de communauté.

Les enfants furent divisés en deux classes – ceux de 7 à 11 ans – et les autres de 11 à 14 ans. Chacun admirait les tableaux que nous avions apporté pour décorer la salle de réunion.

Deux heures de leçons dans la matinée, deux dans l'après-midi, une heure de joyeux ébats dans les eaux du lac sous la surveillance de personnes de confiance. Étude, petits examens écrits, lecture et chapelet sur l'herbe se partagent le temps. Après la récréation du soir, revue par le R. Père des trois chapitres étudiés pendant la journée, petite exhortation suivie de la prière du soir. À 22 heures, silence, du moins au programme, car il faut, surtout chez les garçons, rappeler à l'ordre de temps en temps.

Pendant cette première journée, à laquelle les autres ressembleront sensiblement, nos jeunes filles se rendirent avec le R. Père au village voisin situé à 5 milles pour l'achat d'étoffe destinée à une tenture que le Père voulait [installer] en arrière de l'autel. Il envoya chercher un drap en guise de nappe, mais les gens habitués aux draps de flanelle grise, n'avaient pas de morceau blanc à lui donner ; heureusement que nos lettres à Trochu nous valurent une nappe d'autel et encore bien d'autres choses fort appréciables. Le Père était ravi.

Comme bien l'on pense, nous n'avions pas le bonheur d'avoir le St Sacrement dans la journée. Mais la sainte messe et la communion chaque jour, nous aidaient grandement à travailler avec courage à la gloire du bon Maître.

Nous étions pas mal novices dans ce genre d'apostolat, mais le Père semblait avoir grande confiance dans notre savoir-faire. Il nous laissait l'organisation de tout, même au moment des repas. Il nous fallut, avec nos aides, servir ces enfants que nous trouvions très bruyants. Il [le Père] mangeait en même temps qu'eux et laissait bien voir que son désir soit que nous les laissions faire. Il est vrai qu'à part le tapage, ils étaient très polis et respectueux avec nous. Dès le premier jour, un des plus grands garçons vint s'offrir pour servir l'eau, ne voulant pas qu'une sœur ait à faire ce travail.

Nous n'avons encore rien dit du chant. On chante partout à *Gull Lake*. Chaque jour on exerce des cantiques qu'un jeune garçon de 13 ans accompagne avec sa musique à bouche. Ce qu'il fit aussi à la messe du dimanche suivant. Nous avons parfois un accompagnement d'un autre genre, d'une mélodie moins harmonieuse, mais très fervente. Les mouettes qui semblent avoir l'esprit de communauté, serrées qu'elles sont les unes contre les autres et par centaines, font monter vers le Créateur leurs sons un peu rauques, couvrant quelque peu les *Ave* clairs et sonores de nos enfants.

La mission de Gull Lake fut suivie d'une mission tenue à Trochu même. Les enfants y furent moins nombreux du fait qu'ils étaient suivis à l'année.

Trois années plus tard, soit en 1956, la chroniqueuse nous laisse un autre témoignage de l'œuvre des sœurs de Trochu.

Nos trois sœurs institutrices de Trochu sont allées, comme les années précédentes, au Camp de N.D. des Victoires à Gull Lake, pour les catéchismes des vacances. Le R.P. Allan Reynolds, curé de Trochu,

nous y conduisit en auto et nous fit passer par Sylvan Lake. Le paysage est splendide.

Déjà le R.P. Patrick Rooney, curé de Lacombe et le R. P. V. Forsyght, de Olds, étaient arrivés au Camp. Des dames prendront la responsabilité de la surveillance. Nous avons 72 enfants. Le R.P. Reynolds trouve l'organisation parfaite. C'est très édifiant de le voir prendre sa part du service à table. Il porte l'habit des scouts, ce qui lui donne un air de métier et de *Camp-Master*... Il préside la prière matin et soir.

Tous les pères ont été ravis du petit Chemin de Croix donné par nos Sœurs d'Edmonton. Nous faisons l'Exercice chaque jour avec les enfants ; ils aiment beaucoup cela.

Le Père a loué ... une large tente du major des aviateurs de Penhold que ce dernier a installée lui-même. Une des sœurs fait là le catéchisme dans la journée. Vers 5h. un coin de la tente se transforme en confessionnal. Mais ne restez pas sous l'impression [ajoute malicieusement la narratrice] que je reste alors pour présider la séance !

Nous aimons beaucoup notre beau groupe d'enfants. Tous paraissent remplis de bonne volonté. Une fillette est venue demander le sujet de la leçon suivante, afin de pouvoir l'étudier. Un garçon de 15 ans qui ne savait presque rien de son catéchisme et fréquentait peu l'église, se presse chaque matin de se lever pour faire son Chemin de Croix avant la messe. Il y a émulation parmi les garçons pour servir à l'autel et apprendre à répondre la messe. Les journées sont très chargées et fatigantes, mais nous sentons le besoin qu'ont ces âmes d'enfants d'entendre parler du Bon Dieu et de notre sainte religion ; nous voudrions faire encore plus. On n'a pas l'idée de l'ignorance du grand nombre...⁹⁷

⁹⁷ Petites Nouvelles de chez nous, octobre 1956, p. 9-10.

La mission de catéchisme au Camp Notre-Dame des Victoires, en 1958, fut à nouveau l'objet d'une chronique que voici :

Le nombre des enfants qui sont venus recevoir l'instruction religieuse à Gull Lake a été un record cette année... 210, dont 85 pour nos deux semaines de Mission. Sœur Laurentia [Beaudoin] en avait 21 pour la première communion. Les intéressés ont été heureux d'y trouver une nouvelle "cabine" (hutte) blanche, décorée de bleu et quatre fois plus grande que les autres. L'électricité avait été installée dans la cabine centrale, ainsi que le système d'eau. Ce progrès témoigne de la satisfaction de la population toujours très confiante et sympathique.

Deux garçons, 13 et 15 ans, devaient faire leur première communion dans leur église paroissiale le dimanche suivant, en même temps que leurs deux grandes sœurs qui avaient suivi les cours précédents. Les autres enfants étaient plus jeunes que d'habitude, 13 ans au plus, ce qui explique [le fait que] maintenant il y a catéchisme tous les ans. On nous a assigné les deux dernières semaines de juillet au lieu des deux premières d'autrefois, donc nouveau groupe : avantages de part et d'autre. Nous étions enchantées de les trouver si dociles, polis, respectueux et très attachés aux religieuses. [...]

Le travail est de mieux en mieux organisé et facile sous l'habile direction de Madame Sutton. Ainsi, le long des jours, nos exercices de piété faits en commun, nos quatre heures d'instruction s'échelonnent, entrecoupés par la sainte messe, service des repas, chapelet sous les arbres, jeux, chants, *wiener-roast* et balle-au-camp. Ce dernier, réservé pour après le souper, à la fraîcheur du soir, fut particulièrement apprécié des enfants, et dès la première joute ils ont pu constater que nos deux jeunes sœurs y excellaient. Cette Dame Sutton, très bien douée et très aimée des enfants, semble avoir un talent spécial pour

leur faire rendre le maximum, tout en laissant à chacun son cachet personnel et son initiative. Elle est si délicate et oublieuse d'elle-même ! et elle a su communiquer sa délicatesse aux dames réquisitionnées par elle pour aider la cuisinière : toutes ont été charmantes, simples et très dévouées.

Le dimanche soir, une petite procession fut organisée à travers le bois jusqu'à la statue de Notre-Dame de Lourdes que deux garçons avaient installée dans les branches du plus bel arbre et à une place idéale pour se grouper. Ils avaient demandé aux sœurs d'aller voir si cela faisait bien.⁹⁸

En 1959, une chronique nous parvient de la Mission Saint-Raphaël de Le Goff, ou plus précisément, de la colonie Elizabeth située à quelque 22 km de la Mission.

Le catéchisme commença cette année le 8 juillet pour se terminer le 17. Une salle nous servait tour à tour de classe, d'oratoire, de réfectoire et de chambre à coucher. Nous étions quatre à enseigner : une dame avec sa jeune fille qui faisaient le catéchisme en langue Cree (sic), et nous deux [Sœurs Laurentia Beaudoin et Agnès (Ann) Yuhas] en Anglais, pour les préparer à la première communion et à la confirmation. Les enfants ici, qui sont des Métis, sont très gentils et bien agréables. Ils s'entendent bien entre eux, comme dans une grande famille ; ils apprennent bien, et c'est surprenant comme ils retiennent tout ce qu'on leur enseigne.

Les classes commençaient à 9h30 et finissaient à 15h30, avec des récréations comme dans les écoles. Le mercredi et le vendredi, le révérend père Victor Le Calvez venait dire la messe dans une des classes, car la petite église est encore en construction. Tous les enfants, ainsi que leurs parents, assistaient à la grand-messe et chantaient de tout cœur. Ils ont de belles voix et savent bien chanter. [...]

⁹⁸ Sous l'égide de Notre-Dame, 1958, No. 1, p. 8.

Nous espérons que malgré le peu de temps de cet enseignement du catéchisme, ces pauvres enfants sauront en profiter pour l'avenir...⁹⁹.

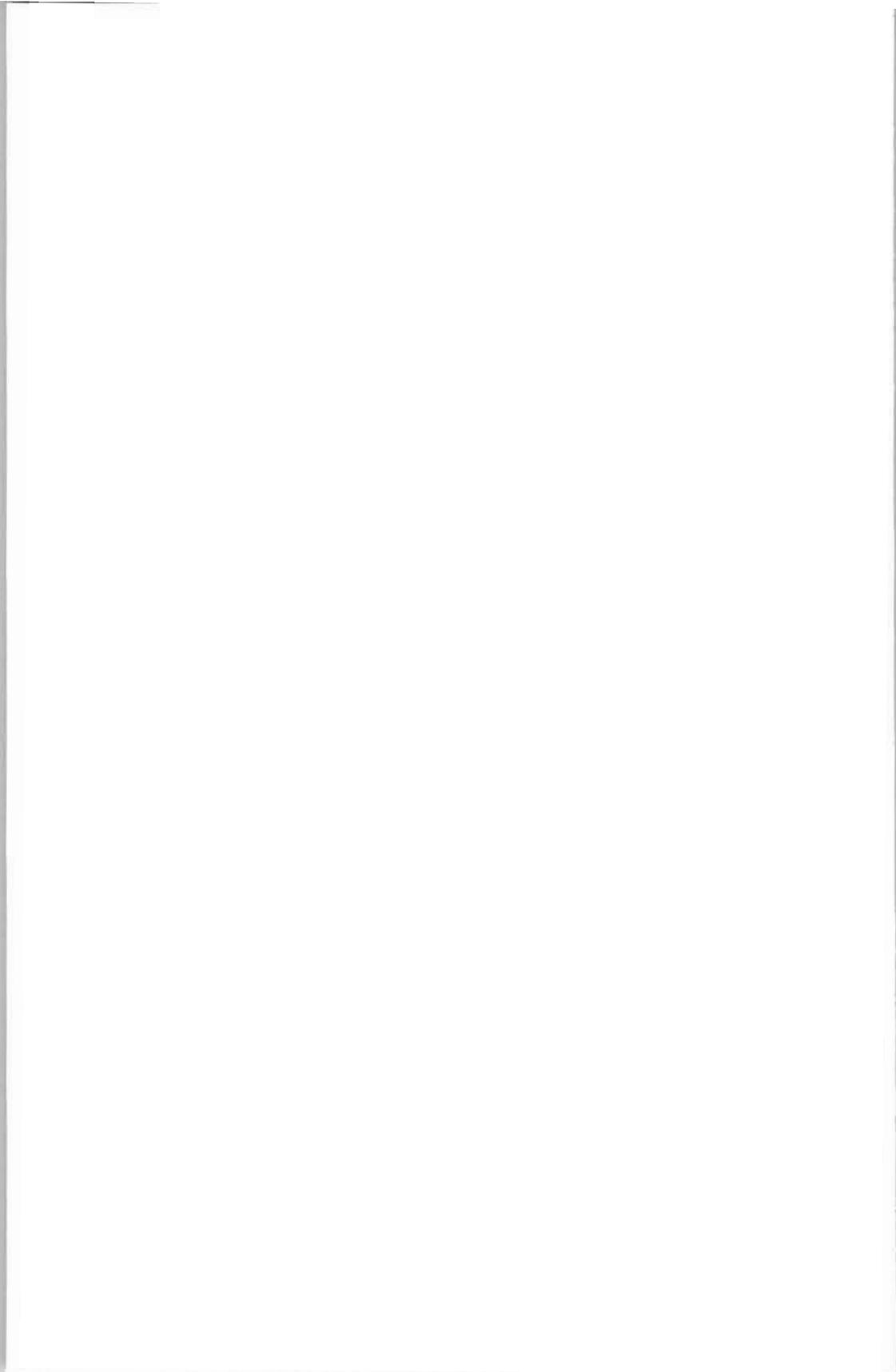
Enfin, voici un dernier rapport d'une mission à Gull Lake en 1960.

Mon initiation au Camp Notre-Dame des Victoires, nous écrit sœur Rose [Liliane Baril], fut une expérience toute nouvelle pour moi ! J'avais la classe des 'cas spéciaux', quatorze élèves en tout. Chaque cas était différent : une jeune fille de treize ans n'était pas baptisée, quelques-uns n'avaient pas été confirmés, certains n'avaient pas encore fait leur première communion, et enfin, les autres n'avaient pas ou presque pas reçu d'instruction religieuse. La sainte messe était à 8 heures. C'était tout un travail de déménagement de bancs, car ceux-ci servaient également pour les repas qui se prennent dans la même salle. Le premier matin, nous avons eu de très belles prières tous ensemble. Le second matin, le R.P. Hartman fit quelques considérations [explications] sur les principales parties du Saint Sacrifice, ce qui a beaucoup aidé les enfants à mieux apprécier leur messe. [...] Nous avons cette année un plus grand nombre d'enfants, mais aussi davantage d'aide ; une jeune monitrice pour les filles, en plus du jeune homme en charge des garçons ; une infirmière graduée [diplômée] ; une dame et trois jeunes filles catéchistes. Cela nous permit d'avoir sept classes, et donc des groupements plus appropriés et plus avantageux. Nous avons soixante-sept élèves pour la confirmation et dix-sept pour la première communion. Il y eut aussi vingt premiers communiantes et huit confirmants tous adultes, de Trochu et ses missions¹⁰⁰

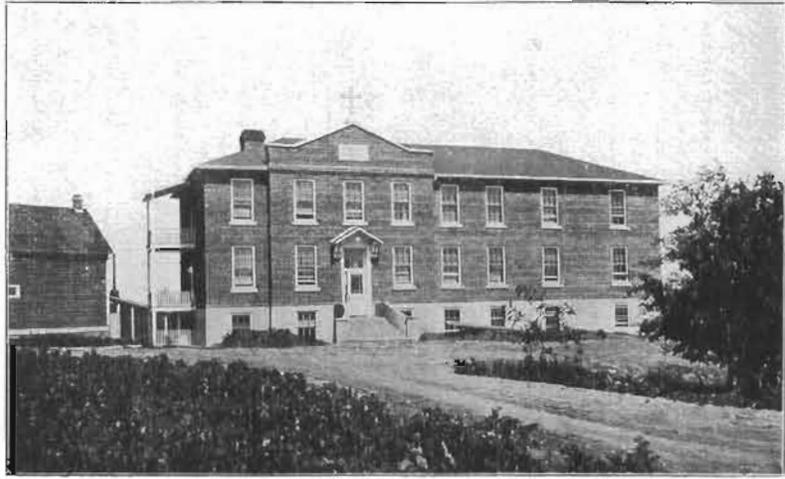
* * *

⁹⁹ Au Canada : Catéchismes, 1959, p. 108.

¹⁰⁰ "Camp de catéchisme en Alberta" dans Pages Familiales, #16, avril 1961 (Srs Rose Baril, Monique Beaulieu et Alice Labbé) p. 118-119.







TISDALE — *Hôpital Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.*



Presented by
Tisdale + Dist. Board of Trade - 25th Anniversary
of St. Therese Hospital, Florida -
24th Oct, 1920 -

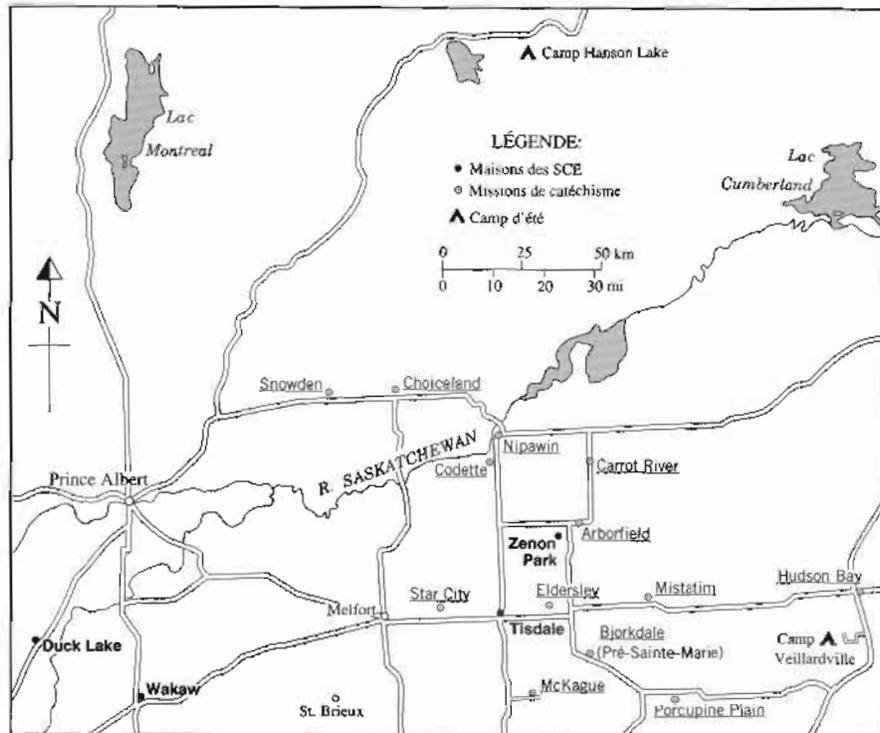






1938-39

MISSIONS DE CATÉCHISME DANS LE CENTRE-EST DE LA SASKATCHEWAN



CHAPITRE 4 : L'EXPANSION EN SASKATCHEWAN

Tisdale, Saskatchewan, 1925 – 1976

Hôpital Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Lors d'une visite à la communauté de Vègreville en 1911, Mgr Albert Pascal, omi, avait exprimé son «désir le plus ardent» d'obtenir des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron pour œuvrer dans son diocèse de Prince-Albert. Il avait connu le groupe venu en mission d'exploration, en 1909, ayant voyagé avec celui-ci depuis la France. Lors de la création du diocèse de Calgary, le 30 novembre 1912, et de sa prise en charge par Mgr John Thomas McNally, les RR.PP. de Sainte-Marie de Tinchebray, qui s'étaient tant dévoués à l'installation des Soeurs d'Évron à Trochu, durent chercher refuge à l'archdiocèse d'Edmonton et plus tard au diocèse de Prince-Albert¹. À son décès, survenu en 1920, Mgr Pascal avait été remplacé par Mgr Henri Jean-Marie Prud'homme. Ce dernier, malgré ses nombreuses demandes à la Mère provinciale, avait toujours essuyé le même refus : «Impossible, vu le manque de personnel». L'évêque se rendit même à Évron pour plaider sa cause².

C'est à la suite de ces démarches que les sœurs d'Évron décidèrent d'établir une maison à Tisdale, la première en Saskatchewan. Ce village, situé à quelque 200 km au nord-est de Saskatoon, comprenait alors une population d'environ 1200 habitants, dont une partie de langue française. Le père Henri Voisin, psm, était curé de la paroisse de l'Immaculée Conception. Tout comme le père L. Leconte et ses compagnons, celui-ci avait dû quitter l'archdiocèse d'Edmonton parce que, de toute évidence, Mgr O'Leary préférait les congrégations religieuses anglophones. Les pères Voisin et Leconte étaient prêts à céder leur presbytère à Tisdale si cela pouvait faciliter la venue des religieuses. Car il fallait commencer l'œuvre le plutôt possible³.

Le 5 février 1925, dans une lettre à la Mère générale, sœur Marie-Louise Recton raconte avoir reçu une missive du vicaire-général de Prince-Albert, dont elle cite l'extrait suivant;

¹ A.G. Monce, omi, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest Canadien*, 4e éd., vol IV, Winnipeg, 1928 p. 142.

² Chronique Vègreville, p.4 ; Souvenirs du Cinquantenaire, p 19.

³ Lettre de sœur Recton à la Mère générale, arrivée à Évron, le 29 janvier 1925. AG. SCE.

Les bons Pères de Ste-Marie de Tinchebray que notre diocèse vient de recevoir avec joie et reconnaissance nous ont fait part de la possibilité de votre venue à Tisdale. Cette nouvelle a causé une grande joie à notre bon évêque. Aujourd'hui je viens en son nom vous inviter à visiter Prince-Albert et Tisdale. Les gens du district ont manifesté par des requêtes qui ne laissent aucun doute sur leurs bonnes dispositions, le désir ardent d'avoir des religieuses pour prendre la direction de l'hôpital qu'ils espèrent. Le diocèse de Prince-Albert vous est ouvert, Tisdale vous attend⁴.

Quelle chaleureuse invitation ! Or, les prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray n'étaient pas inconnus de la congrégation d'Évron, encore moins des fondatrices pour lesquelles ils s'étaient tant dévoués dès leur arrivée au Canada et leur installation à Trochu. En 1925, les instances se firent si pressantes que le Conseil provincial accéda à la demande d'ouvrir un hôpital à Tisdale. Les sœurs Marie-Françoise Jouin, supérieure, et Marie Neuville arrivèrent par train à Tisdale le 6 octobre. Elles furent suivies le 15 du même mois par les sœurs Maria Foucher et Berthe Gautrin⁵. Pendant que les charpentiers bâtissent le petit hôpital, raconte la chroniqueuse, « nous nous aménageons peu à peu ; nous avons déjà fait tous les métiers, mais notre chef-d'œuvre c'est le *banking* de la maison ». Toute personne qui a passé un hiver canadien dans une petite maison de bois a reconnu qu'il s'agissait de l'enchaussement (mieux connu sous le nom de « renchausseage ») c'est-à-dire le procédé par lequel on entoure le solage par des planches, de la terre et même de la neige afin d'empêcher le vent d'y pénétrer, et dans le but de conserver la chaleur.

Dès que l'hôpital provisoire fut achevé, les malades y affluèrent. La population se réjouissait de l'arrivée des sœurs et se montrait d'une extrême bienveillance à leur endroit. Mais, ajoute la chroniqueuse :

L'ennemi de tout bien déclencha une campagne anti-catholique, se servant pour cela d'un certain apostat qui répandit toutes sortes de calomnies contre les religieuses, si bien que les esprits entrèrent en

⁴ *Ibid.*, 5 février 1925.

⁵ Registre des Nominations, p.2.

défiance, et les malades n'osaient plus se présenter à l'hôpital. Il fallut toute la diplomatie des docteurs pour les persuader que ces bruits n'étaient que mensonges inventés pour détruire la bonne influence des Sœurs.

La crise était trop violente pour durer longtemps ; peu à peu, les fâcheuses impressions se dissipèrent et la charité des sœurs n'en fut que mieux reconnue. Les malades revinrent nombreux et n'eurent qu'à se louer des soins qui leur furent prodigués⁶.

Cet incident se rattache, d'ailleurs, à toute une campagne anti-catholique et anti-française montée par le Ku Klux Klan (K.K.K.) -- un groupe extrémiste d'inspiration américaine qui réclamait «l'unité linguistique [anglaise, évidemment] du peuple canadien» . De fait, le vent de persécution dura de 1925 à 1934, c'est-à-dire de la fin du régime libéral de James Gardiner jusqu'à la défaite du premier ministre conservateur J.T.M. Anderson. Ce ne sera qu'au début des années 1960 qu'une situation plus favorable à l'enseignement du français et du catéchisme dans les écoles, sera rétablie⁷.

Fin juin 1926, les plans élaborés pour le futur hôpital ne peuvent être exécutés, l'estimation du coût dépassant de beaucoup la somme consentie à cette fin. La construction est remise au printemps suivant. Cela donnera tout le temps voulu pour préparer de nouveaux plans.

Au début juin 1927 les travaux de construction sont remis en marche. C'est d'abord l'emplacement qu'il faut arrêter : pour donner aux malades les avantages du soleil dans toutes les chambres à un moment ou à l'autre de la journée, l'hôpital est placé face à la ville sans être en ligne avec la rue. Les accidents du terrain avoisinant corrigent ce que cette situation pourrait avoir de trop singulier.

Son Excellence Mgr Prud'homme vient à Tisdale au mois de juin 1927 pour la confirmation. Les sœurs profitent de sa visite pour lui demander de bénir la maison. Le 14, veille de la fête du Sacré-Cœur, tout le personnel, auquel se joignent quelques malades et plusieurs amis de l'hôpital, est groupé près de la

⁶ Chronique de Tisdale, p. 214-215.

⁷ R. Lapointe et L. Tessier. *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Régina. La Société historique de la Saskatchewan, 1986, p. 227-232.

porte d'entrée pour souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur : « Ah ! voilà, dit monseigneur en entrant, les bonnes sœurs qui empoisonnent leurs malades, sans la permission de leur Évêque !⁸ » C'était évidemment une allusion aux calomnies des K.K.K. Puis il bénit les sœurs et entre à la chapelle. La petite cérémonie est pieuse et très touchante dans sa simplicité. Sa Grandeur, mitre en tête, parcourt toute la maison aspergeant copieusement chaque pièce. La chambre de la supérieure a droit à une bénédiction spéciale, car, dit Monseigneur, « quand le diable est chassé de partout dans une communauté, il se réfugie chez la mère supérieure. Il ne faut donc pas lui en laisser la chance ». Enfin, le nouvel Hôpital Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus ouvre ses portes en décembre 1927.

Le nouvel hôpital pouvait accommoder 40 lits mais comme nous le verrons plus loin, 10 ans plus tard il fallut agrandir. Dans le cours de l'été 1929, bon nombre de malades ou de blessés, employés de chemin de fer de la région, sont envoyés à l'hôpital. Une nuit de juillet, 14 de ces blessés arrivent à la fois ; il n'y a pas assez de lits disponibles. Le contremaître qui doit faire un rapport à la compagnie, au sujet de l'accident, ne veut pour rien au monde diviser le groupe ; il faut donc trouver moyen de les accommoder.

Les sœurs de l'hôpital ont du mal à recruter des infirmières diplômées. Sœur Marie-Françoise Jouin prend l'initiative dès 1934, et cherche à s'assurer que les jeunes filles soient bien formées. Elle invite les médecins, selon leur spécialité propre, à partager leurs connaissances et leur savoir-faire, les uns dans les salles de classe, les autres profitant de chaque occasion qui se présente pour les instruire près d'un ou d'une malade.

Celles qui avaient donné satisfaction pendant trois ans reçoivent un diplôme signé des docteurs et des surveillantes de service. La petite école n'étant pas reconnue officiellement, les sœurs ne veulent pas la mettre trop en évidence pour ne pas s'attirer les foudres des autorités publiques. Ainsi, à l'occasion de la remise des diplômes les sœurs préparent une petite fête sans cependant lancer d'invitations⁹.

Au cours de l'automne 1936, le toit du premier hôpital où loge maintenant le personnel, a besoin d'être réparé. Les sœurs en profitent pour agrandir le logement ce qui donne un dortoir et une salle de récréation qui servira aux réunions mensuelles des médecins, mais aussi au personnel féminin. On se

⁸ Registre des Nominations, p. 3 ; Chronique de Tisdale, p. 215-216.

⁹ Chronique de Tisdale.

cotise pour y placer une radio, à la franche satisfaction des jeunes filles qui passent là d'agréables moments pendant leurs temps libres.

L'agrandissement de l'hôpital de 1927 étant devenu urgent, l'autorisation est sollicitée et obtenue, lors d'un voyage en France. Sur le conseil des Sœurs Grises de Saskatoon, G.J.K. Verbeke est choisi comme architecte. L'évaluation approximative du coût et les plans définitifs sont acceptés par la supérieure provinciale et soumis à Évroun. Un indult est sollicité à Rome pour l'emprunt d'une partie des fonds nécessaires¹⁰.

La maison de 1925 doit être enlevée pour permettre les travaux d'agrandissement. Elle est d'abord soulevée et mise sur des rouleaux avant d'être lentement déplacée vers l'endroit préparé pour la recevoir. Les travaux de construction se poursuivent rapidement et en mars 1939 l'agrandissement est terminé. Très fiers de leur bel hôpital qui était l'édifice le plus important de la localité, les habitants réclament une fête d'ouverture et ils la veulent aussi grandiose que possible. Trois cent soixante-quinze personnes venues de 22 districts environnants, étaient présentes à la fête le 12 mai 1939. Chose remarquable, les promoteurs de la célébration étaient en grande partie ceux-là même qui en 1927 avaient été les plus ardents partisans des idées du K.K.K., la société anti-catholique qui répandait partout les plus noires calomnies sur l'œuvre des sœurs¹¹.

En décembre 1945 une épreuve s'abat sur la communauté : le 7 décembre sœur Marie-Françoise Jouin subit une crise cardiaque très forte. Les sœurs sont atterrées. Une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur commence le jour même. Sœur Marie-Françoise se remet mais l'inquiétude persiste. La chère sœur soupçonne une mort subite prochaine, car son état général de santé laisse beaucoup à désirer. En décembre une nouvelle syncope qui dure assez longtemps alerte à nouveau les sœurs. Hélas, en plus de son cœur défaillant, sœur Marie-Françoise a le cancer. Elle est transportée à l'hôpital de Saskatoon. Sœur Berthe Plouffe, sa fidèle infirmière de Tisdale, ne la quitte pas. La chère malade revient à la maison après plusieurs semaines à l'hôpital de Saskatoon. Elle est un peu mieux et fait de petites journées au bureau. Mais le mal progresse et dans la nuit du 23 mai 1947, elle expire très doucement¹². Au dire de Mgr Prud'homme, évêque de Prince Albert, la sépulture de sœur Marie-

¹⁰ Souvenirs du Cinquantenaire, p. 19.

¹¹ Chronique de Tisdale, p. 216. *Nouvelles de Chez Nous* #9, 1961.

¹² Registre des Nominations, p. 6.

Françoise Jouin «eut l'aspect d'un triomphe, car il s'agissait là d'une femme née chef, sachant vouloir et faire vouloir, d'une religieuse vibrant d'un idéal, d'union à Dieu¹³» .

Sœur Anna Keohane succéda à Sœur Marie-Françoise et servit à titre de supérieure pendant six années. D'autres améliorations eurent lieu en 1949 lorsque le sous-sol fut remodelé pour aménager une cafétéria moderne. En cette même année des travaux furent entrepris pour installer une nouvelle buanderie et une nouvelle salle des chaudières.

En avril 1949 le *Nurses' Home*, la toute première maison des sœurs d'Évron à Tisdale, est vendue. Sœur Anna Keohane, supérieure, préfère subir une petite perte afin que cette résidence qui a abrité Notre-Seigneur, passe à un paroissien catholique¹⁴.

L'année suivante une nouvelle résidence pour les infirmières sera construite. Elle aura tout le confort d'un foyer moderne : salle de récréation, bibliothèque, salle de réception, etc. Les sœurs logeront aussi à cette résidence et, de ce fait, laisseront libre le troisième étage de l'hôpital qui sera transformé en salle de pédiatrie pouvant accommoder douze malades. Fin septembre les maçons commencent la construction et le travail se poursuit lentement jusqu'au printemps de 1950. La date de l'ouverture officielle est remise au mois d'octobre afin de coïncider avec le 25^e anniversaire de l'Hôpital Sainte-Thérèse

Enfin, le samedi 28 octobre 1950, le personnel de l'hôpital et de tout le district sont en ébullition, car on procède à l'ouverture du nouveau *Nurses' Home*. À cette occasion M. Randall, président du comité de l'hôpital, annonce à la foule que sœur Anna Keohane a reçu son diplôme d'administratrice et que l'hôpital, par ce fait, s'est classé au niveau A. La cérémonie s'est déroulée dans le plus grand ordre et tous sont surpris de constater la beauté et la modernité du nouvel édifice. Les infirmières emménagent le 1^{er} novembre et les sœurs le 3, dans le quartier qui leur est réservé.

Malgré l'agrandissement de l'hôpital en 1950, on délibère déjà, en 1957, sur la possibilité d'ajouter une aile. Des plans sont dressés ; après révision la décision est prise de construire afin d'installer 75 lits additionnels¹⁵.

¹³ Chronique de Tisdale, p. 216.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Chronique de Tisdale.

Le 30 novembre 1958 une nouvelle supérieure, sœur Albertine Landry, remplacera sœur Marguerite Maignan qui a passé cinq ans de labeur et de dévouement à l'Hôpital Sainte-Thérèse. Celle-ci retournera à Zenon Park pour aider sœur Angéline Plouffe qui est directrice de l'école. La nouvelle supérieure, connue de tout l'hôpital, ayant été infirmière pendant dix ans à Tisdale, est acceptée avec enthousiasme et chacun l'assure de sa collaboration.

Le 12 juillet 1959, les sœurs apprennent le décès de sœur Anna Keohane, survenue le 7 juillet à Lisdoonvarna, en Irlande, son cher pays où elle désirait mourir. Ayant passé 20 ans au Canada, dont six à Tisdale, elle y avait laissé un doux et profond souvenir. C'est une protectrice de plus au ciel. Avec sœur Marie-Françoise Jouin, première supérieure de Tisdale, où elles ont toutes deux tant travaillé, elles n'oublieront pas leurs anciennes compagnes.

La perspective d'agrandir occasionne de nombreuses visites d'inspecteurs, de contracteurs et de l'architecte. À la fin, le gouvernement accorde la permission de construire. Une petite cérémonie, simple mais imposante, a lieu sur la pelouse de l'hôpital au cours de l'après-midi du 29 août 1959. La première pelletée de terre est tournée par M. le maire de Tisdale, puis une croix de bois soutenue par sœur Albertine Landry est posée. Le père Gérard Van Vynckt, curé de la paroisse, bénit celle-ci ainsi que le terrain destiné à la nouvelle construction. Haute d'un mètre, cette croix sera exposée à la vue du public jusqu'à ce que le travail soit terminé.¹⁶

Vers le milieu de janvier 1961, dix jeunes filles arrivent à l'hôpital dans le but de suivre un cours «d'aides soignantes» parrainé par l'organisme *Canadian Vocational Training*. Elles ont comme enseignante une infirmière diplômée d'État qui les accompagne dans leur travail. Ce cours de sept mois est exigeant. Si la candidate n'a pas les qualités requises pour être une bonne infirmière ou si elle s'avère négligente dans son travail, elle ne reçoit pas de diplôme. Trois hôpitaux en Saskatchewan, dont celui de Tisdale, ont été choisis pour donner cette formation.

Pour la 25^e année consécutive l'hôpital reçoit le statut d'hôpital agréé. Celui de Tisdale est le seul des 21 hôpitaux du nord-est de la Saskatchewan à posséder ce statut.

¹⁶Tisdale Recorder, sept. 1959.

Le 21 février 1961, Son Excellence Mgr Laurent Morin bénit la nouvelle construction. Devant la communauté réunie à la chapelle il tient à rappeler combien il est heureux. «Je vous remercie, dit-il, au nom de la Sainte Église, de votre apostolat auprès des malades ; vous êtes les messagères de Dieu. Comme le prêtre, la religieuse a un ministère à remplir ; elle peut faire beaucoup de bien au point vue spirituel à ces membres souffrants du Christ tout en soulageant les corps...¹⁷».

L'ouverture officielle de la nouvelle aile a lieu le 10 mai 1961. L'honorable Erb, ministre de la santé publique, représente le Premier ministre de la Saskatchewan, l'honorable T.C. Douglas. Le président du comité de l'hôpital est chargé du programme de la fête. Le maire de Tisdale souhaite la bienvenue à tous. En divers endroits de la maison l'on admire de splendides corbeilles de fleurs, cadeaux des compagnies employées à la construction.

Son Excellence Mgr Morin, en voyage dans l'est du pays, a délégué le père Van Vynckt pour réciter les prières rituelles demandant la bénédiction de Dieu sur la maison, le personnel et l'œuvre. Viennent ensuite les discours qui font une large part à la reconnaissance pour le bien accompli dans cette maison depuis les 36 ans que les sœurs s'y dévouent auprès des malades.

Pour célébrer la remise des diplômes aux dix premières jeunes filles qui ont suivi les cours du *Canadian Vocational Training* à l'hôpital, une petite cérémonie a lieu le 31 août 1961. Trois de ces jeunes filles feront désormais partie du personnel de la maison. Plusieurs notables, dont les médecins et le président du comité de l'hôpital, sont invités ; les jeunes filles sont félicitées de leur persévérance et on leur souhaite de continuer à se dévouer auprès des malades. L'aînée de la classe remercie sœur Albertine Landry, supérieure.

Vers la fin du mois de janvier 1962, les ouvriers entreprennent la rénovation de la chapelle, travail qui sera terminé en avril. Mais il faudra attendre jusqu'au 20 juin pour installer un autel et une table de communion plus conformes à la liturgie. Les anciens meubles iront rejoindre l'harmonium à *Porcupine Plain*, mission des prêtres de Tinchebray, où les sœurs vont enseigner le catéchisme aux enfants pendant les mois d'été.

¹⁷Chronique de Tisdale.

D'autres religieuses servirent à titre d'administratrices de l'hôpital, au cours des années, notamment les sœurs Florence Verrier, Helen Levasseur et Laura Chalut.

Une innovation, préparée de longue date, a lieu à l'Hôpital Sainte-Thérèse en janvier 1973. Un laïc, M Michael Woytiuk, accepte le poste d'administrateur de l'hôpital. Il remplace sœur Laura Chalut qui quitte Tisdale pour assumer le poste d'économe provinciale à Trochu.

En juin 1973 la communauté au complet prend une semaine de vacances avec la communauté de Bonnyville. M. l'abbé Jules Laberge de Lac-La-Biche a mis son chalet à la disposition des sœurs. C'est une première ! Après de longues journées de travail à l'hôpital ce temps de détente dans la nature au bord de l'eau est très apprécié.

Sachant que bientôt l'hôpital sera vendu au gouvernement, la communauté décide, en juin 1975, de prendre ensemble, une dernière fois, des vacances de six jours aux États-Unis. Le groupe verra la grandiose présentation de la Passion aux *Black Hills* du Dakota-sud, spectacle inoubliable !

En préparation au départ des sœurs, il fut décidé de donner à la paroisse de Wakaw la grande statue de Sainte-Thérèse, située à l'entrée de l'hôpital. L'abbé G.W. Timmermans vint lui-même avec deux de ses paroissiens pour transporter cette statue à sa nouvelle demeure. Le déménagement se fit sans contretemps et même avec une certaine dignité. Désormais c'est près de l'église de Wakaw que l'on pourra admirer la statue de Sainte-Thérèse.

Au cours des années, le recrutement des infirmières s'avéra plus difficile car celles-ci recherchent de préférence un emploi dans les hôpitaux plus importants des grandes villes. De plus, le vieillissement des sœurs possédant un diplôme d'infirmière, et de celles qui assuraient les services généraux, ont amené la provinciale du Canada, d'accord avec le Conseil général, à remettre l'administration de l'hôpital au gouvernement provincial. Lorsque les formalités qui s'imposaient furent terminées, les dernières religieuses avaient déjà quitté la maison le 8 mai 1976¹⁸.

Le 23 juin 1976, 21 des sœurs qui avaient servi Dieu et les malades à l'hôpital depuis 1925 étaient reçues à la salle communautaire de la ville afin de

¹⁸ Chronique de Tisdale.

participer à une cérémonie de reconnaissance. Au cours du banquet, M Alex Bryson, président du conseil provisoire de l'hôpital, rendit un touchant hommage aux religieuses. «Nous nous souvenons, dit-il, du dévouement désintéressé des sœurs» . «Le total des années de service des sœurs se chiffre à 464, proclama le maire de la ville, M. Jack Ives, et la plupart du temps la rémunération qu'elles recevaient payait à peine leur subsistance¹⁹» . En plus de soigner les malades, les sœurs formaient les jeunes filles à la profession d'infirmière. Elles enseignaient le catéchisme aux enfants de la localité et, pendant les vacances d'été, aux enfants de la campagne. Mais, ajoutait M. Bryson, «le monument que les sœurs ont laissé à Tisdale est dans le cœur des gens» .

À la fin du repas, sœur Mary Ellen O'Neill, supérieure provinciale, remercia chaleureusement tous les gens de Tisdale et du district pour le soutien loyal témoigné aux sœurs au cours de 50 ans de service à l'Hôpital Sainte-Thérèse²⁰.

Le 12 juillet 1998, une page d'histoire a été remémorée lorsque les gens de la région se sont réunis sur les bords de la rivière Peau de Chien (*Dog Hide*) afin de participer à la célébration de l'Eucharistie, ainsi que l'avaient fait avant eux, cent ans passés, les pionniers de Tisdale. La messe fut concélébrée par l'évêque du diocèse, Mgr Blaise Morand, et le curé de la paroisse, M. l'abbé Luc Gaudet. Raconter l'histoire de cette église, c'est aussi faire mémoire des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron. Neuf religieuses qui avaient autrefois œuvré à l'hôpital Sainte-Thérèse furent heureuses de participer à la fête. La veille, elles avaient été les invitées d'honneur lors d'un banquet offert par les dames de la *Catholic Women's League*, qui célébraient, elles aussi, leur 50^e anniversaire de fondation.

Ce même jour un parc fut inauguré sur l'emplacement de l'ancien hôpital, celui qui avait été détruit puis rebâti ailleurs en 1993. En mémoire des sœurs le parc fut nommé Place Saint Thérèse. Ce fut ensuite l'inauguration de la grotte construite en reconnaissance des 50 années de dévouement de la part des religieuses.

La cérémonie d'inauguration fournit l'occasion à plusieurs anciens membres du personnel de renouer des liens d'amitié. On trouvait, entre autres, le docteur Clifford Amundson et son épouse qui firent le voyage depuis Nepean,

¹⁹ Tisdale Recorder, 30 juin 1976.

²⁰ Ibid.

près d'Ottawa, afin d'assister au déroulement de la fête. Le docteur avait exercé sa profession de médecin à Tisdale pendant plus de vingt ans.

À la fin de la cérémonie plusieurs personnes se sont attardées à feuilleter d'anciens livres d'histoire et à rencontrer d'anciennes connaissances²¹.

Sœur Mary Ellen O'Neill, supérieure provinciale, remercia à nouveau les participants et termina par ces mots :

Nous vous saluons, citoyens de Tisdale qui avez toujours été une inspiration pour nous et qui continuez de l'être. Merci du fond du cœur pour ce que vous avez fait pour nous et pour votre si cordiale hospitalité en ce jour. Lorsque nous avons quitté Tisdale, il y a 22 ans, nous vous disions que nous vous porterions dans notre cœur et dans la prière, et aujourd'hui nous renouvelons cette promesse. Que Dieu bénisse chacun de vous, vos familles et votre si belle campagne. Alors que nous avançons vers un nouveau millénaire, puisse le même esprit que celui de nos fondateurs et fondatrices continuer de nous conduire vers ce jour où nous célébrerons éternellement l'amour²²» .

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Marie-Françoise JOUIN	1925-1947
Sœur Anna KEOHANE	1947-1953
Sœur Marguerite-Marie MAIGNAN	1953-1958
Sœur Albertine LANDRY	1958-1964
Sœur Florence VERRIER	1964-1967
Sœur Helen LEVASSEUR	1967-1969
Sœur Laura CHALUT	1969-1970
Sœur Agnès KNIEVEL	1970-1976

* * *

²¹ *Tisdale Recorder*, le 15 juillet 1998.

²² Pages familiales, #38, oct 1998, p 16-17.

Zenon Park - Couvent du Sacré-Cœur

1935 - 1978

Situé à 240 km au nord-est de Saskatoon, le village de Zenon Park fut colonisé à partir de 1910 par des familles franco-américaines qui avaient travaillé dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre. C'est là où elles furent recrutées par l'abbé Philippe-Antoine Bérubé. Nous savons, d'ailleurs, que plusieurs familles vinrent s'y installer depuis Penetanguishine, en Ontario, à la suite des conflits scolaires dus au Règlement XVII qui proscrivait l'usage de la langue française dans les écoles de cette province²³. En 1929 une ligne de la société des chemins de fer Canadien National rattacha Zenon Park au réseau des voies ferrées de la Saskatchewan²⁴.

On désirait vivement la venue des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron à Zenon Park. Les premières demandes pour une école et un pensionnat avaient été faites dès 1928. Mais le manque de personnel empêchait les autorités d'ouvrir un nouvel établissement dans ce centre canadien-français²⁵.

Le prêtre en charge de cette mission, le curé Armand Arès, renouvelait de temps à autre sa demande et enfin, en 1935, il fut possible de lui donner satisfaction. Le conseil provincial des Sœurs de la Charité de Notre Dame d'Évron permettait d'ouvrir un pensionnat à Zenon Park, village sis à peine à 40 km au nord-est de Tisdale. On y trouverait sans doute plusieurs vocations, disait-on. Trois religieuses quittèrent Trochu le 24 août et, conduites par sœur Marie-Françoise Jouin, de Tisdale, heureuse d'avoir des voisines, s'amenèrent le 28 août : Sœur Marie Marguerite Maignan, supérieure, Sœur Eugénie Verron et Sœur Albertine Bureau²⁶.

Au village, une maison avait été louée par les soins de sœur Marie-Françoise Jouin qui connaissait déjà plusieurs habitants de Zenon Park pour les avoir vus dans l'hôpital de Tisdale, soit comme malades, soit comme visiteurs²⁷. L'installation dans ce local provisoire fut vite faite. Le fourneau de la cuisine, la

²³Voir R. Choquette, *Langue et religion. Histoire des conflits anglo-français en Ontario*, Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1977, 268 p.

²⁴R. Lapointe et L. Tessier, *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, p. 131 et 175. Le village tenait son nom de M. Zenon Chamberland, un pionnier.

²⁵Souvenirs du Cinquantenaire, 1959 p. 23-24.

²⁶Souvenirs du Cinquantenaire p. 21 et Registre des Nominations p. 3.

²⁷Souvenirs du Cinquantenaire p. 23-24.

vaisselle, quelques meubles et divers articles de ménage avaient été laissés à la disposition des sœurs par la propriétaire. Celle-ci avait eu également la bonne idée de faire construire dans la cave un réservoir pour l'eau de pluie, ainsi que d'installer une pompe au-dessus. L'eau potable était rare dans la localité : il fallait l'aller chercher hors du village. De plus, moyennant une modique rétribution, on apportait aux sœurs chaque semaine de l'eau pour les besoins ordinaires. La population se montra très sympathique dès le début, fournissant à la communauté légumes, crème, viande, poulets, etc. Une voisine s'offrit même pour faire le pain et fournir le lait²⁸.

Le premier vendredi de juin 1936, commencèrent les travaux d'excavation du futur couvent, travaux qui furent fournis gratuitement par la population, le terrain ayant été donné par M. Raymond Courteau. Vers la mi-octobre de cette même année, la construction était achevée. C'est avec regret que la communauté dut quitter la petite maison qui l'avait abritée pendant un peu plus d'un an²⁹.

Le 27 juin, date inoubliable, les sœurs eurent le bonheur d'avoir pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans leur petite chapelle. Malgré la proximité de l'église elles eurent aussi le privilège d'avoir la présence habituelle du Saint Sacrement³⁰. La supérieure générale de la Congrégation, Mère Montagu, ayant accepté d'être marraine du nouvel établissement, lui donna le Sacré Cœur pour protecteur³¹. Ici, cédon la plume à la chroniqueuse qui nous a légué une charmante description du village de Zenon Park, à l'époque :

Aucun danger de s'égarer ; deux rues seulement. Trois magasins, un bureau de poste, l'ancienne maison provisoire des sœurs en face, un hôtel ou restaurant qui ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, mais qui en tient lieu cependant ; l'école avec ses vastes cours ; puis, tout en haut du village, vers le nord, un beau presbytère. Un peu plus loin, l'église en face de laquelle est construit le Couvent du Sacré Cœur. Si je n'ai pas mentionné la gare, c'est qu'elle ne se trouve ni sur une rue, ni sur l'autre : elle est située un peu en dehors du village et tout près des dernières maisons. La population de Zenon Park, entièrement catholique et

²⁸Bulletin semestriel, octobre 1936, p.29.

²⁹Histoire de Zenon Park, p. 300.

³⁰Souvenirs du Cinquantenaire, p. 24.

³¹Chronique du Couvent de Trochu.

de langue française, est assez disséminée sur les fermes environnantes. On est agréablement surpris de voir tant de monde aux offices le dimanche : la haute et vaste église est remplie. Les enfants n'y ont pas de places spéciales, ils vont avec leurs parents, sauf une vingtaine de garçons qui occupent le sanctuaire en qualité d'enfants de chœur. L'une de nous les surveille de la sacristie et les autres sœurs sont à la tribune où se tient le chœur de chant, composé d'un groupe assez important de jeunes gens³².

Il s'agit, en fait, d'un joyau fransaskois planté au sein d'une population cosmopolite dominée par l'élément anglo-protestant. À la fin de la première année, il y avait 115 élèves à l'école, répartis en trois classes, une institutrice laïque ayant été engagée pour la classe des petits.

Dès le début de leur installation à Zenon Park, chaque dimanche, à l'issue de la grand-messe, ou le samedi pendant les mois d'hiver, deux religieuses se rendaient à Arborfield, petit village anglophone voisin, afin d'y enseigner le catéchisme aux enfants de cette localité. À cet effet, voici un court témoignage de sœur Angéline [Aurore] Plouffe :

Les sœurs furent priées aussi de faire, le dimanche, le catéchisme aux enfants du district qui fréquentent les écoles environnantes, tenues par des maîtres ou des maîtresses laïques. Tant que dura la belle saison, deux d'entre elles se rendaient en auto à Arborfield, mission éloignée [d'environ dix kilomètres] et desservie par M. le curé de Zenon Park, pour donner l'instruction religieuse aux enfants de cette localité, à l'issue de la grand-messe. Quand vint l'hiver, ce fut le samedi que les sœurs atteignirent cette mission, en «cabouse», sorte de voiture qui ressemble assez aux roulottes des Bohémiens, traînée par des chevaux et chauffée au moyen d'un poêle placé à l'intérieur³³.

La décoration des autels à l'église, le blanchissage et l'entretien du linge servant au culte sacré, ainsi que l'accompagnement à l'orgue du chant des offices, furent également confiés aux sœurs³⁴.

³²Bulletin semestriel #8, octobre 1936, p. 31.

³³*Ibid.* p. 29.

³⁴Histoire de Zenon Park, p. 299.

Au couvent, les pensionnaires étaient devenus si nombreux qu'il fallut songer à agrandir, ce qui eut lieu en 1947-1948. Il y eut alors place pour une soixantaine d'enfants³⁵. La vie d'une école, d'un couvent est sensiblement la même au cours des années. Le bien s'y fait dans l'ombre, mais sûrement. Quelle belle tâche de s'occuper d'âmes d'enfants ! Ils sont si réceptifs, surtout quand ils n'ont que de bons exemples dans la famille. C'est la bonne terre dans laquelle la semence prend racine et porte du fruit³⁶.

Tout au long de l'année, les fêtes se succèdent et viennent à propos rompre la monotonie. Ce sont des concours de musique et autres. Il y a aussi la fête de la Sainte Catherine avec la «tire» traditionnelle et le concert de Noël préparé avec soin et si goûté de tous. Mais la fête la plus solennelle est celle du Sacré-Cœur, patron du couvent; cérémonie de la remise des diplômes où les élèves de la 12^e année, ayant terminé leurs études secondaires, sont à l'honneur³⁷.

Sœur Marguerite Marie Maignan fut la première supérieure du couvent de Zenon Park. Bonne et maternelle à l'égard des pensionnaires, elle préférait néanmoins les petits orphelins et les handicapés. Aussi fit-elle un grand sacrifice lorsqu'elle accepta la direction de l'Hôpital Saint-Louis de Bonnyville. Elle fut remplacée en novembre 1949 par sœur Antoinette Rocher. La nouvelle supérieure se donna de tout cœur à cette mission qu'elle aima et où elle se fit aimer. Ce fut aussi un sacrifice pour elle lorsqu'il lui fallut quitter pour se rendre à la Maison provinciale où elle devait, en 1958, prendre la direction du noviciat. Elle fut suivie comme supérieure par sœur Angéline Plouffe, bien connue dans la localité, laquelle conserva le poste de directrice de l'école.

Au cours des années 1950, Mgr Léo Blais, nouvel évêque de Prince-Albert, avait cherché à obtenir des frères enseignants qualifiés qui s'occuperaient des garçons au cours secondaire, laissant les plus jeunes et les filles à la garde des sœurs³⁸. Originaires de Granby, Québec, trois Frères du Sacré-Cœur arrivèrent à Zenon Park le 5 août 1954. Puisque cette année-là il n'y avait que 13 garçons inscrits au secondaire, tandis qu'il s'en trouvait 65 dans les cours de la 3^e à la 8^e année, les frères s'occupèrent de ces classes plutôt que du secondaire, et ce, jusqu'en 1959. Au cours des années 1959 à 1961, les frères maintenant au

³⁵ 50 ans au Canada, p. 25.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

³⁸ Lettre de Mgr Blais à la Mère générale Guet, 6 mars 1954.

nombre de cinq enseignants continuèrent à enseigner aux garçons de la 3^e à la 8^e année, ainsi que dans les classes mixtes (garçons et filles), de la 9^e à la 11^e année.

En janvier 1956, sœur Eugénie Aucherie, provinciale, accompagnée de sœur Marcelle Édon, fit la visite canonique à Tisdale et Zenon Park. Il y avait une accumulation de neige telle qu'elle dut en revenir dans un «Bombardier» -- marque de commerce d'une cambuse installée sur une chenillette. «Froids et frimas, brouillards et neiges, bénissez le Seigneur», d'ajouter la chroniqueuse³⁹.

Au cours du mois de juin 1960 toute la population catholique du petit village de Veillardville, et des missions environnantes a voulu faire une agréable surprise aux sœurs du couvent en l'honneur de leur 25 années de présence à Zenon Park.

Veillardville est un petit village situé à environ 65 milles (100 km) de Zenon, qui porte le nom de la famille Veillard venue de la Savoie, vers 1915, afin de s'établir en cette partie de la Saskatchewan. Par un beau dimanche d'été, vers 14h, plusieurs voitures s'arrêtent à la porte du couvent. Bientôt les sœurs sont mises au courant de ce qui se trame et Mme Veillard vient inviter les sœurs à se rendre dans la cour. Un magnifique gâteau, orné d'un beau '25', que nos aimables visiteurs et visiteuses avaient pris soin d'apporter avec eux, les attend sur une petite table.

Une adresse en français et en anglais fait ressortir le bien procuré aux enfants qui viennent en assez grand nombre terminer leurs études au couvent du Sacré-Cœur. Le bon travail des sœurs catéchistes est aussi mentionné, ainsi que la satisfaction pour ces braves gens d'avoir donné à Dieu, trois religieuses dont deux dans l'Institut d'Évron. Une petite fille offre ensuite à la supérieure une belle gerbe de roses dans laquelle étaient dissimulés 25 billets d'un dollar pliés en éventail. On passa une agréable après-midi à rappeler les débuts de la fondation et à visiter les alentours. Plusieurs personnes n'avaient jamais vu la belle église de Zenon Park. Vers 17h chacun reprit le chemin de son village laissant les sœurs sous le charme des bons sentiments si gracieusement témoignés au cours de cette visite surprise.

Le 14 août de la même année, le village de Zenon Park commémore le 50^e anniversaire de la fondation de la paroisse, une fête qui a laissé aux participants un souvenir inoubliable. Elle commença par une soirée récréative

³⁹ « À travers les neiges » dans les Petites nouvelles, févr/mars 1956 p. 9-11.

comportant le couronnement de la reine des moissons, alors que dix autres jeunes filles méritantes, à titre de princesses, portaient chacune l'emblème d'une des dix provinces du Canada. Le lendemain, dimanche, messe solennelle. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, prononça le sermon de circonstance. Au sortir de l'église tous se rendirent au cimetière ou l'on pria pour les pionniers décédés. Son Excellence adressa encore la parole à la foule et bénit le magnifique monument élevé à la mémoire des paroissiens.

Après le banquet commença le défilé des chars allégoriques, musique en tête. Un paroissien monté sur un beau cheval noir et portant fièrement le drapeau fleurdelisé, conduisait le défilé. Ce magnifique cortège historique comprenait des chars allégoriques tous décorés par différents comités. Le premier était celui de la reine des moissons accompagnée de ses princesses. Les suivants étaient ceux de Dollard des Ormeaux, héros national ; des Pionniers ; de sa Majesté la Langue Française ; les œuvres d'enseignement des religieuses du village sous la forme de trois petites représentant les enseignantes. Venait ensuite La Vérendrye, célèbre explorateur canadien-français, suivi du char préparé par les sœurs de Notre-Dame d'Auvergne, de l'hôpital : 'Hommage à notre dévoué Pasteur'. Enfin les trois derniers : Terre de chez-nous ; notre folklore et nos chansons ; Saint Jean-Baptiste, notre patron. Les sœurs avaient dépensé une énorme somme de travail à la décoration de leur 'char' ; cependant elles avaient encore trouvé le temps de rendre service aux personnes en peine pour l'agencement de leurs chars respectifs. Et la narratrice d'ajouter : « Nous avons la réputation, fondée ou non, de savoir tout faire et de réussir à tirer l'un et l'autre d'embarras» .

Chacun voulait visiter les institutions de la paroisse : église, couvent, collège, hôpital, maison d'accueil pour personnes âgées. La journée se termina par une soirée récréative. Au cours d'un spectacle approprié on raconta l'histoire de Zenon Park, le tout agrémenté de chants et de danses folkloriques. Vers minuit chacun retourna chez lui, un peu fatigué mais heureux et emportant le souvenir d'un vrai beau jour que favorisa une température idéale. À l'occasion de cette fête les paroissiens, s'étant cotisés, offrirent aux sœurs une statue de Notre Dame des Écoles, en reconnaissance d'un quart de siècle de dévouement.

En 1961, face à de nombreux problèmes de renforts, les frères enseignants ne purent continuer l'œuvre à Zenon Park, et durent se retirer fin juin. En 1962 ils quittèrent la paroisse et les sœurs reprirent les classes mixtes.

Sœur Angéline Plouffe quitta Zenon Park en 1966, après avoir donné le meilleur d'elle-même au service de la paroisse pendant vingt-neuf ans. Elle fut remplacée comme supérieure par sœur Claire Dargis qui assumait ce service tout en continuant d'enseigner⁴⁰.

Avec la mise en place des grandes unités scolaires et la fermeture des écoles de campagne, les pensionnats perdaient leur raison d'être. Celui de Zenon Park fut fermé le 1^{er} septembre 1973 et la communauté religieuse de Zenon Park fut dissoute⁴¹. Le nombre de sœurs œuvrant à Zenon Park s'amenuisant graduellement et les locaux très vastes ne pouvant être entretenus convenablement, le conseil provincial vendit le couvent au centre culturel de la paroisse en 1974. Les deux sœurs qui y résidaient, l'une enseignant à l'école du village et l'autre assurant un travail paroissial, ont été rattachées à Tisdale, selon leur désir et avec l'assentiment de la communauté.

Sœur Claire Dargis accepta de demeurer seule, et continua à se dévouer à l'école jusqu'en 1976 alors qu'elle quitta à son tour l'enseignement. Elle demeura encore deux ans à Zenon Park, partageant son temps entre l'aide au camp d'été à Marean Lake, le Conseil paroissial, l'A.C.F.C. et le Centre culturel.

En octobre 1978, Sœur Claire fut appelée à remplir un nouveau poste dans sa communauté à Edmonton. La présence et l'apostolat des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, à Zenon Park, avait duré 42 ans⁴².

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Marguerite-Marie MAIGNAN	1935-1949
Sœur Antoinette ROCHER	1949-1958
Sœur Angéline PLOUFFE	1958-1966
Sœur Claire DARGIS	1966-1970
Sœur Maria LEMAY	1970-1973

⁴⁰ Livre historique de Zenon Park, p. 301.

⁴¹ Registre des Nominations, p. 5

⁴² Livre historique de Zenon Park, p. 301.

Randonnées de catéchisme en Saskatchewan

Dès 1934, en réaction surtout à la campagne anti-catholique et anti-française lancée par le Gouvernement Anderson, les RR.PP. de Sainte-Marie de Tinchebray du diocèse de Prince-Albert demandèrent aux Sœurs d'Évron de les aider à évangéliser les dessertes de la région de Tisdale.

Il fallait donner des leçons de catéchisme visant à préparer les élèves à faire leur première communion et à recevoir la confirmation⁴³. Ces missions, tenues annuellement au cours du mois de juillet, à partir de 1934, eurent lieu dans les villages et hameaux suivants : Eldersley, Star City, Snowden, Codette, McKague et Pré-Sainte-Marie, Porcupine Plain, Carrot River, Choiceland, Melfort, Nipawin, Hudson Bay et Veillardville.

Sœur Eugénie Verron et sœur Albertine Bureau ont envoyé chacune à la maison-mère le compte rendu de leurs trois semaines d'apostolat. En voici quelques extraits :

C'est le 5 juillet, qu'à l'exemple des disciples de Notre-Seigneur, nous partions deux à deux à la conquête des âmes : sœur Berthe Gautrin et sœur Albertine [Alberta Bureau] pour la mission de Mac Kague(sic), desservie par le R.P. [E.J.]Desmond, et la semaine d'après pour Snowdon (sic) ; ma sœur supérieure [Sœur Marie-Françoise Jouin] et moi, dans une direction opposée, à Eldersley, mission appartenant au regretté R.P. Henri Voisin, et, depuis sa mort, au R.P. J.A. Rivard, et la semaine suivante à Pré-Sainte-Marie.

À Eldersley, quarante enfants sont venus pour être instruits de leur religion, candides pour la plupart, et avides d'entendre parler du Bon Dieu ; parmi eux, se trouve un grand garçon de seize ans qui n'a pas fait sa première communion ; si vous voyiez, ma Révérende Mère, avec quelle ardeur il étudie et écoute le catéchisme ! L'action de la grâce est visible en cette

⁴³ R. Lapointe et L. Tessier, *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, s.l., 1986, p. 227-231

âme. Chaque matin, pendant cinq jours (c'est le temps que nous pouvons donner à chaque mission), il fait plus de six kilomètres à pied, sur la voie ferrée, pour être seul, afin de pouvoir ainsi, sans distraction, apprendre ses prières et étudier avec plus d'attention. [...]

Il y a des âmes candides, de bonnes petites filles parmi ces enfants, plusieurs se sentent attirées vers nous ; elles sont jeunes, il est vrai ; mais si la vue des sœurs dépose dans leurs cœurs un petit germe de vocation, daigne le bon Maître le développer et les appeler à sa suite ! Oh ! que de bien se ferait si nous étions plus nombreuses, et s'il nous était donné de nous dévouer à cette belle œuvre de l'apostolat ! Pauvres enfants, il y en a vraiment qui ne savent rien, pas même le *Notre Père*.

Cette mission d'Eldersley se trouve à peu près à cinq lieues [environ 20 km] de Tisdale. Chaque soir, nous revenons à la communauté, et chaque matin nous repartons à notre travail, demandant au divin Maître de suppléer à ce qui nous manque et de nous inspirer les paroles qu'il faut pour éclairer ces petites âmes, afin qu'Il soit mieux connu et par conséquent plus aimé. En nous voyant arriver, le visage de ces enfants s'épanouit ; nous commençons le catéchisme ou faisons chanter des cantiques, car tout notre petit troupeau n'est pas là ; il y en a une dizaine [qui vivent à] plus de deux lieues de distance et le R.P. Rivard va chaque jour les chercher et les reconduire en auto. Quand tous sont présents nous nous partageons les enfants ; le révérend père prend les plus avancés, ceux qui ont fait leur première communion ; ma sœur supérieure et l'institutrice catholique ont un groupe identique, et ceux qui ne savent rien sont ma portion chérie ; comme je les aime, ces pauvres petits, et comme je voudrais leur en apprendre beaucoup ! Mais en si peu de temps, il nous faut seulement aller à l'essentiel.

Leur bagage d'instruction religieuse est bien petit, mais ils ont mis de la bonne volonté et j'espère que Notre-Seigneur a été heureux de venir dans leur cœur le samedi 7 juillet, date fixée pour la première communion. [...]

Après la cérémonie, et pour garder le souvenir de ce beau jour, ma sœur supérieure distribue des petites broches portant l'insigne de l'Immaculée-Conception, cadeaux de notre Mère Provinciale pour tous les enfants de la première communion ; elle donne aux autres de petits cadres ou images, et chacun s'en va content de la part qui lui est échue. Leurs parents aussi sont heureux et se montrent très reconnaissants de ce que nous avons fait pour les enfants.

Notre première semaine de catéchisme est terminée. Elle est suivie d'un jour de repos et il fait bon se retrouver en communauté aux pieds du divin Maître.

Lundi 9 juillet. – second départ, sœur Berthe [Gautrin] et sœur Albertine [Alberta Bureau] se mettent en route à huit heures pour la lointaine mission de Snowdon (sic) ; nous ne les reverrons que le lundi suivant.

Vers quatre heures du soir, ma sœur supérieure et moi partons pour Pré-Sainte-Marie, mission appartenant également au R. P. Rivard, à seize lieues [environ 50 km] à peu près au sud-est de Tisdale. Les routes sont mauvaises, impraticables même, presque jusqu'à la fin, car il plu beaucoup pendant ces derniers jours.

Pré-Sainte-Marie se compose d'une église, d'une école, de la maison de l'instituteur et d'un magasin. L'église, grande et belle à l'extérieur, avec un clocher, ressemble assez aux églises de nos campagnes de France ; mais en y entrant, le cœur se serre ; on dirait une grange. L'autel est d'une pauvreté extrême : des planches recouvertes d'un linge blanc. Un sentiment d'amour et de reconnaissance monte de notre âme vers Notre-Seigneur

qui ne dédaigne pas de venir dans ce pauvre et modeste sanctuaire, pour apporter à ses enfants joie ou consolation.

Cette église, dédiée à Saint Antoine de Padoue, peut contenir de cent-cinquante à deux cents personnes. Les bancs sont très primitifs, faits de troncs d'arbres dont l'écorce est à peine enlevée. Les vitraux sont blancs, plusieurs sont cassés et les oiseaux restent maîtres et rois dans l'édifice dénudé; la sainte messe n'étant célébrée qu'une fois par mois, Notre-Seigneur ne réside pas habituellement au tabernacle.

A droite de l'église, se trouve un pré, de dimensions modestes, qui a cependant donné son nom à la localité, puis à côté le cimetière. Les gens ont le culte de leurs défunts. Une belle croix qui vient d'être érigée en ce lieu, doit être bénite le jour de la confirmation. Les tombes sont bien entretenues; si quelques-unes sont dépourvues de fleurs, aucune mauvaise herbe n'y pousse; toutes sont surmontées d'une croix blanche faite par les gens eux-mêmes. Le terrain est sablonneux et les allées bien dessinées avec un petit sable blanc très fin, ajoutant à la beauté de ce coin paisible et solitaire. A gauche de l'église est un petit bosquet où les gens se réunissent l'été pour échanger leurs bonjours et se donner des nouvelles, à l'ombre de ces arbres qui semblent avoir bravé tous les ouragans.

À dix minutes de l'église, et toujours à gauche, est situé l'école, petite pour contenir de trente-cinq à quarante enfants enseignés par un maître catholique. Sur le terrain de l'école, s'élève la maison de l'instituteur, mise à notre disposition pendant toute cette semaine, le maître ayant été changé et son remplaçant n'étant pas arrivé. À quelque vingt pas de cette unique maison est le magasin tenu par un Français, père de six petits enfants; là, se trouvent les choses les plus nécessaires pour éviter aux gens le voyage à Tisdale. Il n'y a ni téléphone, ni chemin

de fer à Pré-Sainte-Marie : c'est un petit coin perdu dans les bois, très propice à la solitude et à la méditation. Toute la population est éparpillée à la campagne. [...]

Donc, parties vers quatre heures, nous arrivons vers six heures à destination ; nous descendons au magasin Mahussier où nous sommes reçues à la bonne franquette, et où nous prenons un petit goûter. Lorsqu'il est terminé, le révérend père nous installe à la maison qui sera notre couvent pour la semaine. [...]

À Pré-Sainte-Marie, comme à Eldersley, les enfants se réjouissent de voir les sœurs ; beaucoup d'entre eux n'en ont jamais rencontré ; aussi, dès sept heures et demie, il en arrive un grand nombre.

À neuf heures, cinquante-deux enfants parlant français, anglais, allemand, polonais sont présents. Nous prenons leurs noms et leur demandons s'ils ont fait leur première communion, s'ils sont confirmés, quel catéchisme ils ont étudié, en français ou anglais. Après ces informations, nous les divisons en deux groupes ; ma sœur supérieure prend les anglais et moi les français ; presque la moitié de ceux-ci sont métis. Quel travail nous attend ! Il y a des enfants qui ne savent pas leurs prières, pas même faire le signe de la croix ; d'autres sont plus avancés, d'autres vraiment bien ; mais à deux seulement, il nous est impossible d'avancer beaucoup et cette première journée est très dure. Le soir, le révérend père, revenant avec dix enfants qu'il est allé chercher dans le fond des bois, s'informe de notre travail, et voyant nos difficultés, renonce au projet d'aller en chercher d'autres. Soixante-deux ! C'est assez pour nous occuper tous les trois. Les divisions se font comme à Eldersley ; mais le point délicat, c'est la langue. Les prières sont apprises en français et en anglais, et pour gagner du temps, le catéchisme se fait en anglais, puisque tous les enfants le comprennent.

À cause de leur trop grande ignorance, peu sont admis à la première communion ; malgré cela tout le monde est content et les mamans promettent de veiller à l'étude du catéchisme. [...]

Comme à Eldersley, les petits cadeaux font très grand plaisir, les parents remercient les sœurs et les invitent à revenir faire le catéchisme à leurs enfants.

C'est avec joie que nous reprenons le chemin de Tisdale, heureuses de nous retrouver chez nous en communauté et d'avoir un peu de repos physique et spirituel. [...]

Cette semaine du 15 est consacrée aux enfants de Tisdale. Je les connais déjà parce que le dimanche, après la messe et le samedi, au retour de mes pérégrinations, je leur faisais le catéchisme.

Son Excellence Mgr Prud'homme arrive le mercredi soir 18 juillet. Le 19 après-midi, sœur Berthe [Gautrin] et moi retournons à Eldersley pour rafraîchir la mémoire des enfants qui doivent être confirmés demain à dix heures et demie ; pas un seul ne manque à l'appel. Avec plusieurs petites filles, nous revoyons et apprenons de nouveaux cantiques qui seront chantés pendant la sainte messe, et nous revenons à Tisdale.

20 juillet – À six heures et demie, Son Excellence nous donne la sainte communion. Après notre action de grâces et notre déjeuner, nous partons pour Eldersley avec le R.P. Rivard qui doit dire la messe à neuf heures. En attendant, il s'en va chercher des fleurs dans les jardins et nous les apporte pour décorer l'autel.

Pendant la messe, chants et musique s'exécutent du mieux possible et tout le monde paraît satisfait ; puis ceux qui ont des autos vont, à l'invitation de leur prêtre, rencontrer Monseigneur, à un kilomètre de là, tandis que

les dames avec les enfants, sur deux lignes, attendent son arrivée.

À l'entrée de l'église, à sept ou huit mètres de la route et sur cette longueur, de petits arbres sont plantés et reliés entre eux par des bandes de papier blanc, bleu et rouge. La cime des deux derniers, entrelacée de ces papiers pour les réunir, forme une arcade d'un bel effet.

À dix heures et demie, Son Excellence arrive, accompagnée d'un séminariste comme secrétaire, et conduit par le R.P. Desmond ; à la descente de l'auto, Elle est reçue par le R.P. Rivard et traverse en bénissant la petite avenue improvisée pour se rendre à l'église ; les enfants suivent en ordre, garçons d'un côté, filles de l'autre. Pendant que la foule se place, Monseigneur revêt ses ornements à la sacristie, et ma sœur Berthe joue un morceau de musique sur un harmonium qui aurait un beau son si toutes les notes parlaient.

Enfin, Son Excellence prend place au trône qui lui est destiné, un simple fauteuil, et le R.P. Rivard, dans son mot de bienvenue, lui fait remarquer la joie qui se reflète sur tous les visages, joie mêlée de tristesse cependant, car leur bien-aimé pasteur, le R.P. Voisin, retourné à Dieu il y a juste un mois, manque à cette belle fête. Le bon évêque, après avoir fait ressortir à son jeune auditoire les dons de sciences et d'intelligence : «Goûtez et voyez, dit-il. Si vous goûtez les choses de Dieu, vous aimerez à vous approcher des sacrements, vous sacrifierez tout pour être fidèles à vos devoirs de bons chrétiens. Pourquoi, dans le monde, y a-t-il encore tant de saints, tant de personnes vivant intimement unies au bon Dieu ? C'est qu'elles ont reçu le don d'intelligence qui est plus que la foi, elles goûtent Dieu, elles le voient en tout et s'en nourrissent. [...]».

21 juillet – Première communion et confirmation à Pré-Sainte-Marie.

Nous partons [de Tisdale] vers six heures et demie, alors qu'il commence à pleuvoir et nous oublions de prendre nos caoutchoucs, ce que nous regretterons fort tout à l'heure. En effet, bientôt l'orage augmente, il tonne, il éclaire, les cataractes du ciel sont ouvertes, il pleut à verse ; les chemins sont devenus très mauvais, l'auto va d'un côté sur l'autre, ce sont des zigzags à n'en plus finir ; sûrement nos bons anges nous gardent. Vers huit heures et demie, nous sommes rendus à mi-chemin ; là nous rencontrons l'instituteur de Pré-Sainte-Marie qui va chercher Monseigneur. Le Père s'informe des chemins : "Ah ! il a beaucoup plu, répond-il, c'est bien mauvais !" et, il demande s'il faut se risquer sur ces routes avec Son Excellence. "Faites pour le mieux, dit le Père, amenez Monseigneur, n'importe si c'est dans l'après-midi". Nous continuons notre route sans être trop rassurés ; de temps en temps, le révérend père se demande s'il faut continuer ou retourner à Tisdale, puis la pensée de ses enfants et de ses paroissiens à jeun lui donne du courage et lui fait oublier ses grandes fatigues. À peu près quinze kilomètres de notre destination, nous arrivons à un endroit dangereux que l'habileté de notre conducteur nous fait heureusement franchir ; mais à une lieue et demie de la mission, l'auto s'enfonce comme dans du beurre, dans le chemin récemment travaillé et il est impossible de l'en sortir. Il est neuf heures, la pluie tombe à torrents, et nous restons une bonne heure dans cette position critique. À quelques centaines de mètres, un homme nous fait des signes, mais il pleut tellement fort qu'il rentre chez lui. Enfin la pluie cesse, l'homme que nous avons entrevu arrive, et sœur Berthe et moi pouvons sortir de l'auto. Où sont nos caoutchoucs, indispensables par ce mauvais temps ? Impossible de marcher pendant une demi-heure dans l'herbe qui nous vient jusqu'aux genoux, tout en cueillant de belles petites fraises que le Bon Dieu a fait pousser pour nous sur le bord du chemin. Pendant ce temps, l'auto démarre, se remet en marche, traverse lentement la partie la plus

difficile et nous rejoint ; il est dix heures et demie. Nous faisons de la petite vitesse.

À un kilomètre de notre mission, nous croisons une cavalcade composée de huit grands gaillards montés sur de beaux chevaux d'officiers, bien enrubannés, venus pour attendre Son Excellence. Déception ! Que voient-ils arriver ? Un conducteur excessivement fatigué et deux pauvres petites sœurs toutes mouillées, qui n'ont guère belle apparence. Le révérend père leur conseille de rester là jusque vers une heure, car Monseigneur doit être sur le chemin.

Enfin nous voici devant l'église de Pré-Sainte-Marie. Malgré le mauvais temps il y a beaucoup de monde ; huit petites filles en blanc, munies de corbeilles de fleurs, s'apprêtent à jeter celles-ci sur le passage de Son Excellence. Déception encore ! Pas de Monseigneur, et les visages se rembrunissent, surtout ceux des fillettes. Sœur Berthe et moi descendons de l'auto, tout heureuses de nous retrouver indemnes, malgré les sauts et soubresauts d'un voyage qui peut se faire en deux heures dans les circonstances ordinaires, et qui a duré quatre heures et demie. Il ne pleut plus. Pendant que le révérend père s'explique avec ses paroissiens, nous nous entraïdons pour préparer la messe sur l'autel paré de ses plus beaux ornements.

Bientôt l'église est remplie, le R.P. entend les confessions; beaucoup sont à jeun. Avant la messe, les enfants communient, afin que, si le temps le permet, ils puissent sortir pour déjeuner. Il est plus de onze heures et demie quand la messe commence. Le petit intervalle de beau temps n'a pas duré; l'orage redouble avec violence, si bien que nous n'entendons ni chant, ni musique. La messe est terminée vers midi un quart. Les paroissiens sont priés de rester jusque vers une heure pour attendre Mgr Prud'homme ; mais à peine le révérend père a-t-il fini de parler que la cavalcade s'en

revient, comme elle était partie, sans ramener Son Excellence. Nous profitons du bon dîner préparé pour Elle, et nous avons bon appétit, car notre déjeuner était déjà loin, et les secousses du voyage avaient accéléré sa digestion.

14h30 – Rien encore et nous nous décidons de partir pour Tisdale. Après une dizaine de kilomètres, sur des chemins de plus en plus difficiles, nous apercevons à un certain détour une accumulation de chevaux et de voitures qui nous barre le passage. Nous songions à un accident ; mais voilà que la pensée de Monseigneur Prud'homme en détresse nous vient à l'esprit et nous sommes bientôt persuadées que ce ne peut être que lui ; nous ne nous trompions pas : depuis trois heures, Son Excellence gémissait dans le trou où son auto s'était enfoncée. Notre venue lui apporte un vrai soulagement. Il ne demande qu'à changer de voiture, pensant que notre conducteur est meilleur que le sien.

Possédant Monseigneur, le courage nous revient au cœur et nous repartons pour Pré-Sainte-Marie. Hélas ! à la place de la brillante cavalcade préparée pour sa réception, Son Excellence a pour toute escorte deux pauvres petites sœurs, un peu embarrassées de l'honneur qui leur est échu.

5 heures du soir. – Notre arrivée surprend tout le monde. La cavalcade va de nouveau se reformer, mais cette fois pour courir à travers bois et mauvais chemins rejoindre ceux qui s'en vont en voiture, et les prévenir que la confirmation aura lieu demain dimanche, 22 juillet.

Le conducteur de Monseigneur, avec le séminariste, arrive à son tour vers sept heures et demie. M. Mahussier, propriétaire du magasin, est bien un peu défrisé, il n'a plus rien de convenable à offrir à Son Excellence. Le souper se prépare quand même et pendant ce temps, le R. P. Rivard s'en va à trois lieues

d'ici chercher de la literie digne d'un prince de l'Église en même temps qu'un endroit où nous puissions être reçues, sœur Berthe et moi. Il revient bientôt et nous demande de faire le lit de Son Excellence dans la maison de l'instituteur.

N'ayant rien de préparé et ne pouvant nous y soustraire, nous nous voyons obligées de partager le souper de Monseigneur. C'est la seule fois certainement que nous aurons l'honneur d'être admises à sa table. Après le repas et après avoir baisé son anneau, nous nous retirons dans une ferme, à dix minutes de l'église, chez de braves Canadiens français, M et Mme Fournier. Ils sont honorés et très heureux, disent-ils, de nous recevoir. Notre chambre est toute prête, c'est celle de leurs employés. Nous sommes très bien couchées et ces personnes se montrent très délicates. [...]

Après le déjeuner, nous nous rendons à l'église pour faire nos prières. Les gens arrivent nombreux, malgré la pluie qui continue toujours, et bientôt il y a foule. À dix heures et demie, Son Excellence est là. Les huit petites filles, rangées sous le porche de l'église, jettent leurs fleurs sur le passage de Monseigneur jusqu'à ce qu'il soit rendu près de l'autel, et pour réjouir les cœurs, sœur Berthe fait la musique. L'assistance est émerveillée, car l'harmonium a un très joli son et la messe du sixième ton est vraiment bien chantée.

Après l'Évangile, Mgr Prud'homme adresse la parole à ces braves gens qu'il félicite de leur bel acte de foi, en venant nombreux hier et aujourd'hui, malgré le mauvais temps. «Je suis ému presque jusqu'aux larmes, dit-il en les remerciant de leur attachement. Il ajoute aussitôt qu'il va changer le nom de Pré-Sainte-Marie en celui de Notre-Dame de la Pluie, parce que c'est la quatrième fois qu'il vient les visiter, et toujours il pleut».

Le sujet de son sermon était la *prière* ; en voici quelques pensées : «Que les oreilles de votre miséricorde, ô Dieu, s'ouvrent bien larges pour entendre la prière et les demandes de vos enfants. Quand vous priez, vous ne demandez pas au bon Dieu de changer ses desseins, ce serait l'insulter ; vous lui demandez de réaliser aujourd'hui ce qu'il a décidé de toute éternité, d'accomplir sa sainte volonté. La prière, c'est la faiblesse de Dieu et la puissance de l'homme».

Après la messe, une petite leçon de catéchisme, puis la confirmation ; dix enfants très éloignés n'ont pu se trouver présents ; alors Monseigneur promet de revenir le troisième dimanche de septembre pour confirmer les absents et témoigner son affection à ce brave peuple. [...]

Nous, nous allons au magasin. M. et Mme Fournier vont aider à servir le dîner de Son Excellence ; un second dîner est préparé pour les parents de la famille Mahussier, et le troisième sera pour nous. Vers la fin de notre repas, arrivent deux hommes avec cinq petits coqs qu'ils ont tués. Monseigneur reste pour souper, impossible de songer au retour à Tisdale. Nous partons vers quatre heures pour l'église où nous restons deux bonnes heures pour faire nos prières et chanter des cantiques. Vers six heures, la pluie a complètement cessé ; alors, nous nous décidons à rentrer chez Mme Fournier qui, elle aussi, a fait un meurtre dans sa basse-cour pour nous fêter : en passant par la cuisine, nous voyons la poule au pot.

Les pauvres gens ne savent que faire pour nous bien traiter ; tout est bien apprêté, le souper est comme une petite fête de famille, et après une petite récréation, chacun se retire pour le repos de la nuit qui fait oublier les soucis et les fatigues du jour.

23 juillet – Beau soleil. Nous sommes levées de bonne heure, et après avoir remercié nos bienfaiteurs, nous

nous rendons à l'église pour faire nos prières et assister à la messe de 8 heures, que célèbre Mgr Prud'homme. [...] Vingt-cinq personnes s'approchent avec nous de la sainte table, et Monseigneur est surpris de voir tant de monde assister à la messe. Si ces pauvres gens n'ont pas en partage les biens de la fortune, ils possèdent un plus grand trésor : la foi. Et comme ils n'ont la messe qu'une seule fois par mois, le Bon Dieu les a dédommagés de l'épreuve de la pluie, en leur accordant la grâce d'assister au Saint Sacrifice pendant trois jours consécutifs.

Après un petit déjeuner, Monseigneur visite les enfants de l'école ; puis vers dix heures nous reprenons la route de Tisdale. Le révérend père paraît bien un peu soucieux et demande à ses amis d'envoyer des chevaux aux endroits plus critiques, avec un camion pour nous venir en aide en cas de besoin.

Nous voilà donc partis sous la garde de nos bons anges : Son Excellence, son secrétaire et le conducteur sont en avant, et nous deux en arrière, avec la grosse valise de Monseigneur. Pendant les dix premiers kilomètres, c'est le silence presque complet. La route est très mauvaise, mais en dépit des sauts et soubresauts, tout se passe sans incident ; les langues se délient un peu à l'endroit où nous avons rencontré Son Excellence, chacun faisait part de ses impressions. Le conducteur est très fatigué et l'auto est bien chaude ; une petite halte fait du bien aux deux et nous repartons ; l'eau et la boue jaillissent de tous côtés, se collant aux chaînes [entourant les roues] et diminuant la vitesse ; nous arrêtons encore une fois près d'une maison, sur le bord de la route ; ce sont des Français de la Beauce. L'homme, sa femme et son fils viennent saluer Monseigneur. Le révérend père fait travailler le jeune homme, il enlève ses chaînes, les nettoie ainsi que les vitres de l'auto qui sont loin d'être transparentes. [...]

Nous nous remettons en route. Plus de chaînes, cela va mieux, mais l'auto glisse continuellement sur cette terre glaise. Enfin, vers une heure de l'après-midi, tous nos troubles sont finis ; nous sommes à l'hôpital [de Tisdale] tous sains et saufs. Après un bon dîner, ma sœur supérieure nous propose d'aller nous reposer, ce que nous acceptons de bon cœur, et deux bonnes heures de sommeil nous remettent complètement.

24 juillet – Cérémonie de première communion et de confirmation à Tisdale. Mgr Prud'homme trouve des paroles de consolation pour les paroissiens en leur parlant de leur regretté pasteur, le R.P. Voisin. [...] ⁴⁴.

Soeur Albertine Bureau écrira, elle aussi, une longue lettre à la Mère supérieure, décrivant en détail la semaine de catéchisme qu'elle et soeur Berthe Gautrin ont vécu à McKague, un petit village situé à environ 40km au sud de Tisdale, et la semaine suivante à Tisdale même. Elle termine sa lettre en racontant la participation des catéchistes au pèlerinage à Sainte-Anne, le 26 juillet, tenu à Saint-Brieux ⁴⁵.

Sœur Antoinette Rocher, supérieure de Zenon Park, rapporte ces quelques lignes à propos de la mission tenue à Melfort, en 1956.

Nos soeurs viennent d'arriver de Melfort avec Monseigneur, elles sont enchantées de leur semaine ; les enfants, plus de 80, ont été charmants ; nos soeurs constatent que la présence du prêtre catholique fait beaucoup de bien dans la localité. L'année dernière, les enfants étaient difficiles, cette fois ils ont été très dociles ; les mamans n'avaient pas besoin de les forcer pour aller aux instructions, ils avaient hâte, paraît-il, que les soeurs arrivent. Ma sœur Claire [Dargis] a distribué des dépliants à quelques fillettes qui ont demandé toutes sortes de renseignements sur la vie des soeurs. Je donne toujours quelques récompenses...

⁴⁴ *Bulletin semestriel* No. 25, avril 1935, p. 36.

⁴⁵ *Ibid.*

plus de soixante petits cadres, chapelets ou statuettes... mais pour 80 et plus, ce n'était pas assez ; il fallait satisfaire tout le monde, les sœurs se sont dépouillées de tout ce qu'elles avaient...⁴⁶

Au cours des vacances d'été 1958, sœur Louise Ladouceur, originaire de Saint-Malo, au Manitoba, se disait «l'heureuse élue pour enseigner le catéchisme aux enfants de Pré-Sainte-Marie, Hudson Bay et Choiceland» -- ces deux derniers villages étant à 120 km de distance de Tisdale, le premier à l'est, l'autre au nord. Elle se considérait «gâtée» d'avoir été assignée aux premiers communiantes dans chacune de ces missions. À Pré-Sainte-Marie toute la classe a prié pour des vocations religieuses. Et la chroniqueuse d'ajouter : «C'est une petite qui a donné l'éveil en disant : si les sœurs *stoppent* qui nous enseignera le catéchisme ?» De fait, un jeune homme de Choiceland, fils d'une mère luthérienne convertie, allait être ordonné prêtre en 1960⁴⁷.

L'année 1959 marqua le 25^e anniversaire des missions de catéchisme en Saskatchewan. Dieu seul sait tout le bien qui s'y est fait. En sus de l'instruction religieuse donnée aux enfants par les sœurs, les prêtres profitèrent de ces missions pour régulariser des mariages, baptiser des enfants et quelques adultes, et ramener à la pratique des catholiques qui avaient négligé leurs devoirs de chrétiens, d'aucuns pendant de nombreuses années. Dans certains hameaux des petites églises construites de bois ont remplacé des chapelles provisoires, même si la pénurie de prêtres n'a pas permis à ces communautés d'avoir un pasteur résident à temps plein. À Tisdale, cette année-là, 85 enfants ont participé aux missions, 25 ont fait leur première communion et 60 se sont préparés pour la confirmation qui eut lieu le 10 août. À Pré-Sainte-Marie, 63 enfants ont été assidus à suivre le catéchisme ; 9 ont fait leur première communion et 4 ont été confirmés le 11 août⁴⁸.

Après 1968, à cause du manque des effectifs, les Sœurs d'Évron durent abandonner les grandes randonnées de catéchisme en Saskatchewan. À partir des années 1970 les missions dans les paroisses ont graduellement fait place à la tenue de camps d'été, dans le centre-est de la Saskatchewan. Aussi, le camp Saint Jean-Bosco, situé dans le parc provincial Narrow Hills, à 160 km au nord-ouest de Zenon Park, offrit aux jeunes l'occasion de se rencontrer en pleine nature afin

⁴⁶ Petites Nouvelles de Chez Nous, octobre 1956, p. 9-10.

⁴⁷ Sous l'égide de Notre-Dame, 1958, p. 8.

⁴⁸ Au Canada : Catéchismes, 1959, p. 108

de mieux apprendre à connaître et aimer le Dieu créateur de ces beautés. Les rassemblements au camp *Rex mundi*, à Marean Lake, situé à 100 km à l'est de Tisdale, mettaient l'accent sur l'enseignement religieux d'abord, mais dans le contexte où les jeunes pouvaient déployer leur énergie en admirant et en jouissant de la nature. Les Soeurs d'Évron ont été engagées à différents moments et de différentes manières dans ces deux camps, tout comme celles qui ont œuvré à Gull Lake et au Lac Froid, en Alberta.

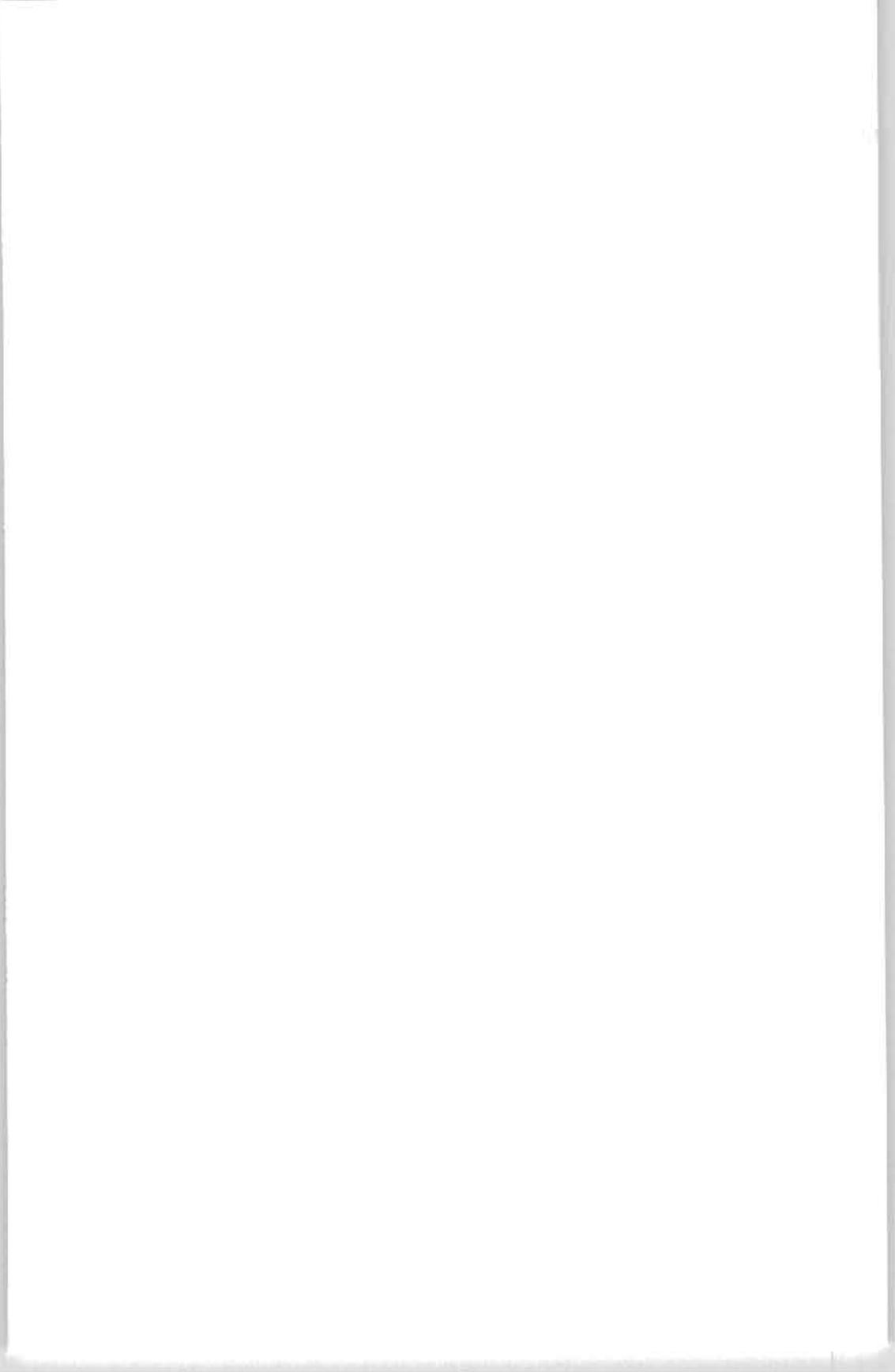
Quelle belle œuvre que celle des missions de catéchisme en Alberta et en Saskatchewan. À chaque année, une douzaine de religieuses se sont dévouées pour enseigner les notions élémentaires de la religion catholique à quelque 350 enfants. Au cours des 34 années en cause, cependant, ce sont près de 10 000 élèves qui ont pu bénéficier de cet enseignement qui faisait défaut dans les cours scolaires ordinaires.

En plus de l'enseignement du catéchisme dans les missions des pères de Tinchebray en Saskatchewan, les Soeurs d'Évron ont enseigné le catéchisme un jour par semaine dans les campagnes avoisinantes des villages où elles résidaient tel que Trochu, Bonnyville, Vègreville, Zenon Park, Tisdale et Wakaw. À Trochu, en particulier, les enfants de la campagne où la religion n'était pas enseignée à l'école venaient passer une semaine au pensionnat pendant les vacances d'été. Des soeurs du couvent les instruisaient en préparation à la première communion et à la confirmation.

À quelques reprises des jeunes de Bonnyville se rendirent au camp Notre-Dame des Victoires, à Gull Lake. S'étant familiarisés avec les techniques d'animation qui y étaient pratiquées, ils fondèrent le programme *Jeunesse pour le Christ*, au Camp Saint-Louis à Moose Lake et, sous la direction de l'abbé Rolland Bissonnette, appliquèrent ces techniques auprès d'autres jeunes de la région de Bonnyville.

Sœur Gloria Butler, qui avait elle-même pris part aux camps d'été de Gull Lake, se joignit aux équipes du Camp Saint-Louis à titre d'animatrice et d'infirmière. On y donnait des cours de catéchisme sur les sacrements, la prière, la messe, etc.

En 1994, sœur Thérèse Verrier s'adjoignit à cette équipe d'animation. D'année en année les équipes se sont renouvelées grâce aux jeunes qui en avaient fait l'expérience.



MAJOR EST CARITAS



SOEURS DE LA CHARITE
DE NOTRE DAME D'EVRON

MISSION

*Appelées par le Christ à
construire un monde de charité
de justice et d'accueil, nous,
les Soeurs de la Charité
de Notre Dame d'Evron,
realisons par un
engagement authentique
apporter au prochain l'amour et
la compassion de Jésus.*

**VALEURS
FONDAMENTALES**

HOSPITALITE

*Crée une ambiance de cordialité, d'accueil et
de sollicitude.*

MISSION

*Nous incite à nous impliquer et à soutenir les
personnes en quête de justice.*

SOLIDARITE

*Crée des liens d'amitié, de soutien et de
compassion dans une même communauté.*

PRIERE

*Confirme notre foi et nous permet de prendre
de nouvelles espérances pour le Royaume de Dieu.*











CHAPITRE 5 : UNE NOUVELLE ORIENTATION S'ANNONCE

Vatican II et ses répercussions

par Sr Mary Ellen O'Neill

Au cours des années 1950 et début 1960, les congrégations religieuses dans l'Ouest canadien assumaient encore les rôles traditionnels de l'instruction et du soin des malades dans les milieux ruraux aussi bien que dans les centres urbains. Cependant, tout observateur un tant soit peu perspicace pouvait sûrement pressentir certains changements subtils qui indiqueraient que peu à peu l'État pénétrerait dans le champ d'action qui, jusqu'alors, avait été le domaine exclusif des sociétés caritatives. Le commerce florissant d'après-guerre produisit la prospérité dans l'Ouest du pays ; la découverte d'énormes gisements de charbon, de pétrole, d'huile, et d'autres réserves naturelles, transformèrent une économie essentiellement agricole en une société hautement industrialisée.

Les gouvernements étaient prospères et ils saisirent l'occasion d'accroître leur action dans les activités sociales ce qui, bien entendu, améliorerait leur succès en politique. L'arrivée de l'assistance du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé au Canada apporta des innovations considérables dans les services et les soins de santé ; et ce qui était autrefois presque uniquement un service de charité devint une industrie dans laquelle il était possible d'investir des capitaux.

Toutes ces modifications créaient pour les religieuses de nouveaux champs d'action à explorer. La présence des religieuses dans les soi-disant œuvres traditionnelles posaient des questions. Il devint évident qu'on se dirigeait vers des formes d'apostolat individuel. La différence entre l'engagement religieux dans les œuvres institutionnelles et le rôle des laïcs dans ce domaine devenait très flou et la participation des congrégations religieuses dans les établissements scolaires ou des soins de santé diminua progressivement.

Dans l'Église un certain malaise existait et les religieuses du temps n'étaient pas à l'abri de questionner le pourquoi des coutumes traditionnelles de la Congrégation et de l'Église. En octobre 1958, le cardinal Angelo Giuseppe Roncalli, élu pape, fut appelé à diriger l'Église catholique sous le nom de Jean XXIII. Choisi par les cardinaux, soi-disant pour servir dans un rôle transitoire, cet homme de Dieu a bouleversé le monde en annonçant moins de trois mois après son élection, son intention de convoquer le Concile Vatican II. Cet humble

cardinal qui fut bientôt surnommé le bon pape Jean, appela l'Église à se renouveler. Se servant du mot italien *aggiornamento* le pape dit qu'il fallait « ouvrir grandes les fenêtres et laisser entrer l'Esprit-Saint ». Il rappela à tous que l'Église doit réaliser sa véritable identité en tant qu'Église des pauvres, et qu'elle doit s'engager davantage dans la recherche d'un monde plus juste, tant au niveau politique que social.

Cet appel au renouveau éveilla un écho dans le cœur d'un grand nombre de religieuses et de laïcs engagés dans le travail : inciter la société à modifier son attitude afin que la dignité de chaque être humain soit respectée. Le Concile demanda aux ordres religieux de mettre leurs constitutions à jour, de renouveler leurs structures et de redécouvrir leurs charismes, leurs dons particuliers à l'Église et au monde. Au cours des années 1960 et 1970, les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron ainsi que plusieurs autres congrégations entrèrent dans une ère de renouveau, réadaptant et mettant à l'essai plusieurs interprétations de leur règle de vie. Les soeurs s'engagèrent dans l'étude et la réflexion théologique ainsi que l'examen de leur vie. Elles tentèrent de lire les signes des temps afin de découvrir leur place dans l'Église et dans le monde. Retrouver leurs racines et regarder sous une nouvelle lumière leur charisme fondateur, et ce que fut Perrine Thulard pour les personnes auprès desquelles elle œuvra au XVII^e siècle, stimulèrent les soeurs à adapter leur mode de vie et à découvrir de nouveau comment incarner leur charisme dans le XX^e siècle.

Plusieurs aspects du Concile Vatican II concernaient de très près les religieuses de la Province du Canada et les stimulèrent à l'action. Le renouveau liturgique les invitait à mieux comprendre et à approfondir la Parole de Dieu et l'importance de l'Eucharistie dans leur vie. Les soeurs étaient avides de mieux connaître l'Écriture Sainte et son application théologique. À la fin d'une longue journée de travail professionnel, il n'était pas rare de voir les soeurs parcourir de longues distances pour assister à des conférences ou à des cours pour étudier ou actualiser des documents conciliaires. L'usage de la langue populaire apporta une façon toute nouvelle de prier et de célébrer la présence de Dieu dans le monde. Des groupes de discussion et de partage sur la Sainte Écriture et les documents conciliaires se formaient ici et là. Au niveau des paroisses les soeurs rejoignaient souvent leurs frères et soeurs laïcs pour découvrir le sens de la parole de Dieu dans le quotidien de leur vie. On a souvent dit que le Concile Vatican II était un événement œcuménique qui appelait à découvrir comment considérer les autres confessions et les autres cultures et à se rendre compte que nous sommes tous appelés à surmonter les obstacles, à combler les fossés qui nous divisent afin de

travailler ensemble à construire, par le partage et le dialogue, une véritable communauté du peuple de Dieu.

Au cours des années, les institutions de tout genre continuèrent à subir des changements importants. Le gouvernement s'immisça dans le domaine de l'éducation et des soins de santé et les soeurs ne furent plus complètement responsables de leurs établissements. Plusieurs soeurs reçurent désormais un salaire, y compris les bénéficiaires de soins et de pension, du fait qu'elles accomplissaient leur travail professionnel comme leurs collègues. On s'éloigna graduellement des rôles traditionnels ; de nouvelles formes d'apostolat individuel tels que les ministères paroissiaux, l'éducation des adultes et toute une gamme de ministères laïcs non-institutionnels auprès de personnes défavorisées firent leur apparition.

Le défi du renouvellement des constitutions poussa les religieuses à visualiser des changements radicaux dans leur mode de vie. Elles quittèrent leurs grands établissements pour vivre en petites communautés, soit dans des appartements loués, soit dans des maisons particulières. Le partage en communauté et les tâches domestiques assumées par chacune les ont sensibilisées aux problèmes des autres femmes qui luttent quotidiennement pour allier harmonieusement leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Les soeurs modifièrent leur vocabulaire et enrichirent leur compréhension de termes tels que dialogue, subsidiarité, collégialité, autorité, option pour les pauvres, libération, langage inclusif, responsabilité personnelle. La compréhension et l'approche positive et théologique face au vécu de leurs vœux fut pour la majorité des soeurs une expérience véritablement rafraîchissante et libératrice. Celles-ci sont devenues de plus en plus autonomes dans leurs nombreuses activités journalières et dans leur engagement particulier. Un grand nombre apprirent à conduire une voiture ; l'achat d'une voiture, même, fut permis pour chaque petite communauté. L'institution de budgets personnels permit aux soeurs d'apprécier l'importance de prendre des décisions dans l'achat des habits et des articles personnels qui, autrefois, étaient confectionnés ou fournis entièrement par la communauté ; pratique courante, sans doute pour le plus grand nombre d'adultes laïcs, mais défi nouveau pour un groupe de personnes enrégimentées au mode de vie uniforme de se métamorphoser en femmes professionnelles engagées, que fut ce temps d'expérience et de découvertes de leurs propres personnalités et de leurs capacités. L'habit religieux et une vie communautaire très stable avaient créé un milieu et une attitude

d'uniformité qui, pour certaines, était très rassurante, mais pour d'autres, étouffante et déshumanisante. L'évolution du pluralisme dans la société canadienne posa des questions et éventuellement il apparut qu'un discernement s'imposait face aux attitudes qui étaient autrefois acceptées sans question.

Le progrès et les innovations dans la communication et la technologie firent entrer chez les religieuses, par le truchement de la presse, de la radio et de la télévision, 'le monde' jusqu'alors banni de leurs milieux. Désormais elles ne pouvaient plus rester centrées sur leurs préoccupations personnelles et ignorer le cri du monde affamé de paix et de justice. Chacune entendit au fond de son cœur cette question : «En tant que religieuse que puis-je apporter à un monde désespéré ? » L'appel au renouvellement et à un engagement dans le monde leur a fait découvrir l'importance de la conversion personnelle et la nécessité essentielle de leur engagement à la suite du Christ. Les sœurs ressentirent le besoin de consacrer du temps à la prière et à la contemplation, afin d'être présentes aux personnes à la manière du Christ. Certaines d'entre elles choisirent de faire des retraites dirigées et des fins de semaines de recueillement plutôt que de participer aux retraites annuelles prêchées.

Au cours des années 1960 plutôt turbulentes la stabilité d'un mode de vie traditionnel fut quelque peu ébranlée. L'aspect monastique qui était en partie devenu le leur, malgré les origines contraires, changea d'une façon radicale et une liberté nouvelle fut de mise. Pour certaines, le nouveau leur fit remettre en question leur engagement personnel et leur choix professionnel. Pendant cette décennie il y eut un véritable exode de religieuses de la congrégation, surtout dans les rangs des plus jeunes. Pour plusieurs raisons que nous n'avons pas à discuter, ces femmes optèrent de vivre leur engagement dans l'état laïc. À la suite de ces départs la moyenne d'âge de celles qui restèrent en communauté fut plus élevée.

Parallèlement un nombre décroissant de jeunes femmes manifesta le désir d'embrasser la vie religieuse. D'importantes modifications furent apportées aux programmes de formation initiale et permanente ; des expériences furent introduites dans le programme inter-noviciats ; de nombreuses petites communautés de formation furent établies. Les sœurs professes demandèrent une année sabbatique (ou davantage) pour étudier et approfondir leur compréhension de la théologie, de la christologie, de la Sainte Écriture et de la vie religieuse en général.

Au cours des années 1970 et 1980 la majorité des soeurs de la Province canadienne se sont inscrites à un cours de renouvellement et de théologie qui leur permit d'élargir leurs horizons et d'éclairer leur compréhension de nombreux sujets. Dans la majorité des cas, les soeurs étudièrent ensemble avec leurs contemporains laïcs et se rendirent compte qu'elles n'avaient pas le monopole du sens de la mission ou de l'évangélisation dans le monde. Comme toutes les autres religieuses les soeurs d'Évron poursuivirent leur recherche sur l'à propos ou la pertinence de leur insertion dans une société et une Église au sein de laquelle, jusqu'à présent, elles avaient consacré leur dynamisme, leur vie même, à des œuvres de miséricorde. Et surtout l'Église post-Vatican II semblait de plus en plus indiquer que les soeurs devaient se dessaisir de leurs anciennes responsabilités en faveur des laïcs, ou du moins les partager. De fait, dans le vocabulaire de Vatican II les religieuses étaient classées comme laïques.

Après la fermeture de leurs pensionnats, les soeurs poursuivirent l'œuvre de l'enseignement, tant dans les écoles publiques que dans les écoles séparées [confessionnelles], et toujours dans un généreux engagement pour proclamer le royaume de Dieu, tout en suivant fidèlement le programme scolaire établi. Dans leurs missions auprès des enfants, la prédilection des soeurs pour les élèves moins doués ou privilégiés, physiquement ou mentalement, a toujours été remarquable. Avec les années, un nombre considérable de soeurs enseignantes choisirent le service de pastorale en paroisse et c'est dans ce ministère qu'elles poursuivent leur apostolat.

Dans le ministère de la santé, la présence des institutions religieuses permet aux congrégations ou aux groupes chrétiens de conserver l'autorité des décisions et le pouvoir de déterminer où les ressources seront réparties afin d'être le plus utile possible au plus grand nombre des plus vulnérables. L'engagement des laïcs au niveau de l'administration et de la direction était devenue la manière normale de fonctionner depuis plusieurs années. Que ceux-ci soient d'une confession ou d'une autre, ils sont convaincus qu'une présence chrétienne dans les soins de santé est importante et que cette présence fait une différence dans la qualité des soins donnés. Afin d'avancer la poursuite de la mission de Jésus guérisseur dans les trois établissements canadiens de soins de santé des soeurs d'Évron, un programme de développement *mission et valeurs fondamentales* et d'éducation pour toutes les personnes engagées dans ces établissements, fut inauguré au début des années 1990. Ce projet a aidé à rendre plus fort et plus efficace l'engagement de ceux qui collaborent avec les soeurs dans les soins de santé.

L'organisme *Sisters of Charity Notre-Dame d'Évron Health Care Corporation* a été institué en 1992 ; trois membres laïcs, chacun représentant un des trois établissements, furent membres à part entière de cette corporation. Ce groupe possède une certaine autorité « avec réserve », mais la souplesse de son effectif est telle que des représentants laïcs pourraient, à la longue, être délégués par les soeurs pour gérer la corporation. Les membres de cette corporation et les directeurs des trois établissements se rencontrent deux fois par année pour réfléchir sur le sens spirituel rattaché aux soins de santé et sur la façon de collaborer avec le Conseil d'administration et les membres du personnel afin d'assurer une présence chrétienne dans cet apostolat.

La discussion en chapitre général, au sujet des associés-laïcs, remonte à l'année 1986. Un groupe de laïcs intéressés avait alors été invité à réfléchir avec quelques soeurs sur la spiritualité et le charisme de la congrégation, afin de décider s'ils auraient le goût de devenir membres associés. Une charte est en voie d'être présentée et il semble bien que ces laïcs soient disposés à adhérer au groupe d'associés. Des demandes pour organiser d'autres groupes ont été reçues et ce défi invite les soeurs à répondre avec ouverture au souffle de l'Esprit qui, peut-être, les invite à inventer d'autres modèles de communautés où le charisme de Perrine Thulard pourrait croître et fleurir au sein de la Province canadienne.¹

Edmonton Couvent Sainte-Anne, 1961 – 1988

Au début des années 1960 sœur Eugénie Aucherie, provinciale, désirant élargir le champ d'action de la congrégation, s'ouvrit de son dessein à Mgr Anthony Jordan, omi, archevêque d'Edmonton. Deux jeunes religieuses sous sa direction étaient disponibles pour l'enseignement. L'évêque promit d'en parler au surintendant des écoles séparées [confessionnelles] d'Edmonton, ce qu'il fit immédiatement. La commission scolaire informa de suite la provinciale que les deux religieuses pourraient enseigner à l'école Saint-Thomas d'Aquin dès septembre 1961.²

Sœur Henriette Beaudoin et sœur Rosanne Favreau, - - car il s'agissait d'elles - - , firent d'abord partie de la maison du Collège Saint-Jean. (Voir l'histoire de Strathcona au Chapitre 3). Le 5 septembre, elles se rendirent sur les

¹ La charte dont il est question a été présentée aux laïcs le 1er mars 1998.

² Registre des Nominations.

lieux pour l'ouverture des classes à l'école Saint-Thomas. La première entrevue avec le personnel fut des plus favorables ; les soeurs se sentirent vite à l'aise avec les enseignants laïcs, tous sympathiques et accueillants. On s'attendait à ce que le nombre des élèves dépasse les 420. Tous les cours étaient enseignés en anglais. Sœur Henriette, nommée titulaire de la première année, enseignait aussi aux élèves de la 3^e année alors que sœur Rosanne enseignait à ceux de la 5^e année.

L'acquisition d'une maison, située presque en face de l'ancien couvent des soeurs [de Strathcona], ayant été rendue possible, sœur Henriette Beaudoin et sœur Rosanne Favreau ainsi que sœur Marguerite Plouffe l'occupèrent le 20 février 1962, formant ainsi une nouvelle communauté placée sous l'autorité directe de sœur Eugénie Aucherie. Son Excellence Mgr Jordan proposa de bénir lui-même la maison le 4 mars en même temps que la nouvelle église Saint-Thomas construite sur le coin nord-est du terrain du Collège Saint-Jean, et de célébrer la première messe dans la chapelle le même jour, si possible, ou dès que l'autel serait installé. Les soeurs de l'ancien couvent, tout proche, veillaient à pourvoir à bien des nécessités non prévues; c'était l'entraide fraternelle si appréciée.

On annonce la livraison du mobilier de la chapelle pour la semaine du 25 février ; c'est dans l'enthousiasme et la joie que les soeurs préparent la maison de Jésus-Hostie. Mère provinciale est là de bonne heure, le 3 mars, avec sœur Marie Cécile Clermont, supérieure de Trochu, sœur Antoinette Rocher, maîtresse des novices, et deux autres soeurs venues de Trochu pour aider aux derniers préparatifs. La nouvelle maison ressemble à une ruche bourdonnante d'activité ; des lits viennent d'arriver et sœur Henriette est fière d'annoncer que la délégation entière couchera à Sainte-Anne. Mais ces lits sont au garage où il ne fait pas chaud... il faudra les déballer, les transporter à la maison et les monter ; les jeunes s'en chargent pendant que Mère provinciale et sœur supérieure s'occupent de la chapelle ; les ouvriers eux-mêmes s'activent pour fixer le crucifix, le tabernacle, achever de poser les portes, etc.. Tout est simple et de bon goût dans ce sanctuaire où les soeurs se réunissent le soir même pour la récitation des Matines, première prière officielle en commun. De l'autre côté de la rue, les paroissiens de Saint-Thomas travaillent tard dans la nuit pour préparer leur nouvelle église avant la cérémonie d'ouverture fixée, elle aussi, au lendemain.

Le 4 mars, à 10h30, Mère provinciale accueille Monseigneur Jordan, omi, qui vient saluer les soeurs au parloir du couvent Sainte-Anne : car c'est ainsi qu'on a nommé ce nouvel établissement. La supérieure de Vègreville, sœur

Helen Levasseur, avec deux compagnes, et sœur Hélène Fedoruk ainsi que trois sœurs du couvent du collège, sont de la fête. Monseigneur procède à la bénédiction de l'autel, des ornements puis des différentes pièces de la maison. Après l'évangile, il prend la parole en ces termes :

Mère provinciale, mes chères sœurs, C'est pour moi une grande joie de bénir ce couvent et je souhaite à votre congrégation d'étendre son champ d'action à Edmonton et dans l'archidiocèse.

Le Seigneur va venir habiter chez vous. C'est là, au pied du tabernacle, que vous viendrez puiser la force, le courage dont vous avez besoin pour remplir vos obligations religieuses. Notre vocation nous oblige à devenir des saints, peu importe l'emploi auquel nous sommes affectés dans nos maisons ; l'important, c'est de travailler à notre sanctification, notre fidélité de tous les instants à la volonté de Dieu. Là est le témoignage de notre amour ; or cet amour que nous devons à Dieu se mesure d'après la qualité de l'amour que nous portons au prochain. On ne pouvait mieux choisir le jour pour l'ouverture de ce couvent : nous venons de lire l'épître où le grand saint-Paul nous parle de toutes les formes de la charité. La vie commune est impensable sans cette vertu. Ce n'est pas toujours facile d'être aimable entre nous ; l'exemple de Jésus-Christ qui veut bien habiter sous notre toit, se faire l'un de nous, nous invite au détachement, au don total de nous-même, à cette charité que réclame toute vie communautaire.

Soyons conscientes de cette présence du Christ 'chez nous'. Essayons de prendre la mentalité de Jésus, d'aimer nos sœurs comme Lui les aime. Que cette présence nous aide à sanctifier nos moindres actions. Vivons de cette présence et aimons à redire cette prière que fait le prêtre devant Jésus-Hostie exposé à nos adorations : Seigneur Jésus, dans un admirable sacrement, vous nous avez laissé le souvenir de votre passion. Accordez-nous la grâce d'adorer la présence

cachée de votre Corps et de votre Sang avec assez de foi pour sentir à jamais les effets de votre rédemption. Ainsi soit-il.

A l'issue de la cérémonie, deux paroissiens de Saint-Thomas attendent leur évêque pour le conduire à la nouvelle église qui sera bénite, à son tour. À l'église, des places sont réservées aux différentes communautés religieuses établies dans la paroisse. Monseigneur bénit l'édifice et félicite les paroissiens d'avoir un jeune curé, plein de zèle et d'entrain, qui a su, en si peu de temps, avec leur concours bien sûr, leur donner cette maison du Seigneur bien à eux. En effet, depuis sa formation il a trois ans, la paroisse avait ses offices à la chapelle du Collège Saint-Jean, mise gracieusement à leur disposition par les pères oblates. Monsieur l'abbé Denis Hébert, ancien junioriste et curé de la nouvelle paroisse, célèbre la messe de saint Thomas d'Aquin, patron de ce nouveau centre de vie chrétienne. Mgr Roméo Ketchen, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, rappelle que l'Église, comme un grain de sénévé, a grandi malgré les persécutions dont elle fut assaillie au cours des siècles. Cette paroisse a été érigée pour desservir les Canadiens français d'Edmonton-sud.

De retour à Sainte-Anne, Mère provinciale préside au dîner de fête, -- une vraie réunion de famille comprenant dix-sept sœurs, dont quelques-unes du collège. Une joyeuse simplicité agrémente ces agapes fraternelles. Mère provinciale ne manque pas d'évoquer le souvenir de notre révérende Mère et de nos Mères de France qui étaient avec nous par le cœur et la pensée. Mère Marie-Joseph Rondo, ancienne provinciale, manque à la fête, sa vue déficiente ne lui ayant pas permis de venir ; elle y supplée par ses prières et ses sacrifices qui ont été offerts pour la communauté naissante. Avant de se disperser, les sœurs formulent des vœux pour la prospérité de cette nouvelle fondation qui répond si bien au zèle de la vénérée Fondatrice des Soeurs d'Évron : Servir Dieu dans la personne des pauvres³.

Un second bâtiment, voisin du premier, ayant été acheté au cours de l'été 1962 ces deux maisons seront rattachées sous peu. Les sœurs étudiantes, soit au collège Saint-Jean, soit à l'université de l'Alberta ou à d'autres institutions, prirent désormais pension dans cette maison.

³ Chronique du Couvent Saint-Anne.

Le 27 mai 1962, les soeurs sont invitées à une réunion de parents et d'enseignants, afin de discuter de l'enseignement en français dans la paroisse encore toute jeune. À cette réunion on demande à sœur Henriette Beaudoin d'enseigner le français en 3e année dès septembre prochain. M. Roger Motut, professeur des langues romanes (dont le français) à l'université de l'Alberta, souligne l'importance du français chez les jeunes, surtout la langue parlée qui doit être enseignée avant tout, même avant la grammaire⁴.

Depuis quelques années les jeunes soeurs allaient terminer leurs études secondaires à l'école de Zenon Park, en Saskatchewan, unique école secondaire dans la Province canadienne où les soeurs d'Évron enseignaient encore ces cours. En Alberta un mouvement de formation religieuse intercommunautaire s'éveille. On décide de loger à la maison Sainte-Anne, les jeunes religieuses en mesure de suivre des cours soit au centre Providence, soit au collège Saint-Jean, soit à l'université de l'Alberta. Au départ de sœur Henriette Beaudoin, animatrice du couvent Sainte-Anne, qui est nommée responsable à la mission de Le Goff, sœur Angéline Plouffe, qui avait œuvré pendant 28 ans à l'école de Zenon Park, est toute désignée pour accompagner les soeurs dans leur formation religieuse et professionnelle. Elle est donc nommée responsable du Couvent Sainte-Anne au mois d'août 1966. Au début de 1967 la chapelle est transformée afin que le prêtre puisse célébrer l'eucharistie, face aux participantes.

A l'école, les activités se font intéressantes. En préparation de la semaine de Jeunesse en Marche (autrefois la J.E.C.), sœur Réjeanne Beaulieu, enseignante, se rend à Ottawa pour suivre une session sur le fonctionnement de cet organisme⁵.

Sœur Albertine Landry est nommée animatrice de la maison le 1^{er} février 1973. Elle est heureuse de travailler un jour par semaine avec le groupe Pro-Vie et un autre jour avec les pauvres du *Marian Centre* - - une oeuvre de bienfaisance - - deux organismes qui répondent aux besoins des temps actuels.

Au cours du même mois sœur Lina Beauchesne se joint à la communauté de Sainte-Anne. Elle travaille comme technicienne en cuisine au *Norwood Nursing Home*. Ses journées sont bien remplies car la distance est grande depuis le couvent jusqu'au lieu de son travail. Plus tard sœur Lina quittera

⁴ *Ibid.*

⁵ Registre des nominations.

cet emploi et sera promue directrice du service culinaire pour le C.N.I.B.⁶. En septembre 1973, sœur Cécile Goyer, conseillère provinciale, fut chargée de la coordination de l'enseignement religieux pour les 1700 élèves de la base militaire Griesbach, au nord d'Edmonton. Elle travaille avec 80 enseignants et doit d'abord établir un programme susceptible de satisfaire à la fois aux catholiques et aux protestants⁷.

On parle beaucoup de formation continue et de temps de ressourcement. Sœur Thérèse Verrier ayant opté pour une année d'études à l'Institut d'Angers, en France, quitte le couvent Sainte-Anne en août 1976. Sœur Constance Rocher qui est venue de France au Canada afin de passer quelques mois auprès de sa sœur Antoinette, dans l'espoir de refaire sa santé, retourne en France avec sœur Thérèse. Sœur Constance se réjouit de revoir les sœurs de France mais elle garde de son passage au Canada, le meilleur des souvenirs.

En avril 1978 le Conseil provincial annonce un projet pour l'orientation de la communauté de Sainte-Anne : le couvent est choisi comme maison d'accueil pour les jeunes filles en quête de logement où elles pourraient, en poursuivant leurs études, vivre dans le calme et participer dans une certaine mesure à la vie communautaire. Le Conseil répond ainsi à un souci de Mgr Joseph MacNeil qui voyait les jeunes, surtout au campus de l'université, abandonnés à eux-mêmes et exposés à bien des dangers causés par la drogue et l'alcool. Des transformations dans la maison sont entreprises en vue de recevoir des pensionnaires. Mais la préparation intérieure de chacune doit se faire par elle-même, en vue de s'ajuster à cette mission d'accueil qui sera par moment très exigeante.

Sœur Cécile Goyer ayant exprimé le désir de se retirer du Conseil provincial, en 1978, accepte la direction du couvent Sainte-Anne⁸. Elle réalise alors un projet envisagé depuis quelque temps : travailler avec les pauvres à la paroisse du Sacré-Cœur et s'occuper de la préparation des jeunes au baptême et de la visite aux écoles, tout en gardant la responsabilité de la formation. Tous les ans, au jour de Noël, les sœurs du couvent Sainte-Anne se rendent à la paroisse du Sacré-Cœur où, avec d'autres volontaires, elles servent le dîner aux pauvres du quartier. Cette œuvre est due à l'initiative d'un homme qui, chaque année, prenait plaisir à procurer ce repas de fête aux gens sans famille -- à ceux

⁶ C.N.I.B.: *Canadian National Institute for the Blind*, Archives de la Maison Sainte-Anne.

⁷ Archives provinciales, SCE.

⁸ Chroniques de la Maison Provinciale.

qui ne peuvent se procurer ce luxe - - et ils étaient nombreux ceux qui bénéficiaient de ce repas. L'appel aux bénévoles comprend aussi ceux qui désirent égayer la soirée par la musique et le chant. En lançant l'appel aux volontaires, la presse annonçait du même coup la maladie grave du promoteur de ce repas. En 1979 le Seigneur le rappelle à Lui et c'est au ciel qu'il fêtera Noël⁹.

Dès le début de l'année 1983, sœur Mary Ellen O'Neill, provinciale, suscite l'intérêt des soeurs au sujet de la future maison de formation. Les soeurs pressentent que le couvent Sainte-Anne entre en jeu. Elles pensent que l'œuvre existante mérite d'être soutenue : l'accueil des jeunes en ces temps difficiles a une véritable valeur. Les soeurs de la maison attendent, non sans une certaine trépidation, la décision du Conseil provincial.

C'est le 25 avril que sœur Mary Ellen annonce à la Province la nouvelle orientation que doit prendre la maison. Le couvent Sainte-Anne ne sera plus la maison d'accueil pour les jeunes étudiantes mais il deviendra une maison de formation. Comme sœur Cécile Goyer a terminé son mandat de 9 ans à titre de responsable de formation, sœur Marie Jenkins est désignée pour la remplacer. Le 16 septembre 1983 cette dernière, accompagnée de sœur Louise Ladouceur, arrive à Edmonton.

Peu de temps après son arrivée, sœur Marie accepte avec joie de participer à une œuvre qui lui est chère, car elle rappelle celle que Mère Thulard avait tant à cœur, le service des pauvres. Comme sœur Cécile avant elle, sœur Marie se rend à la paroisse du Sacré-Cœur trois jours par semaine, lors de la distribution des provisions alimentaires aux pauvres. Cela se déroule selon un système organisé pour mieux répondre aux besoins individuels. Chaque pauvre fait l'expérience de l'accueil et d'une attention spéciale au moyen d'une interview où il parle de ses conditions de vie, de sa famille. Il y a des cas pathétiques où la souffrance des uns ou des autres est très profonde. Les soeurs des autres communautés environnantes s'intéressent à l'œuvre par la prière et par les denrées qu'elles apportent, lesquelles servent à préparer les paniers de provisions.

Au cours de l'année, sœur Simone Lapointe et sœur Lina Beauchesne rejoignent la communauté du couvent Sainte-Anne. Dans l'intervalle sœur Marie Jenkins, après une année de réflexion et de prière, rentre dans sa famille. Elle est

⁹ Chroniques du couvent Sainte-Anne.

remplacée dans sa charge de responsable de communauté par sœur Ursula Whitley qui assume, en même temps, la responsabilité de la résidence des sœurs reposantes. Cette charge s'avérant trop lourde, sœur Réjeanne Beaulieu de Vègreville la remplace, en 1986, comme responsable du couvent Sainte-Anne¹⁰.

L'année suivante, le couvent Sainte-Anne est rénové et devient une annexe à la Résidence Notre-Dame. Les sœurs rejoignent d'autres communautés à Edmonton. Le couvent Sainte-Anne n'existe plus officiellement¹¹.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Henriette BEAUDOIN	1963-1966
Sœur Angéline PLOUFFE	1966-1973
Sœur Albertine LANDRY	1973-1976
Sœur Antoinette ROCHER	1976-1978
Sœur Cécile GOYER	1978-1984
Sœur Ursula WHITLEY	1984-1986
Sœur Réjeanne BEAULIEU	1986-1988

* * *

¹⁰ Archives du couvent Sainte-Anne.

¹¹ Registre des Nominations.

Castledowns I, 1975 – 1976

Noviciat

Plusieurs jeunes filles ayant sollicité leur entrée dans la congrégation, la provinciale, sœur Marie Cécile Clermont, jugea nécessaire d'avoir à Edmonton une maison de formation permettant à ces jeunes de vivre une vie communautaire, tout en bénéficiant des études et des secours spirituels offerts dans cette ville plus centrale.

Le Conseil général ayant autorisé le transfert du noviciat, de Trochu à Edmonton, une maison dans la région de Castledowns (au nord de la ville) fut achetée. Ce choix était heureux car l'habitation se trouvant au 14615 - 115^e rue n'était pas très éloignée du collège Newman, sur la route de Saint-Albert. Cela faciliterait le déplacement pour suivre les cours religieux et universitaires qui s'y donnaient et procurerait en même temps la possibilité de mener des échanges avec les novices des autres congrégations.

Les deux jeunes filles qui allaient sous peu commencer leur noviciat, Gloria Butler et Heather Walker, entrèrent donc dans la maison de Castledowns avec sœur Cécile Goyer, responsable de formation, le 1er août 1975. C'est d'abord le grand ménage de toutes les pièces, avant l'emménagement.

Le 13 août, le trio se rend au collège Newman afin de s'inscrire pour des cours de christologie et de psychologie. Grand jour au noviciat, le 17 août, car on pend la crémaillère et les sœurs viennent de Sainte-Anne, de la Résidence Notre-Dame, de Trochu, de Bonnyville et de Vègreville. C'est l'occasion de fraterniser avec plusieurs sœurs de la Province et de recevoir d'utiles et nombreux cadeaux.

La dernière semaine du mois d'août Gloria et Heather, accompagnées de Cécile Goyer, font l'expérience d'une retraite à Stillpoint, laquelle marque le commencement de leur noviciat.

En plus des cours au collège Newman, Heather et Gloria apprennent l'histoire de la congrégation auprès de sœur Antoinette Rocher, une passionnée d'histoire. Sa présentation comprenait toujours les aspects économiques, politiques, sociaux, et ecclésiastiques de chaque époque étudiée. En même temps les novices se familiarisent auprès de sœur Ursula Whitley au sujet des

raffinements de l'étiquette, en vue d'un meilleur savoir-vivre. De nombreuses rencontres se font entre novices et accompagnatrices d'Edmonton.

Sœur Cécile, en tant qu'accompagnatrice et guide, au cours de ce temps de formation initiale à la vie religieuse, a su reconnaître, appuyer et faire valoir le positif afin que la volonté de Dieu et les valeurs évangéliques prennent progressivement une plus grande place chez les novices. Lors des rencontres, les *Exercices de Saint Ignace* servent de points d'appui au discernement et d'apprentissage à l'action et l'appel de Dieu chez les novices.

Au mois de septembre 1975, sœur Odette Blin, supérieure générale et ses deux Assistantes, sœurs Andrée Levraut et Jeanne Lesourd, visitent la communauté de formation pendant quelques jours. Au cours de l'assemblée provinciale, Heather et Gloria sont reçues officiellement comme novices. Sœur Odette présente à chacune les constitutions et le premier règlement de Perrine Thulard¹². Suit une prière d'action de grâce et d'offrandes, composée par Heather et Gloria, qu'elles animent à tour de rôle. La soirée se passe dans l'amitié et la joie.

Au mois de février 1976, Heather Walker rentre dans sa famille. Le 8 mai le noviciat ainsi que le provincialat s'installent dans les maisons jumelles au 9546 et 9544 – 142^e rue. La maison de Castledowns, dite de formation, est donc fermée et vendue en 1977.

* * *

SUPÉRIEURE LOCALE

Soeur Marie Cécile CLERMONT 1975-1976

Résidence Notre-Dame, 1975 -

La transformation de l'hôpital Sainte-Marie à Trochu et le désir d'offrir aux sœurs âgées et retraitées, une vie plus adaptée à leurs besoins, incitèrent sœur Marie-Cécile Clermont et son Conseil à faire construire la Résidence Notre-Dame sur le terrain contigu au couvent Sainte-Anne, à l'est de la Faculté

¹² *Règlement pour les Soeurs de la Charité de la Société de Sillé-le-Guillaume, Bar-le-Duc (Fr)*, Imp. St-Paul 1964.

Saint-Jean sur la 91^e rue. Cette rue fut nommée Marie-Anne Gaboury, en 1988, en l'honneur de la première femme de race blanche à s'être établie dans l'Ouest (1807)¹³.

Au mois de mai 1975 neuf soeurs aînées s'installèrent donc dans une nouvelle et confortable maison, sous la direction de sœur Ursula Whitley. La plupart des soeurs sont à la retraite mais encore relativement actives et alertes. Ainsi, sœur Catherine Bureau qui s'occupe de la cuisine, de même que sœur Louisa Théroux et sœur Anna Clermont, rencontrent un groupe de l'âge d'or de la paroisse Saint-Thomas. Sœur Béatrice Bigelow participe à un groupe de prière. Les soeurs Elizabeth Sabo et Marie-Anne Hartman aident au ménage, à la vaisselle, au service. Sœur Eugénie Aucherie est archiviste, chroniqueuse, secrétaire. Sœur Marie-Francis Lyons, aux mains déformées par le rhumatisme articulaire, marche maintenant sans canne et garde toujours l'espoir d'aller visiter l'Irlande ... un jour.

Mais les forces des unes et des autres déclinèrent graduellement. Il fallait donc songer à établir sur place une infirmerie pour les soeurs malades de la communauté. Le Conseil provincial opta pour la rénovation des bâtiments actuels de la Résidence Notre-Dame et de l'ancien couvent Sainte-Anne afin d'aménager une résidence plus adaptée aux besoins des soeurs aînées. Une seule communauté serait alors constituée. L'emplacement est excellent ; l'église paroissiale de Saint-Thomas est tout près ; les soeurs peuvent s'y rendre à pied. Un centre d'achat ainsi qu'une clinique dentaire sont facilement accessibles. Le voisinage s'avère bien sympathique. Quelques communautés religieuses habitent le quartier et la langue parlée est presque exclusivement le français. Les soeurs sont donc à l'aise dans ce milieu¹⁴.

Au début des années 1980 quelques soeurs pouvaient encore assumer des rôles plus ou moins importants dans la maison, ce qui continua pendant quelque

¹³ *Dictionnaire de l'Amérique française*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 158-159.

¹⁴ On y trouve, entre autres, les maisons provinciales des Soeurs de Sainte-Croix (St-Laurent, QC), les Filles de Jésus (Trois-Rivières, QC), les Soeurs de l'Assomption (Nicolet, QC), les Soeurs de Notre-Dame de la Croix (Prince-Albert, SK), outre la Faculté Saint-Jean qui a succédé au collège Saint-Jean et fut inaugurée le 4 mai 1979. L'année suivante, les paroissiens de Saint-Thomas célèbrent Noël dans une nouvelle église construite derrière le terrain des Filles de Jésus ; celle-ci fut inaugurée officiellement le 21 janvier 1981. Un édifice moderne regroupant de nombreux organismes et portant le nom de Cité francophone vient d'être inauguré le 30 octobre 1997.

temps. Elles s'occupaient entièrement de l'entretien intérieur et extérieur de la Résidence. De plus, elles s'entraidaient -- et c'était là le point principal de leur projet communautaire, celles en meilleure santé veillant sur les plus malades.

Cependant en 1986, il fallu avoir recours à un personnel infirmier laïc pour certains soins. Une sœur, pourtant, continua d'assumer la tâche de surveillante. Un appareil pour lever les malades, très utile pour le soin de celles qui sont gravement handicapées, était aussi coûteux mais le profit était grand puisque les soeurs aînées restaient à la maison avec les compagnes qu'elles connaissaient depuis des années. Les infirmières veillaient à ce que les soeurs gardent une certaine autonomie dans leur activité quotidienne. Les membres de la communauté qui étaient encore valides participaient, selon leurs moyens, à la vie sociale et culturelle de la communauté paroissiale. Certaines suivaient un cours de Bible et même assumaient un rôle de leadership à ces réunions. D'autres assuraient les visites aux personnes âgées du Manoir Saint-Thomas, un édifice situé à côté de la Résidence Notre-Dame. D'autres, encore, participaient à diverses sessions d'études ou à des conférences afin de se tenir au courant de la pensée actuelle de l'Église sur différents sujets. À la salle de communauté, un magnétoscope (VCR), raccordé au poste de télévision, permettait aux soeurs de se récréer en regardant des vidéo-cassettes. Cet appareil fournissait aussi, aux unes et aux autres, un moyen de poursuivre une certaine éducation permanente.

Pendant un certain temps le curé de la paroisse se rendait à la Résidence une fois par mois afin de donner les sacrements aux soeurs confinées à la maison. Il en profitait pour donner une conférence à toute la communauté. Il semble que les soins de longue durée, à la Résidence, atteignaient leur objectif qui était de maintenir le niveau de fonctionnement physique, social et psychologique des soeurs à son potentiel maximal afin d'améliorer leur autonomie fonctionnelle et leur qualité de vie.

Le 20 juin 1987 est grande fête à la Résidence. En effet, les soeurs célèbrent pour la première fois dans la congrégation un jubilé de chêne¹⁵ : les 80 ans de vie religieuse de sœur Eugénie Aucherie. La vénérée nonagénaire est rayonnante et bien décidée à se laisser fêter avec le groupe des jubilaires. Ce groupe : le jubilé d'argent de sœur Cécile Goyer, supérieure provinciale, le jubilé d'or de sœur Helen Levasseur, et le jubilé de diamant des soeurs Mathilde Bienvenu et Maria Lemay. La fête est rehaussée par la présence de deux soeurs

¹⁵ Pages familiales. # 120, nov. 1987, p. 1039.

venues de la maison-mère d'Évron, sœur Madeleine Bouttier, supérieure générale, et sœur Anne-Marie Denoual, assistante générale. La délégation d'Afrique est aussi représentée par les sœurs Maria Séguin et Rosanne Favreau, heureuses de se retrouver au Canada pour la circonstance.

« J'ai dit ta fidélité à la grande assemblée (Ps. 40) » : Voilà le thème choisi par le comité liturgique pour la célébration eucharistique présidée par M l'abbé Raymond Guimond dans la chapelle des Filles de Jésus. Fidélité du Seigneur qui nous prend par la main pour nous conduire aux sources de la vie. S'inspirant de l'Évangile de Saint Jean, le célébrant fait ressortir comment la fidélité de Dieu appelle notre fidélité qui, tout au cours de notre vie, doit se laisser affermir par le Seigneur si nous voulons, chaque jour, répondre à son appel ; là est le point fort de toute vie religieuse. La prière d'offrande revêt une forme spéciale : reprenant les priorités exprimées au Chapitre, chaque jubilaire offre ce qui, pour elle, représente une de ses priorités. Sœur Cécile Goyer opte pour la jeunesse avec un disque "Prière des Jeunes" ; sœur Eugénie Aucherie apporte son chapelet, symbole de la prière des personnes âgées ; sœur Maria Lemay présente sa pauvreté dans un bol vide mais prêt à recevoir les dons du Seigneur ; sœur Helen Levasseur choisit la croix, révélatrice de l'Amour du Christ, ferment d'unité dans une communauté apostolique ; sœur Mathilde Bienvenu, avec son cierge, rappelle le souci que chacune doit faire sien : œuvrer pour la justice dans un monde que nous voulons plus fraternel. Et pour clore la célébration, un vibrant *Magnificat* rend bien les sentiments unanimes envers la fidélité du Seigneur à l'égard des humbles et des petits.

On descend ensuite au gymnase¹⁶ pour le verre de l'amitié, suivi du repas de fête. Vers la fin du repas, sœur Mary Ellen O'Neill, responsable de la partie récréative de la soirée, invite M. l'abbé Guimond au piano. Celui-ci s'exécute avec sa simplicité habituelle et sait faire vibrer l'auditoire. Puis ce sont chants et monologues ; tout y est pour réjouir l'assemblée. Sœur Maria Lemay offre une pièce de musique au piano pour ses compagnes jubilaires. Le montage, agrémenté par la voix de sœur Anne-Marie Denoual, nous invite à l'admiration ; l'écran nous livre les plus beaux aspects de la terre canadienne. Un livret-surprise est alors offert à chaque jubilaire qui y trouve sa photo et où sœur Ursula Whitley, avec sa verve habituelle, a dépeint en des vers vivants et délicats, un trait de la personnalité de chacune. Soirée délicieuse qui a fait dire à l'une d'elles

¹⁶ La fête avait lieu à la Maison Saint-Joseph des Filles de Jésus.

: « Il est vrai que pour un jubilé de chêne et les noces d'argent de notre provinciale il fallait du *super* ; nous en profitons toutes¹⁷ ».

Retour des exilées.

Oh ! qu'il est bon, qu'il est doux de se retrouver entre [oeurs].
Ps. 133.

Juin 1988 marque la dispersion des soeurs pour permettre aux ouvriers de faire le travail de rénovation et d'agrandissement de la Résidence Notre-Dame et de sa jonction avec le Couvent Sainte-Anne.

Les soeurs plus malades avaient été accueillies à l'infirmerie des Soeurs Grises avec la 'fraternité proverbiale' des Filles de Mère d'Youville. Trochu, Vègreville, Vermilion et, bien sûr la maison provinciale recevaient les autres qui se sont senties bien chez-elles dans chaque communauté. On avait espéré leur retour pour novembre mais, comme dans toute construction, il y a eu délai. Les soeurs Ann Yuhas, Simone Lapointe et Réjeanne Beaulieu, restées sur place, ont vécu ces longs mois dans le bruit et la poussière car ce n'était pas une sinécure de préparer chaque pièce afin que les ouvriers puissent travailler à leur aise.

Enfin, on parle de rentrer. Les soeurs d'Edmonton, voire même celles de Bonnyville, viennent aider au ménage et aux derniers préparatifs. Le 9 janvier le groupe qui avait pris refuge à l'infirmerie des Soeurs Grises rentre à la maison. Plusieurs ne retrouvent plus leur chambre au rez-de-chaussée. C'est que nos malades sont maintenant installées à l'étage où le service des soins a été mis en place : bureau de l'infirmière, petite salle à manger, salle de séjour, bain tourbillon, etc. Tout a été prévu pour que chacune reçoive les soins que réclame son état.

Le 13, c'est le groupe qui avait été hébergé à Trochu qui est heureux, lui aussi, de se retrouver à la maison. Il faut pourtant quelques jours pour que chacune puisse trouver facilement son chemin ; des portes par-ci, des escaliers par-là et le *solarium*, une belle grande salle rayonnante de clarté que les architectes nomment pompeusement l'*atrium*. On peut même se rendre à Sainte-Anne sans prendre l'ascenseur. «Pour les personnes pressées comme nous, quelle aubaine !» dit une des soeurs.

¹⁷ Pages Familiales # 120, nov, 1987

Les autres sœurs en diaspora arrivent selon les possibilités de voyage. Le 26, la communauté est au complet. Chacune s'installe et admire, le cœur plein de reconnaissance, ce qui a été fait pour le confort de toutes. Une fois par jour, nos sœurs malades descendent pour le repas à la nouvelle salle à manger, claire et attrayante ; celle-ci donne sur le *solarium* qui fait l'admiration des visiteurs¹⁸.

Le 19 février 1989, les sœurs de la Province se retrouvent au *solarium* pour la bénédiction de la maison par M. l'abbé Clément Gauthier, nouveau curé de la paroisse¹⁹. Le 23 avril 1989 c'est portes-ouvertes aux parents et amis. Plus de deux cents personnes répondent, témoignant ainsi de leur amitié aux Sœurs d'Évron. Lorsque les gens commencent à arriver, à partir de 14h, ils sont accueillis et dirigés vers le *solarium* où ils signent le livre d'or. Les communautés voisines et plusieurs autres furent bien représentées, chacune apportant avec ses souhaits, fleurs et cadeaux. Le tout fut très apprécié car cela rend plus consciente la fraternité qui existe entre les communautés religieuses d'Edmonton.

À chaque semaine, cinq sœurs de la Résidence se rendaient chez les Sœurs de l'Assomption, voisines des Sœurs d'Évron, pour suivre un cours de Bible. « Cette année, écrit une sœur, nous étudions l'Apocalypse ; c'est ardu mais sœur Anne-Marie Mireault sasv, notre professeur, sait se mettre à la portée de son auditoire composé de laïcs et de religieuses. C'est captivant ce cours qui nous aide à comprendre ce que saint Jean a voulu révéler aux chrétiens de son temps ». Autour d'une tasse de café les questions surgissent, le contact avec les gens est révélateur des problèmes religieux de notre société²⁰.

En 1990, sœur Violette Lévesque, fj, cherche à réunir les cuisinières des couvents du quartier. Elle en parle avec sœur Simone Lapointe, sce, qui trouve l'idée bonne ; la provinciale donne son accord. Une première réunion a lieu chez les Filles de Jésus. Cinq congrégations sont représentées. Le mois suivant ce sont les Sœurs de Sainte-Croix qui accueillent. Après délibération, sœur Violette propose de nommer l'association naissante : les « Dames en Tablier » car les sœurs venaient de lire la poésie de Françoise Gaudet-Smet -- une conférencière très recherchée du Québec. L'assemblée approuve. Sœur Marie-Anne Plamondon, fj, accepte d'être secrétaire et Sœur Jeannine Handfield, csc, est nommée économiste. Et, comme il faudra des fonds, on décide d'avoir une vente

¹⁸ Pages Familiales # 6, 1989 p. 154-155.

¹⁹ *Ibid*

²⁰ Pages Familiales # 17, 1992.

de pâtisseries à la prochaine réunion chez les Filles de Jésus car, à cette date, elles auront une réunion de province : bon moment pour une vente.

En 1992 le groupe comptait 16 membres de six congrégations différentes, y compris les Soeurs de la Sagesse et les Soeurs de Notre-Dame de la Croix. Au cours de l'année, la fondatrice, étant envoyée en mission, sœur Simone Lapointe, sce, assume la présidence, mais comme elle se prépare pour une année de ressourcement à Montréal, il faudra élire une remplaçante. Sœur Violette se propose d'inviter provinciales et responsables à la réunion suivante. Les soeurs apprennent à se connaître, à échanger. Entre elles règne beaucoup d'entraide qui se traduit par des actes concrets²¹.

Un jour de printemps, la directrice de l'École française Maurice Lavallée, située non loin de la Résidence Notre-Dame, voulant donner à ses jeunes la possibilité d'un contact avec les communautés religieuses de la paroisse, demande si celles-ci accepteraient que des jeunes passent quelques heures chaque semaine à la résidence. Ce fut un «oui» bien sûr : bonne occasion de se faire connaître. Trois garçons se présentent. Deux d'entre eux, près des soeurs malades, leur font la lecture et, à la grande joie des intéressées, les sortent pour une promenade. Le troisième garçon passe son temps à la cuisine et à la salle à manger. À la fin du stage, les jeunes apportent une rose à chaque malade et un œillet pour les autres soeurs de la maison. Heureuse expérience à la fois pour ces jeunes et les personnes âgées.

Quatre-vingt-dix printemps

Il est des anniversaires plus marquants que l'on aime célébrer... La communauté de la Résidence Notre-Dame, et avec elle toute la province, a tenu à souligner la nouvelle décennie de sœur Antoinette Rocher, seule Française de la Province canadienne, et sa doyenne.

En effet, sœur Antoinette n'a vécu qu'un an en France après sa profession. Elle a d'abord passé vingt ans en Angleterre avant de partir pour l'Alberta qui est devenue sa seconde patrie. Elle-même raconte dans son style imagé et pétillant, l'événement de ses quatre-vingt-dix ans.

²¹ *Ibid.*

Je voulais que tout se passe en grande simplicité... Ce n'est pas en vieillissant qu'on veut faire de l'embarras ! Mais les soeurs ne m'ont pas écoutée et elles ont fêté la sœur Antoinette en grande pompe, même en carême et ce fut bon et même très bon !

La messe fut célébrée par notre vénéré chapelain, Monseigneur E. Doyle. Les soeurs d'Edmonton avaient rejoint celles de la Résidence. Elles prirent place également à la table des agapes fraternelles qui suivirent. Quand sœur Simone Lapointe, notre cuisinière, fêta ses soeurs, c'est toujours en première classe ! Imaginez par exemple, un baba au rhum des plus réussis, dégusté par les convives, et aussi du vrai pain français, oui ! des flûtes achetées par sœur Marie-Thérèse Laberge chez le meilleur boulanger de la ville. Quel régal !

Et, parlons des fleurs ! Il y en avait de partout, offertes par les soeurs des diverses communautés et par le personnel de la maison ; même Sonia, notre jeune ménagère avait apporté un bouquet de roses et de pâquerettes. J'ai reçu des cartes et une enveloppe chargée, selon la tradition de la Résidence. Heureusement qu'à la table d'honneur, Monseigneur avait, lui aussi, sa carte d'anniversaire et ses œillets, car la veille, il avait fêté ses 81 ans ; ainsi, nous partageons un peu les honneurs. Comme c'est bon de sentir l'affection de ses soeurs !

Je pensais passer la soirée en communauté mais sœur Helen Levasseur, notre responsable, m'avait prévenue que ce n'était pas au programme. Sœur Catherine Bureau avait eu l'idée d'inviter les religieuses du quartier ; ce fut donc portes ouvertes. De 14 à 16 heures, la maison fut envahie : Soeurs de Sainte-Croix, de l'Assomption, Filles de Jésus et Soeurs de Notre-Dame de la Croix. Belle occasion de fraterniser avec ces chères voisines si accueillantes quand nous allons chez elles. Toutes se sont trouvées heureuses de cette belle rencontre qui s'est

terminée par un délicieux goûter. Bruit et rires résonnaient dans notre grande demeure car de nombreuses connaissances se retrouvaient, ravies de se revoir et d'échanger.²²

Au mois d'avril 1993, les transformations de la salle destinée à un musée miniature sont presque terminées. Sœur Ann Yuhas et sœur Dolorès Beaudoin œuvrent pour mettre en évidence des artefacts reliés à la vie de la Province depuis l'arrivée des fondatrices en août 1909. Présentation vivante, car dès le premier coup d'œil on découvre une maquette de la 'Coulée' avec ses bâtiments et la première demeure des fondatrices. On y trouve certains aspects de la vie des sœurs à Trochu, Vègreville, Bonnyville, Edmonton et en Saskatchewan²³.

Maintes fois au cours de ces dernières années les sœurs de la Résidence ont reçu, à leur infirmerie, des religieuses malades venant des autres congrégations d'Edmonton. Ce geste fraternel d'accueil et de solidarité se veut un témoignage de l'amour et de la bonté de Dieu envers tous.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Ursula WHITLEY	1975-1981
Sœur Laura CHALUT	1981-1984
Sœur Ursula WHITLEY	1984-1987
Sœur Ann YUHAS	1987-1993
Sœur Helen LEVASSEUR	1993-1996
Sœur Laura CHALUT	1997-1998
Sœur Aline VACHON	1998

* * *

²² Pages Familiales # 24, 1994

²³ Chronique de la Résidence Notre-Dame

Maison provinciale et de formation, 1976 -1999

Depuis longtemps, la nécessité se faisait sentir, pour la provinciale, d'habiter un centre urbain moins éloigné de l'ensemble des maisons ; il lui fallait laisser les locaux occupés autrefois à Trochu, à la disposition des soeurs qui travaillaient à l'hôpital. Aussi dut-elle chercher une maison à Edmonton.

Pour faciliter le travail de sœur Cécile Goyer, première conseillère et responsable de la formation, le choix s'est porté sur un duplex : d'un côté la maison provinciale, de l'autre la maison de formation. La possibilité de passer d'une maison à l'autre permettrait aux membres du Conseil provincial d'effectuer un travail efficace et régulier sans s'éloigner complètement des novices qui leur seraient confiées. Quelques rénovations sont nécessaires : un petit oratoire, des bureaux et une bibliothèque.

Le 8 mai 1976, le Conseil provincial quitte officiellement Trochu pour s'installer dans son nouveau local sis à 9544 - 142^e rue. La nouvelle communauté comprend sœur Mary Ellen O'Neill, provinciale, ses deux conseillères, soeurs Ann Yuhas et Cécile Goyer ; sœur Florence Clusiaux fera le service de la cuisine et sœur Gloria Butler, novice, fera aussi partie de la communauté. Le 20 juin c'est portes ouvertes aux soeurs de la Province. Pour la plupart des religieuses c'est une première visite à la nouvelle maison. Le père Francis Villeneuve vient célébrer l'Eucharistie.

Les soeurs de la maison provinciale ont été affectées, dès le début de leur installation, à la pastorale et au travail auprès des pauvres et des personnes seules ou malades. Tous les ans à Noël, les soeurs de la maison provinciale se rendent à la paroisse *Sacred Heart* pour prêter main-forte aux personnes qui servent un repas aux pauvres de la ville.

Les 18 et 19 mars 1977 les soeurs se réunissent à Edmonton pour écouter le père J.M.R. Tillard, un théologien dominicain d'Ottawa, qui leur présente une session sur la vie religieuse. Les réunions mensuelles dans les hôpitaux font en sorte que sœur Mary Ellen O'Neill et sœur Ann Yuhas sont souvent sur la route. Le 30 mars 1978, Mary Ellen est invitée lors d'une rencontre avec quelques députés du gouvernement provincial, alors qu'un avocat présente l'acte d'incorporation de l'hôpital de Trochu. Elle reste marquée du fait qu'elle avait siégé avec les membres de l'Assemblée législative et avait répondu aux questions des membres du comité qui étudiaient la demande d'incorporation.

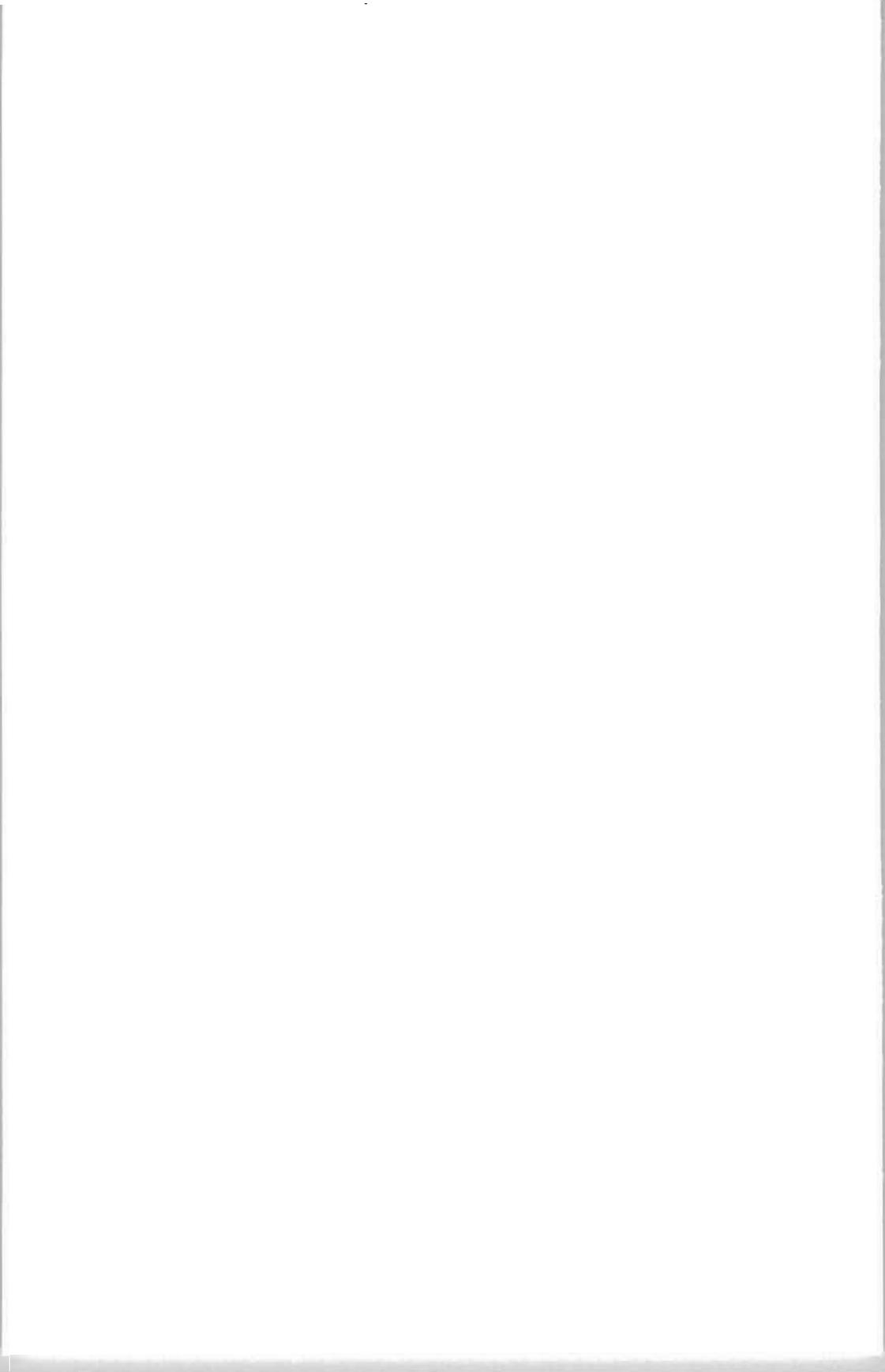
Le 15 août 1978, sœur Mary Ellen se rend au Conseil de Congrégation, réuni en Angleterre. C'est la première fois que cette rencontre se fait en dehors de la France. Les membres du Conseil de Congrégation ont profité de ce séjour pour visiter l'Irlande et le pays de Galles où les soeurs d'Évron ont des établissements.

À cette époque, plusieurs supérieures majeures de la région d'Edmonton se posent des questions sur la possibilité de construire une maison de retraite desservant plusieurs congrégations, semblable aux hôpitaux auxiliaires qui existent déjà. Les congrégations religieuses désirent un établissement où elles pourraient vivre dans une ambiance spirituelle et un milieu social qui serait propice à la vie de prière à laquelle elles ont voué leur vie. Un comité présidé par sœur Mary Ellen est constitué. Les religieuses s'inquiètent beaucoup de la situation critique de leurs soeurs âgées ou handicapées qui ont besoin de soins à plusieurs niveaux. Le nombre de soeurs diminue et le recrutement est à peu près nul. Après trois ans de recherches, de démarches, de pourparlers, il devient évident que ce projet, pourtant si utile, ne serait pas viable. En 1986 le Conseil provincial opte pour la rénovation des locaux qui existent déjà, aux couvent Sainte-Anne et à la Résidence Notre-Dame.

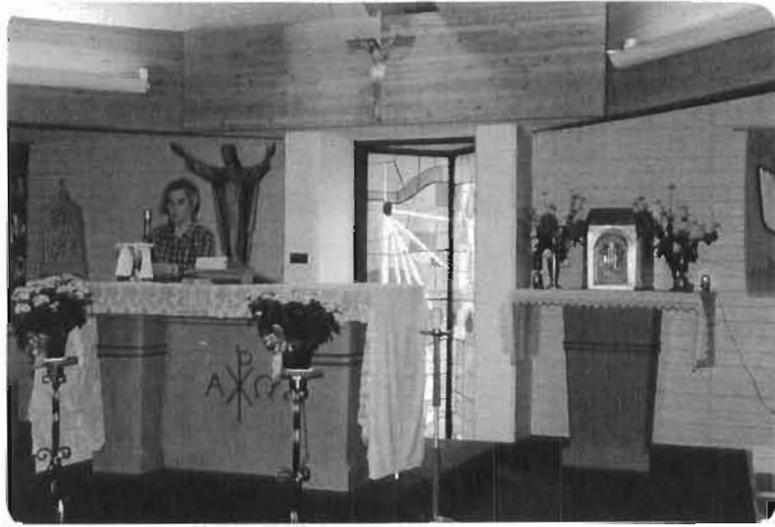
Pendant son dernier triennat, le 8 février 1982, sœur Mary Ellen se rend à Saskatoon, Saskatchewan, où elle participe à la réunion annuelle de la Conférence religieuse canadienne de l'Ouest (CRCOuest). Le thème sera la dimension contemplative dans la promotion de la justice sociale. Mary Ellen est élue présidente de l'organisme lors de cette réunion.

En août 1990, sœur Marie Thérèse Laberge est nommée provinciale de la Province du Canada. Au cours de son mandat elle cherche à explorer d'autres voies : groupes de réflexion, conseil de province élargi ; recherches jour après jour, en collaboration avec des laïcs, pour que le service des hôpitaux qui avait débuté sous l'égide de la Congrégation se poursuive et trouve un autre système d'appartenance.

Depuis 1996, la maison de la 142^e rue n'est plus la maison provinciale, mais elle est toujours la maison d'accueil appréciée par les soeurs de passage et sert de dépôt d'archives et de la bibliothèque de la Province. Elle fermera ses portes et sera vendue en mars 1999.



















CHAPITRE 6 : LA REPRISE DES MISSIONS ET DES FONDATIONS

Mission Saint Raphaël, LeGoff II, 1957 - 1971

Sur les instances réitérées des pères oblats et de Mgr Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, ainsi que des chefs de la réserve indienne 149 de Cold Lake, le Conseil général accepta la reprise de cette mission¹. Aussi, sœur Eugénie Verron, supérieure, accompagnée des sœurs Thérèse Villeneuve et Laurentia Beaudoin, quitta Trochu en direction de LeGoff le 30 août 1957. La première aurait à sa charge 41 élèves en 1^{ère} et 2^e années, et la seconde, 32 en 3^e et 4^e années, alors que la troisième s'occuperait du service de la maison².

Sœur Eugénie Aucherie, provinciale, accompagnant la Mère générale, Soeur Georgette Guet, lors de sa visite canonique, le 21 novembre 1957, décrit ainsi l'emplacement :

De Bonnyville, 45 km environ nous séparaient. Mais quelle transition à l'entrée de la réserve ! Tout d'à coup, aux vastes champs de labour succède la plaine inculte ; très rares sont les petits champs exploités, et même les habitations. Ici, aucune maison d'approvisionnement ! ... En arrivant, sur la main droite, le presbytère; à quelques pas, l'église de bois, toute blanche. De face, deux blocs tout blancs eux aussi, très modernes, construits par le gouvernement. Ce sont les classes et la résidence des maîtresses : sœurs et directrice.

Sœur Eugénie Verron, supérieure de la petite communauté, toute heureuse de nous accueillir, nous fait les honneurs de sa maison et des classes ; celles-ci sont très spacieuses, claires, avec mobilier tout neuf, bon chauffage, lampes multiples. Au sous-sol, une vaste salle de récréation où les enfants prennent le repas du midi avec les provisions apportées par eux. Le gouvernement leur offre des gâteaux puis une tasse de lait composé : ici on ne connaît pas la traite des vaches.³

¹ Registre des Nominations, p. 3 (Mission du Lac Froid).

² "Mission indienne du Lac Froid" dans *Petites Nouvelles*, mai/juin 1957, p. 23, 31-32.

³ "Au Canada sous la neige, Mission St-Raphaël de LeGoff" dans *Nouvelles de chez nous*, No. 3, 1957-1958, p. 84.

Le lendemain, dimanche, l'église est remplie et la messe des anges est chantée «parfaitement», agrémentée de quelques chants en cri ou en montagnais (Chipewyan). Plus la cérémonie est longue, plus les Indiens sont heureux. Dès lundi, c'est l'école. Les religieuses doivent enseigner leurs cours en anglais, alors qu'à la maison, les enfants ne parlent que le cri ou le montagnais.

Puis, un samedi quelconque, jour de congé, une ou deux sœurs font une randonnée avec l'infirmière attitrée du gouvernement, responsable des services de santé prodigués aux habitants de la réserve. Invitées à visiter des malades vivant dans des masures et parfois des tentes, elles sont confrontées à la réalité de tous les jours : presque tous les autochtones vivent dans des conditions de salubrité abjecte, ce qui ne semble pas affecter en mal l'esprit de famille qui s'y est développé fortement à la suite de la venue des missionnaires oblates⁴.

On ne saurait rédiger cette histoire sans évoquer l'excellente description de la fête de Noël (1957) que nous a laissée la chroniqueuse, vraisemblablement sœur Eugénie Verron :

Dès le début de décembre les enfants ont l'esprit de Noël ; ils apportent de beaux sapins, voulant jouir de leurs arbres de Noël avant de partir en vacances. Tous, petits et grands, tiennent à faire quelque chose, décorer les tableaux, les fenêtres, les portes...Ils dessinent spontanément, sans avoir besoin de modèles, et nous avons vu chez les grands des dessins de toute beauté, qui révèlent leurs dons artistiques.

Avec l'esprit de Noël, il y avait aussi l'esprit du concert que l'on préparait pour le 20 décembre... Le travail de classe était vite fait, au désespoir des maîtresses... Cette journée du 20 est marquée par l'ouverture officielle des nouvelles classes. Les enfants apportent leurs plus beaux vêtements, car tous vont paraître sur la plate-forme [estrade]. Après le repas du midi, c'est la toilette, puis les habits de tous les jours font place aux belles robes et aux beaux pantalons.

La fête commence avant 2h [14h] par le lever des couleurs [drapeaux]. À côté des missionnaires, voici les représentants du

⁴ "Dans la réserve." dans *Nouvelles de chez nous* No. 4, 1957-1958 p. 126-127.

gouvernement des Indiens, l'inspecteur des écoles indiennes de l'Alberta et deux inspecteurs des écoles des blancs.

M. Knapp, nommé président de la cérémonie, invite Mme Bernadette Levasseur, directrice, à couper le ruban bleu qui ferme l'entrée du soubassement [sous-sol] de la nouvelle construction ; il la félicite et la remercie chaleureusement de son dévouement auprès des enfants indiens.

Le concert qui suivit la cérémonie fut, dit-on, un réel succès. Les trente petits... chantèrent "Happy Christmas to you ! Happy Christmas everybody" sur trente tons différents, mais qui tombèrent juste à la fin. Plus les gens riaient, plus cela leur donnait de l'aplomb et ils criaient plus haut ; c'était le dernier numéro du programme et non le moins joyeux.

On passe à la distribution des cadeaux : jouets pour les petits, objets utiles pour les aînés, vêtements, etc... La soirée se termine par le thé que servent les dames indiennes.

À Noël, la messe de minuit fut très belle. Dès 11h [23h] des chants se faisaient entendre, accompagnés par un jeune Indien. L'église est trop petite, nombre d'assistants doivent rester debout. Tout le monde chante avec ardeur, et que de communions ! Notre-Seigneur doit aimer particulièrement les Indiens qui, pauvres comme les bergers de Bethléem, montrent leur foi. À la seconde messe, les cantiques de Noël, sur les airs que nous connaissons, furent chantés en Anglais, en Chipewian [sic] et en Cree [sic]. Combien nous avons joui de ces beaux chants⁵.

Le 2 septembre 1958 les petits Indiens arrivent tout joyeux pour commencer une nouvelle année scolaire. Il y en a au moins une centaine qui seront répartis en quatre classes. Les deux sœurs enseignantes, pour leur part, auront l'une 29 élèves et l'autre 27. Les parents sont mécontents car le gouvernement refuse toujours une 5^e classe. Ils décident de garder les enfants à la maison pendant quelques jours. Dès le lendemain les classes sont presque vides. Mais les Indiens sont décidés cette fois à ne pas céder. Comme toujours les

⁵ *Ibid.*

missions catholiques au sein des réserves indiennes ont du mal à obtenir du gouvernement ce dont elles ont besoin.

Même dans une réserve indienne, il se fait des mariages étonnants. Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, le père Le Calvez, omi, curé, unissait la destinée d'un vieux monsieur de 75 ans à celle d'une demoiselle de 26 ans. Cette union ne se fit pas sans quelques objections du côté de la famille de la jeune fille, mais elle se fit dans la gravité du sacrement et dans la simplicité des toilettes des mariés et des assistants.

Bonne Nouvelle ! des ouvriers embauchés par le gouvernement commencent les travaux pour faire venir l'eau d'un ruisseau aux deux écoles. Les sœurs n'ont pas d'eau potable ! Ce n'est que le 30 juillet 1959 qu'elles en auront. Quelques années plus tard le ruisseau s'étant asséché, le problème devra se résoudre d'une autre manière.

À quelques milles de la mission LeGoff se trouve une colonie habitée par des Métis. Cette mission est desservie par le père Le Calvez. Les enfants n'ont que deux semaines de catéchisme par année, grâce aux sœurs de LeGoff qui consacrent une partie de leurs vacances à cet apostolat. Or en 1961, les élèves doivent commencer les leçons le 3 juillet mais une pluie abondante a rendu les chemins impraticables. Les leçons sont données à l'école, la construction d'une nouvelle église n'étant pas terminée. Une sœur s'occupe de la préparation pour la première communion. Elle a 14 élèves mais seulement 5 ou 6 semblent prêts à recevoir Jésus. L'autre religieuse a 27 élèves. Hélas ! l'assiduité n'est pas à l'ordre du jour et le père Le Calvez n'est pas là pour assurer la discipline. De plus, au village voisin Lac Grenouille [*Frog Lake*], les Métis font la danse du soleil. C'est une réunion considérée superstitieuse qui dure une semaine, à laquelle les plus grands participent.

En septembre les Indiens n'ont pas encore obtenu gain de cause pour une 5^e classe où l'on enseignerait les métiers. Ils menacent à nouveau de garder les enfants à la maison s'ils ne sont pas écoutés. Le gouvernement, par contre, bâtit à ses frais une belle et spacieuse salle communautaire, ce qui procure du travail à court terme.

Le 18 juin 1962 est un jour d'élection fédérale. Les sœurs visant à exprimer leur solidarité aux autochtones, s'inscrivent sur la liste électorale de la Réserve.

La construction de la nouvelle église est terminée à l'été de 1962 et l'évêque du diocèse de Saint-Paul, Mgr Philippe Lussier, c.s.s.r., vient bénir le nouveau temple. À cette occasion le père Le Calvez invite une cinquantaine de prêtres et de religieuses, et compte sur les sœurs de la mission pour fournir tout ce qui est nécessaire. Les sœurs Georgette Gagnon et Annette Labbé sont un peu désemparées mais leurs consœurs de Bonnyville viennent gentiment leur prêter concours. Elles apportent tout ce qu'il faut. La cérémonie de la bénédiction commence à 16 heures. L'église est pleine à craquer : de cinq à six cents personnes s'y pressent. Mgr prononce l'homélie et conclue en exprimant le désir de voir quelques Indiens être ordonnés prêtres un jour, en cette église.

À l'ouverture des classes, en septembre 1962, 136 élèves se présentent, dont 27 commençants ! L'espoir est grand d'obtenir enfin une cinquième classe mais, hélas, encore une déception. Le gouvernement s'obstine dans son refus, malgré sa promesse d'ouvrir une classe de plus lorsque le nombre d'élèves dépasserait 120.

Un petit fait intéressant : chaque Indien de la Réserve reçoit annuellement un chèque de 410\$, une redevance provenant de la découverte d'huile sur la Réserve. Quelques-uns en font bon usage : ils meublent leurs maisons, en bâtissent de nouvelles... achètent des voitures ! Un certain dimanche il n'y avait qu'une voiture hippomobile à la porte de l'église alors qu'une trentaine d'automobiles étaient rassemblées dans la cour !

L'année 1963 ne sera pas tellement brillante. Le nombre d'élèves diminue un peu. De plus en plus les parents quittent la réserve, alléchés par la promesse d'améliorer leur situation ailleurs. Au début de 1964 les Indiens gardent leurs enfants à la maison parce que le ministère des Affaires indiennes ne s'occupe pas de pourvoir de l'eau potable à la mission. Les enseignants sont de nouveau à leur poste devant des bureaux vides.

Au mois de mai, une école maternelle est établie au sous-sol de l'école et une vingtaine d'enfants y sont inscrits. On cherche par ce geste à s'assurer qu'ils soient préparés un peu avant leur entrée en première année.

À la rentrée de septembre 1968, seulement 95 élèves sont inscrits. Ceux de la 7^e et 8^e iront aux écoles provinciales. Deux religieuses résideront à la Mission⁶.

Le 30 août 1969, les sœurs Louise Ladouceur, Thérèse Handfield et Monique Beaudoin arrivent à la Mission et le 2 septembre ouvrent les portes à 108 élèves.

Au mois d'avril 1971, les sœurs reçoivent sœur Odette Blin, supérieure générale et sœur Jeanne Lesourd, assistante, pour la visite canonique. Un nuage de tristesse assombrit la joie de la rencontre. Le Conseil provincial décide de fermer la Mission à cause du manque de personnel religieux. Sœur Louise Ladouceur accepte la douloureuse séparation de ses deux compagnes qui la quittent pour reprendre la vie séculière⁷. Les Indiens sont consternés lorsqu'ils apprennent le départ des sœurs. Le dimanche, 6 juillet 1971, des groupes à tour de rôle, envahissent la petite résidence. Ils expriment d'une manière touchante leur reconnaissance et leurs regrets. Ces braves gens au cœur simple, et d'une culture qui leur est unique, étaient très attachés aux sœurs. Le lundi 7 juillet 1971, c'est le départ définitif. Le père Joseph Goutier, nouveau missionnaire de LeGoff, vient faire ses adieux aux religieuses. Au nom des Oblats de Marie Immaculée il remercie les sœurs pour tous les bons services rendus par ce deuxième groupe de Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron depuis 1957, et exprime son espoir qu'un jour le Seigneur ramènera les sœurs au cœur du peuple montagnais⁸.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Eugénie VERRON	1957-1958
Sœur Georgette GAGNON	1958-1961
Sœur Annette LABBÉ	1961-1964
Sœur Marie-Louise SAMPSON	1964-1966
Sœur Henriette BEAUDOIN	1966-1969
Sœur Louise LADOUCEUR	1969-1971

* * *

⁶ Chronique de la Mission Saint-Raphaël

⁷ Registre des Nominations, p. 5 [LeGoff]. Il faut lire 1971 pour 1771

⁸ Chronique, *op. cit.*

Vermilion, Alberta, 1965 - 1997

Les origines de Vermilion remontent à 1808 lorsque la compagnie de la Baie d'Hudson et la compagnie du Nord-Ouest y établirent chacune un poste de traite des fourrures⁹. Des ranches furent ouverts dans la région vers 1900, alors qu'une première église fut construite par les missionnaires en 1908, trois années après l'arrivée du chemin de fer *Canadian Northern Pacific*. En 1909, Mgr Legal nomme M. l'abbé Henri Goutier, fils d'une famille française émigrée au Canada, curé de la paroisse qui porte le nom de *Holy Name of Jesus*. L'abbé Goutier y demeura jusqu'en 1925, avant de retourner en France en 1934, au moment de la crise économique. Une nouvelle église fut construite et bénite le 12 avril 1953, sous l'autorité de Mgr J.H. MacDonald, archevêque d'Edmonton¹⁰.

Lors d'une assemblée générale des paroissiens, tenue le 28 décembre 1961, 86 p.c. se montrèrent en faveur de former un district scolaire catholique qui offrirait les cours des secteurs primaire et intermédiaire (de la 1^{ère} à la 9^e année) et secondaire (de la 10^e à la 12^e année). Après avoir obtenu l'autorisation du ministre de l'Éducation [Instruction publique] de l'Alberta, le conseil scolaire fit construire une école moderne. Celle-ci fut bénite par Mgr A. Jordan, omi, le 28 avril 1963, en présence du ministre A.O. Aalborg. On y comptait alors 226 élèves. Mais l'année suivante, on dut agrandir l'école puisque le nombre des élèves avait augmenté à 367, et le nombre des enseignants de dix à dix-sept¹¹.

À la même époque, les sœurs d'Évron songeaient à s'installer à Hinton, au pied des Rocheuses, où bon nombre de Canadiens français, en grande partie immigrés du Québec, réclamaient des religieuses enseignantes francophones. D'autre part, M. l'abbé Charles Keenan, curé de Vermilion, désirait lui aussi obtenir des religieuses enseignantes pour son école. Comme il était au courant du succès des sœurs d'Évron à Trochu, il soumit sa demande à Mgr Anthony Jordan, le 8 avril 1965. Sans tarder, ce dernier accorda sa préférence au curé de Vermilion. Le conseil provincial des sœurs d'Évron acquiesça à cette demande de l'archevêque le 3 mai suivant¹².

⁹ Ernest Voorhis, *Historic Forts and Trading Posts of the French Régime and of the English Fur Trading Companies*, Ottawa, Dept. of the Interior, 1930, MS chez l'auteur, (Fort Vermilion 2).

¹⁰ *The Vermilion Standard*, ca 12 avril 1953.

¹¹ *History of the Roman Catholic Parish*, Vermilion, AP SCE.

¹² *Ibid.*

Le 28 août 1965, quatre religieuses arrivaient à Vermilion où elles furent accueillies par le curé, M. l'abbé Charles Keenan : sœur Monique Beaudoin et sœur Rosanne Favreau pour l'enseignement à l'école catholique *St. Jerome*, sœur Louisa Thérout pour l'entretien de la maison et sœur Helen Levasseur comme supérieure. Le curé avait escompté que cette dernière aurait pu travailler à l'hôpital de la localité en qualité d'infirmière, mais ce projet, ayant soulevé des difficultés, n'a pas pu être réalisé en cette première année. La supérieure provinciale, cependant, continua d'espérer même si ses nombreuses demandes n'apportaient aucun résultat. Elle eut même une interview avec la matrone, Miss McPhee, qui la reçut aimablement mais en laissant sous-entendre qu'elle ne voulait pas de religieuses à l'hôpital. Elle accepta néanmoins de présenter la demande de sœur Helen au conseil d'administration. La demande fut enfin acceptée et sœur Helen commença son travail à l'hôpital le 15 avril 1966. Sœur Marthe Poulin remplaça sœur Helen Levasseur comme infirmière à l'hôpital. À son tour sœur Marthe quitta définitivement son travail en 1971. Elle ne fut pas remplacée dans ce poste, de sorte qu'il n'y eut plus de religieuses infirmières à Vermilion¹³.

L'école *St. Jerome* était dotée d'un directeur foncièrement chrétien dans la personne de M. Anthony Reghelini, qui désirait l'éducation intégrale des élèves, des plus petits aux plus grands. Ainsi, en plus d'une éducation intellectuelle et chrétienne, il avait déjà institué la formation à l'expression orale par des concours oratoires, l'expression du corps par le théâtre et les compétitions sportives variées, ainsi que la formation à la responsabilité. Les professeurs et les élèves furent soumis à certaines exigences sous le principe que «l'on reconnaît l'arbre à ses fruits».

On relève une grande collaboration avec les laïcs du milieu, la visite des familles, surtout les parents des élèves, et une relation très fraternelle avec le pasteur anglican et sa famille. Lors du 60^e anniversaire de la présence de l'église anglicane dans l'Ouest canadien, la communauté anglicane demanda aux sœurs Monique et Rosanne de décorer la salle pour la fête, ce qui leur a valu une invitation spéciale au banquet, avec places réservées à la table d'honneur. Sympathie réciproque !

L'année 1967, centenaire de la Confédération canadienne, la ville de Montréal est la ville-accueil de l'Exposition mondiale. Une délégation d'élèves de l'école supérieure, ainsi que huit professeurs s'y acheminent. Les sœurs

¹³ Chronique des Sœurs du Couvent de Vermilion.

Monique et Rosanne sont du nombre : une expérience très enrichissante pour tous¹⁴.

Sœur Albertine Bureau qui avait rejoint la communauté de Vermilion en 1971 fut la dernière enseignante. Elle est rentrée à la Résidence Notre-Dame à Edmonton le 23 août 1977¹⁵.

Dès les débuts de la communauté à Vermilion, les religieuses s'occupaient surtout de l'enseignement et des soins de santé, tout en effectuant des services pastoraux. Lorsqu'elles cessèrent leurs travaux traditionnels bon nombre de sœurs s'adonnèrent, pendant plusieurs années, à diverses tâches qui manifestaient leur amour des pauvres et leur souci du bien-être de tous ceux qui en avaient besoin. Leur maison devint un refuge et l'oreille attentive de l'une ou l'autre sœur permit souvent à quiconque se confiait à elle de repartir à neuf avec courage et dans la paix.

Au cours des années les curés ou desservants de la paroisse profitèrent des nombreux talents des religieuses sur place : la préparation des objets et vêtements liturgiques, la propreté de la sacristie, la lessive et le raccommodage du linge de corps, le service culinaire, et surtout l'assurance de leur présence et de savoir qu'une communauté religieuse priait pour les besoins des paroissiens. Souventes fois ces pasteurs exprimèrent publiquement leurs remerciements sincères et leur appréciation envers les sœurs.

Alors que celles-ci invitaient parfois quelques paroissiens à se joindre à elles dans leurs prières, elles formèrent aussi des groupes d'étude et de réflexion qui se réunissaient chez l'une ou l'autre famille. Les voisins de diverses confessions se sentant à l'aise avec les sœurs en vinrent à se fier à leur présence continue et leur amitié. En retour ces personnes n'hésitaient pas à aider les religieuses en cas de besoin, et ce, sans tenir compte du temps et du coût.

Au début des années 1980 les habitants invitèrent deux familles vietnamiennes à s'installer à Vermilion. Les religieuses en place aidèrent ces immigrants à devenir graduellement indépendants et productifs dans leur pays d'adoption.

¹⁴ Souvenirs de Sr Rosanne Favreau.

¹⁵ Registre des Nominations.

Au cours des années les sœurs ont beaucoup contribué à la bonne marche de l'organisme des "Dames catholiques" de la paroisse et à leurs nombreuses activités : visites aux perclus ; aide aux malades à participer à la célébration eucharistique hebdomadaire ; distribution de la sainte communion à ceux qui ne pouvaient se déplacer ; préparation de collations post-funérailles ; collaboration à la mise en place d'une banque d'alimentation pour les démunis ; aide lors de levées de fonds ; journées de prières ou tout autre événement de soutien aux besoins de la paroisse.

Le 7 décembre 1983 le Club Kinette offrait une réception en l'honneur de sœur Adèle Hewko. La présidente du club, Mme Donna Stinn, lui remit une plaque en reconnaissance de son remarquable service social auprès des personnes âgées, tant à la maison de retraite que dans des familles particulières. Elle visitait régulièrement ces personnes chez elles ainsi que les malades à l'hôpital, et participait également au programme de distribution des repas à domicile.

Célébration des vœux perpétuels de sœur Gloria Butler.

Originaire de Vermilion, sœur Gloria Butler choisit l'église de sa paroisse natale, *Holy Name of Jesus*, pour prononcer ses vœux perpétuels le 21 septembre 1985. Elle désirait pour la circonstance une fête d'Église. Ayant étudié trois ans à l'école St.Jerome, elle fut invitée à y passer une journée pour expliquer aux élèves le sens de la célébration et pour susciter l'intérêt envers la vie religieuse.

Sœur Andrée Levrault, supérieure générale, vint de France pour recevoir les vœux de Gloria. Au cours de la cérémonie, sœur Mary Ellen O'Neill, elle aussi originaire de Vermilion et commentatrice, expliqua la signification des gestes posés lors la cérémonie. À l'homélie, le père Ron Rolheiser, omi, insiste sur le fait que les trois vœux ont leur source dans le sacrement du baptême.

Nous sommes venus ce soir, dit-il, pour célébrer avec les Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron et spécialement avec sœur Gloria. C'est une occasion unique dans l'histoire de la paroisse que cette célébration des vœux perpétuels : dire son OUI définitif au Seigneur. Il se trouve peut-être, ce soir, ici, trois catégories de personnes : celles qui viennent comme curieuses, désireuses de voir comment se déroule une telle célébration ;

celles qui viennent célébrer avec Gloria, des amis qui admirent son courage, sa générosité et qui veulent l'assurer de leur affection et de leur prière. Il y a aussi ceux qui, peut-être, voient dans cet acte une pure perte alors qu'avec ses dons, ses talents, Gloria pourrait être si utile à la société ; ils voient dans cet acte peut-être un événement non rentable pour le monde d'aujourd'hui ; pourtant nous vouons notre vie à Dieu en fonction du Royaume. Nous coopérons avec le Seigneur au salut de tous.

Après les intercessions vint le rite de la profession perpétuelle. À ce moment le président invita l'assemblée à renouveler ses promesses baptismales pour aviver sa foi au Dieu Trinité. Puis, ensemble, les sœurs renouvelèrent leurs vœux. Sœur Gloria se rendit alors à l'autel avec sœur Andrée et sœur Cécile, la provinciale. Le président interroga sœur Gloria : «Que demandez-vous?» Elle fit sa demande et le prêtre l'invita à partager avec l'assemblée quelques temps forts de son cheminement. Elle répondit en disant qu'elle vivait au sein de la congrégation depuis dix ans, les deux premières ayant été consacrés au discernement et à la prière avec l'aide de compagnes merveilleuses et d'excellentes guides. Ainsi, elle avait fait sa première profession le 24 septembre 1977 :

Et depuis, dit-elle, j'ai œuvré dans trois différentes missions : [à] Vègreville et Trochu, comme infirmière, et maintenant à la Maison de formation où je continue mes soins aux malades à l'Hôpital Général d'Edmonton. Chaque personne ici a, d'une certaine façon, marqué ma vie par son soutien, ses questions ou réflexions, par son amitié et son affection fraternelle. D'une manière bien spéciale, je rends grâce à Dieu, en ce jour, pour cette aide, cette amitié que j'ai ressentie si souvent.

Sœur Andrée accepta et invita alors les sœurs présentes à exprimer leur acceptation en demandant pour elle force, charité, simplicité. Chacune bénit sœur Gloria en chantant : «Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous, nous vous bénissons au nom du Seigneur.» Après avoir invoqué l'Esprit-Saint le président demanda à sœur Gloria de s'agenouiller pendant que l'assemblée chanta le *Veni Creator*, un moment rempli d'émotion. La professe prononça alors ses vœux : sœur Andrée lui présenta la croix, signe de son appartenance à la Congrégation.

Gloria, Andrée et Cécile ainsi que les parents de Gloria signèrent le registre des professions pendant le chant «Prenez, Seigneur, toute ma liberté».

Tous firent honneur au délicieux goûter préparé par la famille et quelques amis, mais c'est l'ambiance qui régnait dans la salle qui faisait de cette rencontre une vraie fête de la joie ; chacun tenait à féliciter Gloria et sa famille, marqués qu'ils furent par cette célébration. Une jeune fille pouvait dire: «La cérémonie, l'homélie, tout cela me remue intérieurement !» Quelques jeunes religieuses et novices, venues d'Edmonton, disaient : «C'est bien la simplicité des sœurs d'Évron.» Toute la célébration avait un sens profond et la participation des amis laïcs a contribué à créer une ambiance très fraternelle¹⁶.

Le 13 juillet 1990, sœur Yvonne Laforge mourut des suites d'un accident de la route. Après ce malheureux incident, Sœur Albertine Bureau, revenue à Vermilion en 1988, demeurait seule et traversa des moments de grande détresse. C'est alors que les voisins et les nombreux amis lui apportèrent, dans son épreuve, assistance et réconfort. Bientôt une compagne, sœur Annette Labbé, vint la rejoindre. La communauté, dès lors, réduite à deux sœurs retraitées, devint une communauté de présence, un témoignage de vie religieuse apostolique selon la spiritualité d'incarnation des sœurs d'Évron¹⁷.

25^e anniversaire de présence à Vermilion.

Le 2 décembre 1990, on célébrait à Vermilion le 25^e anniversaire de l'arrivée des Sœurs dans la paroisse. Malgré une terrible tempête de neige, 23 sœurs vinrent d'un peu partout de la province pour se joindre aux paroissiens lors de cette fête.

À l'arrière-plan, sur un mur de la salle, on apercevait un montage du blason de la congrégation, entouré de la photo de toutes les sœurs qui avait œuvré à la paroisse. En sus, diverses illustrations de leurs activités, grâce aux coupures de presse, révélaient à quel point elles étaient attachées au peuple de Vermilion. Vingt-deux sœurs, au total, ont donné quatre-vingt-dix années de service en ce milieu¹⁸.

Les sœurs quittent Vermilion...

¹⁶ Pages Familiales # 116, déc. 1985.

¹⁷ Registre des Nominations.

¹⁸ Chroniques des sœurs de Vermilion.

Depuis 1991, la communauté de Vermilion était réduite à deux membres : Ursula Whitley et Annette Labbé. La condition de leur santé et leur âge, ainsi que les longues distances à parcourir pour rejoindre les autres communautés, souvent par mauvais temps, étaient devenus un lourd fardeau pour ces sœurs.

Le Conseil provincial songea alors à retirer ces sœurs de Vermilion, et entreprit à grand regret, au printemps de 1997, les démarches pour la fermeture et la vente de la propriété. Celle-ci fut vendue dès le début du mois de mai.

Le dimanche 11 mai, après la messe à la paroisse *Holy Name of Jésus*, le R.P. Ed. Escobar et les paroissiens se réunirent pour partager avec les sœurs un gâteau magnifiquement décoré en leur honneur. Betty Ganton, bien connue, parla de tout ce que les sœurs avaient représenté pour la communauté de Vermilion au cours des 32 années de leur présence. Betty elle-même avait enseigné avec certaines d'entre elles à l'école *St. Jerome*. En cadeau, on présente à chacune un magnétophone, après quoi vinrent la prise de photos et les adieux.

Libérées des tensions de la vie active, sœur Ursula et sœur Annette continuent la mission au sein de la communauté de la Résidence Notre-Dame, à Edmonton¹⁹.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Helen LEVASSEUR	1965-1967
Sœur Anna LAFORGE	1967-1969
Sœur Georgette GAGNON	1969-1978
Sœur Marie-Cécile CLERMONT	1978-1990
Sœur Annette LABBÉ	1990-1992
Sœur Ursula WHITLEY	1992-1997

Couvent St-Jean, Duck Lake, Saskatchewan, 1966-1974

Un riche Anglais, Douglas Stobart, avait installé un comptoir commercial à Duck Lake. En attendant que la chapelle fut construite, en 1876, M. Stobart mit gracieusement à la disposition du missionnaire un local propre et spacieux qui servait de chapelle provisoire, où la messe fut célébrée pour la première fois la nuit de Noël. L'école de Duck Lake fut alors nommée l'école Stobart en l'honneur du bienfaiteur anglais. En 1877, le père Alexis André, omi, fonda pour les Indiens et les Métis, la mission du Sacré-Coeur à la colonie du Lac Canard (Duck Lake)²⁰.

«Les voies de Dieu ne sont pas les nôtres» : cette vérité vient de se vérifier une fois de plus pour les Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron au Canada. Une lettre, reçue de sœur Angéline Plouffe, de Zenon Park, le 6 avril 1966, annonçait le départ des Sœurs de la Présentation de Marie qui avaient œuvré longtemps à Duck Lake. Elle sollicitait l'envoi de quelques sœurs pour remplacer ces dernières. Sœur Eugénie Aucherie, mère provinciale, répondit brièvement : «Pour Duck Lake, rien à faire pour le moment».

Cette petite localité, à environ une heure de voiture au nord de Saskatoon et qui comptait plusieurs Canadiens français, avait donné à l'Église un bon nombre de prêtres et de religieuses. C'est cela, sans doute, qui a dû contribuer à rendre la supérieure si éloquente dans la lettre qu'elle adressa subséquemment à Trochu et à Évron.

En effet, une réponse de Mère générale Georgette Guet, reçue le 17 avril, invitait mère provinciale à prendre des renseignements sur Duck Lake «avant que d'autres religieuses ne s'y installent...». C'est donc dans la foi et l'obéissance que la visite fut décidée pour le 21, après l'assentiment, reçu par téléphone, de l'abbé Roland Gaudet, curé de la paroisse.

Une première visite d'information de sœur Eugénie Aucherie, provinciale, accompagnée de sœur Marie Cécile Clermont, supérieure à Trochu, laissa la meilleure des impressions aux deux visiteuses : la cause était déjà presque gagnée ! Sur rapport favorable fait à Évron, la fondation d'un petit

¹⁹ Registre des Nominations, *Pages Familiales* #3 juin 1997.

²⁰ Gaston Carrière, omi, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada*, t. I., Ed. De l'Univ. d'Ottawa, 1976, p. 26.

couvent à Duck Lake fut définitivement autorisée par la supérieure générale, par télégramme d'abord, le 2 mai, puis par lettre.

Le 20 mai 1966, Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, absent lors de la visite des sœurs à Duck Lake, alors que sœur Eugénie Aucherie désirait le rencontrer, répondait en ces termes à sa lettre sollicitant l'autorisation de s'installer dans cette paroisse :

Le départ des Sœurs de la Présentation de Marie, de Duck Lake, fut pour nous une grande épreuve. Votre bienveillante lettre révèle que l'Esprit-Saint veillait sur le diocèse et sur la paroisse de Duck Lake en particulier. C'est vous dire avec quelle joie je salue la venue de vos sœurs à Duck Lake, où elles seront les très bienvenues...²¹.

Les débuts du couvent de Duck Lake furent modestes. Quatre religieuses formèrent la communauté : sœur Catherine Bureau, supérieure, sœur Henriette Authenac, conseillère, sœur Cécile Goyer et sœur Émilie Labossière, enseignantes. L'arrivée des sœurs fut fixée au lundi 29 août, jour de la Décollation de Saint Jean-Baptiste. Il fut donc décidé que le couvent serait placé sous le vocable de ce saint précurseur²².

Le 2 juin 1970 les ouvriers commencèrent les travaux de construction de la nouvelle résidence des sœurs. Puisque cette maison serait bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, il faudrait auparavant soulever et transporter plus loin le réduit qui abritait les sœurs depuis trois ans. Les travaux furent menés rondement et, le 24 septembre, les religieuses emménagèrent. Le 27, grande joie pour la communauté : la première messe fut célébrée dans la nouvelle chapelle.

La bénédiction de la maison et son ouverture officielle eurent lieu le 21 décembre. Mère provinciale et son conseil, ainsi que quelques sœurs de l'Alberta et de la Saskatchewan vinrent pour la circonstance. La maison n'était-elle pas le fruit de la générosité de toutes ! Pendant plus de quatre heures, environ 200 personnes furent présentes. Des dames amies s'occupèrent de servir le thé et un goûter afin que les sœurs soient disponibles pour l'accueil. Et une sœur de dire : «C'était bon de sentir la sympathie de ces gens, heureux de nous voir nous implanter chez eux».

²¹ Registre des Nominations, p.4.

²² *Ibid.*

En 1971 sœur Thérèse Verrier, de Tisdale, rejoignit la communauté de Duck Lake. Son apostolat était varié. Gardienne d'enfants dans les familles, ce qui permettait aux parents de travailler plus librement, elle assista aussi le curé de la paroisse, l'abbé Gilles Doucette, en tant qu'aide pastorale, et le missionnaire de la mission Beardy à la réserve indienne. En plus de toutes ces activités, sœur Thérèse fut, pour un certain temps, secrétaire de la division scolaire de Rosthern.

En 1974, la petite communauté ne comptait plus que trois religieuses. Une d'entre elles demandait sa réduction à l'état laïc, tandis qu'une autre était âgée, très fatiguée, et même malade. La troisième, ayant trouvé du travail à Edmonton, quittait Duck Lake pour la communauté Sainte-Anne, le 9 mars 1974. L'économe provinciale prit la direction de la maison et la ferma à la suite de la décision du Conseil provincial. La maison fut alors mise en vente²³.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Catherine BUREAU	1966-1971
Sœur Émilie LABOSSIÈRE	1971-1974

Delburne [Trochu], 1969 - 1971

En réponse à l'appel de l'abbé Denis Hébert, curé de Trochu, qui désirait la présence de religieuses enseignantes dans une des dessertes de sa paroisse, en proie à des rivalités entre dénominations religieuses, le Conseil provincial opta de collaborer avec les laïcs de la paroisse St. Michael de Delburne, petit village situé à quelque 40 km au nord de Trochu. Après mûre délibération le Conseil décida de fournir deux religieuses pour enseigner à l'école publique de Delburne, si toutefois la commission scolaire locale les acceptait à titre de personnel enseignant, car la localité était en majorité protestante. La commission scolaire accepta. À certains membres du village qui exprimaient au surintendant leur surprise de voir le nom de deux religieuses sur la liste des nouveaux professeurs,

²³ *Ibid.* p. 6.

celui-ci répondit : «Je suis très heureux d'avoir des sœurs ; si je pouvais en avoir treize, je les engagerais immédiatement».

Sœur Laurentia Beaudoin et sœur Rosanne Favreau, désignées pour ce nouveau poste, se rendirent à la réunion du personnel enseignant, la veille de l'ouverture des classes. Soucieuses, elles se demandaient quelle attitude prendraient les autres professeurs, en grande majorité protestante. La première rencontre fut heureuse et les sœurs se sentirent à l'aise parce qu'elles étaient acceptées pour ce qu'elles étaient. Restaient les élèves et les familles. Il y eut les mécontents de la première heure et cela est facile à comprendre. L'école comptait 510 élèves à majorité protestante, et certains parents ne voyaient pas d'un très bon œil l'entrée des sœurs à l'école. Cependant les griefs tombèrent peu à peu lorsque les esprits se calmèrent. Les sœurs furent prudentes, ne parlant pas spécifiquement de religion à l'école. Elles se louèrent de la bonne entente et de la coopération entre professeurs, de la politesse et de l'enthousiasme des élèves. En plus du programme scolaire habituel, l'école offrait aussi des cours d'enseignement ménager avec un équipement moderne où garçons et filles s'exerçaient à l'artisanat sous toutes ses formes. Tous les lundis, les sœurs aidaient l'une ou l'autre des dames catéchistes qui réunissaient les enfants après les classes. Les familles catholiques furent heureuses de mettre leur demeure à la disposition de ces professeurs bénévoles qui se dévouaient généreusement pour donner aux enfants de la mission de Delburne l'enseignement religieux²⁴.

À Noël 1969, les diverses Églises célébrèrent ensemble un office œcuménique. Dans la scène de la Nativité, préparée par les catholiques, il y avait un vrai âne et un vrai bébé, et sœur Rosanne d'ajouter avec une pointe de malice : «c'était une petite fille ! mais Jésus nous le pardonnera».

Au mois de janvier 1970, sœur Rosanne, avec un professeur non-catholique, amorce un mouvement pour les jeunes. Des élèves non catholiques enviaient en effet leurs camarades qui, au groupe de catéchèse, pouvaient discuter sérieusement. Ceux-ci purent enfin se joindre avec les catholiques après un accord entre le ministre de l'Église unie et M. l'abbé Ted Rozmahel, le nouveau curé de Trochu²⁵. Les deux sœurs voyageaient matin et soir dans leur propre voiture, une distance aller-retour de 80 km ; mais lorsqu'elles étaient retenues pour des réunions de professeurs, ou par le mauvais temps, elles étaient assurées d'un gîte pour la nuit. L'hospitalité était simple et cordiale et les sœurs

²⁴ Chroniques de Trochu.

²⁵ Pages Familiales # 49, p. 89.

se sentaient à l'aise dans ce milieu. Elles aimaient leurs élèves et ont su gagner la sympathie des protestants qui redoutaient leur entrée dans l'école.

Dans le but de promouvoir le bilinguisme au sein du pays, le gouvernement fédéral accorda des subventions pour des projets culturels. Dans ce cadre, sœur Rosanne obtint la somme nécessaire pour un voyage au Québec, de ses élèves des 11^e et 12^e années qui suivaient les cours de français. Effectué en avril, ce voyage permit au groupe de faire l'expérience d'une visite à une érablière, et de voir la sève couler et se transformer en sirop d'érable dans la cuve d'une cabane à sucre. Tout au cours de ce voyage les élèves furent logés dans des familles francophones. Au retour le groupe devait s'arrêter à Ottawa en vue de rencontrer le Premier ministre du Canada, mais ce dernier était absent.

L'œuvre d'enseignement des sœurs dut être abandonnée dans ce lieu en juin 1971. Sœur Laurentia Beaudoin se rendit alors à l'école de Duck Lake, en Saskatchewan, où elle enseigna aux petits, alors que sœur Rosanne Favreau vit enfin se réaliser son rêve de jeunesse lorsqu'elle partit, en août 1971, pour la mission à la Côte d'Ivoire, en Afrique²⁶.

* * *

**Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Wakaw, Saskatchewan,
1973 - 1984**

Situé à 35 km à l'est de Duck Lake, le village de Wakaw devint un lieu de pèlerinage à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 17 mai 1925, jour de la canonisation de la bienheureuse²⁷.

L'origine de ce pèlerinage est intéressant. Un jeune homme d'Edmonton, Narcisse Burrell, désirait devenir prêtre. Il ne fut pas accepté dans son diocèse pour cause de santé. Persuadé que la prêtrise était sa vocation, il se confia à la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus et lui promit que s'il devenait prêtre, il mettrait sa première paroisse sous le vocable de la bienheureuse. Narcisse Burrell fit son séminaire dans le diocèse de Prince Albert, Saskatchewan, et fut ordonné prêtre en 1924. Il fut de suite nommé curé à la paroisse St. Elizabeth, à Wakaw. Mais à cette époque l'église était déjà trop petite pour les rassemblements. Les paroissiens se mirent donc à l'œuvre pour construire un nouveau temple. Le sous-sol n'était pas terminé que le nouveau curé remplissait sa promesse. La

²⁶ Souvenirs de sœur Rosanne Favreau.

²⁷ R. Lapointe et L. Tessier, *Histoire des Franco Canadiens de la Saskatchewan*, op. cit., p. 253.

nouvelle église fut dès lors nommée église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Et le 17 mai 1925 un premier pèlerinage fut organisé. Le sanctuaire de Wakaw devint très vite connu au pays, et même aux États-Unis. Chaque année un grand nombre de personnes viennent rendre hommage à sainte Thérèse²⁸.

Depuis quelque temps déjà, l'abbé G.W. Timmermans, un prêtre néerlandais, nouveau directeur du pèlerinage à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et curé de la paroisse, cherchait des auxiliaires pour l'aider dans son travail au presbytère et au secrétariat du pèlerinage, lequel comportait une correspondance volumineuse : échange de lettres, consignation des archives, rédaction des comptes-rendus, vente d'articles religieux, etc. Justement, sœur Angéline Plouffe qu'il avait connue à Zenon Park, et sœur Simone Lapointe, se trouvaient libres. La provinciale entra alors en communication avec le dévoué pasteur afin de fixer les conditions de vie des deux sœurs qui acceptaient ce poste d'aide paroissiale. C'était donc un défi pour les deux religieuses qui arrivaient le 17 avril 1973.

Le curé fit aménager la grande sacristie en salle de réception, et les sœurs, dès leur arrivée, disposèrent d'un logement particulier, alors que la salle à manger était partagée avec le curé. Sœur Angéline assumait le travail du secrétariat relatif au grand pèlerinage à sainte Thérèse, en juin et octobre, ainsi que la catéchèse et du travail social bénévole en collaboration avec les Dames de l'Autel. Sœur Simone, pour sa part, assura le service intérieur²⁹. Vivre en un lieu de pèlerinage, prendre concrètement conscience de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de sainte Thérèse, quelle merveilleuse occasion d'approfondir sa foi !

Les maisons des Sœurs d'Évron en Saskatchewan furent fermées successivement à commencer par celle de Duck Lake (1974), Tisdale (1976), et Zenon Park (1978). Sœur Angéline et sœur Simone, les dernières religieuses de la Congrégation en cette province, furent donc rappelées à Edmonton le 16 février 1984, après la fermeture de Wakaw³⁰.

SUPÉRIEURE LOCALE

Sœur Angéline PLOUFFE

1973-1984

* * *

²⁸ *Kaleidoscope - Many cultures - One Faith* p. 161.

²⁹ *Registre des Nominations* p. 5.

³⁰ *Registre des Nominations* p. 8.

Saint-Paul, 1978-1985

La supérieure provinciale du Canada, sœur Mary Ellen O'Neill, désirant offrir une communauté à sœur Henriette Beaudoin qui enseignait à l'école élémentaire de Saint-Paul, et qui vivait seule dans un studio, obtint de Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse, la possibilité de fonder «au moins provisoirement» une communauté dans cette ville. Le travail des sœurs qui accompagneraient sœur Henriette consisterait à visiter les personnes âgées et à s'occuper du secrétariat paroissial. Les sœurs seraient placées directement sous l'autorité de la provinciale. Une maison fut donc achetée et, le 6 novembre 1978, sœur Annette Labbé et sœur Rose Lemay rejoignirent sœur Henriette Beaudoin³¹.

Le 4 décembre sœur Annette commença son travail bénévole : la matinée, au bureau du presbytère avec sœur Anne-Marie Mireault, sasv, et l'après-midi, les visites aux malades de l'hôpital et aux vieillards de la maison de retraite.

En 1980, sœur Thérèse Verrier rejoignit la communauté de Saint-Paul où elle fut nommée responsable. Dès le début de son séjour, sœur Thérèse fut employée au bureau d'administration à la paroisse. Elle organisa, avec le concours du curé M. l'abbé Rolland Bissonnette, un groupe de petites filles en 3^e et 4^e années, dans le but de leur apprendre à vivre et à s'amuser ensemble, à se respecter, à s'entraider. La monitrice s'occupa de les inviter à servir la messe et leur enseigna le catéchisme. Aux réunions, on échangeait sur l'Évangile du dimanche, afin d'habituer les enfants à bien écouter l'homélie.

Sœur Thérèse organisa aussi, pour les jeunes gens de 16 ans et plus, les groupes de «Recherche en maturité chrétienne», mieux connus sous l'appellation anglaise *Search*. Cet organisme avait pour but de donner aux jeunes une expérience chrétienne profonde, vécue, et communiquée à d'autres jeunes. Deux fois l'an les membres du groupe se rencontraient pour un week-end de prières et de réflexion, tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre. Les premières rencontres eurent lieu d'abord au centre Saint-Édouard, situé à 8 km à l'est de Saint-Paul. Plus tard d'autres groupes vinrent de plus loin : Fort MacMurray, Plamondon, Lac La Biche, Athabasca, Whitecourt, Edmonton, etc.

Le fonctionnement des groupes est intéressant. Quand les jeunes arrivaient au lieu du rassemblement, ils remettaient leurs montres aux moniteurs : le temps ne comptait plus ! Les jeunes assuraient eux-mêmes le déroulement de la

³¹ Registre des Nominations p. 7.

journée. Le succès de ces réunions était dû en grande partie à un groupe d'arrière-plan que les jeunes ne voyaient pas, mais qui s'occupait de l'aspect matériel, et dont les membres priaient jour et nuit, en relève, à l'intention des jeunes. . Le dernier jour, les participants partageaient les expériences vécues pendant ces temps forts ; combien ils s'étaient sentis aimés de Dieu et des autres, et avait ressenti la joie d'être venus à la réunion et d'avoir profité de la célébration du sacrement de réconciliation. Un autre aspect de l'apostolat de soeur Thérèse consistait en la préparation au baptême des enfants et des adultes, ainsi que sa participation aux réunions des groupes d'études de la Bible.

Sœur Cécile Goyer rejoignit la communauté de Saint-Paul en 1983. Elle se dévoua à l'œuvre de l'éducation des adultes, apporta son aide au secrétariat paroissial, contribua au fonctionnement de *Search* et fut membre de l'équipe qui animait le «Rite d'initiation chrétienne pour adultes».

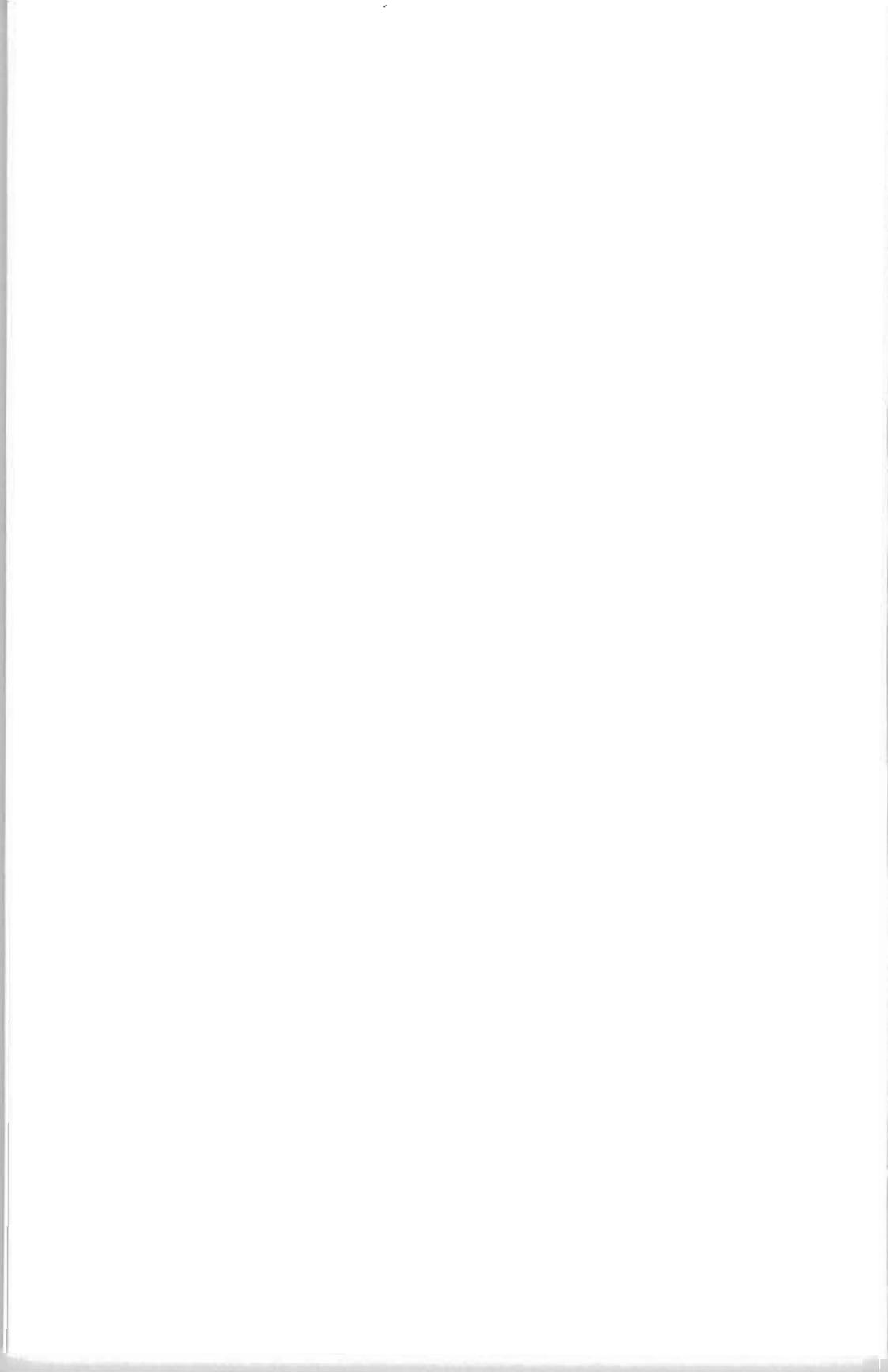
Comme les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge étaient déjà bien implantées à Saint-Paul et participaient aux œuvres de la paroisse, le Conseil provincial prit la décision de fermer cette maison le 3 janvier 1985, ayant jugé que la mission des Soeurs d'Évron était trop vague. Le bâtiment fut vendu à la Société des handicapés de Saint-Paul. Toutefois, sœur Henriette Beaudoin demeura à son poste et habita dès lors un trois pièces loué³². Elle y demeura jusqu'en septembre 1986, alors qu'elle rejoignit les sœurs d'Edmonton.

SUPÉRIEURES LOCALES

Sœur Henriette BEAUDOIN	1978-1982
Sœur Thérèse VERRIER	1982-1985

* * *

³² *Ibid.* p. 8. Pour l'histoire de Saint-Paul, voir Alice Mignault, sasv. *Cent Ans d'Espérance*, Ed. Sasv, p. 165- 180, et *Du Passé au Présent. St-Paul et St-Édouard, Alberta, 1896-1990*. Société du Livre Historique de St-Paul, Friesen, 1990.















CHAPITRE 7 : LES OEUVRES DE PASTORALE

Castledowns II, Maison de formation 1985 – 1997

En novembre 1984 l'ancienne maison de formation, le couvent Sainte-Anne, étant destinée à servir de maison d'accueil aux sœurs de passage à Edmonton, une nouvelle maison fut achetée au 16123 – 101^e rue, Castledowns, au nord d'Edmonton. La communauté de formation, composée de sœur Helen Levasseur, responsable, et des sœurs Antoinette Rocher et Gloria Butler, s'est installée dans le nouveau local le 30 janvier 1985¹.

Le 25 février M. Émile Dupuis, architecte, répondant à l'invitation de sœur Helen, vient à la maison de Castledowns prendre connaissance des projets des sœurs à propos du sous-sol de la maison ; on désire y voir une chapelle, une chambre à coucher, un bureau².

Le 7 septembre une joyeuse animation règne dans la communauté de Castledowns, car on pend la crémaillère à la maison de formation. Chacune s'active, y mettant son cœur, voire même son art pour préparer cette première rencontre.

Pour répondre aux désirs des femmes de la paroisse de Castledowns, Helen Levasseur accepte avec joie d'animer plusieurs journées de retraite avec elles.

Le 29 décembre, les sœurs de Castledowns se rendent à la Résidence Notre-Dame pour célébrer l'an nouveau avec les sœurs aînées. Malgré une température incertaine toutes les communautés sont représentées : l'accueil est chaleureux à la Résidence comme à Sainte-Anne. C'est une vraie soirée de famille où chacune apporte sa joie et ses talents. Il fait bon de prier et se récréer près des sœurs aînées ou malades.

Le 10 mai 1986, les sœurs Louise Ladouceur et Simone Lapointe, toutes deux du couvent Sainte-Anne, rejoignent la communauté de Castledowns³. Au cours du mois d'octobre une nouvelle compagne s'ajoute à la communauté. Dans le calme de la maison, sœur Dolorès Beaudoin pourrait sans doute se refaire et

¹ Registre des nominations.

² Chronique de Castledowns, mars 1985

³ Registre des Nominations.

améliorer sa santé⁴. Sœur Gloria Butler est nommée responsable de la formation le 7 janvier 1988. Les sœurs Simone, Antoinette et Louise rejoignent la communauté de la Résidence et sont remplacées à Castledowns par les sœurs Ursula Whitley et Hélène Fedoruk⁵. Le 21 janvier, sœur Cécile Goyer, provinciale, se rend à Castledowns où a lieu la cérémonie de l'envoi de la communauté de formation.

Les sœurs de Castledowns sont très actives dans la paroisse. Ursula visite régulièrement les handicapés et les malades de l'hôpital de Dickensfield, dans le quartier. Hélène Fedoruk visite les vieillards et les personnes seules, à domicile. Sœur Gloria Butler œuvre auprès des jeunes ; elle participe régulièrement aux réunions du noviciat inter-communautaire. La communauté de Castledowns prend part à des sessions de réflexion, de discussions et d'échanges, en vue de la construction d'une nouvelle église.

En attendant, divers groupes sont accueillis chez les sœurs, entre autres le groupe d'Initiation chrétienne pour adultes (RCLA). Avec une équipe de laïcs, Gloria initie des adultes à la préparation aux sacrements. C'est un processus de découverte et de croissance dans la vie de foi qui, en même temps, a tout son effet dans la vie quotidienne. Et comme le secteur de Castledowns est habité surtout par des émigrés, les catéchètes de l'Église catholique sont parfois d'origine musulmane, hindoue, bouddhiste etc., ou appartiennent à d'autres confessions. Et sœur Gloria d'ajouter : «C'est beaucoup de travail mais c'est très passionnant de côtoyer des gens qui cherchent, qui s'intéressent et qui questionnent les attitudes d'une vie de foi bien vécue, y compris la présence et l'agir de Dieu au jour le jour».

Gloria collabore avec l'équipe paroissiale et quelques parents intéressés à mettre sur pied un programme qui, espère-t-elle, développerait des moyens d'enseigner aux jeunes des écoles catholiques du quartier ce qu'est la vie religieuse apostolique. Plusieurs journées de réflexion, de prière et d'activités sont vécues avec ces jeunes. C'est le grain semé qui produira de beaux fruits et préparera l'Église de demain. Ensemble on cherche une suite à de tels échanges pour que la vie religieuse apostolique reste très présente dans l'esprit des jeunes. En plus, depuis plusieurs années, une équipe composée de religieuses de différentes congrégations, anime des journées d'activités et d'échanges avec les jeunes de Sherwood Park, au sud-est d'Edmonton.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Sœur Gloria passe huit semaines en Afrique avec les responsables de formation des autres pays. Après avoir côtoyé ces personnes et les gens de pays étrangers, elle réalise combien cela ouvre les horizons et aide à mieux comprendre et saisir quelque chose de la beauté d'une culture différente de la nôtre. Ce fut une expérience riche et intéressante à tous points de vue.

En 1993, après la rencontre internationale à laquelle elle avait participé, Gloria est restée en France. Elle demanda une année sabbatique en dehors de sa culture afin de faciliter le travail d'une relecture de vie et de meilleure connaissance de la vie de la congrégation et de la culture française.

À ce moment il n'y avait plus que deux religieuses à la maison de Castledowns, les sœurs Claire Dargis et Laura Chalut. Ce lieu était donc devenu une maison-dortoir car Claire se rendait chaque jour à la maison provinciale où se trouvait son bureau de secrétaire et d'archiviste, alors que Laura, économiste provinciale et infirmière de profession, se rendait à la Résidence Notre-Dame où elle aidait au soin des malades. La maison de Castledowns, n'ayant plus sa raison d'être, fut définitivement fermée le 30 mai 1997.

RESPONSABLES

Soeur Helen LEVASSEUR	1985-1988
Soeur Gloria BUTLER	1988-1993
Soeur Claire DARGIS	1993-1997

Veteran, 1987 – 1992

Dès le début du mandat de sœur Cécile Goyer, en tant que provinciale, en 1984, Mgr J. MacNeil souligne les besoins spirituels que vit la paroisse de Castor et ses trois missions. Tout comme les villages de Consort, Loyalist, Throne et Coronation, celui de Veteran, fondé en 1911 lors du couronnement de S.M. George V, évoque un sentiment royaliste marqué. Petit village anglophone, Veteran est situé à 100 km à l'est de Trochu⁶. Ce secteur rural, autrefois desservi par quatre prêtres, se trouve sous la charge d'un seul, l'abbé Kragbé Gervais Legré (originaire de la Côte d'Ivoire). Ce dernier, voyant les grands besoins pastoraux de ses paroissiens, s'adresse aux sœurs d'Évron. Après avoir longuement dialogué sur la possibilité de cette nouvelle implantation, le Conseil

⁶ *Place names of Alberta, op. cit.*

provincial croit pouvoir répondre à cet appel qui comporte, bien sûr, un élément de risque et d'inconnu. Malgré la pauvreté en personnel de la province, trois sœurs sont prêtes à relever le défi⁷.

Le 31 décembre 1987, Sœur Cécile Goyer se met en route avec les sœurs Ruth Wirachowsky, Anna Laforge et Dolorès Beaudoin afin d'aller voir la maison où celles-ci habiteraient à Veteran.⁸ Bâtie environ 60 ans auparavant -- c'est une vieille maison au Canada -- elle est en bon état. Au sous-sol beaucoup de place pour l'entreposage ; au rez-de-chaussée, cuisine, salle de bain, salle de séjour et une chambre à coucher ; à l'étage, deux chambres à coucher.

Les sœurs sont heureuses de faire visiter leur maison aux paroissiens qui viennent les aider à s'installer car cela leur permet d'effectuer une première rencontre avec les personnes avec qui elles travailleront. Les deux autres missions où œuvreront les sœurs, Coronation et Consort, comptent chacune environ 80 familles catholiques dont à peine une vingtaine seulement, dans chaque village, sont pratiquantes.

Le 24 janvier 1988, la veille du départ officiel de Trochu, Sœur Cécile Goyer préside la cérémonie de l'envoi en mission : cérémonie priante et émouvante pour toutes les participantes. Elle présente un très joli cierge arc-en-ciel aux participantes comme symbole de ce qu'elles doivent être à Veteran : la lumière du monde, après quoi elle leur dit : «Appelées à suivre Jésus-Christ dans la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre Dame d'Évron, à être servantes de Jésus-Christ pauvre dans la personne des pauvres, dans la simplicité et l'humilité selon le charisme de Mère Thulard, attentives à l'Esprit-Saint agissant dans le monde et dans l'Église, voulant vivre en communauté selon l'esprit d'Incarnation et ensemble annoncer Jésus-Christ, Anna, Ruth, Dolorès, allez, allez, instruisez d'exemple et de parole».

Le 25 janvier, jour de la conversion de Saint-Paul, les missionnaires quittent la maison provinciale en route pour Veteran, le cœur un peu gros mais confiantes que le Seigneur les accompagne. Les sœurs effectuèrent un premier contact avec un groupe d'enfants du catéchisme. Comme il tardait à ces chers petits de rencontrer les religieuses on vint inviter celles-ci à prendre un goûter avec les élèves après la leçon. «Leur simplicité est ravissante et nous a beaucoup touchées», écrit sœur Ruth. Le soir même de l'arrivée, des paroissiens invitent les

⁷ Lettre du Conseil Général, 8 janvier 1988.

⁸ *Registre des Nominations*, p. 8.

sœurs à les accompagner à Castor, paroisse où réside le curé. Chaque lundi soir, les sœurs participeront à une série d'entretiens sur la foi chrétienne.

Le 30 janvier, c'est à dire le samedi soir à 18h 30, commence la tournée des missions, à l'occasion de la célébration eucharistique à Consort (la messe dominicale anticipée). Sœur Ruth présente ses compagnes et donne un bref aperçu de la vie de notre Fondatrice et de la Congrégation. Elle parle de l'appel que l'Église a fait aux sœurs de venir travailler à la vigne du Seigneur en ce milieu rural. Le lendemain, dimanche, la tournée se continue avec des célébrations eucharistiques à Veteran, Coronation et Castor. Dans chacune de ces paroisses, Sœur Ruth fait la présentation, ce qui permet de rencontrer de nombreux paroissiens. Malgré la fatigue et l'émotion, combien intéressante et enrichissante fut cette matinée !

L'après-midi de ce même jour, a lieu la bénédiction de la maison, à laquelle sont invités les paroissiens et les sœurs de la Province. Malgré le grand froid (-30° Celsius), sœur Cécile Goyer et les sœurs de la maison provinciale, plusieurs sœurs de Trochu, Vègreville et Edmonton, ainsi qu'une quarantaine de paroissiens, répondent à l'invitation. Le curé passe de pièce en pièce en disant l'invocation «Seigneur, donne à tes servantes qui vont résider dans cette maison, la grâce de t'écouter avec foi, de te prier de tout cœur, de te chercher dans leur travail et de te trouver dans leurs frères et sœurs, d'être témoins de l'Évangile et d'imiter le Christ en toutes choses. Ainsi dans la joie elles verront la révélation de ta gloire». Le crucifix et une icône de la Vierge sont bénis et installés à la place d'honneur⁹.

Ainsi les années passent et les sœurs sont toujours présentes. C'est vraiment la spiritualité de l'attente qu'elles ont à vivre : «Être le grain enfoui, qui attend le moment où il pourra germer». Les gens continuent d'être sympathiques et accueillants mais n'ayant jamais eu de religieuses parmi eux, certains croient que les sœurs vont enseigner le catéchisme et faire bien des choses. Mais très tôt, ces dernières les informent qu'elles ne sont pas là pour prendre leurs responsabilités, mais pour les soutenir, les encourager à prendre leur place dans l'Église locale. La mission des sœurs est plutôt d'éveiller un laïc responsable.

Mais voilà qu'en 1991, le curé est assigné à une autre paroisse. Après son départ il devient très difficile de travailler en collaboration avec son

⁹ Chronique de la Maison de Veteran.

remplaçant. Sœur Ruth, invitée à faire la pastorale auprès des malades à Vègreville, présente donc sa démission comme agente de pastorale à Veteran. Sœur Anna demande de faire partie de la communauté des sœurs au Fort Saskatchewan, et sœur Dolorès retourne à Edmonton. La mission de Veteran fut donc fermée et les sœurs quittèrent les lieux à la fin d'août 1992.

SUPÉRIEURE LOCALE

Sœur Ruth WIRACHOWSKY 1988-1992

Clandonald, Paroisse St. Columba, 1990 - 1993

Le curé de Vermilion, M. l'abbé Ken West, sollicite la provinciale, sœur Marie Thérèse Laberge, pour qu'une petite communauté religieuse soit un relais d'Église dans une paroisse sans prêtre à Clandonald, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Vermilion. Le curé de ce lieu venait de quitter et les paroissiens espéraient toujours qu'un autre prêtre leur serait assigné. Quand, enfin, ils durent se rendre à l'évidence du contraire, ils acceptèrent les sœurs Helen Levasseur et Dolorès Beaudoin qui voulaient bien répondre à l'appel, y voyant une occasion d'ouverture et de nouvelle vie pour la province¹⁰. Les sœurs habiteraient le presbytère désaffecté qui se trouve tout près de l'église et leur rôle, selon le père West, consisterait à aider les paroissiens à établir une communauté sans prêtre résidant.

Le 19 novembre 1990, sœur Marie Thérèse Laberge et sœur Laura Chalut accompagnent Helen et Dolorès qui emménagent à Clandonald. Un groupe d'hommes et de femmes, ainsi que le père West, se sont rassemblés pour accueillir les sœurs. Celles-ci s'engagent dans la paroisse. Elles sont membres du Club des Dames catholiques ainsi que d'un groupe d'aînées. Sœur Dolorès aide à la catéchèse des petits tout en initiant une mère de famille à cet apostolat. Sœur Helen anime un groupe d'étude biblique «Marc dans la vie d'aujourd'hui¹¹».

En janvier 1992, sœur Dolorès doit subir une intervention chirurgicale pour une tumeur maligne. Après un temps de convalescence, Dolorès s'engage dans le ministère de la musique, jouant l'orgue, à tour de rôle, lors de la messe

¹⁰ Registre des Nominations.

¹¹ Chronique des Sœurs de Clandonald.

du dimanche. Helen, pour sa part, est ministre de la communion et encourage la participation des laïcs à la pastorale. Il s'agit d'une expérience nouvelle et enrichissante pour les deux.

Les sœurs continuent leur apostolat de partage, d'entraide et d'hospitalité. Mais, en juillet 1993 Dolorès, très malade, doit rentrer à la Résidence Notre-Dame, à Edmonton. Sœur Helen demeure seule à la paroisse pendant quelques mois. Mais il faut bientôt se rendre à l'évidence que sœur Dolorès ne reviendra plus.

À son tour, sœur Helen quitte Clandonald, le 24 novembre 1993, pour rejoindre la communauté de la Résidence Notre-Dame où elle assume la responsabilité de la maison¹².

SUPÉRIEURE LOCALE

Sœur Helen LEVASSEUR 1990-1993

* * *

Fort Saskatchewan, 1993 – 1999

Le 30 août 1873 le Gouvernement fédéral crée une force de police -- la *North West Mounted Police* -- qui a pour mission d'assurer le maintien de l'ordre et la sécurité des colons qui se dirigent vers l'Ouest canadien. Un contingent, avec chevaux, armes et bagages, se rend jusqu'à la rivière Saskatchewan-sud, près de l'actuelle ville de Calgary, où l'on construit le fort Brisebois, en 1874. De là, l'année suivante, il pousse jusqu'à la rivière Saskatchewan-nord, à 32 km au nord-est du fort Edmonton, où l'on construit un second fort. Ce dernier portera le nom de Fort Saskatchewan. Désuet à partir de 1914, il sera utilisé comme pénitencier provincial.

Sur la rive nord, en face du fort, les frères Lamoureux, déjà installés avant l'arrivée des gendarmes, donnent leur nom à la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Lamoureux, en 1875¹³.

¹² Registre des Nominations.

¹³ E. Legal, omi, *History of the Catholic Church in Alberta*, Winnipeg, MB, West Canada Publishing Co. Ltd., s.d., p. 77-79.

Le 8 mai 1908, les Franciscains fondent la paroisse Notre-Dame-des-Anges, à Fort Saskatchewan¹⁴. Aujourd'hui, cette petite ville compte environ 13 000 habitants et sert de ville-dortoir à la mégacité d'Edmonton.

Pendant les mois d'été, en 1991, une soeur de la Charité d'Halifax, qui avait assuré les services normalement fournis au pénitencier par un prêtre-aumônier, dut quitter son emploi. Ayant d'abord approché soeur Cécile Goyer, elle la mit au courant de son travail. Après avoir obtenu l'autorisation ecclésiastique nécessaire, Cécile fut embauchée par le *Catholic Social Services* sous contrat de deux ans, à partir du 1^{er} septembre 1992. Mais comme elle devait auparavant poursuivre un cours de formation en *clinical pastoral education* [éducation pastorale médico-sociale], à Toronto, Mme Nora Lee-Benson assumait le rôle par intérim.

Entre-temps, soeur Marie Thérèse Laberge, supérieure provinciale, songe à implanter une nouvelle communauté dans la paroisse, à laquelle se joindrait soeur Cécile dès son retour. Mis au courant du projet, le curé de la paroisse, M. l'abbé MacDonnell, adresse une lettre officielle à la provinciale, le 23 mars 1992, dans laquelle il signifie son désir d'accepter la communauté dans sa paroisse. Celle-ci sera composée de soeur Cécile Goyer, Aline Vachon, venue de Vègreville, et Rosanne Favreau, rentrée d'Afrique pour un temps indéfini.

Fin août, les sœurs Rosanne et Aline font des démarches pour l'achat d'une maison. Comme la communauté de Veteran ferme ses portes au cours du même mois, soeur Anna Laforge, membre de cette communauté, demande à se joindre au groupe des trois sœurs. La nouvelle communauté est officiellement formée le 2 septembre 1992. Une maison est achetée et les sœurs en prennent possession le 8 octobre. Les meubles de la maison de Veteran, récemment fermée, sont transportés et le 14 octobre les sœurs emménagent.

Le dimanche suivant, 18 octobre, a lieu la présentation officielle des religieuses aux paroissiens lors des célébrations eucharistiques. L'accueil est chaleureux ! Un autre dimanche, c'est l'accueil des nouvelles familles ; les sœurs en font partie. Le curé du lieu est invité à bénir la maison des sœurs. Mais il faut pendre la crémaillère ! Pour les sœurs de la province, ceci a lieu le samedi 14 novembre 1992. Plusieurs religieuses répondent à l'invitation : prière ensemble et partage à tous les niveaux.

¹⁴ *Ibid.* p. 104

En décembre 1992, sœur Marie-Thérèse Laberge fait la visite canonique. Le thème de la rencontre porte sur la vie communautaire. À Noël, les sœurs ont l'habitude de se joindre aux membres des autres églises pour chanter des cantiques à la prison. Noël est un temps difficile pour ces personnes séparées de leurs familles. Le lendemain de la fête, les sœurs participent à l'Eucharistie avec les internés. Le partage fraternel se prolonge autour d'un goûter. Le jour de Noël, l'une ou l'autre des sœurs accompagne Cécile qui anime la célébration de la Parole. Ensuite à chaque pavillon il y a distribution de boîtes de biscuits en geste de partage et cadeau de Noël.

En plus de son travail à la prison, sœur Cécile fait partie du Conseil paroissial et du comité pour l'action sociale. Elle invite les paroissiens à s'engager comme volontaires dans les différents services auprès de leurs sœurs et frères incarcérés. À partir du 17 mai 1993, Cécile s'oriente aussi vers le centre de détention préventive à Edmonton. Elle y sera présente un jour par semaine. C'est une autre ambiance car les personnes qui sont en ce lieu sont très perturbées ; elles attendent qu'on juge de leur sort.

Aline garde son travail d'infirmière à Vègreville et rentre à Fort Saskatchewan lorsqu'elle est libre. Elle s'engage dans la vie de la paroisse en faisant partie de l'équipe qui apporte la communion aux malades, soit à l'hôpital, soit à domicile. Anna se rend chaque semaine dans un établissement pour personnes âgées, où a lieu la célébration eucharistique et un temps fort d'échanges. Rosanne s'insère dans la paroisse auprès des professeurs et des élèves des trois écoles catholiques, dans les visites à domicile, dans la formation des petites communautés de base et auprès des jeunes. Le conseil paroissial et le curé invitent Rosanne à travailler comme permanente en pastorale, ce qu'elle entreprend le 1^{er} septembre 1993.

Les groupes de réflexion dont font partie les sœurs de la province, se reforment. Anna continue avec le groupe rural : Bonnyville, Vègreville, Vermilion et Clandonald. Les trois autres sœurs rejoignent le groupe de Castledowns qui comprend : Gloria Butler, Claire Dargis, Marie-Cécile Clermont, Marie-Anna Clermont, Agnès Knievel, Lina Beauchesne, Henriette Beaudoin, Laura Chalut et Gloria Butler. Celle-ci revenue de France depuis la fin de juillet 1994 à la fin de son année sabbatique, a rejoint la communauté de Fort Saskatchewan. Il n'est pas question de trouver du travail dans un hôpital actif, vu la situation économique en Alberta. Elle travaille donc deux jours par semaine pour le *Catholic Social Services* dans une maison où sont groupés de

jeunes adultes handicapés physiquement et mentalement. De plus, Gloria travaille deux ou trois jours par semaine dans un centre d'hébergement pour des gens qui vivent habituellement dans la rue.

Depuis quelque temps un comité Éveil-Vocations, composé des sœurs Thérèse Verrier, Cécile Goyer, Ann Yuhas, Rosanne Favreau et Marie Thérèse Laberge comme garante, cherche à éveiller le sens de la vocation chrétienne et l'appel possible à la vie religieuse. La paroisse, Notre Dame du Perpétuel Secours, à Sherwood Park, a élaboré un programme d'information sur les vocations auquel participent Cécile, Rosanne et Gloria. Des journées de retraite vécue avec les jeunes offrent un temps de prières, de réflexion et de partage. Les sœurs racontent sans hésitation l'histoire de leur vocation religieuse.

À l'invitation de sœur Cécile, Mgr J.N. MacNeil, archevêque d'Edmonton et l'abbé Bill Irwin, président de *Catholic Social Services*, se rendent au centre de détention au moins une fois l'an afin d'y présider une célébration de l'Eucharistie. «Proclamer la parole de Dieu dans ce milieu, dit Monseigneur, est une expérience émouvante»¹⁵. Un grand nombre de volontaires rendent de nombreux services à la prison : musique et chants liturgiques, visites régulières aux prisonniers, auxiliaires pour certains programmes, chauffeurs à l'occasion, et beaucoup d'autres services. Pour remercier ces bénévoles, sœur Cécile organise, une fois l'an, un méchoui (*barbecue*) dans la cour de la communauté. Les invités s'amusent, échangent entre eux et partagent la joie qu'ils éprouvent à apporter un peu de bonheur à leurs frères et sœurs incarcérés et trop souvent oubliés par la société.

À l'automne de 1995, sœur Rosanne Favreau partage avec la communauté, son désir de retourner à la Côte d'Ivoire où elle a déjà vécu pendant une vingtaine d'années à titre de missionnaire. La paroisse est peinée de son départ et, à l'occasion de l'au-revoir, lui remet en gage de remerciement une bourse remarquablement généreuse.

Après le départ de Rosanne, le comité Éveil-Vocation est renouvelé. Les nouveaux membres sont : sœurs Aline Vachon, Cécile Goyer, Thérèse Verrier, Gloria Butler et Marie Thérèse Laberge comme garante. Au cours de la réflexion menée lors des rencontres de ce comité, on exprime le désir de reprendre le projet de personnes associées, tel que recommandé par le Chapitre général de 1986. Le

¹⁵ Chronique du Fort Saskatchewan.

projet est lancé et, depuis trois ans, un groupe de Fort Saskatchewan et de Vègreville chemine avec les sœurs en vue de devenir membres associés. L'équipe qui anime et accompagne ces personnes comprend les sœurs Mary Ellen O'Neill, Ruth Wirachowsky, Gloria Butler et Aline Vachon.

À la paroisse Saint-Thomas d'Aquin d'Edmonton quelques personnes membres d'un groupe d'étude de la Bible, animé par Soeur Réjeanne Beaulieu, agente de pastorale, expriment le désir d'approfondir leurs connaissances de la spiritualité de l'École française. À l'automne de 1998, ces personnes cheminent ensemble avec les sœurs Réjeanne, Annette Labbé et Claire Dargis, espérant devenir officiellement des membres associés. Occasionnellement les deux groupes -- celui du Fort Saskatchewan et celui d'Edmonton -- ont des rencontres d'échanges et d'amitié.

Au Chapitre général tenu à Évron en 1996, sœur Cécile Goyer fut élue Assistante générale ; elle a donc dut quitter la province du Canada pour se rendre en France. Ce départ fut douloureusement ressenti par toute la province. À cette occasion, sœur Madeleine Bouttier adressait ces mots aux sœurs canadiennes : «Aujourd'hui plus qu'hier, la Congrégation est appelée à exprimer sa dimension internationale et par là, à dire une parole évangélique...¹⁶». Le 27 septembre 1996, toutes les sœurs se réunissent à la Résidence Notre-Dame pour exprimer à Cécile leur affection, leur soutien, leur pensée fidèle aussi. Un temps de prière, riche en gestes symboliques, donne à chaque sœur la possibilité de s'exprimer.

Depuis ce départ, il n'y a plus que deux sœurs à Fort Saskatchewan. Pour les sœurs plus jeunes, le service auprès des démunis s'ajoute aux appels d'un travail professionnel. Ainsi, au fil des jours, les sœurs demeurent désireuses d'adhérer toujours plus au conseil de Mère Thulard : «Servir Jésus-Christ pauvre dans la personne des pauvres». Soeur Aline Vachon ayant été nommée responsable de la Résidence Notre-Dame en juillet 1998, on a dû fermer la maison en décembre.

SUPÉRIEURE LOCALE

Soeur Cécile GOYER

1992-1996

* * *

¹⁶ Lettre circulaire de Sr M. Bouttier, sup. générale, 7 oct 1996.

Missions diverses

Lorsque les religieuses quittèrent les institutions (hôpitaux et écoles) pendant l'ère post-Vatican II, plusieurs d'entre elles furent autorisées à tenter une insertion apostolique nouvelle et individuelle ; il s'agissait, dans la plupart des cas, de travail pastoral en paroisse. Bon nombre de sœurs qui abandonnèrent leurs activités professionnelles ressentait le besoin de partager leurs expériences, leurs dons et talents naturels avec la population chrétienne. On sentait l'émergence d'un processus de transformation qui aiderait les laïcs à assumer la place qui leur revenait dans l'Église. De plus, la diminution du nombre de prêtres laissa certaines paroisses sans pasteur. Les communautés religieuses et le clergé diocésain furent obligés de se recycler ; plutôt que d'entreprendre seuls la planification ou l'exécution des tâches, il leur faudrait dorénavant assumer le rôle d'encouragement et d'aider les paroissien-e-s à entreprendre ces travaux que l'on avait trop longtemps cru du seul domaine des curés ou des religieuses. D'aucuns participèrent à cet apostolat de façon volontaire, d'autres avec rémunération.

Bon nombre de curés et de conseils de pastorale/administration se sont habitués à se fier à la présence continue d'agents pastoraux pour offrir en pérennité les services requis. Ceux-ci, en gros, consistent à coordonner le catéchuménat, la préparation aux sacrements, la liturgie, les temps de réflexion et de prières, les oeuvres de justice sociale, la participation des jeunes et la promotion de la communauté chrétienne. Parfois, il s'agissait aussi de secrétariat, de comptabilité, ou encore de diriger le chant ou de toucher l'orgue.

Au Canada, plusieurs religieuses de la congrégation avaient déjà participé ou participent encore à ce genre de pastorale ou à des missions semblables. Parfois elles se retrouvent dans les paroisses où la communauté des Sœurs de la Charité d'Évron est fermement établie et parfois où celle-ci ne l'est pas.

Sœur Réjeanne Beaulieu fut engagée en pastorale pendant 20 ans, soit à Zenon Park et Arborfield, soit à Vègreville. Actuellement elle est "assistante en pastorale" à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, à Edmonton. Sœur Helen Levasseur a œuvré durant de nombreuses années dans la paroisse *St. Ann of the Prairies*, à Trochu. Pendant plusieurs années sœur Louise Ladouceur offrit ses services comme standardiste et secrétaire à la paroisse Saint-Louis de France, de Bonnyville. Sœur Albertine Bureau, d'autre part, a effectué des services de tout

genre dans la paroisse *Our Lady of Perpetual Help*, à Sherwood Park, au sud-est d'Edmonton.

Un autre membre de la Province canadienne, sœur Lina Beauchesne, offrit ses services, durant plusieurs années, à titre de cuisinière et de ménagère, au presbytère de la basilique *St. Joseph's* d'Edmonton ; elle continue à aider plusieurs aîné-e-s et personnes seules vivant au sein de ladite paroisse, en sus d'avoir contribué bénévolement de nombreuses heures de ses temps libres à desservir la banque alimentaire.

Nombreuses sont celles qui ont contribué de leurs talents de diverses manières à la vie paroissiale, soit pour rehausser la qualité des célébrations liturgiques, soit pour constituer des équipes pastorales, soit encore en offrant leurs prières pour les paroissiens et leurs pasteurs. Sœur Marie Francis Lyons, qui enseigna la musique durant plusieurs années à Trochu, n'a jamais hésité à partager ses talents lors de célébrations liturgiques dans la paroisse.

Après avoir terminé un second mandat comme responsable de la Résidence Notre-Dame, à Edmonton, sœur Ann Yuhas fut engagée à temps partiel à titre d'infirmière, à Winnipeg. Pendant ses temps libres elle se porta volontaire lors de retraites ou de pastorale de vocations.

À la suite d'une longue carrière d'enseignante au cours de laquelle ses talents musicaux furent mis à profit, comme maîtresse de musique auprès de nombreux élèves de Zenon Park et de Bonnyville. Sœur Maria Lemay continue à offrir ses talents artistiques et musicaux à ses compagnes de la Résidence Notre-Dame.

Au début des années 1980, on demanda aux religieuses de cette résidence d'aider une jeune femme récemment immigrée du Viet-Nam. Sœur Yvonne Gobeil accepta le défi, offrant à la fois son amitié et son soutien à cette dame et, plus tard, à sa famille. Elle continue, à ce jour, d'aider de diverses manières.

D'autre part, sœur Henriette Beaudoin, après avoir pris sa retraite comme enseignante, continue toujours à mettre ses talents et ses connaissances au profit d'élèves réguliers ou de ceux qui désirent des cours privés. Elle encourage ceux-ci ainsi que les enseignant-e-s à s'engager en missiologie afin qu'ils assument leur véritable place au sein de l'Église universelle. Aussi, on a souvent fait appel

aux talents de sœur Henriette pour embellir et décorer les lieux où se tiennent les célébrations de la communauté.

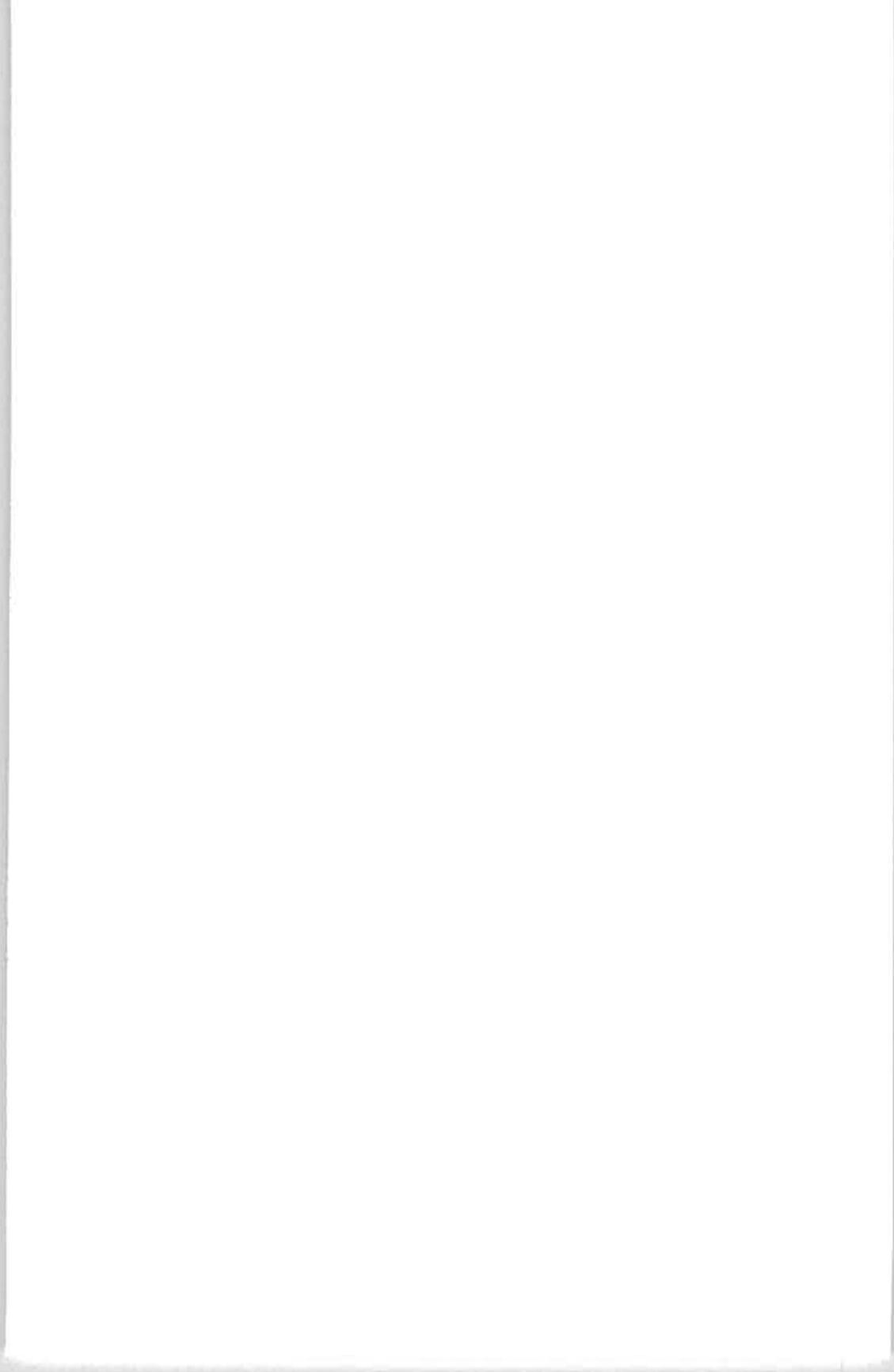
Mission en Côte d'Ivoire (Afrique)

En 1957, en réponse à une demande du Souverain Pontife, le Conseil général de la Congrégation annonça son intention d'ouvrir une mission à la Côte d'Ivoire. Cette nouvelle aventure suscita, auprès de plusieurs religieuses, le goût d'engager leurs énergies dans cette nouvelle mission. Ensemble, deux de nos sœurs canadiennes ont consacré plus de cinquante années de leur vie en ce lieu : sœur Maria Séguin depuis 1968 et sœur Rosanne Favreau depuis 1971. C'est toujours avec joie et enthousiasme que nous revoyons nos missionnaires à chaque deux ans, et que nous écoutons avec avidité leurs expériences nombreuses et variées

Depuis 1998 la congrégation toute entière s'est engagée dans un projet spécial en honneur du millénaire. Chaque province et délégation contribueront financièrement afin de renchérir les services offerts aux mères et aux enfants de la mission de Guitry, en Côte d'Ivoire. On encourage chaque sœur à manifester ses talents dans la création d'objets à vendre dont les revenus serviront à construire un logement (genre auberge). Ainsi, les mères et leurs enfants qui viennent des villages éloignés pourront demeurer quelques jours afin de recevoir des renseignements sur la nutrition ainsi que des interventions médicales visant à soulager les infections causées par la sous-alimentation.

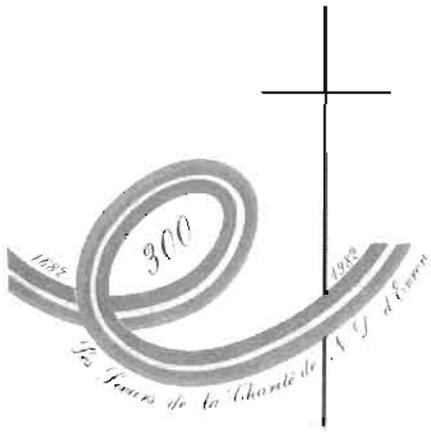
Les auteurs de *Nos sources spirituelles* nous rappellent le défi toujours présent de demeurer solidaires avec les pauvres : «Partout, quand nous luttons pour qu'un être humain croisse en humanité, pour qu'un homme, un enfant, vive davantage selon le cœur de Dieu, nous participons à l'œuvre de salut de Jésus-Christ¹⁷».

¹⁷ *Nos sources spirituelles* (Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron), Laval (France), Lib.-éd., Siloë, 1990. p. 50









CHAPITRE 8 : LE TRICENTENAIRE APPELLE D'AUTRES ADAPTATIONS

Les célébrations du Tricentenaire, 1982-1983

Au cours des années précédant le tricentenaire de la Congrégation, les membres du Conseil Général ont discuté de la façon de profiter de cet événement comme un temps d'action de grâces ainsi qu'une occasion de célébrer la vie de ces femmes vaillantes qui ont servi "Jésus-Christ pauvre dans la personne des pauvres" au cours de trois cents ans. Il fut décidé que chaque province prendrait les mesures pour célébrer, de la façon qu'elle jugerait à propos, tout en gardant une communication entre les provinces.

Dans la province canadienne un comité fut nommé en 1980. Sœur Ann Yuhas fut désignée la coordonnatrice des activités échelonnées au cours de l'année entre mai 1982 et septembre 1983. Le comité de base comprenait une représentante de chaque communauté. Des sous-comités furent aussi formés pour s'occuper des détails des festivités dans la province. La participation de chacune fut encouragée et un questionnaire, sollicitant des suggestions, fut envoyé dans chaque maison. Pour assurer la réussite de cette entreprise, chaque sœur fut invitée à partager ses dons et ses talents.

La célébration initiale eut lieu à Edmonton où certains dignitaires furent invités, ainsi que les familles des sœurs, des représentants des communautés religieuses de l'Alberta et de la Saskatchewan, les prêtres avec qui les sœurs avaient travaillé en paroisse et ceux avec qui elles œuvrent présentement, des représentants de leurs hôpitaux et de différentes associations ainsi que des paroisses où les sœurs avaient œuvré. Cette célébration, tenue le 8 mai 1982, commença par l'Eucharistie présidée par Mgr J.N. McNeil, archevêque d'Edmonton. Une réception suivit et un banquet fut servi dans la soirée. Le groupe de danseurs Les Blés d'Or, de Saint-Paul, a diverti les invités en exécutant de très jolies danses folkloriques pour lesquelles il fut vivement applaudi.

Fidélité, union, engagement sont les thèmes des célébrations dans chacune des paroisses. Dans un logo dessiné avec art, on retrouve la croix qui signifie notre union dans le

Christ ; le *e* aux couleurs de l'arc-en-ciel est signe d'engagement, promesse et amour fidèle de Dieu et rappelle Évron. Les dates 1682-1982 reflètent 300 ans de dévouement au service de l'Église. Le tout signifie que les soeurs de la province relèvent avec enthousiasme le défi de l'avenir.

Dans le cadre des célébrations du tricentenaire, le Conseil de Congrégation a organisé des voyages d'une province à l'autre. Il fut même question que ce Conseil pourrait peut-être avoir ses assises de 1982 au Canada. Et de fait, ce projet qui avait pour but d'intensifier toujours plus les relations entre toutes, fut réalisé à la mi-juin 1982.

Chacune des paroisses où les soeurs œuvraient fut invitée à célébrer ce grand événement avec les religieuses. Autant que possible les soeurs se rendirent dans chaque localité au jour marqué pour la célébration. Les paroissiens-es entraient pleinement dans ces festivités et exprimaient leur profonde appréciation et leur joie d'être partie prenante des réjouissances.

Une célébration des plus touchantes eut lieu le 3 juillet 1982 à Trochu. Des femmes, autrefois membres de la Congrégation, furent rejointes et invitées, ainsi que leurs familles, à venir célébrer avec les soeurs. Elles ont répondu de tout cœur et un grand nombre sont venues à la fête. Non seulement renouèrent-elles connaissance avec leurs anciennes compagnes mais elles eurent l'occasion de rencontrer leurs anciennes collègues et les résidents de Trochu. Une d'entre elles exprima au nom de toutes, leur sens d'appartenance et la grande joie qu'elles ressentaient toutes d'être avec les soeurs à Trochu pour célébrer ce très grand événement dans la vie de la Congrégation. Les liens d'amitié furent renoués et renforcés et depuis ont continué de grandir. Un hymne merveilleusement bien choisi, tiré de la lettre de Paul aux Philippiens, fut chanté pendant la célébration : «Je rends grâce à mon Dieu chaque fois que j'évoque votre souvenir : toujours en chaque prière pour vous, c'est avec joie que je prie». L'émotion était vive et les larmes coulaient librement.

Plusieurs autres projets furent mis en œuvre pendant cette année, entre autres l'offrande de dons à certains organismes de charité, qui, comme les soeurs d'Évron, sont engagés auprès des pauvres. Des livrets et des dépliants qui racontent l'histoire

des religieuses furent publiés et plusieurs journaux et bulletins en firent le reportage.

Les trois dernières semaines de l'année du Tricentenaire furent réservées pour un temps ensemble à Vègreville où les soeurs ont participé à des sessions de renouvellement, une retraite et un survol historique des événements d'une importance majeure survenus au cours des 300 ans d'histoire de la Congrégation. De plus, les soeurs ont eu la bonne fortune de participer à une session sur la «spiritualité d'Incarnation» ; une étude sur la spiritualité de l'École française du 17^e siècle fut incluse pendant ces semaines spirituelles. Une cérémonie spéciale de réconciliation fut très appréciée. Rien ne fut négligé pour permettre aux soeurs de se détendre ensemble.

En 1983, les administrateurs de nos trois hôpitaux catholiques de l'Alberta -- Bonnyville, Vègreville et Trochu -- ainsi que leurs épouses, dans le cadre de la célébration du Tricentenaire, furent invités à visiter la maison-mère à Évron afin de mieux saisir de l'intérieur, l'esprit des Soeurs d'Évron et ainsi de gérer ces hôpitaux dans la ligne voulue par Mère Thulard¹. Par la même occasion ils ont visité certains endroits où l'histoire des soeurs est profondément enracinée.

Pour toutes les soeurs qui ont participé aux fêtes du Tricentenaire, ce fut une grâce spéciale que de vivre les différentes célébrations. Les découvertes faites au cours de ces échanges entre les provinces de la Congrégation ont grandement contribué à la prise de conscience de la dimension internationale et du même esprit de famille qui unit les cœurs au-delà des frontières².

Assemblées Internationales d'Été (A.I.E.)

Un appel unanime des soeurs fut soumis au Chapitre Général de 1986 concernant «l'esprit de la Congrégation». Cet appel s'exprimait de plusieurs façons mais visait en particulier une meilleure compréhension de notre spiritualité d'Incarnation. En réponse, le Chapitre a proposé, entre autres choses, des assemblées internationales d'été qui offriraient à toutes un lieu de confrontations d'idées, d'expériences, d'échanges, de partage fraternel.

¹ *Échos du Conseil de Congrégation.*

² *Pages Familiales.*

Les buts furent ainsi définis :

- mieux nous connaître entre soeurs d'Évron ;
- montrer comment l'Esprit d'Incarnation est vécu par les soeurs ;
- décrire ce vécu et l'analyser pour conscientiser les soeurs sur la valeur du quotidien ;
- ranimer l'espérance des soeurs en prenant conscience de la vie de la Congrégation.

Un bureau d'études, prévu par le Chapitre, visant à ressaisir la tradition spirituelle et historique de la Congrégation, fut créé le 28 novembre 1986.

Le Conseil de Congrégation de septembre 1987 a donné des directives à suivre pour le choix des représentantes aux Assemblées d'Été (A.I.E.), laissant à chaque provinciale la responsabilité de déterminer le nombre de soeurs qui y participeraient en 1988 et 1989. «Il est important de mettre l'accent sur l'expérience d'une vie de Congrégation dans sa dimension internationale, de choisir des soeurs susceptibles d'exprimer, au cours des assemblées, l'expérience vécue dans leur province³».

Le Conseil provincial a donc demandé ce service aux soeurs Mary Ellen O'Neill, Annette Labbé, Réjeanne Beaulieu et Aline Vachon pour l'A.I.E. de 1988. Sœur Madeleine Bouttier écrivait le 6 janvier 1988 : «Dès maintenant, habillons notre cœur dans la perspective de cette rencontre fraternelle. Dieu nous devance... Soyons confiantes que cet événement affermira notre appartenance au corps de la Congrégation et sera source de renouveau».

En janvier 1989, le programme des A.I.E., pour cette 2^e année, pointe déjà à l'horizon. Voici les noms des soeurs du Canada qui ont participé : les sœurs Gloria Butler, Georgette Gagnon, Marie Thérèse Laberge, Simone Lapointe, Antoinette Rocher et Ann Yuhás.

Une première rencontre du bureau d'études eut lieu en France avec le père Michel Dupuy, pss, bien au courant de

³ Conseil de Congrégation 1987.

l'histoire religieuse de la période correspondant aux origines des soeurs d'Évron. Il a participé à l'élaboration d'un document intitulé *Nos sources spirituelles* paru en 1990, et devenu un *vade-mecum* pour les soeurs⁴. Au cours de la même année le père Dupuy a accepté de venir en Alberta animer une retraite de Congrégation sur l'esprit d'Incarnation comme il l'avait fait en France.

Sœur Cécile Goyer, provinciale, souhaitait vivement que des soeurs de France viennent partager avec les soeurs canadiennes la dimension missionnaire de leur vie. Ont été choisies : sœur Marie-Thérèse Beaufay (maison-mère), sœur Andrée Lesaint (Orme-Mayenne), et sœur Thérèse Boureau (la Sarthe). Toutes les trois ont exprimé comment cet esprit d'Incarnation, vécu dans une culture autre, anime les soeurs dans leur vie quotidienne⁵. Plusieurs autres soeurs françaises viendront vivre une expérience semblable au Canada.

Commission Internationale – 1990

Le Conseil de Congrégation a décidé de créer une Commission internationale où chaque Province et délégation serait représentée. Pour le Canada, les déléguées élues en assemblée provinciale furent les soeurs Marie Thérèse Laberge, Helen Levasseur, Thérèse Verrier et Gloria Butler. La Commission s'est réunie avec les membres du Conseil de Congrégation à Pontmain, en une session de travail du 4 au 8 septembre 1990. Sœur Anne-Marie Duffaure, religieuse de la Pommeraye, en assurait l'animation⁶. Ce groupe avait pour rôle de définir un ou plusieurs axes de travail à soumettre au Chapitre général de 1991. Les membres ont retenu quatre sujets : deux s'inscriront dans une recherche sur la vie religieuse apostolique et deux visent nos priorités missionnaires.

⁴ SCE, *Nos sources spirituelles, Forces. Vives, pour aujourd'hui, pour demain*, Laval (Fr), Siloé Éditeur, 1990.

⁵ Informations No. 15, le 15 janv 1989.

⁶ Informations No 20, 29 mars 1990.

Groupes de réflexion et Conseil de Province

À la suite du Chapitre de 1991, les soeurs ont cherché des moyens pour mobiliser chacun des membres de la province pour approfondir davantage les Actes du Chapitre. À cette fin les soeurs ont songé aux possibilités et aux avantages d'organiser cinq groupes de réflexion, lesquels seront réduits à quatre l'année suivante.

Lors de la première évaluation de ces groupes, les soeurs ont exprimé non seulement leur appréciation pour cette initiative mais aussi leur désir que se poursuivent ces nouvelles formes de rencontres si enrichissantes qui dépassent leurs attentes. Chacune participe pleinement à la formulation des objectifs de ces groupes : moyen d'information réciproque, lieu de recherche, d'étude, d'échange, de prière, de soutien, d'accueil, de détente. Les soeurs expriment le désir que les structures établies pour le fonctionnement des groupes demeurent très souples. Au cours de rencontres régulières, elles ont découvert un dynamisme, un nouvel élan qu'elles trouvent difficilement dans leur style de vie communautaire actuelle. La créativité de ces groupes et la nouvelle vitalité qu'ils apportent sont évidentes.

De passage à Edmonton, en juin 1992, le père Raymond Deville, pss, supérieur général et grand spécialiste de la spiritualité de l'École française, fut invité par les soeurs d'Évron à présenter une série de conférences aux congrégations rattachées à cette spiritualité. Ce fut une occasion unique pour les soeurs d'approfondir la richesse de leur héritage spirituel.

À la suite d'un sondage, les soeurs se sont mises d'accord au sujet de la nouvelle composition du Conseil de Province : le Conseil provincial en est membre de droit ; s'y ajoutent les déléguées de chaque groupe. La première réunion du Conseil de Province restructuré s'est tenue le 21 octobre 1993. Les membres ont alors revu leurs objectifs de même que leurs responsabilités. Chacune veut garder bien vivantes les sources renouvelées qui l'aideront à mieux vivre le présent.

Rencontre internationale 1993

La rencontre 1993 s'inscrivait dans la ligne des souhaits exprimés à la fin des assemblées internationales d'été et de la session sur la vie religieuse apostolique, souhaits que nous retrouvons formulés dans les Actes du Chapitre 1991.

Cette rencontre visait à favoriser un ressourcement sur la vie religieuse évangélisatrice de l'an 2000 et permettrait aux soeurs d'expérimenter les techniques de communication en vivant l'internationalité par des échanges organisés entre leurs différents pays. Étaient invitées à cette rencontre, les soeurs nées à partir de 1931. Au Canada, neuf soeurs se qualifiaient : Henriette Beaudoin, Thérèse Verrier, Réjeanne Beaulieu, Mary Ellen O'Neill, Ann Yuhas, Rosanne Favreau, Aline Vachon, Cécile Goyer et Gloria Butler.

La «Rencontre 93» a fait l'objet d'un échange entre les soeurs. Les objectifs de ce rassemblement visant la connaissance mutuelle, l'ouverture à l'internationalité, le progrès dans l'écoute, l'expression et la communication ont été atteints. Les soeurs canadiennes ont été inventives dans la transmission des échos de ce temps fort vécu à Évron. Elles animèrent même une retraite spirituelle donnée à leurs propres soeurs.

Retraite communautaire

Les neuf soeurs de la Province canadienne qui ont participé, en 1993, à la session d'été à Évron, s'estiment privilégiées d'avoir été partie prenante de cette rencontre si importante pour notre Congrégation.

À l'assemblée provinciale tenue en octobre, elles présentèrent un résumé de leur expérience en Europe, et particulièrement le rôle d'animation proposé par soeur Lucie Licherie, ancienne Maîtresse des novices des Petites Soeurs de l'Assomption, venue expressément de Vitry (France). Soeur Marie Thérèse Laberge, provinciale, proposa au groupe des neuf d'animer la retraite communautaire annuelle prévue pour avril 1994. Celle-ci aurait pour thème «la pauvreté et le détachement» et se déroulerait à l'Étoile du Nord, une maison de retraite dirigées par les pères oblats et située à Saint-Albert.

Le groupe des neuf fut très heureux qu'on lui ait proposé d'animer cette retraite et sont très reconnaissantes aux soeurs de la province d'être entrées si totalement dans l'esprit de ce temps de prière et de réflexion. Nombreuses furent celles qui ont dit avoir beaucoup apprécié l'approche positive du vœu de pauvreté, ajoutant qu'elles seraient heureuses de participer à d'autres sessions ou retraites du même genre, ayant pour thème les autres vœux.

Les sessions de partage ont rapproché les soeurs des différentes communautés, et il semble qu'une croissance spirituelle se soit produite. Elles prient Dieu à chaque jour afin que Jésus le Pauvre les attire davantage vers Lui et que librement elles choisissent d'adhérer plus au conseil de Perrine Thulard : «servir Jésus-Christ pauvre en la personne des pauvres».

Le climat fraternel de la rencontre 93 fut prolongé par des échanges de courrier de pays à pays. Le groupe du Canada, devenu le «groupe des 9», a continué à se rencontrer régulièrement, dans le but d'enrichir et d'élargir l'expérience des soeurs⁷.

Ouverture pan-canadienne et internationale

Au cours des années post-Vatican II, tel que mentionné au 5^e chapitre, la plupart des soeurs canadiennes se sont inscrites à un cours de renouvellement ou de théologie. Voici la liste de celles qui ont suivi cette voie :

Ouverture pan-canadienne

Collège Dominicain de Philosophie et de Théologie -
Ottawa (Ontario) ou Newman Theological College - Edmonton
(Alberta) : Baccalauréat en Théologie

Cécile Goyer
Ann Yuhas
Marie Jenkins
Rosanne Favreau

Aline Vachon
Henriette Beaudoin
Réjeanne Beaulieu

⁷ Pages Familiales, # 25, déc. 1994, p. 13-14.

Université St-Paul ou Collège Dominicain de Philosophie et de Théologie - Ottawa (Ontario) : Année sabbatique, cours de théologie

Anna Laforge
Annette Labbé

Helen Levasseur
Ursula Whitley

Maison mère des Soeurs de la Providence - Montréal (Québec) :
Année sabbatique, cours de formation et de renouveau

Marguerite Plouffe
Rose Lemay
Yvonne Laforge

Florence Clusault
Simone Lapointe

Cap de la Madeleine (Québec) : Année sabbatique, cours «Année
relais» (formation et renouveau)

Albertine Bureau
Florence Verrier

Lina Beauchesne

Ouverture internationale

Gonzaga University - Spokane (États Unis) : Année sabbatique,
Credo Program (formation et renouveau)

Ruth Wirachowsky
Maria Séguin
Hélène Fedoruk

Dolorès Beaudoin
Laura Chalut

Université catholique d'Angers, Angers (France) Institut de
formation doctrinale et pédagogique: Année sabbatique, cours de
formation et de renouveau

Thérèse Verrier

Gloria Butler

En plus, de nombreuses religieuses se sont inscrites, et
continuent de s'inscrire, à divers cours de formation continue⁸.

⁸ SCE, Charte de formation continue, Évron, 1995.

CONCLUSION : PERSPECTIVES D'AVENIR

par Sr Mary Ellen O'Neill

Nous célébrons, en août 1999, le 90^{ième} anniversaire de nos humbles débuts dans la coulée de Trochu. Nous nous rappelons, avec reconnaissance, des innombrables grâces que le Seigneur nous a prodigué au cours de ces neuf décennies. Nous avons une énorme dette envers les soeurs françaises, ces pionnières qui ont découpé notre niche ici, dans l'Ouest canadien. Fidèle à l'esprit de notre fondatrice Perrine Thulard ces femmes, dédiées et généreuses, surmontèrent d'énormes obstacles en vue d'établir, dans plusieurs communautés rurales, les travaux apostoliques de l'enseignement et des soins aux malades.

Dès les années de la fondation de cette jeune branche, les conseils généraux d'alors réalisèrent qu'à une telle distance, celle-ci devait avoir l'habileté et l'autorité de prendre quelques-unes de ses propres décisions. Quoique le principe d'accorder une aide subsidiaire ne se soit concrétisé, comme concept populaire, qu'après le second concile du Vatican, heureusement pour la province canadienne, et grâce à leur sagesse, celles en autorité au début du vingtième siècle accordèrent une certaine autonomie à cette mission éloignée. Vu l'absence presque complète de communication entre celle-ci et la maison-mère, au cours des deux guerres mondiales, il aurait été presque impossible d'administrer la dite province sans qu'une certaine autorité ne soit accordée au conseil provincial. Parallèlement à ce transfert d'administration, la création du noviciat à Trochu permit à la province d'établir sa propre identité. Les soeurs françaises établirent un esprit indélébile dans la province qui, à ce jour, nous lie ensemble malgré la diversité de nos cultures et de nos héritages.

Dans quelques mois à peine, nous nous joindrons à l'Église universelle qui célébra les deux milles années de la venue du Christ dans le monde. Le Verbe incarné de Dieu s'installa parmi nous et il demeure le modèle de la fidélité et du service dans un monde qui est appelé à devenir un signe de la présence active de Dieu.

Au crépuscule du troisième millénaire, les problèmes et les soucis auxquels s'adressent notre société, notre Église et nos communautés religieuses sont nombreux et variés. Nous réalisons que les réponses à ces défis sont tout autant complexes que les questions elles-mêmes, et que ce n'est qu'en collaborant avec d'autres que nous pourrions contribuer notre petite part à la création d'un monde plus juste et plus amical. Si nous considérons la diminution de nos ressources et le déclin du nombre de soeurs actives, ainsi que l'absence de recrutement de jeunes femmes canadiennes au sein de la Congrégation, nous sommes portées à mettre en doute notre viabilité dans l'avenir. Plusieurs religieuses contemporaines, à la grandeur du continent, réfléchissent aux circonstances similaires dans leurs communautés. Nous en sommes venues à réaliser qu'au début de ce siècle les conditions de vie étaient telles que les religieuses devaient fournir les services de santé ainsi que ceux d'éducation chez un peuple en formation. Aujourd'hui, le gros de ces services est dispensé de façon très adéquate par les laïcs. Dans l'ensemble nous avons, de fait, offert un excellent service là où nous nous étions établies ; et nombreuses furent les accolades reçues de la part de ceux qui ont bénéficié de notre expertise et de notre compétence.

Nous reconnaissons que nous étions bien à l'aise dans les situations où notre participation active, nos dons et charismes personnels ont accusés des succès ainsi que des bienfaits. Ce chapitre de notre histoire, cependant, est à la veille de terminer mais nous devons continuer à témoigner de l'amour et de la compassion de Jésus afin que nos frères et soeurs puissent connaître que le Verbe de Dieu est au milieu d'eux et d'elles.

Au cours des années de croissance dans nos efforts apostoliques, nous sommes devenues assez indépendantes dans l'administration et l'intendance de nos ressources humaines et financières. Aujourd'hui, dans les institutions de soins de santé au sein desquels nous sommes encore affectées, nous nous fions presque entièrement à des contemporain-e-s laïques en matière de direction et d'administration. Nous nous sommes engagées activement, depuis plusieurs années, dans un programme éducatif en cours qui vise à inculquer aux laïques le sens de la mission, de valeurs et de la vision de notre ministère de guérison.

Voilà déjà plusieurs années, le Conseil provincial avait décidé d'assurer, dans la mesure du possible, aux soeurs malades, les services de santé au sein de la communauté, et qu'une maison de retraite leur offrant les soins nécessaires serait érigée et entretenue à cet effet. Aujourd'hui, nous dépendons davantage de personnes laïques pour offrir ces soins à nos religieuses âgées ou malades, ainsi que pour d'autres services offerts à notre communauté. Nous ne pouvons qu'admirer ces laïques pour la qualité et la constance des services qu'ils nous rendent. Notre rôle d'offrir des services s'est modifié en celui de recevoir des services semblables, et notre attitude d'appréciation face à ceux et celles qui les fournissent, révèle une nouvelle vision du Christ dans le monde.

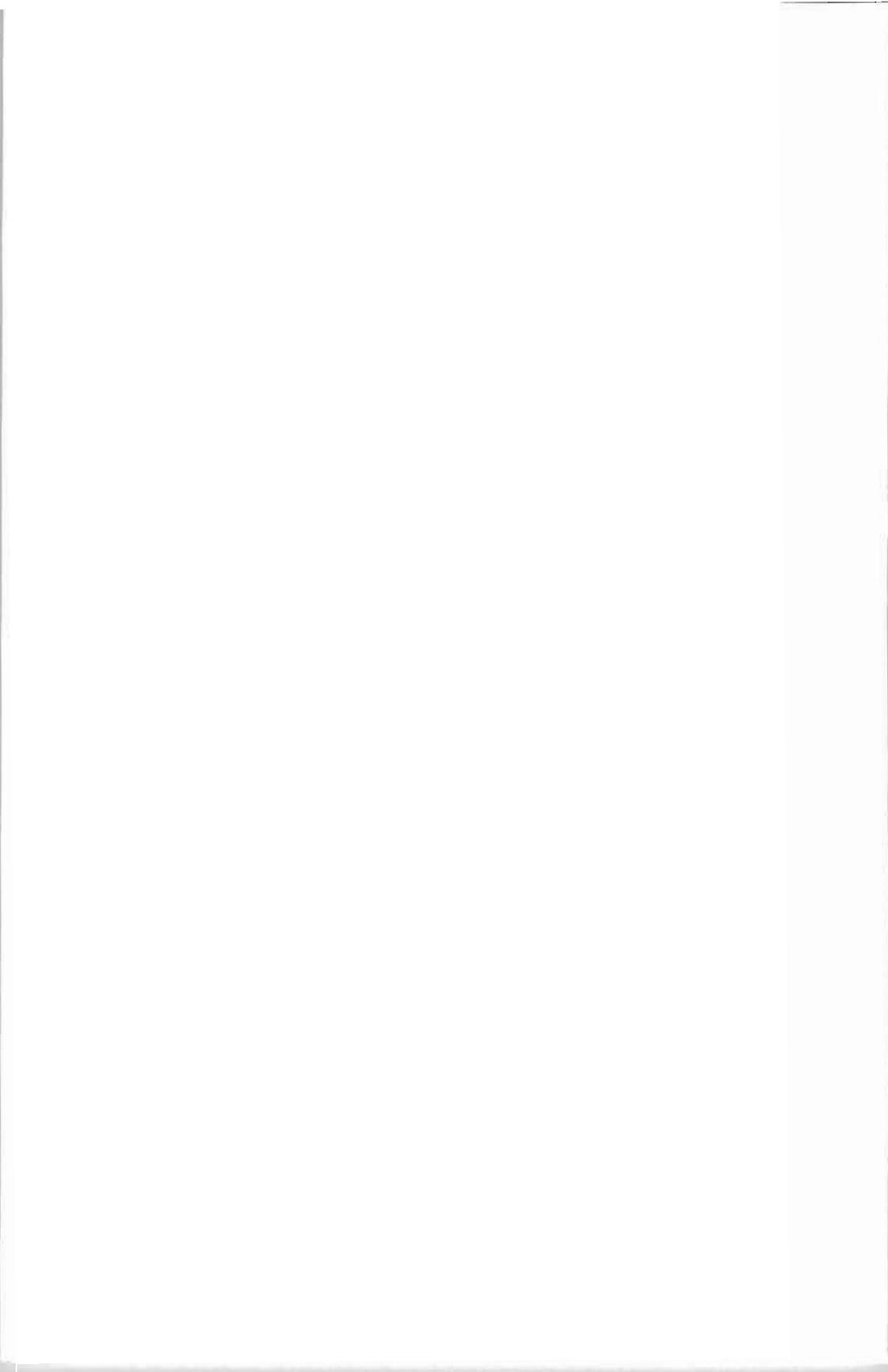
Plusieurs aspects de notre vie, que nous considérons jadis comme étant une partie intégrale de notre engagement religieux, ont changé de façon radicale. Nous offrons maintenant des ministères individuels, alors que notre concept de la vie communautaire se révèle moins par l'uniformité que par le partage et la solidarité. Vivre en conformité avec nos voeux devient notre manière particulière de témoigner notre engagement baptismal plutôt qu'un renoncement à certains privilèges. Nous croyons que nous sommes toujours appelées, dans le monde d'aujourd'hui, à témoigner de l'amour, de la miséricorde et de la compassion de notre Dieu qui a tellement aimé le monde qu'il a envoyé son Fils pour nous sauver.

Chaque jour, dans les événements ordinaires, nous découvrons et réalisons l'expérience du Dieu vivant. C'est ce phénomène que nous cherchons à partager avec tous ceux et celles que nous rencontrons. Tous peuvent s'engager dans cette mission puisque c'en est une qui consiste, pour chacun, à être constamment éveillé et enrichi par les merveilles d'un Dieu qui ne connaît pas de limite dans son amour et sa miséricorde. C'est en demeurant fidèle à notre appel de suivre le Christ dans les menus détails, chaque jour de notre vie, que nous engageons nos énergies, nos talents et nos dons à répandre le royaume de Dieu parmi son peuple qui cherche à comprendre le sens de la vie et à la vivre pleinement. Nous cherchons aussi de multiples façons visant à rejoindre les membres d'une société brisée, blessée et désillusionnée qui produit sans cesse des victimes dans une course de survie au sein de ce monde préoccupé par la philosophie de la consommation et de la satisfaction immédiate.

Chaque fois que nous le pouvons, nous témoignons en paroles et en actes de la dignité inhérente de toute personne puisque chacun mérite le respect et les soins. Parce que nous aimons et servons Dieu qui a promis de demeurer avec nous pour toujours nous pouvons oser espérer pour aujourd'hui et pour demain ; par notre témoignage de ce Dieu fidèle nous pouvons aider à répandre un message d'espoir auprès de nos proches.

Le message impératif évangélique de travailler pour la justice est implacable : nous ne devons jamais perdre de vue notre responsabilité de faire tout ce que nous pouvons pour contribuer à une société juste. Nous sommes concernés par un environnement sain et y contribuons en nous joignant à ceux et celles qui préconisent et oeuvrent pour la protection de notre précieuse planète.

Un approfondissement du charisme de notre fondatrice et une réflexion sur comment il peut s'appliquer à nos contemporains a poussé notre Congrégation à inviter plusieurs hommes et femmes à réfléchir avec nous sur la spiritualité de l'École française. Cette initiative, issue du Chapitre général de la Congrégation tenu en 1996, a eu comme résultat d'inciter un bon nombre de personnes à trouver, dans cette spiritualité, une manière de vivre plus pleinement leur vocation chrétienne. Un charisme est un don envers l'Église toute entière qui doit être redécouvert à chaque génération. Nous croyons que l'Esprit nous pousse à partager notre charisme et notre spiritualité avec nos frères et soeurs dans le Christ et à collaborer avec eux et elles. Cette spiritualité, qui a survécu pendant plus de trois siècles, est très pertinente aujourd'hui puisqu'elle trouve sa source dans l'Incarnation. Au moment où nous commençons un nouveau millénaire et nous préparons à célébrer le grand jubilé de la rédemption, nous rendons grâce à Dieu d'avoir envoyé son Fils bien-aimé sur la terre et prions l'Esprit-Saint de nous conduire dans notre mission. Nous continuons à prier et espérons que d'autres, jeunes et adultes, puissent être inspirés par le message de Perrine Thulard, qu'ils et elles acceptent de garder allumée la flamme d'amour et de compassion envers les pauvres et les souffrants, geste par lequel ils cherchent à être le coeur, les mains et le toucher de Jésus dans ce monde.



APPENDICES

- A** Les Constitutions, le blason et la devise de la Congrégation
- B** Le costume
- C** Liste des Mères générales
- D** Liste des supérieures provinciales du Canada
- E** Liste des soeurs françaises, irlandaises et canadiennes
- F** Les origines de Trochu
- G** Le cimetière des soeurs à Trochu
- H** La bénédiction de la cloche



Cet appendice consiste en un recouplement des constitutions religieuses et civiles de la Congrégation des Soeurs de la Charité de Notre Dame d'Évron, ainsi que du blason et de la devise.

- Résumé historique, de 1682 à 1921
- Les Constitutions de 1986
- Lettre de Soeur M. Cousin, supérieure générale, Évron, le 25 janvier 1913
- Acte d'incorporation des SCNDE au Canada, par une loi de l'Assemblée législative de l'Alberta, en date du 25 mars 1913
- Document d'érection canonique du noviciat des SCNDE à Trochu, en date du 25 juin 1914
- Blason & devise de la Congrégation des SCNDE

Résumé historique

Le premier règlement élaboré en 1682, sous l'inspiration de Madame Thulard, fut manifestement calqué sur celui que saint Vincent de Paul avait présenté à ses Filles de la Charité, en 1646, règlement approuvé par Mgr Louis de Tressan, évêque du Mans.

En 1838 Mgr J.-B. Bouvier rédigea de nouvelles Règles et transforma la Société en congrégation avec les trois vœux de religion.

Le 3 septembre 1843 le pape Grégoire XVI accorda à l'Institut un "Décret de Louange".

Le 4 mars 1879 le pape Léon XIII donna son approbation définitive aux constitutions, et la Congrégation devint de "droit pontifical".

En 1917 le pape Benoît XV, par le code du Droit canonique, appela une reformulation des constitutions. Celles-ci furent approuvées le 17 juillet 1921.

Après le Concile Vatican II, dans ses chapitres "aggiornamento" de 1968 et "constituant" de 1980-81, on réadapta la Règle de Vie. Celle-ci fut approuvée dans une nouvelle Constitution le 2 février 1986, au cours du pontificat du pape Jean-Paul II¹.

Les Constitutions de 1986

Au mois de mai 1986, au moment de la remise des Constitutions aux sœurs de France, sœur Andrée Levraut, supérieure générale, prononçait ces mots :

«Recevoir la nouvelle Règle de Vie, c'est reprendre conscience de notre engagement à la suite de Jésus-Christ, cela nous exhorte à adhérer pleinement aux exigences inscrites dans les textes ; c'est aussi nous conformer toujours plus à l'esprit et au style de vie d'une sœur de la Congrégation. Tout cela est à redécouvrir au long des pages, personnellement et en communautés, pour en imprégner notre vie religieuse apostolique. Celle-ci est enracinée au profond de notre être puisque l'appel nous a fait entrer plus entièrement dans l'aventure de notre choix de vie. Notre "oui" initial doit être toujours plus lucide et consenti jusqu'à nous faire devenir témoins de ce que nous avons un jour professé publiquement et pour toujours²».

Au cours d'une assemblée provinciale, le 4 octobre 1986, eut lieu la remise des Constitutions aux sœurs du Canada. Sœur Cécile Goyer, supérieure provinciale, interpella les sœurs par ces paroles tirées des Constitutions :

Appelée à suivre Jésus-Christ dans la Congrégation des Sœurs de la Charité de N.-D. d'Évron, tu t'engages à être servante de

¹ Extrait de : *Constitutions de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron*, Mayenne [France], Imp. Floch, 1986, p. 89.

² Circulaire de sœur Andrée Levraut, 8 mai 1986.

Jésus-Christ pauvre dans la personne des pauvres, dans la simplicité et l'humilité, selon le charisme de Mère Thulard³.

Sœur Cécile cite, à ce moment, ces paroles de Mgr Billé, alors Évêque de Laval :

Le don que vous avez reçu, d'être servante de Jésus-Christ pauvre dans les personnes des pauvres, ce don est fait à l'Église. Même s'ils n'ont jamais entendu parler de Madame Thulard ou de la Congrégation, les femmes et les hommes auxquels vous êtes envoyées attendent de vous que vous soyez ce que vous êtes appelées à être et que ces Constitutions vous redisent pour les années qui viennent.

Sœur Cécile fait ensuite la remise des Constitutions ; en nommant chaque sœur, elle lui dit :

«Reçois le Livre de vie. Attentive à l'Esprit-Saint agissant dans le monde et dans l'Église, vis selon l'esprit d'Incarnation, et avec tes sœurs annonce Jésus-Christ⁴».

³ C.C. I.1.

⁴ C.C. I.12.

Comité de N.-D.-d'Emou., 25 Janv. 1913



Ma très chère Sœur Supérieure,

Avec Indult, en date du 9^e 1913, le Conseil Général a exigé canoniquement la Province du Canada, et il vous a élue comme Supérieure Provinciale.

Un second Indult, en date du 8 Janvier 1913, vous autorise à conserver vos fonctions de Supérieure locale à la Madelon de Croche.

Votre Conseil Provincial sera le même que votre conseil local; et comme vous n'avez pas de Secrétaire, Sœur Marie Ronde, sœur conseillère, remplira les fonctions de Secrétaire Provinciale, (Art. 243 des Constitutions). Votre Econome locale sera également Econome provinciale.

Vous n'avez d'ailleurs pas, ma très chère Sœur Supérieure, vous accueillerez

la nouvelle se verra élargie avec la
 religieuse, soumission que nous avons
 été en fonds concédant, et nous ne
 considérons que la gloire du bon Dieu
 et le bien de l'humanité, dans les nouvelles
 fonctions que vous avez assumées à
 remplir.

En agissant sur ces fonctions
 les nouvelles directions du Dieu,
 je suis assuré, ma très chère sœur
 d'acquiescer, de mon bien affectueux
 respectivement en V. S.

Yours Affly
 J. W. P.

Acte d'incorporation des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron

[sanctionné le 25 mars 1913]

Préambule

Considérant qu'une communauté de religieuses existe depuis quelque Temps dans la province d'Alberta sous l'appellation «Les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron», laquelle a pour but des oeuvres de Charité tels l'enseignement du catéchisme, des missions et rassemblements de dames, des écoles pour orphelins, des pensionnats, des lieux de travail, des écoles ménagères, des orphelins agricoles [sic], des écoles industrielles, des instituts de sourds et muets, des hôpitaux, des maisons pour incurables, des dispensaires, des logements pour boiteux et personnes âgées, et visant à enseigner et à donner l'entraînement moral à des élèves au couvent et dans les écoles ;

Et considérant qu'une pétition présentée en leur nom demande Que la dite communauté soit investie des pouvoirs d'une corporation et qu'il soit opportun d'agréer à leur requête ;

Voilà pourquoi Sa Majesté, par l'entremise et avec les conseils et le Consentement de l'Assemblée législative de la province d'Alberta, ordonne qui suit :

L'incorporation

1. La révérende Soeur Marie-Loiuse Recton, Soeur Françoise Joun et Soeur Alphonsine Hareau, toutes de la ville d'Edmonton dans la province d'Alberta, et toute autre personne qui est actuellement ou peut dorénavant être assujettie à cet Acte, membres de ladite communauté, seront et sont par les présentes déclarées être un groupe politique et constitué de fait et de nom sous l'appellation «Les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron», en considération des propos et fins ci-devant énumérés.

Droits généraux et responsabilités

2. Ladite corporation jouira d'une succession à perpétuité et aura un sceau ordinaire ; elle pourra en tout temps signer ou accepter un contrat, y compris emprunter sur hypothèque ou billet à ordre, poursuivre ou être poursuivie, plaider ou se défendre en toute cause dans tout genre de cour et en tout lieu dans cette province.

Acquisition de propriété par la corporation

3. Tout terrain, logement et biens hérités, propriété immobilière ou personnelle, et tout immeuble, école et couvent appartenant ou desservant ladite communauté au moment de la promulgation de cet Acte, ainsi que les terrains pertinents seront et sont déclarés par les présentes, dévolues à ladite corporation aux fins du présent Acte.

Acquisition et aliénéation de propriété

4. La corporation aura le pouvoir, de temps à autre et en tout temps ci-après d'acquérir par don, disposition, legs, transfert, achat ou autrement, pour le bénéfice de la corporation, tout terrain, biens mobiliers ou

immobiliers, et d'en disposer par vente, transfert ou hypothèque, bail, échange ou autrement, et avec le produit de l'un ou l'autre pourra acquérir d'autres terrains, logements, biens mobiliers ou immobiliers ou faire des placements pour les fins de la corporation.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| L'appropriation des revenus | 5. Les revenus, bénéfices et profits de toute propriété mobilière ou immobilière détenus par la corporation seront appropriés et serviront au maintien des membres de la corporation et de ses institutions ainsi qu'à la construction [ou l'acquisition] de propriété mobilière et immobilière pour les besoins de la corporation et pour la promotion d'œuvres de charité pour de bienfaisance. |
| Siège social | 6. Le siège social de la corporation sera établi à Edmonton dans la province d'Alberta, ou à tout autre lieu en Alberta, tel que déterminé par les règlements de la corporation. |
| Branches [maisons] | 7. La corporation peut, en aucun temps, avoir à établir et entretenir un nombre indéterminé de branches visant à promouvoir les buts de ladite corporation, et à nommer des officiers subordonnés ayant les pouvoirs et jouissant des fonctions tels que déterminés par la corporation. |
| Règlements | 8. La corporation est autorisée en droit à établir des règles, des ordres et de règlements pour la gouverne et la bonne administration de ses propriétés, affaires et dans les intérêts de la corporation, et de révoquer ou modifier ceux-ci de temps à autre, y compris l'application de la discipline, le recrutement et la mise à retraite des membres, la désignation à un poste, la destitution ou le déplacement de toute personne membre de la corporation ou occupant une fonction, et en général pour le gouvernement interne des affaires de ladite corporation. |
| Administration | 9. À moins de règlement contraire, les personnes nommées ci-dessus [v. article 1.] seront les officiers de ladite corporation et les règles et règlements en place seront <i>mutatis mutandis</i> jusqu'à ce qu'ils soient officiellement modifiés. |
| Exercice professionel et d'affaires | 10. Ladite corporation peut exercer toute [profession] qui l'aidera à maintenir son institution et peut conclure des marchés et vendre des produits pourvu que ce soit fait en conformité avec les lois de la province.

11. La corporation devra en tout temps, lorsque requise par le lieutenant-gouverneur en conseil, présenter un rapport écrit sur ses affaires et ses propriétés. |

12. Avec *proviso* que les pouvoirs ainsi donnés soient assujettis aux lois générales de la province actuellement en force ou légiférées ci-après.

[traduction du texte officiel anglais par J.P.]

Extrait de : *Statutes of Alberta*, 1913, Chapt. 84, (25 March 1913).



Nous Emile J. Regal O.S.A., Archevêque d'Edmonton,
En vertu des pouvoirs à nous conférés par la Sacre Congrégation
préposée aux affaires des Congrégations de Religieuses, en date du
20 Mai 1914 ...

Érigons Canoniquement une maison de Noviciat de l'Institut
des Sœurs de la Charité de N.-D. (d'Enon), dans la maison de cet
Institut située à "Proche", dans l'archidiocèse d'Edmonton; et Nous
donnons à la Rev. Sœur Supérieure provinciale, en attendant la nomination
d'un Maître de Novice, la faculté d'admettre des Postulantes au vue
du Noviciat, et en conformité aux Règles et Constitutions du dit Institut.

Fait à St-Albert, ce 25 jour de Juin, de l'année 1914.

+ Emile J.
Archev. d'Edmonton.

Blason et devise de la Congrégation

Le chiffre ou blason d'une congrégation rappelle à ses membres son but, ses oeuvres, l'esprit qui doit animer les soeurs. Il répond donc bien à la spiritualité de Mère Thulard qui invite ses filles à vivre et à mourir dans la Congrégation en servant Jésus-Christ dans la personne des pauvres et des malades qu'elles assistent, des enfants et des jeunes qu'elles forment à la vie chrétienne, l'olivier représentant les oeuvres hospitalières et le palmier l'éducation de la jeunesse.

C'est en 1838 que pour la première fois paraît le chiffre de la Congrégation, sous le généralat de Mère Poussier. En novembre de cette année-là elle ouvre le registre des délibérations du Conseil en y apposant un cachet au monogramme du Christ et de sa Mère avec l'étoile entre les deux; on le retrouve ensuite dans la plupart des circulaires envoyées aux soeurs.

En 1911 Mère Cousin voulant témoigner sa reconnaissance et celle de l'Institut au Sacré-Coeur de Jésus pour la protection accordée à la Congrégation remplace le monogramme du Christ par l'image de son Coeur. La Mère Georgette Guet fit renover le blason, gardant les mêmes motifs mais stylisés et disposés différemment.

Au Chapitre de 1958 le voeu fut émis demandant qu'une devise soit adoptée par la Congrégation. Lors d'une session des supérieures générales, Mère guet et M'ere Germond visitaient Fourvière; elles remarquèrent au centre d'un bas-relief qui décore l'extérieure de la basilique le mot de Saint Paul : MAJOR EST CARITAS. Ces mots empreints dans la pierre du vieux sanctuaire sont un rappel qui nous engage dans cette voie de la Charité selon Saint Paul. Le Conseil accepta leur proposition et MAJOR EST CARITAS devint la devise des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron.





NOVICE, SŒUR DE CŒUR, SŒUR CONGREGÉE, POSITANTE.



Historique

Au cours d'environ cent ans et jusqu'à la Révolution française, le costume des Sœurs d'Évron n'avait guère été modifié. En voici l'historique.

Lorsque, en 1682, Madame Thulard, veuve à 25 ans, commença son œuvre de charité dans le Maine, elle conserva sa robe grise, sa cape noire et sa coiffe de lin qui s'attachait sous le menton. C'était la tenue alors en usage pour les personnes de sa condition. Elle la fit adopter par ses filles en y ajoutant le voile que chacune était tenue de porter à l'église ou au cours des visites chez les malades, mais non à la maison.

Rien ne fut changé à ce costume jusqu'au moment où la tempête révolutionnaire obligea les sœurs à abandonner leurs paisibles demeures et à se retirer chez leurs parents ou leurs amis. Là, elles ne purent conserver longtemps l'habit qui les rendait suspectes et pouvait leur attirer, ainsi qu'aux personnes bienveillantes qui les recueillaient, des vexations et la persécution. Elles se déterminèrent donc à reprendre les vêtements du monde, mais les plus simples et les plus communs qu'elles purent se procurer, car elles n'avaient en cela qu'un but : se soustraire aux poursuites qu'on faisait à leur sainte profession. C'est pourquoi ces filles se revêtirent d'une robe noire, et prirent la coiffe et le fichu des paysannes du Bas-Maine.

Quand la Congrégation se fut reformée à Évron les sœurs auraient pu reprendre leur ancien uniforme ! Il n'en fut rien : elles gardèrent le costume précédent en y ajoutant une simple mante.

En 1841 elles exprimèrent le désir de porter à nouveau leur voile noir. Ce voile, formant une sorte de manteau, permit de dispenser de l'obligation de porter la mante¹.

¹ [Sr Ernestine Godefroy] *La Congrégation des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron*, Paris, 1933, p. 340

Après le discours du Saint-Père, en 1953, et par suite des nécessités pratiques et économiques, un nouveau changement s'imposait en 1965. Les sœurs conservèrent le bandeau blanc et le voile noir, mais leur robe fut simplifiée : dorénavant elle sera en tergal noir anthracite. Les sœurs porteront une chasuble ou scapulaire de même tissu et de même longueur que la robe. La guimpe sera remplacée par un plastron blanc avec un petit col en hélanca. La forme des manches est simplifiée et les sœurs porteront de petites manches en hélanca. Le crucifix est porté à la pointe du scapulaire. Le crucifix de coco doit avoir neuf centimètres de longueur. Celui de la supérieure générale, qui est en argent, en a douze et porte cette inscription : Supérieure Générale des Sœurs de la Charité d'Évron.

En 1967, les sœurs quittent le bandeau pour un petit voile noir bordé de blanc et arrondi dans le dos. Le plastron est remplacé par un chemisier blanc. La robe est toujours en tergal noir anthracite.

L'habit religieux porté avec dignité, conserve toute sa valeur de signe pour celles qui désirent le garder. Cependant, en 1968, liberté est laissée de porter un vêtement civil simple et discret. Le choix du signe extérieur sera définitif en 1980 : une croix en métal portée avec une chaîne.

Remise des croix.

La croix de la Congrégation, demandée à la session du Chapitre général d'août 1980, a été créée et réalisée par les ateliers de la Monnaie de Paris, en modèle unique et réservé. Cependant chacune est libre de continuer à porter le crucifix de bois².

Au Canada la cérémonie suivante eut lieu en la chapelle de l'Hôpital de Vègreville, le 11 mai 1984. Comme chant d'entrée pour la cérémonie, les sœurs ont choisi « Tu m'as aimé, Seigneur ». Sœur Andrée Levrault, supérieure générale, prononce le mot d'accueil et nous rappelle quatre proclamations basées sur l'Évangile : que la Croix soit pour nous signe **d'unité**, le signe **d'appartenance** à Jésus-Christ, le signe **d'appartenance** à la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, et le signe de **force** dans la vie,

² Lettre circulaire, Chapitre général, août 1986.

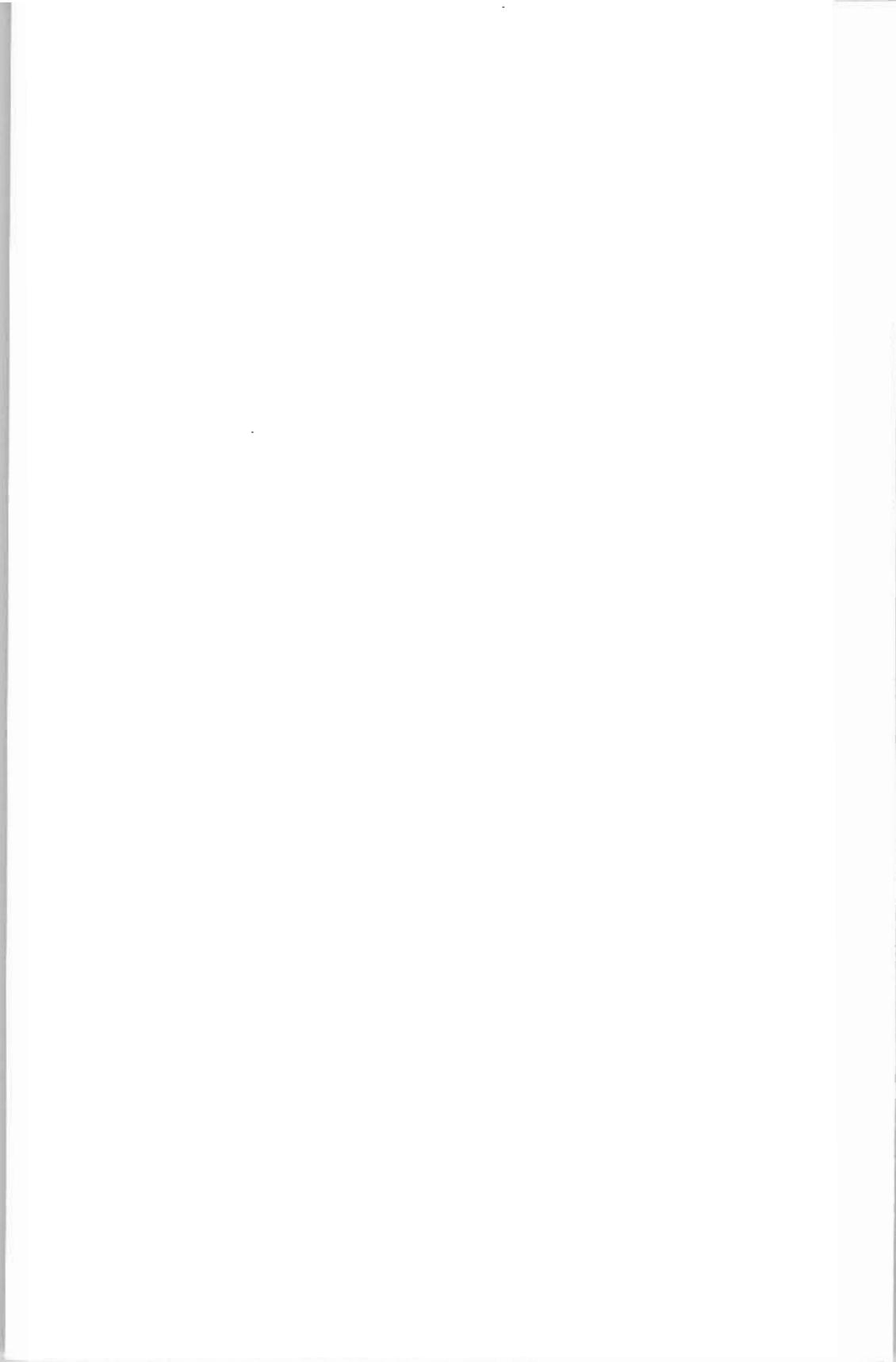
comme nos Sœurs Martyres³. Le refrain suivant est chanté entre chaque proclamation :

C'est Toi, Seigneur, qui nous a choisies
Tu nous appelles tes amies
Fais de nous, les témoins de ton amour

Ces paroles de la Sainte Écriture et l'accueil de sœur Andrée suscitent l'espérance et appellent à revenir y puiser son sujet de méditation.

Après la bénédiction des croix par le président, selon la formule traduite de l'ancien coutumier des Sœurs d'Évron, sœur Andrée en remet une à chacune en disant : « Recevez cette croix, signe de l'Amour sauveur de Jésus-Christ et portez-le [l'Amour] au monde ». Puis c'est le chant du *Magnificat* avec l'antienne : « Tous les âges me diront bienheureuse... Le Puissant a fait pour moi, des merveilles », suivi de l'envoi par sœur Andrée.

³ Paroles de sœur Andrée Levraut à la cérémonie de la remise des croix, 11 mai 1984.



LISTE DES RÉVÉRENDES MÈRES GÉNÉRALES

C

SUPÉRIEURES GÉNÉRALES

Mère Thulard - Fondatrice	1682-1735
Sœur Mathurine Pottier	1735-1746
Sœur Suzanne Fussot	1746-1752
Sœur Julienne Rivoire	1752-1754
Sœur Suzanne Fussot	1754-1760
Sœur Marie Anne Bisson	1760-1766
Sœur Françoise Beunoust	1766-1772
Sœur Marie Louise Letourneux	1772-1778
Sœur Françoise Beunoust	1778-1784
Sœur Marie Mailey	1784-1805
Sœur Marie Chanteau	1805-1817
Sœur Madeleine Dubray	1817-1826
Sœur Anne Barbe Landelle	1826-1832
Sœur Madeleine Pôté	1832-1938
Sœur Anne Françoise J. Poussier	1838-1856
Sœur Rose Lecottier	1856-1862
Sœur Jeanne Piau	1862-1863

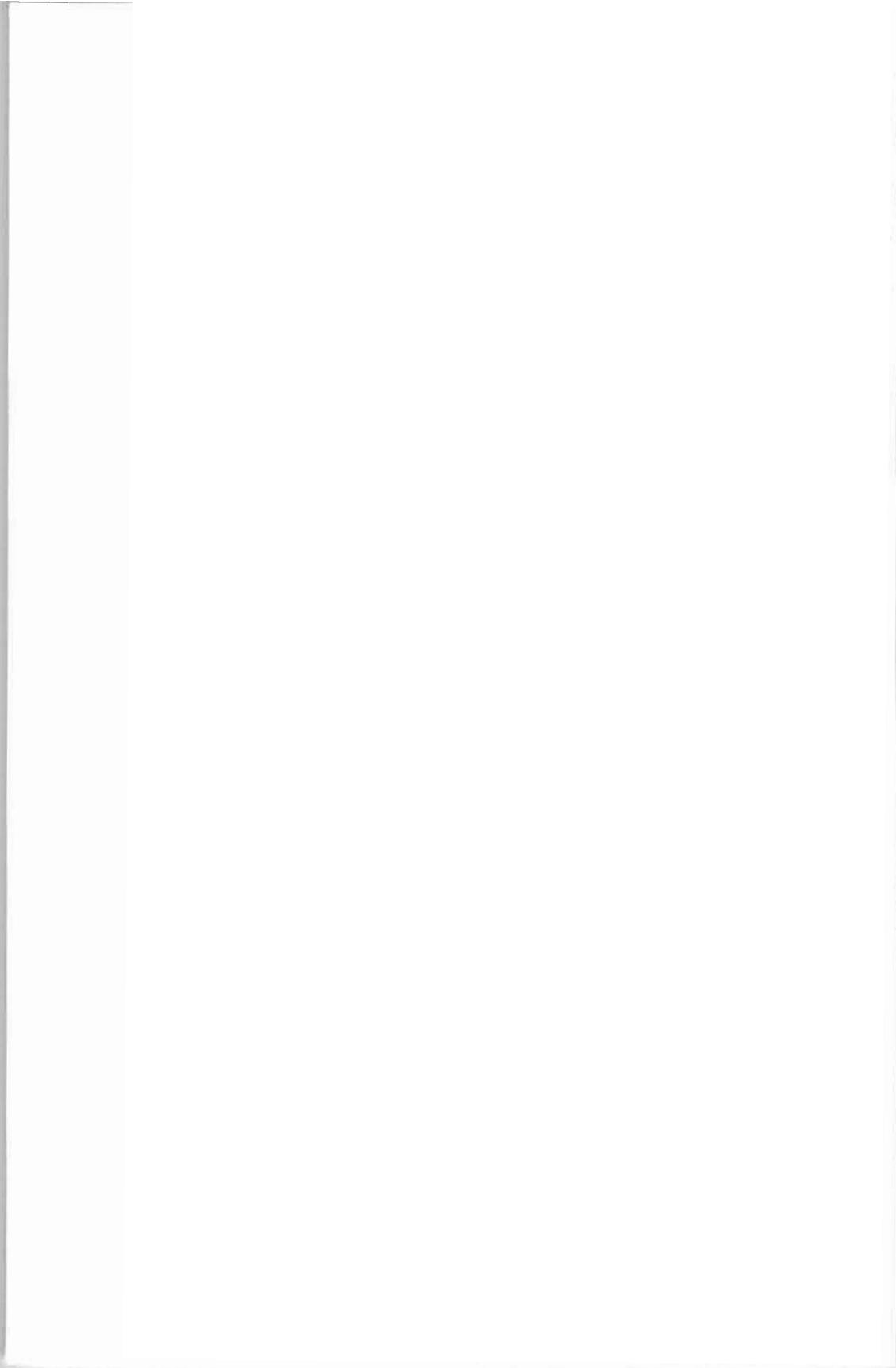
Sœur Charlotte Houdayer	1863-1871
Sœur M. Aimée Morinière	1871-1877
Sœur Anaïs Coupris	1877-1901
Sœur Françoise Cousin	1901-1913
Sœur Marie Bougouin	1914-1916 ¹
Sœur Claire Roimier	1916-1937 ²
Sœur Marie Louise Montagu	1937-1952
Sœur Georgette Guet	1952-1968
Sœur Odette Blin	1968-1980
Sœur Andrée Levrault	1980-1986
Sœur Madeleine Bouttier	1986

¹ Mère Marie Bourgouin fut élue supérieure générale le 17 fév. 1914, 6 mois après la mort de Mère Cousin.

² Mère Claire Roimier, Vicairé générale au moment de décès de la Rév. Mère Bourgouin, en 1916, assumé la charge du gouvernement dans l'impossibilité de réunir le Chapitre général en temps de guerre. Elle fut élue supérieure générale le 2 juillet 1919.

LISTE DES SUPÉRIEURES PROVINCIALES DU CANADA**D**

- | | | |
|----|------------------------------------|-------------|
| 1. | Soeur Marie-Louise Julienne Recton | 1909 – 1930 |
| 2. | Soeur Marie-Joseph Rondo | 1930 – 1954 |
| 3. | Soeur Eugénie Aucherie | 1954 – 1966 |
| 4. | Soeur Marie Cécile Clermont | 1966 – 1975 |
| 5. | Soeur Mary Ellen O'Neill | 1975 – 1984 |
| 6. | Soeur Cécile Goyer | 1984 – 1990 |
| 7. | Soeur Marie-Thérèse Laberge | 1990 – 1996 |
| 8. | Soeur Mary Ellen O'Neill | 1996 – |



Soeurs françaises au Canada.

Prénom et Nom	Lieu de naissance	Année de Prof.	Date de départ
Marie-Louise RECTON	Aron (Mayenne)	1896	29 juill. 1909 +
Marie-Joseph RONDO	La Baconnière (May.)	1896	29 juill. 1909 +
Léontine REBOUX	Bellême (Orne)	1895	29 juill. 1909 +
Joséphine BOISSEAU	Congrier (May.)	1895	29 juill. 1909 +
Marie-Victoire BRUHAY	Moisdon-la-Rivière (Loire Atl.)	1899	29 juill. 1909 +
Louise FÉVRIER	Cossé-le-Vivien (May.)	1897	29 juill. 1909 +
Marie-Joseph LAIGRE	Luitré (Ille-et-Vilaine)	1901	29 juill. 1909 +
Augustine BUTTIER	Beaulieu (Mayenne)	1905	29 juill. 1909 +
Joséphine COTTEREAU	Mayenne	1890	13 juill. 1910 +
Louise MARTIGNÉ	Arquenay (May.)	1901	13 juill. 1910 +
Victorine PERLEMOINE	Meslay (Mayenne)	1901	13 juill. 1910 +
Angèle BOUHOURS	Paris	1903	13 juill. 1910 +
Marie DOISNEAU	Château-Gontier (May.)	1903	13 juill. 1910 +
Alphonsine HAREAU	Trans (Mayenne)	1891	1 déc. 1910 +
Augustine GUESDON	Évron (May .)	1900	1 déc. 1910 +
Joséphine VAILLANT	Guérande (Loire inf.)	1903	1 déc. 1910 +

Angèle FOUCHER	St-Poix (Mayenne)	1903	1 déc. 1910 +
Victoire JEUFFRAULT	Méral (Mayenne)	1895	13 déc. 1910 +
Maria FOUCHER	St-Poix (Mayenne)	1900	13 déc. 1910 +
Eugénie VERRON	Beaulieu (Mayenne)	1905	13 sept. 1911 +
Victorine HÉLIE	Domfront (Orne)	1897	13 sept. 1911 +
Cécile VEILLARD	Laubrières (May.)	1904	13 sept. 1911 +
M-Françoise JOUIN	Visseiche (I. et Vil.)	1898	13 sept. 1911 +
Eugénie AUCHERIE	Courberie (May.)	1907	13 sept. 1911 +
M-Gabrielle GUERRIER	St-Denis-de-Gastines (May.)	1898	13 sept. 1911 +
Eugénie CHEVROLLIER	Congrier (May.)	1896	24 mai 1912 +
Berthe LOTTIN	Le Mans (Sarthe)	1911	24 mai 1912 +
Berthe GAUTRIN	Fougères (I. Et Vil.)	1912	20 oct. 1912 +
Marguerite MAIGNAN	Bais (Mayenne)	1912	3 oct. 1912 +
Marie NEUVILLE	La Bazouge du Désert (I et Vil.)	1910	3 oct. 1912 +
Marie-Louise PERVIS	La Poôté (Mayenne)	1902	9 oct. 1913 +
Esther LEGENDRE	Le Breil (Sarthe)	1890	12 mars 1914 +
Marcelline ÉDON	Bais (Mayenne)	1909	2 mars 1914 +
Marie FRITEAU	Pontmain (Mayenne)	1899	6 août 1919 +

Augustine MOTTIER	Parcé (Sarthe)	1935	22 juin 1938 +
Antoinette ROCHER	Brée (Mayenne)	1924	8 oct. 1947 +

Soeurs françaises (Profession au Canada)

Prénom et Nom	Lieu de naissance	Année de Prof.
Marguerite AUTHENAC	Angoulême, (Charente) France	18 mai 1916 +
Gabrielle AUTHENAC	Angoulême, France	12 août 1919 +
Henriette AUTHENAC	Angoulême, (Charente) France	12 août 1919 +
Angèle CULERIER	Le Breil, (Sarthe) France	12 août 1924 +

Soeurs Irlandaises au Canada

M. Francis LYONS	Dublin, Irlande	23 juill. 1925 +
Anna KEOHANE	Lislevane, Irlande	21 oct. 1929 +
Annie DONAVAN	Barryscove, Irlande	21 oct. 1929 +

Soeurs Canadiennes

Blanche COUTURIER	La Malbaie, Québec	8 juill. 1914 +
Madeleine HARTMAN	Zurich, Ontario	18 mai 1916 +
Yvonne de BEAUDRAP	Whitewood, Saskatchewan	12 août 1919 +
Aurore PLOUFFE	Ste Brigitte, Québec	12 août 1921 +
Louisa THÉROUX	Warwick, Alberta	12 août 1921 +
M. Rose BEAUDRY	St-Marc, Québec	12 août 1921 +

Albertine LANDRY	St-François, NB	12 août 1924 +
Anna CLERMONT	Lowell, États Unis	12 août 1924
Léona BOIVIN	Coaticook, Québec	12 août 1925
Léona LABONTÉ	Ste-Eulalie, Québec	12 août 1925 +
Catherine BUREAU	Madison, États Unis	12 août 1926 +
Berthe PLOUFFE	Marieville, Québec	12 août 1927 *
Diana BIENVENU	Vègreville, Alberta	12 août 1927 +
Maria LEMAY	Villeroy, Québec	12 août 1927
Florence VERRIER	St-David d'Yamaska, Québec	12 août 1928
Béatrice BIGELOW	St-Albans, États Unis	12 août 1929 +
Albertine BUREAU	Madison, États Unis	12 août 1929
Cécile CLERMONT	Lowell, États Unis	12 août 1929
Marguerite PLOUFFE	Marieville, Québec	12 août 1930 +
M. Louise SAMPSON	Plumas, Manitoba	12 août 1933 +
Agnès KNIEVEL	Spring Lake, Alberta	12 août 1933
Jeanne ALBERT	Bonnyville, Alberta	12 août 1933 *
Élizabeth SABO	S-Brioux, Saskatchewan	12 août 1934
Louise LADOUCEUR	S-Malo, Manitoba	12 août 1934 +
Germaine LABONTÉ	Edmonton, Alberta	12 août 1935

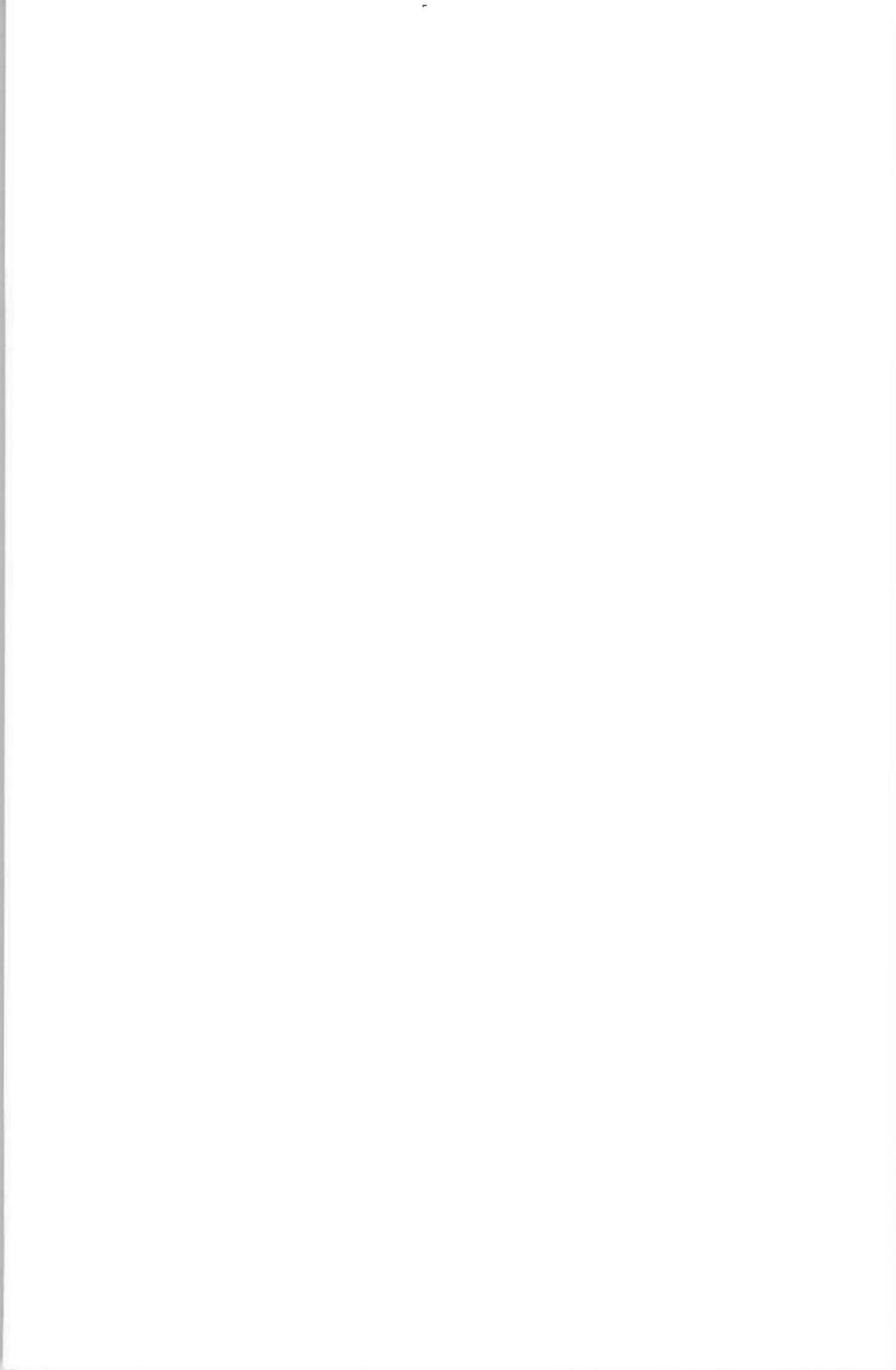
Irena BUREAU	La Corey, Alberta	12 août 1936
Annette LABBÉ	Ste-Hélène-Chester, Québec	12 août 1936
Helen LEVASSEUR	Durlingville, Alberta	12 août 1937
Béatrice RABY	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1938 *
Anna LAFORGE	Perkinsfield, Ontario	12 août 1938
Florence CLUSIAULT	Lac Mégantic, Québec	12 août 1939
Yvonne LAFORGE	Perkinsfield, Ontario	12 août 1939 +
Marie Thérèse LABERGE	St-Vincent, Alberta	12 août 1939
Laura CHALUT	Marquis, Saskatchewan	12 août 1940
Ursula WHITLEY	Simpson, Saskatchewan	12 août 1940
Claire DARGIS	Bonnyville, Alberta	12 août 1941
Rose LEMAY	Eldersly, Saskatchewan	12 août 1942 +
Hélène FEDORUK	Mundare, Alberta	12 août 1942
Murielle BEAULIEU	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1943 •
Georgette GAGNON	Mont-Laurier, Québec	12 août 1943
Adèle HEWKO	Mundare, Alberta	12 août 1943
Eugénie BUREAU	La Corey, Alberta	12 août 1944 *
Yvonne GOBEIL	Albertville, Saskatchewan	12 août 1945
Lina BEAUCHESNE	Arborfield, Saskatchewan	12 août 1945

Thérèse HANDFIELD	Beaumont, Alberta	12 août 1947 *
Simone LAPOINTE	Bonnyville, Alberta	12 août 1947
Dolorès BEAUDOIN	Storthoaks, Saskatchewan	12 août 1949 +
Henriette BEAUDOIN	Storthoaks, Saskatchewan	12 août 1949
Maria SÉGUIN	Bonnyville, Alberta	12 août 1949
Thérèse VERRIER	Bonnyville, Alberta	12 août 1952
Réjeanne BEAULIEU	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1953
Ruth WIRACHOWSKY	Kerrobert, Saskatchewan	12 août 1953
Émilie LABOSSIERE	Bonne-Madonne, Sask.	12 août 1953 *
Thérèse VILLENEUVE	Prince-Albert, Saskatchewan	12 août 1954 *
Gisèle BEAULIEU	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1954 *
Ann YUHAS	Cherry Grove, Alberta	12 août 1956
Laurentia BEAUDOIN	Storthoaks, Saskatchewan	12 août 1956 *
Liliane BARIL	Bonnyville, Alberta	12 août 1957 *
Monique BEAUDOIN	Storthoaks, Saskatchewan	12 août 1957 *
Yvonne CHAMBERLAND	St Isidore Bellevue, Sask.	12 août 1958 *
M. Ellen O'NEILL	Vermilion, Alberta	12 août 1960
Rosanne FAVREAU	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1960
Aline SIROIS	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1961 *
Cécile GOYER	Arborfield, Saskatchewan	12 août 1962
Marcella ALAIN	Hudson Bay, Saskatchewan	12 août 1962 *
Adeline MOYEN	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1962 *

Angèle FORTIER	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1964 *
Lucienne MERCIER	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1965 *
France MOYEN	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1965 *
Aline VACHON	Bonnyville, Alberta	12 août 1965
Marie JENKINS	Long Lake, Alberta	12 août 1966 *
Irène ROULEAU	Zenon Park, Saskatchewan	12 août 1967 *
Gloria BUTLER	Vermilion, Alberta	24 sept 1977

Légende :

- + la sœur est décédée
- * la sœur est retournée à l'état laïc
- la sœur a quitté les sce pour entrer au Carmel de Montréal







En 1904, il n'y avait ni Trochu, ni l'ombre d'un Trochu. C'était la grande prairie ondulée, avec son foin court et dru et ses quelques troupeaux errants.

Vers ce temps arrivait en exploration celui qui devait donner son nom à ce florissant district : Le Colonel Armand Trochu, neveu du général du même nom qui avait eu la mission de défendre Paris contre les Prussiens, en 1870. Il parcourait le district à la recherche d'un emplacement favorable à l'établissement d'un "ranch" (une ferme où l'on s'occupe principalement de l'élevage des bestiaux). Une coulée - ou vallée - bien protégée, remplie de sources, au centre d'un pays riche et inhabité, fixa définitivement son choix.

Bientôt une modeste maison abritait les trois actionnaires du *Saint Ann Ranch*, MM. Trochu, Devilder et Eckenfelder. Ce dernier était un brillant lieutenant de cavalerie légère, alors que M. Devilder, un ancien officier lui aussi, était le fils d'un riche banquier de Lille.

Ce fut le commencement d'une colonie purement française et composée d'éléments en majorité militaires, à la physionomie très originale, où l'on rencontrait le neveu d'un général, le fils d'un amiral, plusieurs jeunes nobles français, et, plus tard, un jeune officier italien, représentant la haute noblesse romaine, le capitaine Théodoli.

Ces colons, si différents de ceux qui peuplent ordinairement le pays, avaient causé quelque sensation dans la région. Le Père Voisin, psm, missionnaire français du district, en entendit parler comme d'un groupe quelque peu mystérieux, perdu dans la prairie. Il se mit donc en campagne, et ce ne fut pas sans peine qu'il le rejoignit.

À six milles [9 km] du Ranch, il trouva le *shack* (petite maison quelque peu rustique) de M. Louis de Chauny et, guidé par lui, il arrivait au *Saint Ann Ranch* vers les 10 heures du soir. Les jeunes officiers couchaient dans une chambre unique et étroite, décorée de panoplies, de revolvers, de sabres et d'éperons. M. Devilder céda aimablement son lit et bivouaqua dans l'écurie. Le contact, très cordial dès le début, était établi et il fut entendu que le missionnaire renouvelerait sa visite un dimanche chaque mois, soit un voyage de 40 milles [64 km], en voiture ou à cheval.

À douze milles du *Saint Ann Ranch*, venait de s'établir, en satellite, le Ranch Jeanne d'Arc, à la physionomie militaire, lui aussi. C'était le temps où plusieurs officiers ont préféré briser leur carrière plutôt que d'obéir à des ordres iniques. L'affaire des cinq officiers de Vannes, envoyés en prison militaire à la suite de leur refus de marcher contre les Congrégations, faisait alors grand bruit.

Or, le Ranch Jeanne d'Arc avait l'honneur de compter, parmi ses membres, deux de ces chrétiens magnanimes, venus au Canada chercher la liberté de conscience que leur déniait tout gouvernement franc-maçon. C'était le capitaine de Beudrap, porteur de trois décorations, soldat dans l'âme, homme de devoir et de foi plus encore, aussi simple et bon dans les rapports de la vie journalière qu'il était ferme et indépendant quand il s'agissait des principes. Son lieutenant, M. de Torquat, qui l'avait suivi dans la prison militaire, l'avait aussi accompagné au Canada : type du chrétien breton, à la foi de granit, qui s'allie si bien à un patriotisme non moins indestructible. Quand dix ans plus tard, la patrie envahie réclamait ses enfants, l'officier sacrifié volait à son secours. Bientôt le capitaine de Torquat immolait sa vie sur-le-champ de bataille, avec une grandeur d'âme que révèlent ses lettres publiées depuis.

M. Paul de Beudrap, frère du capitaine, et sa charmante famille, complétaient le Ranch Jeanne d'Arc, et Mme de Beudrap eut la distinction d'être la première femme de tout ce groupement français.

Charmants furent les débuts de ces deux groupes, à la physionomie si originale ; charmante la bonne gaieté française, assaisonnée du vieux sel gaulois, jamais affadi, et rehaussée par les charmes d'une éducation supérieure et d'une religion sincère.

Quelles bonnes soirées, le samedi qui précédait la messe mensuelle ! La colonie possédait de fins musiciens. Le docteur Soullier s'installait au piano (un vétérán détraqué). Le Père Voisin grattait sur un violoncelle de rencontre ; la magnifique voix de basse de M. Devilder s'alliait à la douce voix de ténor du lieutenant de Torquat, et le concert commençait, cependant que le doyen de la famille prenait le chemin de son lit, en disant de son petit air paternel qui lui allait si bien : « Il faut que jeunesse s'amuse... »

Puis le lendemain, quand la messe devait avoir lieu au Ranch Jeanne d'Arc, (car elle alternait entre les deux colonies), le *Saint Ann Ranch* tout entier

montait à cheval, aumônier en tête et, à travers la prairie sans clôture, chevauchait vers les amis.

Ceux-ci étaient aux aguets dans leur maison perchée en nid d'aigle, aux flancs d'une coulée profonde. À peine l'alerte était-elle donnée, qu'on courait au grand mât hisser le drapeau tricolore, et l'arrivée se faisait aux accents de la Marseillaise. Suivaient alors des causeries sans fin, et il fallait toute la diplomatie du missionnaire pour que la messe ne commençât pas après midi.

La première messe dite au Ranch Jeanne d'Arc eut lieu le dimanche de la Fête-Dieu, en 1905. Le Ranch ne comprenant encore que deux bâtiments de *logs* (trunks d'arbres) insuffisants pour contenir l'assistance, on se décida pour une messe en plein air. L'autel en feuillage avait eu pour architecte le capitaine de Beudrap. Ce fut poétique, ce fut impressionnant cette messe, un jour de Fête-Dieu, si loin de la patrie, dans un cadre de nature sauvage et encore solitaire ; cette messe que disait un prêtre français, et à laquelle assistaient des officiers français, victimes de la persécution qui désolait leur beau pays.

Le premier avril 1906, un immense feu de prairie, qui fut presque un désastre, s'abattit sur le pays. C'était la veille de la messe mensuelle. Le feu avait brûlé tout le jour à six milles [10 km] au nord du Ranch. Le soir venu, on monta sur les collines pour surveiller l'incendie. Il n'avait guère avancé. La nuit était sereine et l'air absolument calme. Sur les dix heures, la conversation est interrompue par le ronflement d'un vent subit. On sort, le ciel est en feu derrière les collines ; au loin, on entend un bruit sinistre et profond qui se rapproche. L'ouragan de flammes et de vent venait sur nous.

À ce moment, il n'y avait que deux hommes au Ranch, plus un cuisinier chinois, et le Père Voisin qu'accompagnait un capitaine des milices du Madagascar. En toute hâte, on prend ses dispositions de combat. M. Eckenfelder et le capitaine des milices courant au pâturage des chevaux à un demi-mille pour tâcher de sauver le troupeau pendant ce temps, le Père Voisin et M. de Cathelineau font sortir les chevaux de l'écurie, jettent les harnais dehors et s'arment de sacs mouillés et de seaux d'eau. Mais déjà le fléau était sur nous : une grande flamme avait sauté d'un bond des hautes collines jusque dans le fond de la coulée, et l'instant d'après nous étions dans une mer de flammes et de fumée.

Maintenant, un tas de planches, en arrière de la maison, est en feu ; une meule de foin adjacente à l'écurie commence à brûler ; les poteaux du corral

flambent comme autant de cierges gigantesques, et tout cela est activé par une tempête qui dura 24 heures. On protège la maison, puis l'écurie. Bientôt les deux hommes, partis au pâturage des chevaux, reviennent nous prêter main forte. Gagnés par le feu, ils se sont sauvés à grand-peine, l'un en se jetant dans une source, l'autre en traversant les flammes la figure dans son paletot.

Plus tard arrive M. Devilder avec un de ses hommes ; ils avaient surveillé le feu tout l'après-midi, et quand vint l'ouragan, ils se précipitèrent au secours du Ranch, mais en vain : la vague de feu roulait effrayante de rapidité, et distançait leurs chevaux lancés au galop. Une partie de la nuit se passa à éteindre la meule de foin toujours en feu.

La messe basse, dite de bonne heure le dimanche matin, fut bien triste ; officiant et paroissiens étaient harassés et abattus par le sérieux désastre : meules de foin détruites, corral brûlé, pâturage anéanti pour le moment et, le plus triste, trente beaux gros chevaux, entassés dans leur pâture, étaient là, mornes, les yeux et les crins brûlés, le corps gonflé, loques lamentables. Et le feu continua sa course folle, dévastant le pays sur une longueur de cinquante milles [80 km].

La compagnie du *Saint Ann Ranch* prit à sa charge la construction d'une gracieuse église durant l'été 1907, et Mgr Émile Legal fut invité à venir la bénir. Ce fut une journée mémorable. Toute la colonie à cheval se porta à six milles [10 km] à la rencontre de Sa Grandeur, qui venait d'Innisfail en *buggy*, petite voiture moins grande qu'une carriole de France et construite à peu près dans le même genre. On lui fit quitter sa voiture pour une *démocrate*, qui ressemble assez à ce qu'on nomme un *break*.

Cette nouvelle voiture était traînée par six magnifiques chevaux gris, tous semblables et attelés à la Daumont. On partit à grande allure. Le lendemain, les cavaliers, tous officiers experts, couraient, en l'honneur de leur Évêque, un *steeple chase* des plus intéressants. Monseigneur Legal en garda toujours, de sa première visite à Trochu, un souvenir ému.¹

¹ Extrait du bulletin de N D. de la Bonne Mort, août-septembre 1924.





Le premier décès dans la Communauté au Canada fut celui de sœur Angèle Bouhours, survenu en 1917. À cette occasion, la paroisse de Trochu offrit gracieusement aux religieuses, un terrain près de la grande croix où seraient déposés les restes mortels de sœur Angèle. Au cours des premières années, quatre autres sœurs furent aussi inhumées dans le cimetière paroissial et les religieuses déploraient qu'une grande distance les séparât de leurs sœurs défuntes, tant à cause de l'entretien des tombes que de la consolation d'y aller de temps à autre pour y prier et y déposer des fleurs.

En 1932, le père Wilfred McNabb, curé de la paroisse, fit près des autorités civiles toutes les démarches nécessaires pour obtenir la permission d'avoir un cimetière à l'usage de la communauté, sur son terrain. Bientôt toute liberté d'agir était accordée de bonne grâce. Le 27 avril de cette même année, les cinq cercueils furent exhumés et déposés sur une longue et large voiture et le retour au couvent s'effectua lentement. Par les soins de mère provinciale, cinq tombes avaient été préparées les jours précédents ; on y déposa les précieux restes, plaçant au milieu, Mère Marie-Louise Recton, qui rentra ainsi au Couvent Sainte-Marie au jour anniversaire de son entrée en communauté (le 27 avril 1895).

Depuis ce jour, que de visites ont été faites au champ du repos devenu pour les sœurs comme un reliquaire, un sanctuaire de famille, où tout respire le calme et la piété, où tout parle au cœur du bonheur que procurera au ciel la réunion définitive !

Depuis ce jour aussi, la communauté s'est ingéniée à rendre ce petit coin aussi beau que possible. Le père McNabb voulut bien offrir un magnifique Christ en bronze pour le Calvaire, au pied duquel fut placée la tombe de mère Marie-Louise Recton, première supérieure au Canada, qui jusqu'à ce jour a si bien tenu la promesse faite avant de mourir, «de nous aider tant qu'elle le pourrait¹» !

Dans le courant de juillet 1933 une petite chapelle qui sera consacrée à Notre-Dame de la Pitié, a été construite au fond de la grande allée conduisant au cimetière. Les paroissiens de Trochu, qui avaient promis de faire les frais d'un monument pour la tombe de mère Marie-Louise Recton, ont été sollicités à offrir

¹ Chroniques de Trochu, 1930, rédigée par Sr M. Joseph Rondo.

plutôt la statue de la chapelle qui rappellerait celle devant laquelle la bonne mère, enfant, aimait tant aller prier. Un chemin de croix tout simple fut érigé autour du cimetière, ce qui compléta sa ressemblance avec celui de la maison-mère.

Le 8 octobre 1934, les restes de nos chères sœurs Marie-Louise Martigné et Alphonsine Hareau, la première morte en 1918 et la seconde en avril 1934, furent amenés de Vègreville pour prendre leur place définitive dans le petit cimetière du couvent de Trochu. En 1942 un télégramme de France nous annonçait le décès, en France, de Mère Marie-Joseph Laigre, 4^e Assistante. Les sœurs n'ont pas eu la consolation de prier sur sa tombe mais en dédommagement sœur Marie-Joseph Rondo, supérieure provinciale, a uni son souvenir à celui de mère Marie-Louise Rector, fondatrice de la province canadienne, en plaçant au pied de la tombe de cette dernière, dans un petit carré entouré de fleurs, une plaque commémorative portant cette inscription :

Pieux souvenir
à la mémoire de Mère Marie-Joseph Laigre
qui passa ici 29 années de sa vie
dont sept comme supérieure, 1931-1939
dans sa charge
d'Assistante générale de la Congrégation
R.I.P.

Après l'établissement du Conseil provincial à Edmonton, en 1976, et l'établissement d'une maison pour les sœurs retraitées, un lot fut acheté au cimetière catholique *Holy Cross* dans cette ville et c'est là que désormais seront inhumées les sœurs.

En 1990, les religieuses quittèrent la Résidence Notre-Dame, à Trochu pour aller habiter une maison en ville. Devant cette nouvelle situation il fallut prendre des mesures pour conserver ce lieu de repos. Ainsi le cimetière fut entouré d'une clôture et un gazon semé sur le terrain. La communauté fit élever un monument en onyx, où sont gravés les noms des Sœurs qui reposent en ce lieu.

Le 21 juillet 1912 le père Rondet, psm, récemment arrivé de Rome, en qualité de visiteur des maisons des Pères de Tinchebray au Canada, bénit la cloche, don du père Pierre Bazin, à qui revenait de droit l'honneur d'être parrain.

La Mère générale Marie Françoise Cousin avait acceptée d'être marraine. Mais ne pouvant prolonger son séjour à Trochu, elle avait choisi pour la remplacer sœur Marie-Louise Recton, supérieure de Sainte-Marie. Toutefois, avant son départ, elle avait elle-même désigné les noms qu'elle voulait donner à sa filleule qui s'appela Marie Anne Perrine Julienne : **Marie** nom de la marraine et de l'établissement ; **Anne** en mémoire de Mère Anaïs Coupris dont le souvenir reste si vivant au cœur de ses filles qui l'ont connue ; **Perrine** nom qui redira avec celui du généreux donateur, le nom de la vénérée fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, Perrine Brunet ; enfin **Julienne** qui rappellera à la chère supérieure de Sainte-Marie de bien doux et personnels souvenirs.

Les premières sœurs d'Évron au Canada arrivèrent à Calgary dans l'après-midi du 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge Marie. C'est sans doute pour cela que le couvent construit en 1910-1911 fut appelé Sainte-Marie et que dès sa construction on avait pourvu au haut du clocher dominant l'entrée principale, une niche pour y recevoir une statue de Notre-Dame de l'Assomption. Ce fut un rêve longtemps caressé.

En mars 1916, les sœurs s'occupèrent des peintures destinées à décorer le chœur et l'autel de l'église paroissiale. Ce travail, d'un bon goût et du meilleur effet, fut apprécié de la population catholique et spécialement de la société des Dames de l'Autel, lesquelles voulurent témoigner leur reconnaissance en offrant d'aider à payer le coût d'une statue pour remplir la niche.

Le dimanche 10 septembre 1916, cette statue de la Vierge de l'Assomption fut bénite à l'issue de la grand-messe et placée dans la niche préparée à cette intention. Elle rappellera aux religieuses, avec la date inoubliable du 15 août 1909, la pensée du ciel en vue duquel elles doivent sans cesse travailler. De cette niche, la Vierge de l'Assomption descendit deux fois : la première en 1954 ; la deuxième, en 1975. Le 15 août, 1954 lors de la proclamation solennelle du dogme de l'Assomption de la Vierge Marie, la statue fut transportée à l'église pour y être majestueusement installée près du sanctuaire.

À la démolition du couvent, en 1975, le clocher et la Vierge furent solidement fixés au milieu d'un joli bosquet, quelques pas seulement à l'ouest du nouvel hôpital et de la maison de retraite.

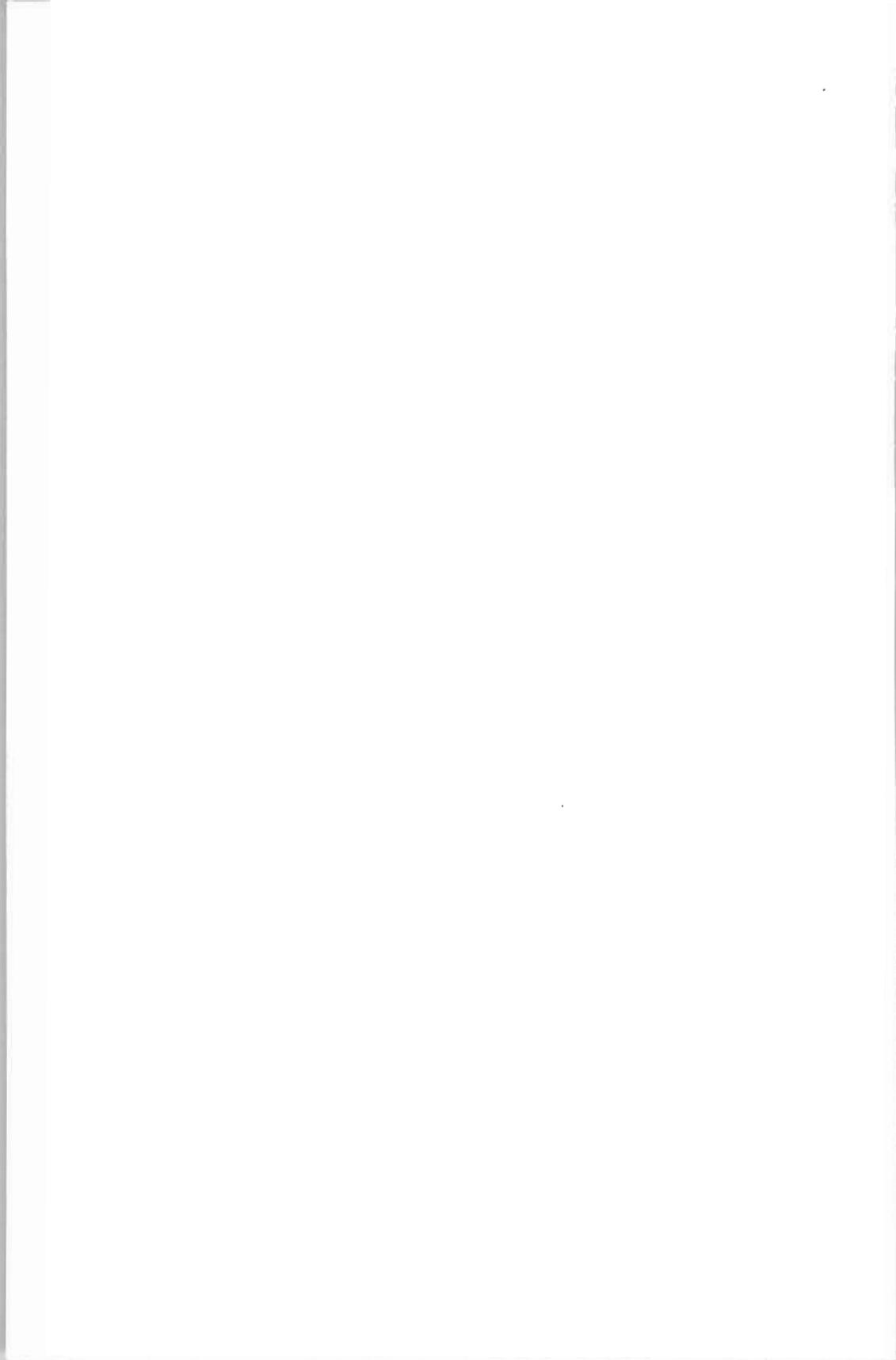
Une équipe, représentant l'administration et différents groupes d'employés, existe depuis quelques années au Centre Hospitalier de Trochu. Cette équipe est mandatée pour s'assurer que le charisme de la fondatrice, Mère Thulard, reste bien vivant dans l'établissement¹. Au cours de l'année 1995, une intéressante suggestion fut présentée par ce comité : installer la cloche de l'ancienne Sainte-Marie, sur le toit du bâtiment de 1949.

Pendant la semaine consacrée au souvenir de la fondatrice, le 5 novembre fut retenu pour cette initiative. Le curé de la paroisse, l'abbé Gianni Avivante, accompagné de quelques employés, bénit solennellement la cloche qui fut hissée jusqu'à son nouvel emplacement. Silencieuse depuis 1975, sur l'heure de midi elle se remit à sonner. Depuis ce jour, à midi et à 18h, la cloche tinte joyeusement à Trochu pour annoncer Angélus².

¹ Pages Familiales # 29, fév. 1996

² Texte rédigé par Sr Thérèse Verrier

BIBLIOGRAPHIE



Provincial Historic Site

St. Ann Ranch Trading Co.



COUNTRY BED AND BREAKFAST Open Year Round

- RATES** - \$45.00 - \$75.00 double occupancy
- Accommodation For 10 Adults In Main 30 Room Ranch House
 - 5 Adults In Private 2 Bedroom Pioneer House With Private Deck
 - Antique Furnished
 - Country Weekend Retreat
 - Peaceful And Private
 - Romance Renewed
- PRIVATE GUEST:** Entrance, Library, TV Room, Breakfast Room, Patio, And Parlour With Fireplace.





SOURCES

1. Archives de la Maison générale des SCE, Évron [France], en double aux archives de la Maison provinciale du Canada, SCE, Edmonton [Alberta].

Extraits du registre des Nominations

Boîte de Trochu : Liste des sœurs françaises venues au Canada ; Bref historique, 1909-1911 ; Trochu Valley, pays de mission ; La dévotion à la vierge Marie, Mère de Dieu ; Jubilé d'or de la mère provinciale, 1946 ; Le cinquantenaire de la Province, 1909-1959 ; correspondance : R.P. Bazin, Sr M.-L. Recton, Mère G. Guet.

Boîte de Bonnyville, Edmonton, Missions indiennes : dossiers Edmonton, Duck Lake, Mission Saint-Raphaël de Le Goff et Bonnyville.

Boîte de Vègreville, Vermilion : dossiers établissement et hôpital Saint-Joseph à Vègreville, et correspondance ; dossier Couvent Ave Maria à Vermilion et activités paroissiales, juillet 1974.

Boîte Strathcona, Tisdale, Zenon Park : dossier Strathcona, Juniorat des pères Oblats et correspondance de 1911-1917, 1917-1926, 1926-1964 ; dossier Tisdale et correspondance de 1925-1934, 1941-1954 ; lettre de Zenon Park, 1954.

2. Archives de la Maison provinciale des SCE, Edmonton

Les Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, ms, s.a.n.d., s.l., 19 p.

Album de photographies, SCE au Canada, 25^e anniversaire, s.a., [Trochu, 1934].

Arrivée des sœurs d'Évron à Trochu, ms, s.a.n.d., s.l., 15 p.

Autour de la béatification des Martyrs de Laval, 1955-1956, ms, s.a., [1956], s.l., 40 p.

Cartable avec index : A – Chroniques des SCE au Canada, nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 21, 25, 26 et 28 [de 1921 à 1936] ; B – Petite Histoire de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, ms, s.a.n.l., s.l., rév. en août 1992, 50 p.

Implantation des Sœurs d'Évron en Alberta, collection de lettres ms, 160 p.

Jubilé d'or de Sœur Marie-Joseph Rondo, provinciale, Trochu, SCE, [1946].

Legal, Mgr Emile J., omi, *Short Sketches of the History of the Catholic Churches and Missions in Central Alberta*, Winnipeg, MB, West Canada Publishing Co. Ltd., s.d.

Les Religieuses de la Charité de N.D. d'Évron au Canada, ... livres ms, s.a. [Trochu] s.d., non-paginé.

Les Sœurs de la Charité de N.D. d'Évron au Canada, [résumé des dates importantes], s.a.n.d., [Trochu], 5 p.

Les Sœurs d'Évron au Canada, 1909-1948, album de photographies et de poèmes chantés, 40^e anniversaire, s.a., [Trochu, 1949].

Nouvelles, 6 nos de 1954 à 1957 ; C – Nouvelles de chez nous, nos 1, 3 et 4, 1957-1958.

O'Neill, Sr. Mary Ellen, Beginnings : A Foundation Created, in *Health and Healing*, Spring/Summer 1998, p. 43.

Sisters of Charity of Our Lady of Evron, 60th Anniversary, Saint. Louis Hospital, Bonnyville, Alberta [1919-1979] brochure, 20 p.

St. Mary's, Trochu, Alberta, Canada, 75 Years of Caring 1909-1984, brochure, 30 p.

Souvenir du Jubilé d'or de la Province du Canada, 1909-1959, album de photographies et d'histoire, s.a., [Trochu, 1959], 105 p.

ÉTUDES

1. Histoire de la Congrégation

Baffie, Eugène, omi, *Aperçu historique sur la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron*, Mayenne, J. Lechevrel, 1920, 426 p.

Constitutions de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, Mayenne, Imp. Floch, 1986, 89 p.

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, Paris, Œuvre des Orphelins-apprentis d'Auteil, 1933, 354 p.

« La Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron » dans *Amitiés catholiques françaises*, oct. 1978, p. 42-50.

Mémoire abrégé pour servir à la vie de Madame Thulard, et à l'Histoire de son institution des Sœurs de la Charité de Sillé-le-Guillaume, Lyon, s.d. 59 p.

Rousseau, Mgr Maurice, *Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron*, Laval, 1955, 79 p.

Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron, Lyon, Lescuyer, 1982, 36 p.

Trideau, A., *Deux Servantes de Dieu au pays de Saint-Pierre des Landes et d'Ernée*, Laval, 1926, 24 p.

2. Spiritualité

La dimension ecclésiale des Constitutions des Sœurs d'Évron

L'Esprit d'Incarnation dans la vie et les Constitutions des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron

L'Esprit du Seigneur est sur moi.. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, Edmonton, AB, SCE

Nos sources spirituelles : Forces vives pour aujourd'hui et demain, Laval, Siloé, SCE, 1990, 63 p.

Relations entre nos Constitutions, Mère Thulard et les Maîtres spirituels

3. Histoire religieuse de France

Batard, Chanoine A., *Les Martyrs de Laval pendant la Terreur*, Laval, Imp-Lib. Goupil, 1925, 221 p.

Cesbon, Mgr E. *Les Martyrs de Laval*, Rome, 1955, 259 p.

Ceuneau, chanoine Augustin, *Évron – La Basilique et l'Abbaye Bénédictine*, La Ville, Évron, Letellier, 1949, 112 p.

Dansette, Adrien, *Histoire religieuse de la France contemporaine – l'Église catholique dans la mêlée politique et sociale*, Paris, Flammarion, 1965, v. en particulier le 9^e livre, la recrudescence du conflit entre l'Église et l'État [1988-1914] p. 565 et seq.

Laperrière, Guy, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914*, 3 tomes, Québec, P.U.L., 1996-2000.

4. Histoire du catholicisme dans l'Ouest Canadien

Giroux, Alice, c.s.c., *Les Soeurs de Sainte-Croix dans l'Ouest canadien*, Montréal, c.sc., 1973, 363 p.

Lalonde, André, 'La terre promise : l'Église catholique et les francophones de l'Ouest [1870-1930]' dans Dom Guy-Marie, Oury, osb, *La Croix et le Nouveau monde*, Montréal, CMD, 1987, p. 181-193.

Mignault, Alice, sasv, *Cent ans d'Espérance. Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet QC, SASV, 1991, 286 p.

Morice, A.G., omi, «Développement en Alberta et Saskatchewan, 1909-1910» dans *Histoire de l'Église Catholique dans l'Ouest canadien*, 4 tomes, Winnipeg MB, OMI, 1928, t. IV.

Saint-Jean, une institution qui s'adapte. Soixante-quinzième anniversaire, 1908-1983, Edmonton AB, Faculté Saint-Jean, 1982, 64 p. [passim].

Trottier, Alice et Juliette Fournier, fj. *Les Filles de Jésus en Amérique*. Charlesbourg QC, Imp. Le Renouveau, 1986, 510 p. voir le chap. IV, Au pays des blés d'or, p. 190-249.

5. Histoires locales – Ouest Canadien

Bourgoin, H. et R. Girard, *Échos d'autrefois, Histoire de Bonnyville et District*, Bonnyville, Comité du Livre, [1967], v. Paroisse Saint-Louis, p. 526-7, et Hôpital Saint-Louis, p. 559-562.

Brunet-Moret, Patrick, *Trochu Valley, Alberta (Canada)*, Maulette (France) Ed. privée, 1992, 120 p.

Frémont, Donatien, *Les Français dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface MB, Ed. du Blé, 1980, v. Trochu, p. 129-137.

Hardin, Dr. Samuel E., *History of Greater Vegreville*, Vègreville, privately printed, 1968. (Biographies seulement).

Lapointe, Richard et Lucille Tessier, *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, [Regina], Soc. Hist. 1986.

MacGregor, James G., *A History of Alberta*, Edmonton, Hurtig, 1972, v. Trochu, p. 175.

Remember When – 'History of Trochu and District', Trochu, Trochu History Book Committee, 1974, 432 p.

The Beginnings of Vegreville, Saint Martin of Tours, 1904-1979.

'Vermilion Memories II', Vermilion, Vermilion & District History Committee, 1995, voir Sisters of Charity, CWL, Catholic Church p. 27 et 28.

'Zenon Park, un village en Saskatchewan', Regina, Centre d'Études bilingues, Univ. de Regina, 1976, p. 33-39.

Commémorations du 90e Anniversaire de la création de la ville de Trochu, Juillet 1995, s.a. Musée Trochu, Maulette (France), 1995, 68 p., reconstitué à partir d'archives personnelles, illustrations et cartes.

6. Biographies

Benoist, Jacques, 'J.-B. Lemius [1893-1901] supérieur des chapelains', dans *Le Sacré-Cœur de Montmartre, de 1870 à nos jours*, t. 1, Paris, Ed. Ouvriers, 1992, p. 473-479.

Breton, Paul-Emile, omi, *Forgeron de Dieu, Frère Antoine Kowalczyk, omi, 1866-1947*, [Edmonton AB], Ed. de l'Ermitage, 1953, 223 p.

Ceuneau, abbé Augustin, *Un compagnon de Mgr Grandin. Le R.P. Alphonse-Hippolyte Leduc, omi, [1842-1918]*, Rennes, Imp. Le Nouvelliste de Bretagne, 1942, 103 p.

Leduc, Hippolyte, omi dans Carrière, Gaston, omi, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie Immaculée au Canada*, Ottawa, Univ. d'Ottawa, 1977, t. II, p. 288-289.

MUSÉES ET CENTRES D'INTERPRÉTATION

1. Maison-mère, Evron
2. Musée des SCE, Résidence Notre-Dame, Edmonton, AB.
3. Ancien Ranch Ste-Anne a/s Lorene et Louis Frère
P.O. Box 249, Trochu, AB
T0M 2C0
Tel : (780) 442-3924

TABLE DES CARTES, PLANCHES & DOCUMENTS

- | | | |
|---------|-----|--|
| | 1. | (Couverture) Blason et devise des Soeurs de Notre-Dame de la Charité d'Évron (SCE) |
| | 2. | (Intérieur) Carte, maisons des SCE en Alberta
[W. Constable] |
| Chap. 1 | 3. | Carte, région d'Évron [W. Constable] |
| | 4. | Madame Thulard, fondatrice de la Congrégation des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron |
| | 5. | Clocher et façade de La Chapelle-au-Riboul |
| | 6. | La Bigottière |
| | 7. | La tapisserie des Sœurs béatifiées à Rome en mai 1955. Voici une traduction du texte latin : Ayant versé leur sang à Laval, les bienheureuses Marie Lhuilier, Françoise Tréhet, Jeanne Véron, Françoise Mézière montèrent en hâte vers le Christ leur époux. (trad. de sr Marie Hélène Olivereau, scé, Évron). |
| | 8. | L'ancienne abbaye bénédictine d'Évron devint la maison Générale des SCE. |
| Chap. 2 | 9. | Mère Marie-Louise Recton, première supérieure provinciale des SCE au Canada |
| | 10. | <u>Trochu, Alberta, 1909</u> (Haut) dans la coulée [de g. à d.] :
L'infirmerie, le couvent, l'école
(Bas) Les fondatrices : <i>1ère rangée</i> , Srs Léontine Reboux, Marie-Louise Recton, Marie Joseph Rondeau et Joséphine Boisseau. <i>2e rangée</i> , Cécile Février, Marie Thérèse Laigre, Augustine Buttier et Victoire Bruhay. |
| Chap. 3 | 11. | <u>Trochu, 1915</u> (Haut) hôpital et couvent Sainte-Marie sur la colline.
(Bas) L'église Sainte-Anne des Prairies, 1920 |
| | 12. | (Haut) Le jardin des sœurs
(Bas) Un moment de détente |
| | 13. | (Haut) Élèves de l'École Pontmain, dont Maria Lemay (à côté de la religieuse enseignante).
(Bas) La nouvelle école Pontmain |
| | 14. | (Haut) La maison de retraite Sainte-Marie, 1985
(Bas) L'hôpital Sainte-Marie, 1979 |
| | 15. | <u>Végreville, 1910</u> (Haut) Presbytère devenu l'hôpital provisoire
(Bas) L'Hôpital Saint-Joseph, 1911 |
| | 16. | Règlement pour les malades |

17. (Haut) Célébration du 50^e anniversaire de la fondation de l'École des infirmières, 1965
(Bas) L'inondation de 1974
18. (Haut) Deux autres vues de l'inondation
(Bas) L'Hôpital général Saint-Joseph, 1995
19. Strathcona [Edmonton], 1911, (Haut) Le couvent des sœurs au Juniorat Saint-Jean
(Bas) Les Premières sœurs : [de g. à d.] *1^{ère} rangée*, Srs Joséphine Vaillant, Esther Legendre, Alphonsine Hareau, Victoire Bruhay; *2^e rangée*, Cécile Veillard, Berthe Gautrin et Marie Neuville
20. (Haut) La chapelle des sœurs
(Bas) Sr Hélène Fedoruk pratique la pêche lors d'une tournée au Lac Sainte-Anne
21. Contrat entre les OMI et les SCE, 1910
22. LeGoff, 1916, (Haut) Voyage de Lloydminster à LeGoff [de g. à d.] Srs Eugénie Aucherie, Marie-Thérèse Hélie et Blanche Couturier [la photo fut prise par Sr Agnès Foucher]
(Bas) La mission Saint Raphaël [Arch. Deschatelets, Ottawa]
23. Convention provisoire entre les SCE et les OMI de la mission Saint-Raphaël
24. Bonnyville, 1918, (Haut) l'ancienne église et presbytère convertis en hôpital et pensionnat ;
(Bas) Sr Eugénie Aucherie
25. L'Hôpital Saint-Louis, 1919
26. (Haut) Le Centre de Santé de Bonnyville, 1986
(Bas) La maison des soeurs (devenu maison provinciale en 1999)
27. (Haut) Le centre Notre-Dame des Victoires, Gull Lake, AB
(Bas) Le Camp d'été Saint-Louis, Bonnyville
28. Sr Monique Beaudoin enseigne de catéchisme aux jeunes
- Chap. 4 29. Tisdale, 1925, (Haut) ancien presbytère converti en hôpital Provisoire (Bas) Sr Marie-Françoise Jouin
30. (Haut) L'Hôpital Sainte-Thérèse, 1925
(Bas) L'Hôpital agrandi célèbre son 25^e anniversaire
31. L'équipe des infirmières à Tisdale en 1940 : [de g. à d.] *1^{ère} r.* Srs Eugénie Verron, Hélène Chevrollier, Marie-Françoise Jouin, Louise Février et Anna Clermont; *2^e r.* les infirmières Ada Moses, Eveline Botherel, Gertrude Carpenter, Margaret Sutherland, Donatienne Hudon,

- Hadie Cassin, Kobetta Foster, Anne Mahussier, Yvonne Creath, Ann Lutz et Annette Casavant.
32. (Haut) Tisdale, le 12 juillet 1998, quelques religieuses qui avaient œuvré à l'hôpital viennent célébrer le centenaire de la ville : [de g. à d.] Srs Ursula Whitley, Marie Thérèse Laberge, Léona Boivin, Thérèse Verrier, Florence Clusiaux, Agnès Knievel, Mary Ellen O'Neill (sup. Prov.), Laura Chalut et Henriette Beaudoin
(Bas) Plaque commémorative affixée à l'hôpital lors du départ des soeurs en 1975.
33. Zenon Park, 1936 (Haut) couvent-pensionnat du Sacré-Coeur, 1936 et l'addition aménagée en 1948
(Bas) Les élèves de l'école, surveillés par les Srs Eugénie Verron, Marie Marguerite Maignan et Albertine Bureau, en 1938-1939.
34. Carte, missions de catéchisme dans le centre-est de la Saskatchewan [W. Constable]
- Chap. 5 35. L'énoncé de mission de SCE, 1992 ; le cierge avec le Blason des Soeurs
36. Première cérémonie d'envoi tenue à St-Albert le 11 octobre 1993 ; [de g. à d.] Peter Verhesen de Trochu, Sr Ruth Wirachowsky, Marcel Ducharme de Bonnyville, Sr Mary Ellen O'Neill, Robert Robert de Végreville, Sr Marie Thérèse Laberge (sup. prov.)
37. Edmonton, Couvent Sainte-Anne, 1961
(Haut) les Srs Georgette Gagnon et Antoinette Rocher s'entretiennent avec Bridget et Teresa Hesse
(Bas) À Noël, 1981, la discussion se poursuit entre les Srs Anna Laforge et Antoinette Rocher, d'une part, et des étudiantes pensionnaires
38. (Haut) Résidence Notre-Dame 1975 (après sa fusion avec le couvent Saint Anne); on célèbre plusieurs anniversaires le 20 juin 1987 ; [de g. à d.] Srs Cécile Goyer [25e], Mathilde Bienvenu [60e], Eugénie Aucherie [80e] Maria Lemay [60e] et Helen Levasseur [50e]
(Bas) Les premières soeurs à occuper la nouvelle Résidence Notre-Dame, en janvier 1989 : [de g. à d.]
1ère rangée Srs Béatrice Bigelow, Eugénie Aucherie et Catherine Bureau, *2e rangée*, Anna Clermont, Elisabeth Sabo, Louise Théroix, Albertine Landry et Ursula Whitley

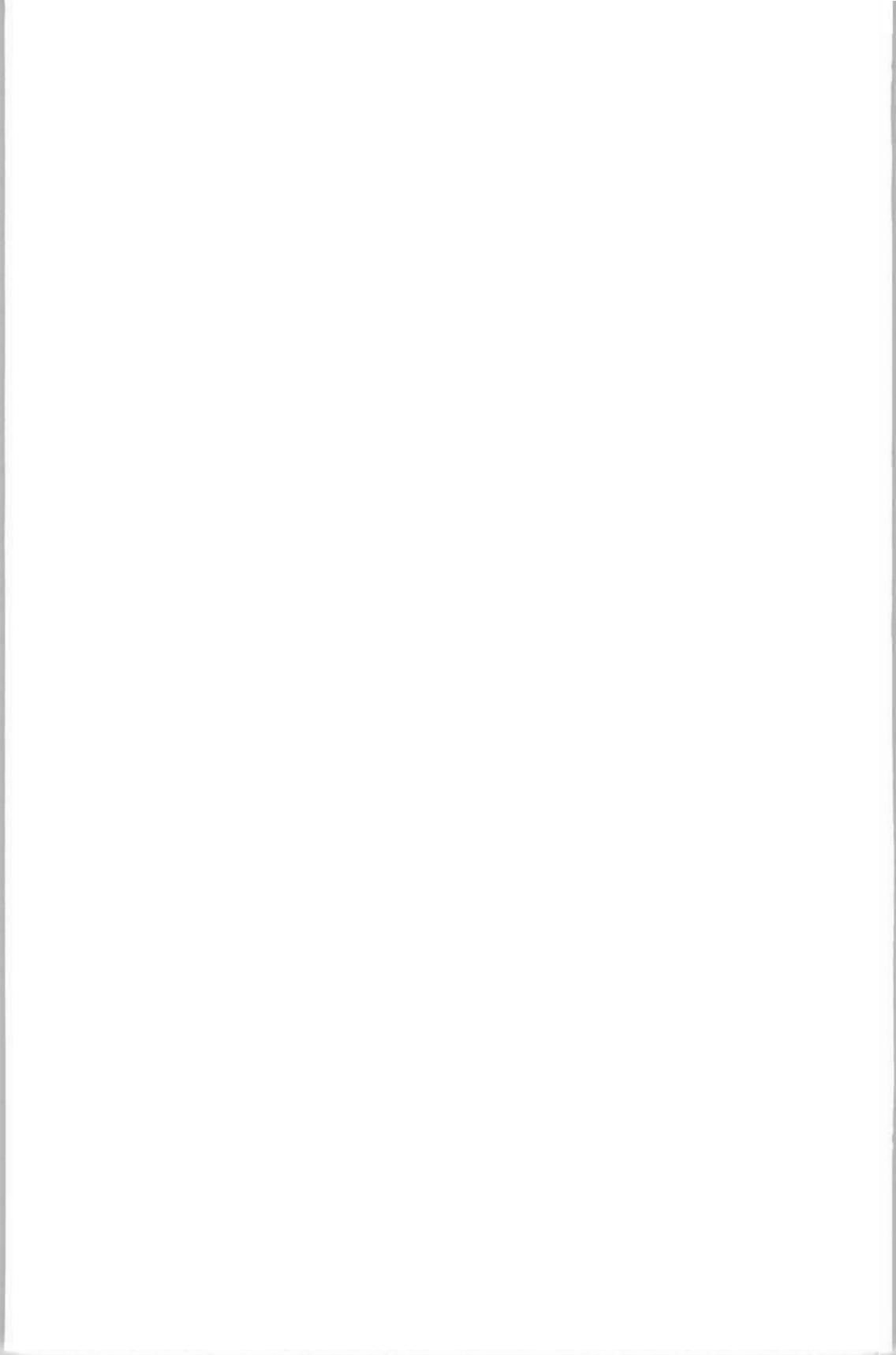
39. (Haut) Maison Castledowns I, 1975-1976
(Bas) Edmonton, Maison provinciale et de formation, de 1976 à 1999
- Chap. 6 40. LeGoff II, 1959, (Haut) visite de mère générale Georgette Guet, accompagnée de Sr Eugénie Aucherie, sup. prov., auprès des sœurs Thérèse Villeneuve et Laurentia Beaudoin, enseignantes (Bas) Noël 1957
41. Vermilion, 1981 (Haut), Sr Cécile Clermont prépare l'autel avant la messe; (Bas) Visite canonique de sœur Madeleine Bouttier, Sup. Gén., accompagnée de Sr Renée Boué, auprès des Sœurs Ursula Whitley et Annette Labbé, 1986
42. Duck Lake, 1966,
(Haut) L'église paroissiale [Arch. Deschâtelets, Ottawa]
(Bas) Sr Henriette Authenac prépare des vêtements liturgiques
43. Delburne, 1969, Sr Florence Verrier donne un cours de catéchisme dans la petite église de campagne
44. Wakaw, 1973, le sanctuaire Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus
45. La statue de Sainte-Thérèse, don des SCE de Tisdale, est maintenant installée devant l'église
46. Saint-Paul, 1978, Porte de fer forgé érigée à la mémoire des fondateurs
47. (Haut) Sr Henriette Beaudoin, enseignante à l'école du village
(Bas) Sr Maria Séguin au service de personnes âgées
- Chap. 7 48. Castledowns II (Haut) Maison de formation de 1985 à 1997
(Bas) Groupe de réflexion lors de la visite canonique en 1993 ; [de g. à d.] *1ère rangée*, Srs Agnès Knievel, Lina Beauchesne, Claire Dargis, Gloria Butler, Rosanne Favreau et M. Louise Vallée (Assistante générale),
2e rangée Cécile Clermont, Marie-Anna Clermont, Cécile Goyer (sup. prov.), Henriette Beaudoin, Aline Vachon et Madeleine Bouttier, sup. générale
49. Veteran, le 8 juin 1988 ; Sr Anna Laforge célèbre son jubilé d'or en présence de M. l'abbé G. Legré et de Sr Ruth Wirachowsky
50. Clandonald, juin 1993, les sœurs Dolorès Beaudoin et Helen Levasseur reçoivent Sr M. Louise Vallée (assistante gén) et Sr Madeleine Bouttier (sup. gén.) lors de leur visite canonique

51. Fort Saskatchewan, 1992, (Haut) Maison des sœurs
(Bas) Sr Cécile Goyer au Centre d'éducation surveillée
[ancienne maison de détention]
52. (Haut) Sr Cécile au bureau; (Bas) Après le travail on mérite bien
une bonne fondue : [de g. à d.] Srs Aline Vachon, Claire Dargis,
Gloria Butler, Cécile Goyer, Anna Laforge et Réjeanne Beaulieu
53. Sr Maria Séguin, missionnaire à la Côte d'Ivoire depuis 1968,
à gauche (photo du haut) et Sr Rosanne Favreau (photo du bas),
depuis 1971, s'appêtent à repartir après un congé au Canada.
- Chap. 8 54. (Haut) Mgr J.N. Mac Neil, archevêque d'Edmonton, préside à
l'ouverture des célébrations du Tricentenaire des SCE, tenues en
l'église Saint Thomas d'Aquin, Edmonton, le 8 mai 1982
(Bas) Groupe des religieuses qui célèbrent le Tricentenaire à
Bonnyville
55. (Haut) Évron, maison-mère, 1988, décor de la chapelle : chaque
cierge représente un pays participant; (Bas) Groupe de réflexion
réuni à Vègreville le 26 décembre 1997 : [de g. à d.]
1ère rangée Srs Ursula Whitley, Léona Boivin et
Ruth Wirachowsky *2e rangée* Helen Levasseur, Hélène Fedoruk,
Florence Clusiaux, Mary Ellen O'Neill (sup. prov) et
Annette Labbé
56. (Haut) Sigle du Tricentenaire des SCE. (Bas) Évron,
Rencontre '93, [de g. à d.] à genou, Srs Rosanne Favreau,
Gloria Butler et Mary Ellen O'Neill; debout, Ann Yuhas,
Henriette Beaudoin, Thérèse Verrier, Aline Vachon,
Réjeanne Beaulieu et Cécile Goyer
- Appx A 57. Document-lettre de Sr Françoise Cousin (sup. gén.) en date du
25 janvier 1913, nommant Sr Marie-Louise Recton
«supérieure provinciale».
58. L'acte d'incorporation des SCE, province de l'Alberta,
le 25 mars 1913 [traduit de l'anglais par J.P.]
59. Document d'érection canonique du Noviciat à Trochu, signé par
Mgr Émile J. Legal, le 25 juin 1914
60. Blason et devise de la Congrégation des SCE
- Appx B 61. Costumes des SCE : novice et postulante jusqu'en 1954 ;
sœur de chœur de 1967, et sœur converse jusqu'en 1948;
le costume civil est porté à Trochu à partir de 1991

- Appx F 62. Armand Trochu en tenue de *rancher* avec son fidèle *Cosny*
[photo de Lorene Frère]
63. (Haut) de g. à d. *1ère rangée* : Martin Zede, Dr Louis Sculier,
L.C. Eckenfelder, A. Trochu, Pierre Beauchamp, Jean Butruille et
F. de Torquat; *2ième rangée* : Tymmis, Xavier de Beaudrap,
J. Crépin, Paul de Beaudrap (père) et Guy de Vautibeaut.
(Bas) Le *Saint Ann Ranch* dans la coulée. [photos de Lorene Frère]
- Appx G 64. (Haut) Premier cimetière des SCE à Trochu
(Bas) Monument érigé dans le second cimetière à Trochu, en 1991
- Appx H 65. (Haut) Bénédiction de la cloche, le 21 juillet 1912
(Bas) Descendue en 1975, elle fut réinstallée dans l'ancien
clocher à l'ouest du Centre de Santé.
- Bibliog 66. Réunion du comité de rédaction à Trochu lors des fêtes de
juillet 1995 [de g. à d.] Antoine Bugeaud, omi, Jean Pariseau,
les soeurs Claire Dargis et Marie Thérèse Laberge
67. (Haut) R.P. Antoine Bugeaud, omi, le premier mandataire,
n'avait rédigé qu'une ébauche du premier chapitre lorsque le Seigneur
l'a rappelé à Lui le 16 août 1996, à Edmonton.
(Bas) Le comité de rédaction et de révision réuni à Edmonton :
[de g. à d.] Sr Claire Dargis, archiviste; Jean Pariseau, historien;
Sr Thérèse Verrier, informaticienne; Sr Marie Thérèse Laberge et
Sr Mary Ellen O'Neill (sup. prov.)
68. (intérieur) Carte, maisons de SCE en Saskatchewan [W. Constable]
69. (Couverture) Les SCE au Canada; tableau stylisé représentant
les montagnes Rocheuses, la rivière Nord-Saskatchewan et la
prairie en Alberta et Saskatchewan.

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	ix
Remerciements.....	xiii
Chapitre 1 : Bref Historique des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron en Europe.....	7
Chapitre 2 : L'implantation en Alberta.....	21
Chapitre 3 : L'expansion en Alberta.....	41
Chapitre 4 : L'Expansion en Saskatchewan.....	125
Chapitre 5 : Une Nouvelle Orientation s'annonce.....	165
Chapitre 6 : La reprise des missions et des fondations.....	199
Chapitre 7 : Les Oeuvres de Pastorale.....	227
Chapitre 8 : Le Tricentenaire appelle d'autres adaptations.....	245
Conclusion . Perspectives d'avenir par Sr Mary Ellen O'Neill.....	254
Appendices	
A : Les Constitutions.....	261
B : Le Costume.....	273
C : Liste des Révérendes Mères Générales.....	277
D : Liste des Supérieures provinciales du Canada.....	279
E : Soeurs françaises, irlandaises et canadiennes au Canada.....	281
F : Les Origines de Trochu.....	291
G : Le Cimetière des Soeurs à Trochu.....	297
H : La Bénédiction de la cloche.....	299
Bibliographie.....	301
Tables des Cartes, Planches & Documents.....	311



TEXTES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Je crie vers Toi,
ô mon Dieu,
Je prononce ton Nom très saint,
mais sans pouvoir jamais Te saisir!

Seigneur mon Dieu,
Tu es plus grand que nos paroles,
plus silencieux que notre silence,
plus profond que nos pensées,
plus élevés que nos désirs ...

Donne-nous, ô Dieu souverain,
si grand et si proche,
un coeur vivant, des yeux nouveaux,
pour Te découvrir
et pour T'accueillir
quand Tu viens à nous.

Il faut que vous vous accoutumiez à savoir passer de l'oraison à toutes sortes d'actions que votre vocation et profession requiert justement et légitimement de vous... Je veux dire, un avocat doit savoir passer de l'oraison à la plaidoirie, le marchand, au trafic; la femme mariée, au devoir de son mariage et au tracas de son ménage avec tant de douceur et de tranquillité que pour cela son esprit n'en soit point troublé; car, puisque l'un et l'autre est selon la volonté de Dieu, il faut faire le passage de l'un à l'autre en esprit d'humilité et dévotion.

TEXTES DE SAINT VINCENT DE PAUL

L'Amour est inventif jusqu'à l'infini.

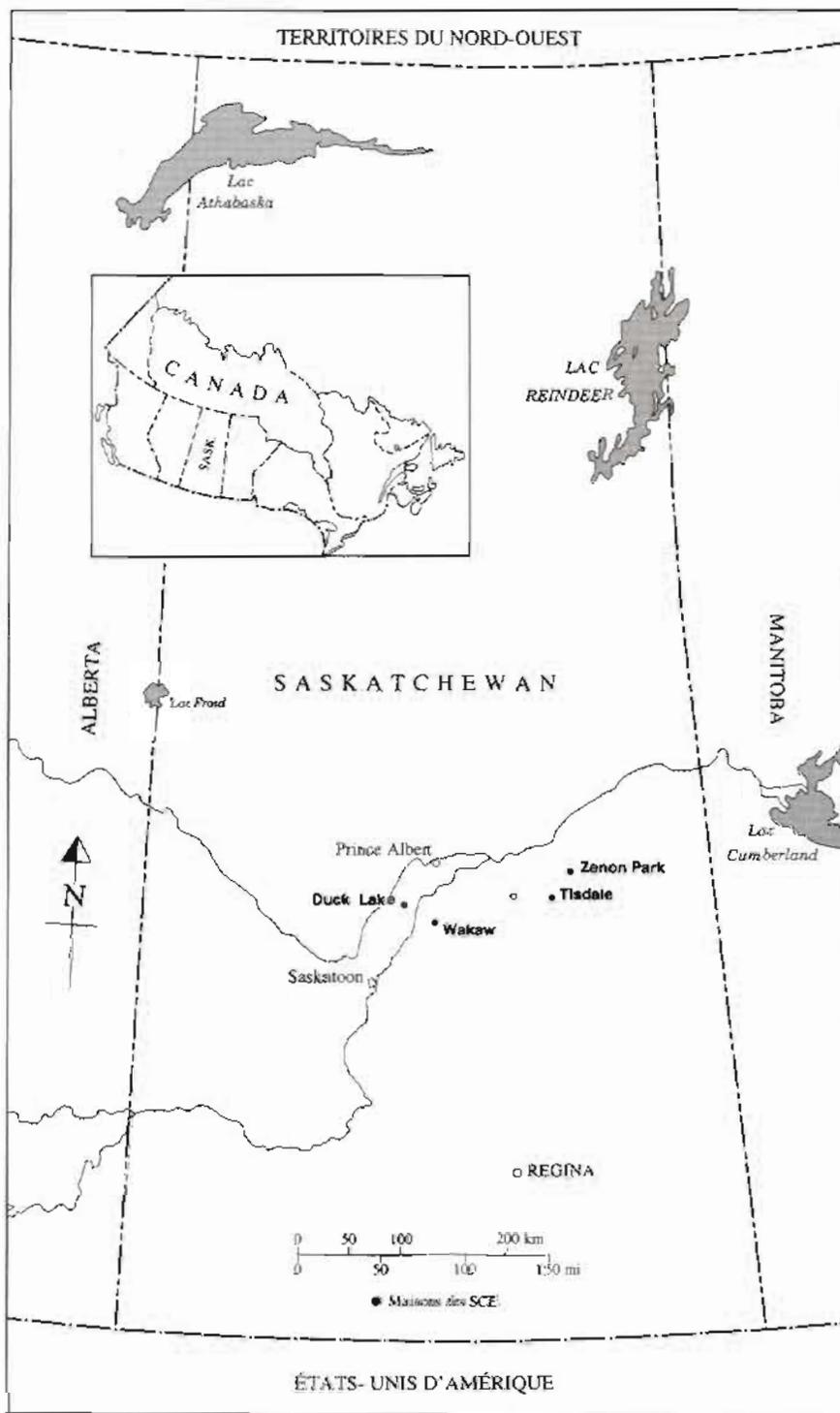
Il n'y a point de charité qui ne soit accompagné de justice

Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un coeur tendre, quoique très bonnes et très désirables sont néanmoins suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif.

Notre Seigneur, le souverain Seigneur, le Créateur et le légitime possesseur de tous les biens, ayant vu le grand désordre que le désir et la possession des richesses ont fait sur la terre, a voulu y remédier en pratiquant le contraire.

Servant les pauvres, on sert Jésus-Christ. Ô mes filles que cela est vrai. Vous servez Jésus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une soeur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu. Allez voir de pauvres forçats à la chaîne, vous y trouverez Dieu. Ô mes filles que cela est obligeant! Vous allez en de pauvres maisons, mais vous y trouvez Dieu. Ô mes filles que cela est obligeant encore une fois.

[extraits de Nous Sources spirituelles, SCNDE, Château-Gontier, France, mai 1990.]



*Soeurs de la Charité N. D. d'Evron
au Canada*



*Vos voies ne sont pas mes voies
Js. 55, 6-9*